THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Octobre 1722.

CES MEMOIRES ONT COM-
mencé au mois de Janvier 170
& se vendent 15 s. le mois en blan,
& broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	10. v.

Coll. Bibl.
Soc. Jesu

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1722.

Cat. inscript.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1722.

ARTICLE CIII.

EPISTOLÆ ROMANORUM Pontificum, & quæ ad eos ſcriptæ ſunt à S. Clemente I. uſque ad Innocentium III. quotquot reperiri potuerunt, ſeu novæ, ſeu diverſis in locis ſparſim editæ, adjunctis fragmentis, ſpuriis ſegregatis, in unum, ſecundùm ordinem temporum collectæ, ad veterum Codicum fidem recognitæ & emendatæ, præviis admonitionibus, ubi opus fuit, notis criticis, diſſertationibus, quæ Hiſtoriam, Dogmata, Diſciplinam explicant illuſtratæ: ſtudio & labore Domni Petri Couſtant Presbyteri & Monachi

Ordinis Sancti Benedicti è Congregatione Sancti Mauri, Tomus I. ab anno Christi 67. ad annum 440. Parisiis apud Lud. Dion. de la Tour, Ant. Urb. Coustelier, & Petrum Simon. 1721. *C'est à-dire, Lettres des Souverains Pontifes, & celles qui leur ont été écrites, &c. Tom I.* in fol. 2. *Col. pp.* 1550.

LEs deux magnifiques Lettres de Saint Clement troisiéme Successeur de Saint Pierre adressées l'une & l'autre aux Corinthiens, se présentent d'abord avec quelques fragmens du même Pape, recuëillis de divers endroits; tout cela est trop connu pour s'y arrêter. Mais après un si beau commencement, on tombe bien-tôt dans une triste interruption; reduit à parcourir une longue suite de Souverains Pontifes où l'éditeur n'a guére à faire qu'à reclamer contre les pieces supposées. Il est neanmoins constant qu'ils ont écrit presque tous. Saint Irenée, Tertullien, Eusebe, & d'autres bons Auteurs nous en ont laissé des vestiges qui tiennent au moins ici la

place de leurs propres Lettres. Le Pontificat de Corneille en fournit deux heureusement sauvées du desastre commun, à la faveur des Ouvrages de Saint Cyprien compagnon & depositaire des peines de ce Saint Pape, & Eusebe nous a aussi transmis de très-beaux morceaux d'une troisiéme écrite à Fabius Evêque d'Antioche, pour lui faire connoître le caractere & les dereglemens des Novatiens. C'étoit en 251. & 252. six ou sept petites lignes d'Etienne I. du nom, sont l'unique & précieux reste qui soit parvenu jusqu'à nous, malgré la multitude d'affaires où il a eu part dans les Gaules, l'Espagne, la Syrie, l'Arabie, & sur tout au sujet des Rebaptisans dans la Cilicie, la Cappadoce & l'Afrique. Nous sommes redevables à Saint Athanase de nous en avoir conservé un peu plus du Pape Denis. Ce qu'il en avoit inseré par forme de citation dans son Traité sur les Decrets de Nicée, s'est trouvé depuis l'unique exemplaire d'une sçavante Lettre dogmatique contre les Sabelliens; mais il en manque une partie considerable. Il n'a pas tenu à Saint Cyrille d'Alexandrie, & à Ma-

rius Mercator, qu'ils ne nous eussent rendu le même service à l'égard de Felix I. Quelques Critiques malheureusement sont venus à la traverse, & se sont inscrits en faux contre le fragment de Lettre citée dans ces deux Peres; cela n'empêche pas le P. Coustant de le donner pour veritable, & il en produit de bons garans. De tous les Decrets attribuez à Eutychien, Caïus & leurs successeurs jusqu'à Melchiade, il n'y en a aucun dans lequel les termes mêmes qui y sont employez, & les usages qui y sont specifiez, ne fassent soupçonner une datte beaucoup plus moderne, ou ne denotent d'ailleurs une supposition très-probable. On en attribuë de pareille espece à Melchiade même, mais on a du moins de lui dans Saint Augustin & dans Optat de Mileve, differens fragmens de la célebre sentence prononcée contre les Donatistes dont la cause avoit été portée à son Tribunal par l'Empereur Constantin en 313. cette sentence est extrémement loüée pour l'esprit de charité, de condescendence & de ménagement qui y domine. St Augustin entre les autres l'a bien fait valoir con-

tre les Schiſmatiques de ſon tems, à qui il reproche l'opiniâtreté de leurs peres, qu'une conduite ſi moderée avoit rendus plus feroces & plus ennemis de la paix.

Il faut paſſer de là par-deſſus le Pontificat de Saint Silveſtre, quoique d'environ vingt-deux ans, & par-deſſus celui de St Marc, qui fut aſſez court, pour trouver enfin ſous Jules I. un monument auguſte & inconteſtable. C'eſt la longue Lettre qu'il écrivit aux Evêques Ariens en 342. ſur le refus que ceux-ci avoient fait de ſe rendre à Rome pour y juſtifier l'élection de Piſte, Intrus d'Alexandrie, contre les plaintes de Saint Athanaſe & des autres Orthodoxes. Il y en a une autre du même Pape écrite ſept années plus tard aux Alexandrins, où il les felicite du retour de Saint Athanaſe rendu à ſon Egliſe en 349. Pour les Decrets qui portent le nom de Jules I. on en juge à peu près comme des précedens, & on apporte les raiſons qu'on a de les rejetter.

La matiere commence ici à devenir un peu plus abondante, & les pieces authentiques viennent d'elles-mêmes

ſe placer ſous la main de l'Editeur. Il en donne quatorze bien averées ſous le nom du Pape Libere ; mais nous ne concevons rien de plus effrayant que le parallele qu'on pourra faire des unes avec les autres. Libere dans les premieres de ces Lettres, montre une grandeur & une fermeté d'ame qui le rendoit la conſolation & l'appui des Fidéles perſecutez. Il change bien de ſtyle dans les ſuivantes, ſoit que lui-même les ait compoſées, ſoit qu'elles ſoient l'ouvrage de Demophile Evêque de Berée où il étoit exilé, & qu'il n'ait eu que la lâche complaiſance d'y prêter ſa ſouſcription. Il écrivit les deux dernieres qui ont de fort beaux traits, après être remonté ſur ſon ſiege au commencement de 358. Le courage avec lequel il caſſa les Actes de Rimini, la ſageſſe de ſon gouvernement, & tout ce qu'il fit d'éclatant pour le rétabliſſement ou le maintien de la Foi durant plus de ſept années qu'il vécut encore, n'a pas même permis à quelques Hiſtoriens, comme Theodoret, de nous parler de ſa chûte, la jugeant preſque effacée à nos yeux par une ſuite d'actions ſi dignes d'un grand Pape.

Damaſe qui le remplaça ſoûtint avec gloire la Dignité Pontificale dans des circonſtances très-délicates. On ne ſçauroit douter de la multitude de Lettres & de déciſions émanées de ſon tems du Siege Apoſtolique, après ce que nous dit Saint Jerôme, qu'il avoit été choiſi par ce Pape pour l'aider dans le maniment des affaires, & *pour répondre* ſous lui, *aux conſultations de l'Orient & de l'Occident.* Sa Synodique adreſſée aux Evêques d'Illyrie, ſon expoſition de Foi envoyée aux Orientaux, les Anathematiſmes qu'il fit remettre à Paulin d'Antioche contre Macedonius, Eunomius & Apollinaire, ſes deux Lettres à Acholle & aux autres Evêques de Macedoine contre Maxime le Cinyque, une autre Synodique où il confirme ce qu'il avoit déjà fait pour la condamnation d'Apollinaire & de ſon Diſciple Timothée, quelques billets à Saint Jerôme, c'eſt ce qui compoſe la partie de ce recueïl qui le concerne, enrichie, ſelon la methode du P. Couſtant, de pluſieurs recherches touchant ce qu'on peut raiſonnablement penſer des autres choſes que les Compilateurs an-

ciens & recens lui adjugent. On doit tenir pour sûr, au rapport de Saint Athanase, qu'il excommunia par un acte formel Ursace, Valens, Auxence & les autres Chefs des Ariens. L'Apollinarisme, le Schisme d'Antioche, & les troubles d'Alexandrie, lui firent certainement exercer quelques autres fois ou son autorité ou sa charité. Saint Ambroise en parlant de l'opposition vigoureuse dans laquelle Damase engagea les Senateurs Chrêtiens contre les entreprises du Préfet Symmaque, nous laisse entendre qu'il eut beaucoup de part à l'énoncé de leurs Requêtes, & que ce fut principalement sur ses avis qu'on regla les démarches qu'il y avoit à faire auprès des deux Empereurs Gratien & Valentinien le jeune. Nous apprennons encore de Symmaque même, que ce Magistrat étant accusé de violence envers le Clergé de Rome, Damase à qui il eut recours, écrivit genereusement pour lui à Theodose & à son fils Arcade. Voilà des indices de monumens considerables qu'on ne peut desavoüer, mais on ne va pas plus loin, & on renverse, sur tout sans misericorde, quelque De-

cret que ce puisse être, qui seroit venu jusqu'à nous à la faveur de son nom.

Peu de Souverains Pontifes ont sçû concilier plus heureusement que Syrice, une grande douceur dans le gouvernement, & une fermeté exacte dans le maintien de la Discipline. Les écoles de Theologie retentissent tous les jours de sa célebre Lettre à Himere de Taragone, remplie des plus sages reglemens pour toutes sortes d'états. Elle comprend quinze chapitres bien fournis : il y a deux Lettres à Anyse Evêque de Thessalonique, l'une qui regarde uniquement les droits de cette Metropole, par raport aux Ordinations qui se faisoient dans la Province d'Illyrie ; l'autre qui renvoye le jugement de l'Héresiarque Bonose Evêque de Sardique, aux Juges nommez par le Concile de Capouë, & qui en confirme la nomination. Tout le monde néanmoins ne s'acccorde pas à attribuer la derniere à Syrice, non plus qu'à determiner quel étoit Bonose. Celle qui est adressée aux Evêques d'Afrique, & que l'on croit avoir été originairement destinée pour les Evêques d'Italie, a aussi fait naître une contes-

tation fort vive entre plusieurs Sçavans. Le choix d'un saint Pasteur, la regularité propre de l'Etat Clerical, la maniere de reconcilier quelques Héretiques, l'obligation de vivre dans la continence pour les Prêtres & les Diacres, sont les principaux points que Syrice ait en vûë dans cette Lettre & dans celle qui la suit, écrite en general à divers Evêques. Plus d'une raison oblige encore à lui faire honneur de la Synodique qui a pour titre, *Canons aux Evêques des Gaules*, piece instructive & d'un grand détail, quoique d'habiles Critiques l'ayent cruë d'Innocent I. Il semble s'écarter beaucoup du caractere de bonté qui lui étoit naturel, dans l'acte de condamnation & d'excommunication porté nommément contre Jovinien & huit de ses adhérans. Mais la haute estime que ces Sectaires s'étoient acquise dans le monde par les dehors de pieté dont ils couvroient leurs desordres, demandoit absolument qu'on les démasquât; des termes doux & ménagez auroient tout perdu. Saint Jerôme eût bien souhaité qu'il eût tenu le même procedé avec les Origenistes, & qu'il se

fût appliqué davantage à les connoître avant que de leur donner des Lettres de communion. C'eſt un grief dont il eſt facile de le juſtifier, ſi l'on conſidere que quand Rufin eut l'adreſſe de les obtenir; la traduction qu'il avoit faite des Principes d'Origene, étoit toute recente, & qu'il ne paroiſſoit encore rien qui dût balancer la reputation dont il joüiſſoit, d'un des plus capables & des plus vertueux hommes qu'il y eût dans l'Egliſe. Rufin au reſte ne fut pas long-tems en poſſeſſion d'impoſer. Dès que le mal eut tranſpiré en Orient & en Italie, Anaſtaſe I. ſucceſſeur de Syrice, n'épargna ni l'erreur, ni ce qu'elle s'étoit formé de plus illuſtres partiſans. Au moins St Jerôme a-t-il fait mention de pluſieurs Lettres qu'Anaſtaſe envoya contre Rufin en Orient; car la ſeule que nous en ayons, condamne ſeulement les Principes d'Origene, & n'étend la cenſure juſqu'au Traducteur, qu'au cas qu'il ait cherché à en reſſuſciter les faux dogmes. C'eſt une réponſe à Jean Evêque de Jeruſalem, fameux en ces tems-là, par la protection que trouverent chez lui les Origeniſtes & les Pelagiens.

Après Anastase qui ne tint le Saint Siege qu'un peu plus de trois ans, Innocent I. y fut élevé en 401. & l'occupa jusqu'en 417. La plus saine & la plus brillante lumiere éclate de toutes parts dans le cours de son Pontificat. Outre les excellentes instructions envoyées à Victrice de Roüen, à Exupere de Toulouse, à Deocence d'Eugubio, & aux Evêques d'Espagne assemblez à Tolède, peu de gens ignorent combien il lui coûta de fatigues & d'écrits pour défendre l'innocence de Saint Jean Chrysostome à Constantinople, pour établir une parfaite réünion dans l'Eglise d'Antioche, & pour mettre la derniere main à tant de genereuses entreprises des Evêques d'Afrique contre l'Hérésie de Pélage. Ce seroit nous engager trop avant que de toucher ces matieres en détail, particulierement la derniere qui devint bien-tôt l'affaire dominante dans les Eglises d'Occident; sous les quatre Papes, dont il nous reste à parler.

La justification de Zosime se trouve si expresse dans Saint Augustin, qu'il n'a guére falu qu'en mettre les paroles à la tête des deux Lettres qui ont le

plus contribué à faire improuver ses démarches comme peu éclairées & peu vigoureuses. Il y en a une troisiéme écrite à Aurelius & aux autres Evêques d'Afrique, ainsi que les précedentes, où lui-même declare n'avoir pas reçu les decharges de Celestius, aussi legerement qu'on l'avoit soupçonné, & s'en être toûjours tenu invariablement à ce que son Prédecesseur avoit statué. Le Formulaire appellé *Tractoria* répandu alors par toute la terre, & dont malgré cela il n'est resté que des Fragmens, est le coup de plus grand éclat qu'il avoit porté aux Pélagiens. Julien d'Eclane, Perside, Flore, Marcellin, Oronce & leurs consorts réfuserent d'y souscrire, ce qui fit que Zosime les déposa dans un Concile tenu à Rome: mais le Rescrit Imperial qui les chassoit de toute l'Italie, ne fut donné que sous le Pontificat suivant, deux particularitez, dit le Pere Coustant, que Marius Mercator n'a pas assez distingué s. L'affection de Zosime pour Patrocle Evêque d'Arles, a produit plusieurs Lettres qui vont toutes à enrichir cette Eglise de nouvelles prérogatives, ou à lui en

assûrer la possession contre les plaintes des autres Métropolitains de la Gaule Viennoise & Narbonnoise. Il y a encore deux Ordonnances du même Pape sous le nom de *Commonitoires*. Le premier est pour reprimer les tentatives turbulentes de quelques Prêtres qui traversoient à Ravenne le Gouvernement Ecclesiastique, & le second qui n'est pas entier, pour soûtenir le droit d'appel au Saint Siége à l'égard des Evêques; & celui d'évocation de cause aux Evêques voisins, à l'égard des Prêtres & des Diacres excommuniez dans leur propre Diocése. Ces deux reglemens qu'on voit aujourd'hui parmi les Canons du Concile de Sardique, & que Zosime citoit comme extraits du Concile de Nicée, causerent depuis une longue & fâcheuse discussion. La Lettre à Hesychius Evêque de Salone, traite des dégrez de la Clericature, & du plus ou du moins d'interstices qu'il convient de mettre entre les Ordres, selon les differentes dispositions des personnes. Il y raille agreablement l'affectation de ceux qui cherchoient à être environnez d'un nombreux Clergé;

mais il prend un ſtile plus ſévere en écrivant aux Evêques de la Bizacene, indigné que ſans zéle ni reſpect pour l'obſervation des Canons, ils euſſent eu la molleſſe de ceder à des hommes laïques l'autorité de juger un de leurs Confreres.

Avant que d'en venir aux Lettres de Boniface, ſous le titre de ce Pontife, on trouve la Requête du Clergé de Rome préſentée à l'Empereur Honorius contre l'Antipape Eulalius; & l'acte conciliaire par lequel les Evêques d'Afrique promettent de s'en tenir proviſionnellement au Commonitoire de Zoſime, touchant l'appel & l'évocation des cauſes, juſqu'à une plus ample connoiſſance des Decrets de Nicée. Mais nous n'avons de Boniface même ſur ces deux articles, qu'une Lettre à Honorius, où il le prie de couper deſormais racine à la brigue dans les élections pour le Souverain Pontificat: l'Empereur y répondit par un Reſcrit qui ne pouvoit être plus deſavantageux à Boniface, s'il avoit eu un effet retroactif, puiſqu'il y declaroit nulle toute nomination faite dans la concurrence de divers partis.

Ses plus grands ſoins dès qu'il fut affermi ſur le Saint Siége, tournerent du côté de l'Illyrie, fortement attaquée par les menées des Orientaux à la Cour de Conſtantinople. C'eſt ce qui remplit les quatre Lettres à Rufus Evêque de Theſſalonique & Vicaire Apoſtolique dans cette Province, l'Achaïe & la Macedoine. Celle qui commet Patrocle & quelques autres Evêques de France pour connoître des accuſations formées contre Maxime Evêque de Valence ; & les deux qui confirment l'élection de Périgene Evêque de Corinthe, ne ſont pas des moins inſtructives ſur ce qui concerne la Juriſdiction des Papes. La Lettre à Hilaire Evêque de Narbonne eſt pour lui reſtituer un privilege que Zoſime obſedé par Patrocle, avoit transferé à l'Egliſe d'Arles, ce qui n'a rien d'étonnant dans un point de diſcipline locale qui étoit en conteſte ; l'un & l'autre ayant prononcé ſur l'exhibition des pieces dont les deux parties appuyoient ſucceſſivement leurs prétentions.

Après la mort de Boniface qui arriva au commencement de Septembre en 422. Celeſtin I. monta ſur le Saint

Siége, & l'occupa près de dix années. L'appel d'Antoine de Fussalla déposé par les Eveques de Numidie, & celui du Prêtre Apiarius dans la même Province, furent les premieres affaires qu'il eut à manier ; mais il ne nous en reste que les représentations faites par Saint Augustin & par les autres Evêques engagez dans ces deux causes. Il y a une Lettre œconomique de Celestin pour le gouvernement d'Illyrie ; une autre aux Evêques de la Viennoise & de la Narbonnoise, contenant quelques décisions necessaires à la conservation de l'ordre primitif dont l'on ternissoit la pureté par des innovations superstitieuses : & une autre plus courte, mais écrite dans le même esprit aux Evêques de la Poüille & de la Calabre. Tout ce qui concerne la personne & l'héresie de Nestorius, comprend dix-sept pieces, entre lesquelles on en trouve quelques-unes de St Cyrille & de Nestorius même, avec une relation du Concile d'Ephése envoyée au Pape Celestin par les Peres de cette Assemblée. La derniere a deux choses bien remarquables; l'une que les Peres du Concile se croyoient réellement dans l'o-

bligation de rapporter à la connoissance du Pape, ce qu'ils avoient fait & reglé; l'autre, qu'après avoir séparé les Orientaux de leur communion, ils lui laissoient à juger s'il les faloit déposer, & lui remettoient le soin de prononcer contre eux la Sentence de déposition. La Lettre aux Evêques des Gaules, touchant la doctrine de Saint Augustin, & les questions de la grace, a été de tout tems fort célebre, & l'est encore de nos jours plus que jamais. C'étoit une juste raison à l'Editeur d'y joindre un avertissement qui en facilitât l'intelligence. Il y recherche en particulier qui on doit reconnoître pour Auteur ou Compilateur des articles doctrinaux qui y sont joints sous le titre, *Apostolicæ autoritates*, & il se croit mieux fondé de les attribuer à Saint Prosper, qu'à aucun autre. Il ne sçait pas trop comment ils se sont trouvez incorporez à la Lettre de Saint Celestin; car l'une & l'autre de ces pieces, selon lui, a été dressée en differens tems; c'est un vieux sujet de dispute, de déterminer ce qu'il faut entendre par ces paroles: *profundiores difficilioresque*

partes incurrentium Quæstionum, où l'Auteur des articles declare ne vouloir point entrer. Mais le ſentiment du Pere Queſnel qu'on produit ici de nouveau comme pour en décider, eſt certainement une autorité bien mince dans une matiere où il étoit ſi intereſſé à s'écarter du vrai but. Nous ne voyons pas pourquoi reſtraindre les deux termes *incurrentium Quæſtionum* à ce qu'on appelle communement *Queſtions incidentes & hors de propos*: ce n'eſt point leur ſens naturel, beaucoup moins nous paroît-il convenable de croire qu'il s'agiſſe des *éloges donnez par les Pélagiens à la Créature, au Mariage, à la Loi, &c.* puiſque ces ſortes d'éloges ne forment pas un objet fixe, & ne ſont pas par eux-mêmes heriſſez de difficultez que les expreſſions du Texte leur ſupoſent. Il ſeroit ſi ſimple de dire que l'Auteur dans cet endroit des articles entend les queſtions mêmes dont il a traité dans les articles précedens, & qu'après en avoir extrait ce qui appartient veritablement à la Foi ſur la Prédeſtination des Saints, la Grace & le Libre Arbitre, il avertit qu'il en demeure là, ſans

prétendre ériger en Dogmes ce qu'on a d'ailleurs avancé de plus épineux & de plus embarrassant sur les mêmes sujets. Cette explication ne fait pas la moindre bréche au témoignage rendu par le Pape Hormisda en faveur de St. Augustin.

Le Pontificat de Sixte III. nous fournit dix Lettres ; huit de ce Pape, dont il y en a quatre qui regardent la reconciliation des Orientaux, une de Jean d'Antioche & de ses adhérans, qu'ils adressent à Sixte, aussi-bien qu'à St Cyrille & à Maximien de Constantinople, pour être comme le sceau de leur réünion avec l'Eglise ; & une autre écrite à Sixte seul par Euthere de Thyane & Hellade de Tharse, Partisans obstinez de Nestorius. Celle-ci est un vrai coup de desesperez ; c'est un libelle sanglant où après quelques complimens de parade & quelques loüanges artificieuses données au Pape, les Evêques refractaires se recrient avec violence contre le procedé de son Prédecesseur & du Concile d'Ephese ; ils rejettent sur Saint Cyrille toute la cause des troubles ; ils adoucissent la Doctrine de Nestorius par une exposi-

tion odieuſe de la Doctrine Catholique, ils traitent de ſacrilege la reconciliation de Jean d'Antioche; ils preſſent le Souverain Pontife d'ordonner une reviſion de toute l'affaire; ils feignent d'attendre beaucoup de ſon entremiſe; ils eſſayent de l'épouvanter par le nombre des mécontens; ils proteſtent enfin ne ſe porter à reclamer que par les motifs les plus purs, & avoir uniquement devant les yeux le tréſor de la pieté, le dépôt de la Foi, la Confeſſion des Apôtres, & la Couronne des Martyrs. Il eſt très-certain que les deux Evéques ne furent point écoutez à Rome, à quoi ſans doute ils s'étoient bien attendus: mais au défaut d'une réponſe favorable, les Neſtoriens ne firent point difficulté d'en fabriquer une qui courut tout l'Orient, & ce fut autant de gagné pour tenir en haleine les reſtes du Parti, & embarraſſer quelque tems les Orthodoxes. Les quatre autres Lettres de Sixte III. roulent toutes ſur le Vicariat de Theſſalonique, où les Metropolitains Vicaires du Saint Siége, n'avoient point encore joüi d'une Juriſdiction paiſible. On en a perdu trois

écrites avant ſon Pontificat, dont St. Auguſtin fit mention ; l'une qu'il lui avoit adreſſée à lui-même, la ſeconde à Aurele de Carthage, & la troiſiéme à Alype. L'Ouvrage appellé *Hypomneſticon*, & quelques autres qui ont porté le nom du même Pontife, ſont trop conteſtez pour lui être raiſonnablement attribuez.

Le P. Couſtant termine ce premier volume par un ſupplement qui renferme les pieces de rebut. Il ne les fait pas ſeulement pour ſatisfaire au goût des perſonnes qui ne veulent pas que rien leur échappe, mais encore pour l'utilité qu'on peut tirer du menſonge même quand on en ſçait pénetrer & combiner les rapports : il en cite pour exemple le faux Concile de Sinuſſe ſous le Pape Marcellin: les Actes de Sixte III. dont nous venons de parler; les Lettres d'Innocent I. à l'Empereur Arcade, & celles d'Arcade à Innocent qui au travers d'une multitude de fictions, nous aprennent au moins ce qu plusieurs penſoient de l'autorité Pontificale dans le tems que cette ſorte d monumens aparut, c'eſt-à-dire au commencement & vers le milieu du ſixiéme ſiecle.

ARTICLE CIV.

LES LETTRES D'HELOYSE & d'Abailard mises en vers François, seconde édition revûë, corrigée & augmentée d'une Lettre d'Heloïse, & de quelques autres Ouvrages, par Monsieur de Beauchamps, in 12. 160. pp. A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Colombat.

L'Auteur avoit d'abord formé le projet de donner au Public l'Histoire d'Abailard & d'Heloïse. La crainte de ne pouvoir remplir la grandeur du sujet, & la haute idée qu'on en a conçûë, a fait avorter le dessein; c'est une perte qu'il est en état de reparer, & dont il est devenu comptable au Public, que la beauté & la richesse de sa Poësie a mis en goût de l'Ouvrage qu'il méditoit. C'est un tribut de reconnoissance qu'il ne peut se défendre d'accorder à notre empressement. Les éloges que les connoisseurs ont donné aux Lettres d'Heloïse & d'Abailard, suffisent pour rassurer sa modestie, & lui répondent du succès de

l'entrepriſe ; ſon premier *coup d'eſſai* peut paſſer pour un de ces coups heureux qui forcent les vains prétextes d'une défiance trop timide.

Outre les lettres d'Heloïſe & d'Abailard, on trouve dans cette nouvelle édition differentes pieces de vers, où la varieté & la delicateſſe des traits fait reconnoître la main qui a conduit le pinceau. Dans cette diverſité de fleurs dont ce parterre eſt émaillé, le choix eſt difficile ; le mieux eſt de les recuëillir ſelon qu'elles ſe préſentent. La premiere piece du Recuëil eſt une Epitre adreſſée à

Un Miniſtre célebre & formé par les Dieux,

qu'on retrouve ſans peine dans la naïveté & la reſſemblaace du portrait qui ſuit.

Plus grand que vos emplois, vous les honorez tous,
Puiſſe la France un jour ſe réposer ſur vous.
Vous percez des méchans les détours & les ruſes,

Et le crime à vos yeux ne trouve point d'excuſes,
Interdit devant vous, tremble le Publicain,
A ſon avidité vous impoſez un frein,
Et de tout oppreſſeur, rejettant les hommages,
Vous ſçavez prévenir ou venger ſes outrages;
Un travail aſſidu flatte tous vos deſirs,
Et votre devoir ſeul vous offre des plaiſirs.

Cette Epitre eſt ſuivie d'une lettre écrite à Monſieur de Beauchamps par Monſieur L... qui après avoir relevé le prix de ce Recuëil & le merite du Poëte, avouë franchement « que la « qualité d'Auteur toujours ſcabreuſe, « l'eſt aujourd'hui plus que jamais: « ſoit qu'on s'attache plus à critiquer « qu'à bien faire, ſoit qu'effectivement « on ne faſſe plus d'excellentes choſes, « il eſt rare qu'on applaudiſſe aux nou « velles productions. Les uns prévenus d'admiration pour ce qui les a « charmez dans l'ancienne Cour, ne « daignent pas même jetter les yeux « ſur ce qui ſe paſſe dans celle-ci; les «

„ autres jaloux de la gloire de leurs „ contemporains, ne ſentent, ne relevent que leurs défauts „. Les premiers ont-ils raiſon ? Ne donnent ils point trop au préjugé ? On n'oſe le décider. On demanderoit dans les derniers, ou plus de lumieres, ou plus de juſtice.

L'Auteur de la Lettre en veut ſur tout à la partialité de ceux qui s'érigent en cenſeurs des Ouvrages d'autrui. “ Leur critique ſans regle & ſans „ meſure, s'étend indiſtinctement ſur „ tous les Ouvrages qui paroiſſent au „ jour bons ou mauvais. C'eſt un Livre nouveau ; à Dieu ne plaiſe qu'on „ le liſe, on n'y trouveroit ni ſtile, ni „ penſées, ni ſentimens. C'eſt une nouvelle Piece, on ne veut point la „ voir, ou l'on n'y va que dans le deſſein de la ſiffler dès la premiere ſcéne. „ On traite de gens de l'autre monde „ ceux qui veulent la connoître avant „ que d'en juger ; c'eſt un tel qui l'a „ faite, cela ſuffit, elle ne vaut rien. „ C'eſt aujourd'hui veritablement que „ perſonne n'a d'eſprit que nous & „ nos amis, &c „.

On ne peut pardonner à ceux qui

par une lâche complaisance flattent la sotte vanité d'un Poëte qui s'enyvre d'une approbation mendiée, & qui sur la foi d'un flatteur interessé « prend « son vol de la Chansonette à la Tra- « gedie; mais le Parterre & le Lecteur « plus sinceres, dissipent bien-tôt les « charmes de l'illusion ». Paris fourmille de ces temeraires Icares qui planent au-dessus des nuës, & dont le sort est de retomber dans l'obscurité & dans cet oubli profond qui engloutit jusqu'à leur nom.

Les Auteurs précoces ne sont point épargnez; « ils ont la couleur des « fruits mûrs, ils n'en ont ni le goût, « ni la consistance; sans étude, sans « sçavoir, sans discernement; les moins « déraisonnables s'imaginent que le « naturel supplée à tout.... Verra- « t-on toûjours qu'à la honte de la rai- « son, on écrive sans reflèchir, ou qu'on « ne reflèchisse que long-tems après « avoir écrit; c'est l'expression de M. « de Fontenelle; rien n'est plus judi- « cieux ».

Le désordre sur lequel on insiste davantage, c'est la dépravation des mœurs. « Le tems qu'on devroit em- «

» ployer à cultiver ſon eſprit, on le
» paſſe dans une coupable oiſiveté;
» quelles en ſont les ſuites? On igno-
» re ou l'on ſe fait gloire de mépriſer
» la grande maxime de Monſieur Paſ-
» chal : *il faut plaire aux eſprits bien*
» *faits*. On ne ſe contente pas du liber-
» tinage du cœur, on veut que les pa-
» roles répondent aux actions. La pu-
» deur n'eſt plus qu'une imbecillité
» dont on a honte. On ne fait aujour-
» d'hui que des Chanſons, que des
» Epigrammes licentieuſes..... Les
» Tables, les Ruelles, les Spectacles,
» tout en eſt infecté; à peine les fem-
» mes détournent-elles la tête pour en
» rire. Ce ne ſont plus ces bons mots,
» ces penſées fines qu'on enveloppoit
» d'une gaze legere; ce ſont des or-
» dures, des groſſieretez qui ſortent
» de toutes parts à travers des toiles
» d'araignées ». Les Muſes vierges
parmi les Payens, ne ſont-elles parmi
nous que des filles de débauche?

La Lettre finit par un élogede M.
l'Abbé de Chaulieu, dont Monſieur de
Beauchamps étoit devenu l'ami & le
Panegyriſte; l'éloge tout racourci qu'il
eſt, réünit ſous un même point de vûë

les belles qualitez de cet illustre Mort.

Viennent ensuite la premiere Lettre d'Heloïse à Abailard, & la réponse d'Abailard à Heloïse, telles qu'on les a lûës dans la premiere édition. Les plus vifs transports de l'amour, les troubles d'un cœur honteux de ses foiblesses, & qui semble n'être coupable qu'à regret, les guerres intestines & rudes combats qu'éprouve une ame sans cesse aux prises avec elle-même, flattée par les desirs, déchirée par les remords, entraînée par le plaisir, rappellée par le devoir, toûjours flottante entre Dieu & l'objet de sa passion, la grace & la nature victorieuses tour-à-tour, cette alternative de sentimens opposez, tout y est représenté de la maniere la plus pathétique & la plus touchante. La hardiesse & la vivacité du peintre n'a rien ôté à la décence des portraits. Les graces d'une politesse ingenieuse qui regne dans ces deux Lettres, loin d'énerver le langage de ces deux amans passionnez, prêtent un nouvel ornement à la diction. En un mot l'amour prophane ne s'y montre que sous les voiles de la pudeur; l'un & l'autre y marchent d'in-

telligence, & ne ſe quittent jamais.

La ſeconde Lettre d'Heloïſe eſt l'expreſſion des plus tendres mouvemens, & en même tems des plus violentes agitations d'une amante en fureur qui a perdu l'eſperance de revoir celui qu'elle aime. Abailard s'étoit reſolu de vivre ſéparé d'elle pour toûjours, dans la crainte de riſquer ſon innocence, & de rallumer des feux mal éteints. A cette nouvelle, Heloïſe éperduë éclatte en reproches; dans l'excès de ſa douleur elle s'écrie :

Quel nouveau coup de foudre, & que viens-je d'entendre !
Je ne vous verrai plus, vous pouvez me l'apprendre?
Cruel vous m'ôtez tout, & c'eſt pour votre cœur
Un barbare plaiſir de combler ma douleur.
N'étoit-ce pas aſſez qu'aux pleurs abandonnée,
A vivre loin de vous je fuſſe condamnée?
Que plaintive, mourante, en proye à mes deſirs,
Ce Cloître, nuit & jour, entendît mes ſoupirs?

. . . . .

Croyez-vous donc, ingrat, que ma foible constance
Resiste encor long-tems à votre indifference,
Et que de vos raisons le frivole secours
De mes vives douleurs puisse arrêter le cours?
Non, votre changement ne peut rien sur mon ame,
Plus vous êtes de glace, & plus mon cœur s'enflâme;
Mais enfin, mon amour devient un desespoir;
C'en est fait, & je veux ou mourir ou vous voir.

. . . . .

Dans son dépit le joug de la Religion & de la Pénitence lui devient onereux.

Que fais-je dans ces lieux malheureuse & coupable?
J'aigris d'un Dieu vengeur le courroux redoutable.
J'amasse des thrésors de crimes & d'horreurs,
Chaque jour, chaque instant ajoûte à mes fureurs.

Je ne ſuis plus, helas ! cette épouſe facile,
Qui baiſſoit ſous le joug une tête docile;
Victime de mes feux, je cede à leurs transports,
Et ne conſerve plus d'inutiles dehors.
C'eſt trop joüer le Ciel ſous un maſque hypocrite,
Si mon cœur eſt à vous, tout le reſte l'irrite.
Dûſſe-je vous offrir un objet odieux,
Rien ne peut m'empêcher de paroître à vos yeux,
Vous ne me fuirez point, au ſecours de mes charmes,
Au ſecours de mes feux j'appellerai mes larmes, &c.

A la fin une lumiere celeſte éclaire ſa raiſon égarée, la grace triomphe de tous les efforts de la cupidité. Le charme ceſſe, Heloïſe reconnoît ſon erreur, & reduite ſous l'empire de l'amour divin, elle ſe laiſſe aller aux divines impreſſions dont elle reſſent la douceur.

Divin attrait des cœurs, charme victorieux !

Grace adorable enfin tu dessilles mes
yeux,
Tu verses dans mon sein la force &
la lumiere :
A l'amour de mon Dieu tu me rends
toute entiere ;
Tu me fais retrouver l'innocence & la
paix,
Tu captives mes sens & remplis mes
souhaits.
Seigneur, c'est ta bonté, c'est ta main
secourable
Qui ferme sous mes pas cet abîme ef-
froyable.

• • • • •

J'étois sourde à ta voix, & bravans
ta colere,
J'étouffois du remords le trouble salu-
taire.
Mon aveugle fureur m'occupoit nuit
& jour,
Et je ne connoissois d'autre Dieu que
l'amour, &c.

On trouve à la suite de ces Lettres des Rondeux, des Sonets, plusieurs Epitres, un Epithalame, la description d'un petit voyage. Enfin le portrait de l'Auteur fait par lui-même.

Octobre 1722.

Ce qui ſuit eſt d'après nature, M. de Beauchamps s'y eſt peint trait pour trait.

Je ne ſuis point adulateur,
Mediſant, fourbe ni menteur;
Plaire aux eſprits bien faits eſt tout ce qui me picque;
Je ſuis pour mes amis zélé, plein de chaleur,
A les obliger je m'applique,
Sur la Religion modeſte Catholique,
Je ne fais point le raiſonneur;
Pour tout ſentiment héretique,
J'ai, grace au Ciel beaucoup d'horreur,
Et l'on ne m'entend point ridicule Docteur
D'opinion problématique
Défendre ou condamner l'erreur.
Jamais par un couplet infame & ſatyrique,
Je n'ai revolté la pudeur.
Des affaires d'Etat moins inſtruit qu'un Myſtique,
Je ne fais point le diſcoureur, &c.

Un portrait déjà ſi recommandable par la regularité & la proportion des traits, augmente encore de prix par ſa rareté.

Octobre 1722.

ARTICLE CV.

TRAITE' DE L'HARMONIE reduite à ses principes naturels, par M. Rameau Organiste de la Cathedrale de Clermont en Auvergne. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. C. Ballard, ruë St Jean de Beauvais, au Mont-Parnasse, an. 1722. *in* 4°. pp. 432. sans compter la Préface, le Supplement & les Tables.

Discours préliminaire sur l'Art & la Science de la Musique.

LEs Musiciens de nos jours se glorifient d'avoir porté l'Art de la Musique au plus haut point de perfection; n'est-ce point parce qu'ils ont passé le but, qu'ils se flattent de l'avoir atteint? Ils rafinent; c'est tout dire; on a saisi la nature, puisqu'on commence à la farder; mais c'est tout au plus l'Art de la Musique qui s'est ainsi perfectionné, & la science en est toûjours fort imparfaite: n'est-ce point parce que les objets de nos plus vifs sentimens deviennent d'autant plus

difficilement le ſujet de nos reflexions?

Peut-être doutera-t-on qu'il y ait une Science de la Muſique : Ce ſeroit douter qu'il y en ait un Art : Tout Art ſuppoſe des principes ; le vrai & le beau ne ſçauroient dépendre du hazard, & ce n'eſt pas chez le vulgaire que les agrémens doivent paſſer pour un *je ne ſçai quoi* qu'on ne ſçauroit définir : dans la Muſique en particulier tout eſt compté, peſé, meſuré avec une préciſion invariable ; telle corde, tel tuyau a de tout-tems rendu tel ſon ; de tout tems la quinte a été une conſonance ; & tout dérangement d'organe, tout goût de caprice mis à part, Pythagore & Platon n'ont ſenti & gouté dans ce genre que ce que nous ſentons & ce que nous goûtons tous les jours ; enfin pour tout dire, en un mot, la Muſique eſt inconteſtablement une Science toute Mathematique.

Je ſçai bien ce qu'on oppoſe ; une Muſique compoſée ſur les regles des Mathematiques, eſt une très-inſipide Muſique, & Lulli n'étoit point Mathematicien ; je ne nie point les faits ; il faut garder les regles des Mathematiques ; mais il faut garder auſſi celles

du bon goût; & puiſqu'il s'agit de plaire à l'oreille, on doit la conſulter; après cela il y a une Mathematique naturelle de goût & de genie; la raiſon la donne, l'uſage la developpe; mais juſques-là Lulli lui-même n'eſt qu'un habile artiſan; toute ſa ſcience eſt au bout de ſes doigts; il peut enchanter mes ſens, mais il ne peut éclairer mon eſprit; n'eſt-il pas honteux pour les Muſiciens de notre ſiecle de ne ſçavoir rendre raiſon de ce qu'ils pratiquent tous les jours depuis leur enfance, de ne pouvoir communiquer leur ſcience, & d'être obligez de renvoyer leurs éleves à dix ans de Clavecin, de Mechaniſme, de tâtonnement?

Ce n'eſt pas que de tout tems les Mathematiciens ſur tout, & les Philoſophes, n'ayent tenté d'ériger la Muſique en Science; je remarque en effet qu'il y en a eu peu d'un certain nom, qui n'ayent écrit ſur la Muſique, témoins Pythagore, Ariſtote, Ptolomée, Galilée, Marſéne, Deſcartes, Kircher, Wallis & bien d'autres; mais la plûpart ou ſe ſont jettez dans des myſtéres aſſez frivoles, ou n'ont été Muſiciens que médiocrement, ou

ont écrit dans un tems auquel la Musique étoit trop imparfaite pour servir d'objet à des speculations un peu profondes.

Enfin de ce grand nombre d'Auteurs, dont M. de Brossard a donné la liste, à peine en trouve-t-on deux qui ayent écrit un peu foncierement & d'une maniere solide sur l'Art & sur la Science de la Musique; je parle de Zarlin & de Kircher, dont le premier cependant, a plus donné à l'Art, parce qu'il en faisoit profession, & le dernier à la Science, parce qu'elle étoit plus de son ressort; ils ont eu l'un & l'autre de fort belles vûës, mais ils n'ont pû en former un corps de Science, & la plûpart des regles qu'ils ont recuëillies, n'ont pû prendre entre leurs mains cette forme de systême qui réünit sous un seul principe simple & fecond la varieté des Phenomenes que la nature présente d'abord à nos sens dans l'objet de chaque Art & de chaque Science.

Plan general du nouveau Traité de l'Harmonie.

L'Auteur de ce Traité est connu de-

puis long-tems à Dijon, à Clermont, ſur-tout à Lyon, & déja même à Paris pour un des grands Maîtres qu'il y ait dans le Jeu de l'Orgue, & par conſequent pour fort experimenté dans tout ce que l'Harmonie a de plus fin & de plus recherché; c'eſt déja un grand préjugé pour l'Ouvrage: on ſçait d'ailleurs que les Maîtres de l'Art n'y ont trouvé rien à dire pour la juſteſſe & le détail des regles, & qu'ils ſe ſont contentez de dire, à leur loüange, qu'ils ſçavoient toutes ces regles, choſe dont on veut bien convenir avec eux, s'ils parlent d'une Science pratique; mais l'Auteur ne s'y eſt pas borné: le titre annonce une Harmonie reduite à ſes principes; ce titre eſt-il rempli? car il y a long-tems que les Muſiciens nous annoncent des principes & des theories dans leurs titres; on va juger de celui-ci par ce plan general.

M. Rameau avoit ſouvent oüi dire à des Sçavans, que ſans les Mathematiques on ne pouvoit approfondir la Muſique; mais il falloit qu'il parvînt de lui même à goûter une verité que ne goûtent gueres ceux qui ne ſont que Muſiciens: comme il excelle dans

l'Art de l'accompagnement, on lui conſeilla & il reſolut d'en donner les regles; ſon caractere meditatif ne lui permit pas de ſe borner à des regles d'habitude & de pur Mechaniſme; & pour approfondir ſon ſujet, il approfondit l'Art de la Compoſition qui ſert comme de principe immediat à celui de l'accompagnement; mais ce principe où ſe bornent les plus experimentez, eſt bien éloigné d'être le premier; l'experience en eſt l'unique garent: M. Rameau ſçut entrevoir que l'experience n'eſt point ici un juge tout-à-fait infaillible, qu'à la verité *l'on ne peut juger de la Muſique que par le rapport de l'ouie, & que la raiſon n'y a d'autorité qu'autant qu'elle s'accorde avec l'oreille*; mais que la raiſon a auſſi ſes droits, que l'uſage ne raſſûre point contre les revers de la mode & du caprice, puis qu'il détruit ſouvent en un tems ce qu'il établit en l'autre; que la raiſon étant toûjours la même, & toûjours d'accord avec la verité, c'eſt à elle de juſtifier l'uſage; & qu'en un mot *rien ne doit plus nous convaincre que leur union dans nos jugemens*; & que juſques-là c'étoit ſans le prouver que

les Musiciens prétendoient *que leur Musique étoit plus parfaite que celle des anciens.*

Prévenu de ces pensées, M. Rameau tenta de ramener l'experience à la raison, & les regles que celle-là a dicté, aux principes que celle-ci inspire; mais en vain le tenta-t-il par son seul genie; le genie ne supplée jamais bien à la Science; tout ce qu'il put faire ici fut de comprendre qu'en effet *la Musique est une Science qui doit avoir des regles certaines*, que *ces regles doivent être tirées d'un principe évident*, & que *ce principe ne peut gueres nous être connu sans le secours des Mathematiques*; ainsi après avoir raisonné sur les regles, sur la nature, & sur les proprietez des accords par les seuls principes du bon sens, il acheva de remonter à la source, à l'aide des Mathematiques qui lui offrirent bien-tôt le principe de l'Harmonie *avec autant de simplicité que d'évidence*, & qui après avoir éclairé son esprit, délierent en quelque sorte sa langue, comme il l'avoue, en lui apprennant à connoître ce que les autres ne sçavent que sentir, & à parler de ce que ceux-ci ne peuvent que pratiquer.

C'eſt au lecteur intelligent de reconnoître ce bel ordre d'analyſe qui a conduit de la pratique à la regle, de la regle au raiſonnement, du raiſonnement au principe & à la raiſon ; un eſprit d'ailleurs peu inſtruit des préceptes de l'analyſe, ſi toutesfois la nature & le genie ne ſont pas les plus grands maîtres ; mais le retour ſynthetique de toutes ces demarches, acheve de faire connoître quel genie a conduit l'Auteur qui n'a eu pour la ſyntheſe d'autre maître que celui qu'il eut pour l'analyſe.

Il a préciſément commencé & fini ſon Ouvrage par où il avoit fini & commencé ſes recherches ; ſes quatre démarches ont partagé ſon Traité en quatre livres ; dans le premier il expoſe en Mathematicien la nature primitive & intelligible des ſons, des intervalles & des accords ; dans le ſecond il raiſonne en Philoſophe ſur la nature ſenſible & experimentale ; dans le troiſiéme il déduit en Maître tout l'Art de la compoſition ; dans le quatriém enfin il donne en praticien conſomm l'execution avec toutes les fineſſes d cet Art pour l'accompagnement.

Systéme de l'Auteur sur les principes de la Musique.

C'est dans les nombres qu'on a de tout tems cherché les principes de la Musique; les Mathematiciens modernes se sont bien apperçus qu'il y avoit quelque chose d'harmonique dans les nombres naturels pris de suite 1. 2. 3. 4. 5, &c. mais dans un ordre renversé; & M. Rameau a reconnu que c'étoit là en effet l'unique & veritable proportion harmonique dont celle qui en porte jusqu'ici le nom, n'est que le déguisement & l'enveloppe : or il a remarqué aussi que pour se servir utilement de cette suite naturelle de nombres 1. 2. 3. 4, &c. il falloit les prendre pour des diviseurs plûtôt que pour des multiples de l'unité, en sorte qu'ils représentassent l'unité, la moitié, le tiers, le quart, &c. de l'unité.

Oserai-je le dire sans être soupçonné de donner dans des mysteres surannez ? c'est là l'idée naturelle & primitive des choses : on dit tous le jours que l'unité est le principe des nombres; mais comment l'est-elle ? Il sem-

ble que ce ne peut être qu'en se divisant, car si vous la multipliez, si vous la doublez, si vous la triplez, ce sont de nouvelles unitez que vous créez en quelque sorte, en les ajoûtant l'une à l'autre, sans qu'aucune d'elles puisse s'approprier le nom de principe à l'égard du nombre qui en resulte; de sorte qu'il est bien plus vrai de dire que les nombres sont parties de l'unité, qu'il n'est vrai que l'unité est partie des nombres; on pourroit remarquer que c'est d'une matiere qu'a été formée la multitude des corps qui composent cet univers, & que d'un corps on n'en fera jamais plusieurs que par la division.

Cela supposé, l'Auteur remarque que dans chaque ordre d'Harmonie, il y a un son principe & fondamental qui n'est autre chose que le son le plus grave appellé *Basse*, qui de l'aveu de tout le monde signifie *Base* & fondement, & que ce son grave est aux sons aigus comme l'unité est aux nombres; tout nous démontre les veritez, le son grave convient aux hommes, & les sons aigus aux femmes, aux enfans, à tout ce qui n'est homme qu'à

 demi

demi ; on entend un ſon grave de beaucoup plus loin ; une baſſe ſuffit contre pluſieurs deſſus ; la plus grande corde, le plus grand inſtrument eſt l'organe du ſon le plus grave ; ceux qui chantent peuvent même avoir remarqué que leur voix ſemble s'appuyer & recevoir une nouvelle force de la baſſe qui l'accompagne, & que ſi cette baſſe vient tout-à-coup à manquer, leur voix n'a plus de corps & commence à chanceller & à ne ſe plus ſoûtenir ; qu'on ſe fatigue davantage à chanter ſans baſſe, & qu'enfin il y a tel ſon où la voix ſe guinde ſans peine, aidée de la baſſe, ſans laquelle elle ne pourroit y atteindre toute ſeule.

Le ſon grave eſt donc le principe du ſon aigu, de même que l'unité l'eſt du nombre, ce qui eſt démontré par la generation des ſons, qui ſe fait en diviſant les cordes ; & c'eſt ici que l'on ſent qu'il faut regarder les nombres comme des parties de l'unité, & que la progreſſion arithmetique eſt plus harmonique que celle à qui on a donné juſqu'ici ce nom ; car l'unité étant le principe des nombres, & le ſon grave l'étant des ſons aigus, il faut con-

cevoir ce ſon grave & cette unité qui le repreſente comme des principes fixes & immuables, afin de pouvoir leur rapporter tous les nombres & tous les ſons qui en dérivent : or ſi on regardoit les nombres comme multiples de l'unité, & que 1, 2, 3, &c. ſignifiât l'unité, le double, le triple, &c. de l'unité, le plus grand nombre convenant au ſon le plus grave, ce ſon ſeroit toûjours indéterminé; & contre tout ordre naturel, le ſon le plus aigu determiné par l'unité, ſeroit le principe fixe, & comme la baſe immuable des ſons graves repréſentez, tantôt par deux, tantôt par trois, tantôt par quatre, par cinq, &c. Comme c'eſt ici le principe fondamental de toute l'Harmonie, on prie les lecteurs d'y faire attention : voici maintenant le ſyſtême.

On ſçait qu'une corde qui eſt la moitié d'une autre, fait ſon octave, $\overset{1}{\textit{ut}}$, $\overset{2}{\textit{ut}}$, que le tiers de cette corde fait la quinte de cette octave $\overset{2}{\textit{ut}}$, $\overset{3}{\textit{ſol}}$, que le quart fait la quarte de cette quinte, $\overset{3}{\textit{ſol}}$, $\overset{4}{\textit{ut}}$, que la cinquiéme partie fait la

4 5
tierce majeure de cette quarte, *ut,mi*, que la sixiéme partie fait la tierce mi-
5 6
neure de la majeure, *mi sol*, & ainsi du reste dans l'ordre où on le voit ici d'un coup d'œil;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
ut, ut, sol, ut, mi, sol, x, ut, re, mi,
11 12 13 14 15 16 17 18
x, sol, x, x, si, ut, re, &c.
xx

Rien n'est plus simple que ce systême de nombres & de sons correspondans; j'ose dire que tous les principes, toutes les regles, toutes les proprietez, tous les effets de la Musique y sont, non pas enfermez, car les nombres n'ont aucune vertu, mais exprimez d'une maniere si naturelle & si sensible, que la chose semble tenir du prodige: voici une ébauche de ce systême numérique, ou harmonique.

Lorsqu'on chante, le systême naturel est de passer d'un ton à l'autre suivant l'ordre appellé, pour cette raison, diatonique *ut,re,mi,fa,sol,la,si,ut*. C'est là le systême sensible de la nature; mais le systême primitif & veritablement

harmonique, eſt de ſauter tout d'un coup d'une extrémité à l'autre, *ut, ut*, & puis à la quinte *ſol*, à la quarte *ut*, &c. de ſorte qu'on n'arrive au ſyſtême diatonique *ut*, *re*, *mi*, que par le ſecours de l'harmonique, & après le ſyſtême harmonique; ceci verifie *ce que Platon avoit dit ſans preuve que la Melodie provient de l'Harmonie.*

Comme les ſix premiers nombres renferment toute l'Harmonie parfaite, ainſi que Kircher s'en étoit déjà apperçû, M. Rameau n'a pas daigné pouſſer plus loin le ſyſtême, ſe contentant de rapporter dans des tables à part les propoſitions des intervalles qui excedent le nombre ſenaire; mais pour faire ſentir en paſſant combien il eſt utile de pouſſer plus loin, & pour le moins juſqu'à 81. où ſe trouve le dernier intervalle de la Muſique, c'eſt que par ce moyen nous avons découvert une erreur qui s'eſt gliſſée dans la Muſique faute d'y conſiderer les choſes dans le point de vuë où on les trouve ici; car on a établi, & M. Rameau l'a établi auſſi après tous les autres, que de *ut* à *re*, il y avoit un ton mineur,

dont la proportion étoit de 9 à 10, & de *re* à *mi*, un ton majeur exprimé par 8, 9, ce qui a été la ſource de bien d'autres erreurs : or on voit ici que *ut*, *mi* étant d'abord 4, 5, eſt par conſequent dans ſes repliques 8, 10, & que 9 convient par conſequent à *re* : effectivement dans les diviſions harmoniques on voit toûjours le majeur du côté du grave, car jamais un intervalle harmonique n'eſt diviſé en parties égales, quoique la diviſion en procede de la diviſion arithmetique qui ſe fait en parties égales, ce qui eſt fort ſingulier.

Nous avons dit que le ſyſtême de l'Harmonie parfaite eſt renfermé dans le nombre ſenaire

	ut,	*ut*,	*ſol*,	*ut*,	*mi*,	*ſol*
le nombre ſenaire	1	2	3	4	5	6:

effectivement, on n'a qu'à toucher ſur un Clavecin, & ſur tout ſur un Orgue, les ſix notes, & l'on entendra tout ce que l'Harmonie a de plus brillant & de plus achevé, & ſi l'on n'en touche ſucceſſivement que cinq, que quatre, que trois, on ſentira diminuer la perfection; tout ceci a même de grandes conſequences qui ſont toutes renfermées dans ce principe, que

chaque intervalle ici repréſenté n'eſt dans ſa perfection qu'autant qu'il eſt dans l'ordre & dans la ſituation où on l'y voit : par exemple, la quinte $\overset{2}{ut}$, $\overset{3}{sol}$ n'eſt pas ſi parfaite que la douziéme $\overset{1}{ut}$, $\overset{3}{sol}$, ainſi que Deſcartes l'a remarqué ; c'eſt à-dire que pour avoir toute ſa perfection, la quinte doit appuyer ſur l'octave, & faire entendre $\overset{1}{ut}$, $\overset{2}{ut}$, $\overset{3}{sol}$. La dix-neuviéme eſt encore plus parfaite, quoique ce ne ſoit que la double replique de la quinte, laquelle pour avoir toute ſa perfection, doit non-ſeulement appuyer ſur la double octave, mais encore être diviſée par tierces, comme elle l'eſt dans le ſyſtême ſenaire.

Je ne m'arrête pas à remarquer que l'octave étant plus parfaite que la quinte, elle eſt engendrée avant elle, la quinte avant la quarte, la quarte avant la tierce majeure, la tierce majeure avant la mineure, & les tierces avant les ſixtes; on le ſçait & l'on le voit ici; mais c'eſt la quarte qui merite une attention toute particuliere: proſcrite par les Praticiens, elle eſt de

tout tems devenuë l'objet de la prédilection des théoriens ; Zarlin étoit cependant Praticien consommé, & il a pris la quarte sous sa protection, aussi-bien que Kircher ; Descartes l'a abandonnée en la traitant d'*ombre* de la quinte, ce qui est dit avec plus d'esprit que de justesse ; mais tout ce qu'on en a dit pour ou contre jusqu'ici, ne la met pas à couvert des revers où elle est exposée de la part de ceux qui n'en jugent que par la raison seule, ou par la seule experience ; il étoit reservé à M. Rameau de fixer la nature de cet intervalle en dernier ressort par son grand principe du concours de l'oreille & de la raison, tel qu'on le voit dans le sys-
1 2 3
tême de la division senaire, *ut, ut, sol,*
4 5 6
ut, mi, sol, qu'il faut toûjours avoir devant les yeux.

On y remarque que la division *binaire* donne toûjours le même son,
1 2 4 3 6 12 24
ut, ut, ut, de même *sol, sol, sol, sol*, ce qui a fait dire aux Musiciens que les octaves n'étoient pas tant des *consonances* que des *équisonances* & presque des *unissons* : effectivement M. Rameau

remarque que si on touche une corde, non-seulement celles qui sont à l'unisson, mais que celles qui sont à l'octave tremblent aussi-tôt ; d'où il a conclu que c'étoit, quant au fond de l'Harmonie, la même chose de comparer un son avec un autre, ou avec l'octave de cet autre, & que *ut*, *sol* ou *sol*, *ut*, étoient fonciérement le même intervalle, tantôt direct, tantôt renversé ; or c'est l'experience que le renversement ne change rien dans la nature des intervalles, & qu'il les rend ; non pas des *ombres* simplement, mais seulement un peu moins brillans, & comme mêlez de quelques ombres, sans que jamais ce qui est consonant devienne dissonant, ni que ce qui est dissonant devienne consonant.

En effet lorsqu'une voix d'homme chante le dessus au dessous de la haute-contre, tous les intervalles sont renversez, toutes les quintes s'y changent en quartes, & cependant l'Harmonie n'en devient qu'un peu moins parfaite, sans changer pour cela de nature ; on peut pour la même raison faire servir la basse de dessus, & le dessus de basse ; on peut employer la

quarte toutes les fois qu'on employe la quinte ; que veut-on de plus démonstratif en faveur de la quarte ? mais pourquoi tous les Praticiens la traitent-ils de dissonance ? M. Rameau se contente de dire que c'est ici un malentendu, & il le demêle en habile homme, quoique ce qu'il en dit a besoin d'être étudié de très-près.

C'est au système senaire qu'il faut toûjours revenir, il nous donne chaque chose dans l'ordre & dans la situation précise qui lui convient : or la quarte y est toûjours à l'aigu de l'octave ; & dans une disposition renversée de la quinte vouloir lui donner une autre forme, c'est renverser toute l'Harmonie : les Musiciens accoûtumez à juger du système harmonique par le diatonique, au lieu qu'il faut juger du diatonique par l'harmonique d'où il provient, n'ont eu égard qu'aux simples intervalles, & ont traité de quarte tout intervalle de quatre sons, ainsi dans le ton d'*ut*, ils ont pris *ut fa*, pour quarte, au lieu que c'est toûjours *sol*, *ut* : je ne disconviens pas que *ut fa*, ne soit une quarte, mais c'est dans le ton de *fa* : or la modulation devant

toûjours nous diriger, & determiner les sons dont nous nous servons, ce seroit une faute, ou du moins une dissonance dans le ton d'*ut*, de se servir de la quarte, *ut*, *fa*: & Kircher avoit bien senti cette grande verité, lorsqu'il à dit que la division arithmetique donnoit la quarte consonante, & que la division harmonique (ou prétenduë harmonique) la donnoit dissonante, ce qui fait voir encore que la progression arithmetique est la seule veritablement harmonique.

Tout ceci est bien fondé en raison, mais rette raison est un peu cachée, M. Rameau l'a touchée de fort près; il a remarqué qu'en fait de Musique comme en fait de Langage, on s'exprime quelquefois à demi mot, & que l'oreille a la proprieté de *sous-entendre* souvent ce qu'elle n'entend pas: il fait voir que les Musiciens ont toûjours à la bouche ces paroles, *un tel son, un tel accord est sous-entendu: de sorte*, dit-il, *que l'expression prévient souvent celui qui en connoit le moins la force*; d'où il est aisé de conclure que lorsque nous entendons la quarte, nous sous-entendons la quinte avec laquelle la quarte

forme l'octave complete : effectivement, tandis qu'on touche la quarte *sol*, *ut*, s'il y avoit une corde montée à l'octave inferieure d'*ut*, on la verroit trembler, comme pour nous faire *sous entendre*; c'est-à dire, *entendre tout bas* la quinte *ut*, *sol*. Mais il n'est peut-être pas necessaire de recourir à une corde étrangere ; le Pere Pardies avoit une pensée qui se trouve dans quelques papiers qu'on a recouvert, écrits de sa main, aussi bien que dans l'optique du Pere Ango, imprimée en 1682. (or le P. Ango avouë qu'il a travaillé sur les écrits du P. Pardies) le P. Pardies pensoit qu'une corde peut trembler en même tems de deux manieres propres à faire entendre deux sons à l'octave l'un de l'autre : l'experience a verifié cette pensée : or ce qu'une corde peut faire, l'oreille peut le faire aussi ; lorsqu'elle est donc frappée de la quarte *sol*, *ut*, elle doit trembler aussi pour la quinte *ut*, *sol*, & l'ame toûjours attentive à l'état présent du corps, doit *sous-entendre*, c'est-à-dire *entendre tout bas* cette quinte ; la quarte ne sçauroit donc être dissonante.

On peut pousser encore plus loin

cette idée, car non-ſeulement une corde peut faire en même tems deux ſons à l'octave l'un de l'autre, mais encore trois & quatre, & ſans doute les
1 2 3 4 5 6
ſix *ut, ut, ſol, ut, mi, ſol*, c'eſt un fait atteſté par M. Sauveur que lorſque la nuit on touche une grande corde, on
1 2 3
entend la douziéme *ut, ut, ſol*, & même
1 2 3 4
me ſouvent la dix-ſeptiéme *ut, ut, ſol, ut,*
5
mi, & que dans les trompettes on en entend encore davantage; de ſorte que dans la Phyſique, la nature nous donne le même ſyſtême que M. Rameau a découvert dans les nombres, & voilà ce concours précis de la raiſon & de l'oreille, à quoi cet Auteur viſe dans tout ſon Ouvrage.

Mais comment l'oreille peut-elle former en même tems ſix tremblemens differens? Aurons-nous recours à des fibres differentes, ou à un Clavier composé qui faſſe de notre oreille une Epinette naturelle? Ce ſeroit chercher l'embarras dans le ſyſtême de la plus parfaite ſimplicité; & puis comment trouver cette difference de fibres

& de touches dans une corde d'acier ou dans une trompette ? On ſçait que lorſqu'une corde ou que l'oreille tremble, elle s'allonge, & que par conſequent ſes parties ſouffrent une diviſion, non pas *totale*, mais *partiele*, & que l'ame eſt là comme aux écoutes pour tout ſentir. Cette diviſion doit ſans doute ſe faire de la maniere la plus naturelle ; c'eſt la nature ſeule qui la fait ; celle du nombre ſenaire eſt la plus ſimple & la plus facile ; elle ſe fait donc dès qu'un ſon frappe l'oreille ; chaque diviſion nous fait donc entendre le ſon qui lui eſt propre.

Nous entendons toûjours, ou ſi l'on veut, nous *ſous-entendons* l'Harmonie parfaite ; & c'eſt à cette Harmonie naturelle que nous comparons toutes celles que nous entendons ; leur conformité nous plaît, leur diſconvenance nous eſt deſagréable ; que j'entende le ſon d'*ut*, auſſi-tôt mon oreille ſe compoſe elle-même toute l'Harmonie ſenaire, ſelon que la modulation précedente l'y determine ; or là-deſſus au lieu de me préſenter quelqu'un des ſons de cette Harmonie, vous me préſentez *fa*, qui n'y

eſt pas; je ſens une diſconvenance, une diſſonance, une confuſion de ſons qui déchirent mon oreille, en la diviſant les uns d'une maniere, les autres d'une autre: on pourroit ajoûter encore un petit éclairciſſement ſur cette matiere; mais c'en eſt aſſez pour établir la conſonance de la quarte, & pour expliquer la penſée de Mr Rameau ſur les renverſemens des accords, & ſur les ſons fondamentaux qui y ſont ſouſentendus: ce ſont ici les deux grandes clefs de ſon ſyſtême de théorie, que nous allons achever de developper, autant que les bornes d'un extrait nous le permettront.

Comme cet Auteur a trouvé l'Harmonie compoſée de ſix ſons qui ſe ſouſentendent les uns les autres, lorſqu'on en retranche quelqu'un, il a compris que les accords ne pouvoient conſiſter en un ſeul intervalle, & qu'il en faloit au moins trois, *ut*, *mi*, *ſol*; en ſouſentendant les repliques; & que par conſequent il eſtoit plus naturel, & meſme plus facile de compoſer à ſix, à cinq, à quatre, à trois parties, qu'à deux; & que pour compoſer à deux, il faloit ſçavoir compoſer; on

même actuellement composer à quatre, c'est-à-dire, avoir presente à l'esprit la composition à quatre, & la suivre toûjours comme de l'œil, afin de choisir dans ce corps d Harmonie, c'est-à-dire dans chaque accord, les sons & les intervalles qui conviennent le mieux; car encore un coup je le repete, la composition à quatre, ou même à six parties est sousentenduë dans celle qui n'est qu'à deux; & ce seroit composer à l'aveugle, que de ne sçavoir pas ce qu'on sousentend essentiellement, sur tout, la nature de chaque intervalle étant determinée par l'accord qu'on sousentend. Zarlin étoit bien éloigné du but, lui qui avouë qu'il ne peut mettre sur le papier tout ce qui regarde la composition à quatre parties, & qui se tire d'affaire par ce mot qui a passé en proverbe parmi les Maîtres: *cætera docebit usus.* Qu'on juge de la superiorité du systême de M. Rameau, ou en general de la superiorité d'un systême sur un amas informe de régles detachées.

Il n'y a qu'un accord parfait, qu'un accord consonant, *ut*, *mi*, *sol*, en sousentendant tout le reste, & sur tout

le son principe *ut* : mais cet accord est susceptible de deux renversemens, *mi*, *sol*, *ut*, qui fait l'accord appellé accord de *sixte*; & *sol*, *ut*, *mi*, appellé accord de *sixte-quarte*. On ose ici défier tous les Musiciens de trouver d'autres accords consonans dans toute l'Harmonie. Si c'est là un paradoxe, c'est aussi une verité bien précise, & l'on peut dire qu'avec ces trois accords, qui ne sont dans le fond qu'un même accord, on peut composer une Harmonie exacte sur toute sorte de sujets.

Il est vray qu'une Harmonie toute composée d'accords consonnans seroit insipide par trop de douceur : on a donc recours aux dissonances ; les Musiciens en comptent encore plus que de consonances, & multiplient les régles pour chacune à proportion : il en a dû coûter à M. Rameau pour les mettre en régle ; tout autre que lui en eût desesperé, & n'eût pas cru qu'on pût régler ce qui semble n'estre qu'une heureuse saillie par où le genie prend quelquefois son effort au-dessus des régles.

Il a remarqué que l'accord parfait

ut, *mi*, *ſol*, eſt diviſé par tierces, & là-deſſus il a ſaiſi ce principe, que tout accord devoit eſtre diviſé par tierces: il l'a eſſayé ſur les diſſonances, & il a trouvé que l'accord diſſonant de ſeptieſme *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, ſe diviſoit effectivement par tierces: ce qui lui a fait conclure que c'étoit là l'accord primitif & fondamental de tous les diſſonans; pour s'en convaincre, il a cherché ſi le renverſement les lui donneroit tous: or il a trouvé 1°, *ſi*, *re*, *fa*, *ſol*, accord de fauſſe quinte: 2°, *re*, *fa*, *ſol*, *ſi*, petite ſixte: 3°, *fa*, *ſol*, *ſi*, *re*, triton: après leſquels on défie encore les Muſiciens d'en trouver d'autres; car pour ce qui eſt des accords de neuviéme, de onziéme & de quelques autres, Mr Rameau fait voir qu'ils ne ſont reçus que par ſuppoſition, ou par emprunt, & que c'eſt toûjours la ſeptiéme qui leur donne la loi, & qui en détermine la nature: peut-être ſeroit-il plus ſimple de traiter ces neuviémes & ces onziémes de replique, l'une de la ſeconde, l'autre de la quarte, qui n'y devient diſſonante qu'à raiſon de la ſeptiéme qu'elle porte, ou à raiſon de la modulation

dont elle ſort d'une maniere diſſonante, ainſi que nous l'avons dit : eſt-il poſſible que la Muſique n'ait que deux accords, & que tout ſe reduiſe à deux ou trois tierces qu'on ajoûte pour les former ? Ceux qui ont mis dix ans à l'apprendre, ſans être même bien aſſûrez de l'uſage qui les dirige, ſeront piquez de voir qu'on va deſormais l'apprendre en moins de dix jours ; je dis la theorie : car il faut quelques mois pour la pratique, au lieu qu'auparavant à peine en dix ans de pratique en ſaiſiſſoit-on une aveugle theorie.

Enfin une des grandes découvertes de l'Auteur, laquelle reſulte de toutes les autres, & y met comme le ſceau, c'eſt celle de ce qu'il appelle la *baſſe fondamentale* ; cette baſſe n'eſt autre que la ſuite de tous les ſons fondamentaux *ut* & *ſol*, qui ſont le principe & la baſſe des deux accords précedens, *ut*, *mi*, *ſol*, & *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*. On a beau renverſer ces accords, leur baſſe principe & fondamentale eſt toûjours *ut* & *ſol* : rien n'eſt plus facile que de la compoſer, & elle eſt d'un uſage infini : 1°, elle eſt toute harmonique dans ſa progreſſion, & ne pro-

cede que par intervalles harmoniques, ſur tout par tierces, quintes, & quartes; ainſi rien n'eſt plus facile que d'en compoſer une pour en faire le ſujet de l'Harmonie, qu'il eſt auſſi facile d'y ajoûter, parce qu'avec cette baſſe les parties ſuperieures ne doivent porter que des accords parfaits, je dis parfaits en genre de diſſonant, auſſi bien qu'en genre de conſonant: il n'eſt pas moins facile de compoſer cette baſſe ſur une Harmonie deja compoſée, parce qu'il n'y a qu'à renverſer les accords juſqu'à ce qu'ils ſoient dans leur forme primitive, *ut*, *mi*, *ſol*, & *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, pour en prendre les ſons fondamentaux *ut* & *ſol*, je dis dans le ton d'*ut*.

2°. L'uſage de cette baſſe eſt immenſe; car c'eſt d'abord la vraye pierre de touche pour reconnoître ſi une Harmonie eſt juſte, & ſi les accords ſont legitimes: car ils ne le ſont que lorſque le ſon fondamental étant mis à ſa place, c'eſt-à-dire à la baſſe, l'accord qu'il porte ſe diviſe par tierces: un des plus grands uſages de cette baſſe eſt de nous faire connoître la nature préciſe de la baſſe continuë,

qu'on a prise jusqu'ici pour la vraye basse, & qui ne l'est qu'à demi, tenant le milieu entre les parties superieures dont elle emprunte la progression melodieuse & diatonique, & entre la vraye basse fondamentale, dont elle emprunte ses cadences.

Mais le principal usage de cette basse fondamentale, c'est de suivre pas à pas, & de rendre bien sensible la modulation, ou le ton précis dans lequel on est à chaque instant : ce qui est essentiel pour le choix des accords que chaque note doit porter : car dans chaque ton il y a sur tout deux notes essentielles, qui le caracterisent, & le rendent bien sensible ; c'est la tonique, ou la premiere, par exemple, *ut*, & la cinquiéme appellée dominante, *sol* : or la basse fondamentale n'est que la suite, ou l'enchaînement de ces dominantes, & de ces toniques, en sorte que toutes les fois qu'on y voit *ut* & *sol*, on peut dire qu'on est dans le ton d'*ut*, sur tout si *sol* precede *ut*.

Ceux qui sçavent ce que c'est que la modulation, de quelle importance il est de la suivre, & quelle difficulté il y a à la connoître, sont en état de sentir

le prix de la découverte de cette basse, qui met en un moment sous les yeux ce qu'on ne peut gueres saisir que d'oreilles, après dix ans de tâtonnement sur un clavecin, auquel les maîtres sont jusqu'ici forcez de renvoyer leurs éleves, faute d'avoir des regles, ou même d'autres termes que le nom même de la *modulation*, pour la leur faire connoître. Les bornes de nos extraits nous obligent à remettre au mois suivant le systême de pratique; c'est-à-dire, de composition & d'accompagnement, que l'Auteur tire de ce systême de theorie & de principes que nous venons d'ébaucher.

ARTICLE CVI.

METHODE ABREGE'E & facile pour apprendre la Geographie, où l'on décrit la forme du Gouvernement de chaque Païs, les qualitez, les mœurs de ses Habitans, & ce qu'il y a de plus remarquable; avec un abregé de la Sphere: nouvelle édition revûë, corrigée & augmentée. A Paris, Place de Sorbonne, chez Denis Hortemels, à l'Image Saint Jean-Baptiste M. DCCXXII. *in douze, pages* 459.

SOus combien de formes n'a-t'on pas diversifié l'étude de la Géographie pour en faciliter les leçons, & pour les proportionner à toutes sortes d'esprits? Les Cartes & les Tables, la Prose & les Vers, les Methodes diffuses, ou les Methodes abregées, tout a été employé avec succès. L'Auteur de cette nouvelle Methode qui se range modestement à la classe des Abreviateurs, ne sera pas apparemment le moins goûté, ni le moins utile. Ce qu'il retranche du côté de l'érudition,

mais d'une érudition séche & ennuyeuse, il le compense abondamment par l'ordre, la clarté, & sur tout l'amenité du recit. Persuadé que plus on sçait plaire, plus on est capable d'instruire : il s'applique à retenir & à occuper agreablement son Lecteur : il passe pour cela sous silence quantité de Villes qui ne sont bonnes qu'à remplir les vuides d'une Carte Geographique, & mêle à la description des autres lieux plus considerables de courtes remarques qui en font connoître les qualitez & les singularitez, avec les dispositions civiles & morales, le penchant, le génie, les bons & les mauvais endroits de ceux qui les habitent. Ce dernier article étoit fort délicat à toucher ; & beaucoup de gens ne pardonneront point à l'Auteur, de ne s'être pas toûjours exprimé d'une maniere assez conforme, soit à la verité, soit à leurs inclinations. Nous avons nous-mêmes observé qu'il ne marque pas toûjours regulierement les differentes specifiques qui distinguent les Nations, ou une Province d'avec une autre ; que les portraits souvent ne laissent rien de bien fixe dans l'esprit ; que la li-

berté de la cenſure y domine un peu trop ; & qu'en general il s'en eſt plus fié à certaines préventions & railleries populaires, qu'à ſon experience propre, ou à des memoires aſſurez. En voici quelques exemples.

Il dit indifferemment des Bretons & des Suiſſes qu'ils ſont groſſiers en apparence, mais qu'ils ne manquent pas d'eſprit, & qu'ils ont de l'intelligence dans leurs affaires. On ne devoit gueres s'attendre à lui voir mettre en parallele deux Nations, qui de tems immémorial n'ont penſé, tout au plus, à ſe meſurer que les armes à la main. Suppoſé même que le fond d'eſprit & le ſçavoir faire fuſſent de part & d'autre au même degré ; (ce que nous ne croyons pas qu'on lui accorde aiſément) il reſte encore à examiner ſi dans l'application & dans l'uſage, ces diſpoſitions ne prennent pas une forme differente. Or il n'y a perſonne qui ne ſente qu'en matiere de Litterature, d'exercice, de goût, de conduite, de politique, un Breton certainement ne raiſonne pas & ne ſe gouverne point comme un Suiſſe.

Nous nous garderons bien de con-

tredire ce qu'il rapporte des Provinces d'Anjou & de Touraine; que les peuples y ſont ſpirituels, polis, induſtrieux; mais qu'en penſeront les Poitevins leurs voiſins, à qui il ne donne pour tout éloge que d'aimer le repos, la joye & la danſe? Il tempere quelquefois aſſez habilement le bien & le mal pour faire plus aiſément paſſer l'un à la faveur de l'autre. Ainſi nous ne craignons pas que les Picards lui ſçachent mauvais gré de les avoir accuſez d'être prompts & entêtez; foibles reproches auprès de pluſieurs belles qualitez de l'eſprit & du cœur par où il les louë.

L'autorité qu'on prend de decider en cette matiere a des conſequences plus ſerieuſes à l'égard des Étrangers; & c'eſt communément en ce qui les touche, qu'on parle le plus au hazard. Pour peu que l'Auteur eût pratiqué ce qui a paru de Moſcovites à Paris depuis quelques années, nous ne doutons pas qu'il n'eût reformé les préjugez deſavantageux qu'il a generalement conçûs de leur Nation. L'épreuve qu'il auroit faite par lui-même d'un commerce affable, civiliſé, prevenant,

plein de discretion, & d'agrément tout ensemble, cultivé même, & enrichi de connoissances, lui auroit fourni des lumieres beaucoup plus justes, que les relations qu'il a consultées. Qu'arrive-il cependant par rapport à un livre comme le sien? de jeunes gens y prennent des impressions fausses qu'ils ne sont pas toûjours à portée d'effacer; & les bévûës & les mécomptes, qui peuvent aller loin selon les situations où ils se trouvent dans le monde.

Cela soit dit, sans prejudicier au reste de l'ouvrage dont nous avons d'ailleurs tout sujet de recommander la lecture. L'abbregé de la Sphere qui est à la tête renfermé en 30. petites pages, fournit dequoi se donner à peu de frais un air sçavant dans la connoissance du Ciel, & suffit pour apprendre en effet ce qu'il importe à un honnête homme de n'en point ignorer.

ARTICLE CVII.

SENTIMENS DU PERE DE la Maugeraye sur la maniere dont les Anciens disposoient les rames dans les Vaisseaux.

JE suppose que les Rameurs étoient distinguez en trois classes, thalami-

tes, lygites & thranites. Cela ſuppoſé on peut reduire tous les differens ſentimens à quatre.

Le premier veut qu'un Vaiſſeaux de dix, vingt ou trente rangs eût de chaque côté dix, vingt ou trente rames.

Le ſecond veut qu'un Vaiſſeau de dix, vingt ou trente rangs eût de chaque côté dix, vingt ou trente rames dans chaque claſſe de Rameurs.

Le troiſiéme veut qu'un Vaiſſeau de dix, vingt ou trente rangs eut de chaque côté dix, vingt ou trente Rameurs ſur chaque rame.

Le quatriéme veut qu'un Vaiſſeau de dix, vingt ou trente rangs, eût de chaque côté dix, vingt ou trente bancs de Rameurs, élevez les uns au deſſus des autres, enſorte qu'il ſe trouvât dix, vingt ou trente rangs de rames, élevez les uns au deſſus des autres.

Les trois premiers ſentimens conviennent, en ce que les bancs des Rameurs ſe trouvent diſpoſez à peu près de la même maniere qu'on les voit dans nos Galeres.

Tous ces ſentimens ont leurs Deffenſeurs; nous allons examiner ce qu'il faut penſer de chacun en particulier.

Il ne paroît pas qu'on puiſſe ſoutenir le premier ſentiment. L'Octirême de Memnon avoit huit cens Rameurs de chaque côté : elle auroit donc eu cent Rameurs ſur chaque rame, puiſqu'une Octirême étant un Vaiſſeau de rangs, elle n'auroit eu que 8 rames de chaque côté; cela eſt impoſſible.

Le Vaiſſeau de Philopator étoit de quarante rangs: il avoit donc quarante rames de chaque côté: & ſelon Athenée il y avoit deux mille Rameurs de chaque côté; chaque rame auroit donc eu 50 Rameurs: cela eſt impoſſible.

La quinquirême de C. Ceſar dont parle Pline, avoit 400. Rameurs, & elle n'auroit eu que 5. rames de chaque côté, ainſi 40. Rameurs ſur chaque rame : cela eſt impoſſible.

On n'a jamais entendu parler de Vaiſſeau de 200. rangs; cependant Silius parle d'un Vaiſſeau ſorti des Ports de Carthage, qui avoit deux cens rames de chaque côté, & auroit été par conſequent de 200. rangs. Il eſt donc clair que le nombre des rangs ne ſe détermine pas par le nombre des rames qui ſe trouve de chaque côté.

Suivant ce ſentiment les unirêmes

n'auroient eû qu'une rame de chaque côté; les birêmes deux; les trirêmes trois : & ainsi les rames n'auroient occupez qu'une petite partie du Vaisseau, & la plus grande partie seroit demeurée inutile : cela est contre toute vrai-semblance.

Il paroît donc évident que le premier sentiment ne peut pas se soûtenir.

Le second sentiment ne paroît pas probable. L'octirême de Memnon avoit huit cens Rameurs de chaque côté : elle auroit eu vingt-quatre rames de chaque côté ; huit pour les thalamites, huit pour les Lygites & huit pour les Thranites. Huit cens Rameurs distribuez sur vingt-quatre rames donnent trente-trois Rameurs par rames : cèla est impossible.

Le Vaisseau de Philopator avoit quarante rangs, ainsi cent vingt rames de chaque côté. Distribuant deux mil Rameurs qui se trouvoient de chaque côté sur cent vingt rames, chaque rame aura vingt-six Rameurs : cela paroît bien difficile; mais voici quelque chose de plus.

Dans nos galeres il y a 5. hommes sur chaque rame, & l'on donne d'es-

pace à chaque rame trois pieds neuf pouces. Dans le Vaisseau de Philopator, les rames ne pouvoient pas être plus serrées que dans nos galeres, puisqu'il s'y trouvoit trois fois plus de monde sur chaque rame, qu'il ne s'en trouve dans nos galeres. Multipliant cent vingt rames par trois pieds neuf pouces, les rames occuperont quatre cens cinquante pieds, & le Vaisseau n'avoit que quatre cens vingt pieds de long; on ne pouvoit donc pas y mettre cent vingt rames de suite.

Le Vaisseau dont parle Silius avoit deux cens rames de chaque côté. Distribuant deux cens rames en trois classes, chaque classe aura soixante-six rames; le Vaisseau de Silius auroit donc été de soixante-six rangs; mais aucun Auteur ne parle de Vaisseau qui passe cinquante rangs. Il est donc clair que le nombre des rangs ne doit pas se déterminer par la troisiéme partie des rames qui se trouvent d'un même côté, puisque suivant cette regle le Vaisseau de Silius seroit de soixante-six rangs, & qu'il n'y a jamais eu de Vaisseau de soixante six rangs.

La Quinquerême de Caïus Cesar

avoit deux cens Rameurs de chaque côté, & elle devoit avoir quinze rames de chaque côté ; divisant 200 par quinze, chaque rame auroit treize Rameurs : cela est difficile à ajuster.

Puisque chaque Rameur demande un pied & demi d'espace, comme on le peut voir dans nos Galeres, treize Rameurs occuperont dix-neuf pieds & demi ; prenant dix-neuf pieds & demi de chaque côté, un chemin au milieu de deux pieds de large, & un petit chemin de quinze pouces le long des bords, (il est impossible de prendre moins) on trouvera plus de quarante-trois pieds d'espace : la Quinquerême de Cesar avoit donc plus de quarante trois pieds de largeur.

Tout le monde sçait que les Vaisseaux de guerre des Anciens s'appelloient Vaisseaux longs, parce que leur largeur étoit très-petite par rapport à leur longueur. Dans le Vaisseau de Philopator, la largeur n'étoit pas la septiéme partie de la longueur, puisque la longueur étoit de quatre cens vingt pieds, & que la largeur étoit de cinquante-sept. Dans nos Galeres la largeur n'est que la septiéme partie de la longueur.

Or ſuppoſant la largeur de la Quinquerême de Ceſar, la ſeptiéme partie de la longueur, on aura pour la longueur plus de trois cens pieds, donnant à chaque rame huit pieds, qui eſt plus que le double de l'eſpace qu'on donne dans nos Galeres : les quinze rames n'occuperont que cent vingt pieds ; c'eſt-à-dire, un peu plus que le tiers du Vaiſſeau, ainſi les deux tiers fuſſent demeurez inutiles : cela n'eſt pas probable.

Tous ceux qui ont parlé des Trirêmes les comparent, pour la longueur, à nos Galeres. Nos Galeres ont plus de cent vingt pieds de long. Dans les Trirêmes il n'y auroit eu que neuf rames de chaque côté, donnant à chaque rame quatre pieds d'eſpace, qui eſt plus qu'on ne donne dans les Galeres, les neuf rames n'occuperoient que trente-ſix pieds ; c'eſt-à dire, qu'elles n'occuperoient pas le tiers du Vaiſſeau, cela eſt incroyable. Dans nos Galeres les Rameurs occupent preſque toute la longueur du Vaiſſeau.

Il eſt donc clair que le ſecond ſentiment n'eſt pas probable, & qu'il eſt impoſſible de l'accorder avec les Auteurs.

Octobre 1722.

Le troiſiéme ſentiment ne s'y accorde pas mieux.

Le Vaiſſeau de Philopator étoit de quarante rangs, & ſa largeur étoit de cinquante ſept pieds. Chaque rame devoit avoir quarante Rameurs : or quarante Rameurs demandent ſoixante pieds d'eſpace, puiſque chaque Rameurs demande un pied & demi d'eſpace, comme on le peut voir dans nos Galeres : mais ſi quarante Rameurs demandent ſoixante pieds d'eſpace, ils occuperont un plus grand eſpace que n'étoit la largeur du Vaiſſeau, ou la longueur des plus grandes rames : il étoit donc impoſſible de mettre quarante Rameurs ſur une rame.

Repondre que les Rameurs ne travailloient pas tous à la fois, mais qu'une moitié ſe repoſoit, c'eſt faire une reponſe qui n'eſt appuyée ſur aucun Auteur; le contraire ſe pratique dans nos Galeres, & il eſt conſtant que dans la Quinquerême de Ceſar, les quatre cens Rameurs ramoient en même tems ; ainſi il ſemble qu'en faiſant une telle réponſe, on cherche moins à expliquer les Auteurs qu'à les éluder.

Mais nous allons montrer que ſur le Vaiſſeau de Philopator la moitié des Rameurs ne pouvoit pas être employée en même tems, puiſqu'on ne pouvoit pas y mettre vingt Rameurs ſur une rame ; & voici comme je le montre.

Il y avoit de chaque côté des rames qui ſe répondoient comme dans nos Galeres ; ainſi s'il y avoit eu vingt Rameurs ſur une rame, il ſe ſeroit trouvé quarante Rameurs ſur une même ligne ; ce qui eſt impoſſible, comme nous l'avons fait voir auparavant. de diſpoſer les Rameurs ſur une rame, de telle maniere qu'une moitié regardât l'autre, cela n'eſt pas praticable ; auſſi ne trouve-t'on dans l'antiquité aucun veſtige d'une telle diſpoſition : & il paroît certain que la moitié qui ne ſe trouveroit pas dans la ſituation ordinaire, n'auroit aucune force pour repouſſer la rame, quand les Rameurs ſe trouveroient renverſez ſur le dos, & qu'ils embaraſſeroient beaucoup plus dans une telle ſituation, qu'ils ne ſerviroient.

Dans ce ſyſtême l'Octirême de Memnon auroit eu deux fois plus de

rames que le Vaiſſeau de Philopator qui étoit de 40. rangs : or il paroît contre toute vraiſemblance, qu'un Vaiſſeau de 8. rangs ait deux fois plus de rames qu'un Vaiſſeau de 40. rangs.

Le Vaiſſeau de Silius avoit 200. rames de chaque côté ; donnant à chaque rame 3. pieds 9. pouces, les 200. rames occuperont 750. pieds d'eſpace ; c'eſt-à-dire que ce Vaiſſeau auroit eu une longueur preſque double du Vaiſſeau de Philopator, qui étoit de 40. rangs, cela ne ſe conçoit pas. On n'a jamais oüi parler d'un Vaiſſeau de guerre d'une grandeur ſi énorme, & cependant ſi les rames ſe diſpoſent comme le veulent les trois premiers ſentimens, il faut admettre un Vaiſſeau d'une pareille grandeur, ce qui montre l'impoſſibilité des trois premiers ſyſtêmes.

Répondre qu'un tel Vaiſſeau n'a jamais été, que c'eſt une exageration du Poëte, c'eſt avoüer qu'on ſent bien la difficulté, mais qu'on n'y ſçauroit répondre.

Il eſt donc impoſſible d'accorder ce troiſiéme ſentiment avec les Auteurs.

Aprés avoir montré la fauſſeté des

trois premiers sentimens, il faut examiner le quatriéme, & en montrer la possibilité.

On convient d'ordinaire assez que ce sentiment paroît le plus conforme aux Auteurs qui ont parlé des Vaisseaux des Anciens, & s'il ne s'agissoit que de deux ou trois rangs de rames élevez les uns au dessus des autres, on accorderoit aisément qu'il auroit sa probabilité, mais admettre 30. ou 40. rangs de rames élevez les uns au dessus des autres, c'est ce qui paroît tout-à-fait impossible, & c'est ce que nous allons examiner.

Je choisis pour cet effet le Vaisseau de Philopator, le plus grand qui ait jamais été, & qui selon Plutarque, *erat magis ad ostentationem quàm ad usum*, en sorte qu'on le remouvoit très-difficilement. Il est vrai que quelques Auteurs ont écrit qu'il y a eu des Vaisseaux de 50. rangs, sur l'autorité d'une édition de Pline, dans laquelle on lit que Philopator fit construire un Vaisseau de 50. rangs; mais dans celle du Pere Hardoüin, qui est sans contredit la plus estimée, & qui merite le plus de l'être, on ne lit que 40. rangs,

& cela conformément aux plus anciens Manuscrits.

Athenée & Plutarque disent formellement que ce Vaisseau étoit de 40 rangs, ainsi il paroît certain qu'il n'y a jamais eu de Vaisseau de 50. rangs & que celui de Philopator étoit de 40. sa longueur étoit de 420. pieds, sa largeur de 57. sa hauteur à l'avant, de 72. & à l'arriere, d'environ 80. les plus grandes rames qui étoient celles des Thranites, étoient de 57. pieds. Selon Athenée & Plutarque il y avoit sur ce Vaisseau 4000 Rameurs, presque 3000. Soldats, il ne s'en falloit que 150. un grand nombre de Passagers logez sous les bancs des Rameurs, 400. Matelots, & enfin 400. pesonnes destinées à differens offices.

Si je puis montrer, 1°, comment dans ce Vaisseau on y pouvoit mettre 2000. Rameurs de chaque côté, distribuez en 40. rangs élevez les uns au dessus des autres, & qui ramâssent tous en même tems, sans s'embarrasser.

2° Comment on y pouvoit loger ces 4000. Rameurs avec les Soldats, Passagers, Matelots, &c.

3° Y mettre des vivres pour nour-

tir tout ce monde pendant environ deux mois, certainement les adversaires devront être contens de moi, puisque, pour me servir de leur expression, j'aurai fait *une espece de miracle*. Or c'est ce que j'entreprens de montrer sans prétendre faire de *miracle*.

Voici comme je dispose les rames: chaque rang horisontal avoit 10. rames, éloignées les unes des autres de 57. pieds & demi; on verra dans la suite la raison de cet éloignement: les dix rames occupoient 575. pieds d'espace, ainsi il restoit 45. pieds d'espace pour les deux extrémitez. Puisque chaque rang contenoit dix rames, 40. rangs en contenoient 400. mettant sur chaque rame cinq Rameurs, 400. donneront 2000. Rameurs; voilà donc de chaque côté 2000. Rameurs.

Les rangs sont élevez les uns au dessus des autres de 7. pouces & demi, ainsi le quarantiéme rang se trouvoit élevé au dessus du premier d'environ 24. pieds & demi, & le premier étant élevé au dessus de l'eau de 4. pieds & demi; le quarantiéme rang se trouvoit au dessus de l'eau de 29. pieds.

On partage la rame en deux parties,

l'une qui est dans le Vaisseau ; & l'autre hors du Vaisseau ; pour 5. Rameurs il faut 7. pieds ; ajoûtez un pied trois pouces pour le petit chemin qui se trouve le long des bords , & 12. pouces pour l'épaisseur du côté du Vaisseau au quarantiéme rang ; vous aurez 9. pieds 3. pouces pour la partie de la rame qui est dans le Vaisseau , restent presque 48. pieds pour la partie qui est hors le Vaisseau , imaginant un triangle rectangle , dont un côté soit perpendiculaire à l'horison , & l'autre horisontal : si la base du triangle est de 48. pieds , & le côté vertical de 29. le côté horisontal aura plus de 38. pieds, ainsi les rames du rang le plus élevé pouvoient atteindre l'eau à une distance horisontale du Vaisseau qui surpassoit 38. pieds.

Car puisque l'élevation du quarantiéme rang au dessus de l'eau , est égale au côté vertical du triangle , & la longueur de la partie exterieure de la rame , égale à la base du triangle , le côté horisontal de 38. pieds donnera la distance à laquelle la rame atteint l'eau.

Pour concevoir comment les Ra-

meurs ne s'embarrassent point, il faut se représenter les bancs des Rameurs situez le long d'une rampe, de telle maniere que le second banc se trouvoit élevé au dessus du premier de 7. pouces & demi, mais 3. pieds 9. pouces plus en arriere que n'étoit le premier, le troisiéme banc étoit plus élevé que le second de 7. pouces & demi, & 3. pieds 9. pouces plus en arriere que n'etoit le second, & ainsi des autres jusqu'au quarantiéme rang qui se trouvoit plus élevé que le premier de 24. pieds & demi, & plus en arriere de 39 fois 3. pieds 9. pouces, c'est-à dire de 146. pieds 3. pouces.

Pour se former une idée claire de cette rampe, il faut imaginer un triangle rectangle dont le côté vertical soit de 24 pieds & demi ; c'est-à dire égal à la distance qui se trouve entre le rang inferieur & le rang superieur, le côté horisontal de 146. pieds 3. pouces ; la base de ce triangle formera la rampe dont il s'agit.

En supposant le côté horisontal divisé en parties égales, dont chacune contienne 3. pieds 9. pouces, si par ces divisions & les extrémitez du côté

horiſontal on éleve des perpendiculaires, elles rencontreront la baſe dans les points où ſe trouveront placez les bancs des Rameurs.

Il y avoit dans le Vaiſſeau dix rampes de chaque côté, c'eſt-à-dire autant de rampes qu'il y avoit de rames dans un rang horiſontal.

Toutes les rampes n'étoient pas complettes, mais ce qu'il manquoit à quelques-unes à une extrémité, ſe trouvoit juſte à l'autre extrémité; de maniere qu'on pouvoit compter dix rampes complettes de chaque côté, & ſur chaque rampe 40. bancs de Rameurs, & ſur chaque banc 5. Rameurs, ainſi chaque rampe contenoit 200. Rameurs, & les dix en contenoient 2000.

Ces rampes étoient éloignées les unes des autres de telle maniere, qu'en comparant deux rampes voiſines, les bancs qui ſe trouvoient dans la même ligne horiſontale, étoient éloignez de 37. pieds & demi.

Dans chaque rampe les dix premiers bancs, c'eſt-à-dire les dix plus bas, n'avoient point de Rameurs ſous eux, mais l'onziéme banc répondoit perpendiculairement au premier banc de

la rampe ſuivante, le douziéme au ſecond, le treiziéme au troiſiéme, & ainſi de ſuite jusqu'au quarantiéme banc qui répondoit au trentiéme banc de la rampe ſuivante, & depuis le 31^e jusqu'au quarantiéme, la rampe ſuivante n'avoit rien au deſſus d'elle.

De cette maniere il ne pouvoit ſe trouver que 4. bancs élevez perpendiculairement l'un au deſſus de l'autre, par exemple le premier de la quatriéme rampe répondoit perpendiculairement à l'onziéme de la troiſiéme rampe, au vingt-uniéme de la ſeconde rampe, au trente-uniéme de la premiere rampe.

Le ſecond de la quatriéme rampe répondoit perpendiculairement au douziéme de la troiſiéme rampe, au vingt-deuxiéme de la ſeconde rampe, & au trente-deuxiéme de la premiere rampe, & ainſi de ſuite juſqu'au dixiéme banc de la quatriéme rampe qui répondoit perpendiculairement au vingtiéme de la troiſiéme rampe, au trentiéme de la ſeconde rampe, & au quarantiéme de la premiere.

En conſiderant les rangs comme perpendiculaires à l'horiſon, on en

trouve 100. éloignez les uns des autres de trois pieds neuf pouces, & dont chacun contenoit 4. bancs élevez les uns au dessus des autres de 6. pieds 3. pouces, mais considerant les rangs comme paralleles à l'horison, on en trouve 40. élevez les uns au dessus des autres de 7. pouces & demi, & dont chacun contient dix bancs éloignez les uns des autres de 37. pieds & demi.

Les rangs horisontaux étant élevez les uns au dessus des autres de 7. pouces & demi, dix rangs donneront d'élevation 6. pieds 3. pouces, ainsi les bancs qui se répondent perpendiculairement, seront éloignez les uns des autres de 6. pieds 3. pouces, comme on a dit auparavant, & par consequent les Rameurs ne s'embarrasseront point dans la situation verticale.

Ils ne peuvent pas non plus s'embarrasser dans la situation horisontale, puisque dans chaque rampe les bancs dans cette situation sont éloignez les uns des autres de 3. pieds 9. pouces, qui est le même espace qu'on donne dans nos Galeres où il n'arrive aucune confusion.

Mais pour mieux concevoir ce que

nous diſons, il faut faire attention que dans chaque rampe, non-ſeulement les bancs étoient élevez les uns au-deſſus des autres de 7. pouces & demi, mais de plus, que chaque banc étoit une petite rampe qui s'élevoit du bord vers le milieu du Vaiſſeau, comme nous allons montrer.

Sur chaque banc il y avoit cinq Rameurs; pour les diſtinguer, j'appellerai le premier celui qui eſt le plus près du bord, le ſecond, celui qui ſuit le premier, & ainſi des autres.

Dans le premier rang le ſiege du ſecond R meur étoit élevé au deſſus du ſiege du premier de 3. pouces; celui du troiſiéme Rameur s'élevoit de 3. pouces au deſſus du ſiege du ſecond; le ſiege du quatriéme Rameur de 3. pouces au deſſus de celui du troiſiéme, enfin le ſiege du cinquiéme s'élevoit de 3. pouces au deſſus de celui du quatriéme.

Dans le ſecond rang les ſieges s'élevoient les uns au deſſus des autres de 3. pouces & demi; dans le troiſiéme rang les ſieges s'élevoient les uns au deſſus des autres de 4. pouces; & ainſi des autres juſqu'au treiziéme rang.

Octobre 1722.

Dans le treiziéme rang & les ſuivans juſqu'au quarantiéme, les ſieges s'élevoient les uns au deſſus des autres de 9. pouces.

De cette maniere dans le premier rang la rampe avoit une hauteur perpendiculaire d'un pied; cette hauteur perpendiculaire croiſſoit de 2. pouces par rang, juſqu'au treiziéme où elle ſe trouvoit de 3. pieds, & depuis le treiziéme juſqu'au quarantiéme; la hauteur perpendiculaire demeuroit la même.

Il arrivoit de là que lorſque les Rameurs étoient aſſis, & avoient les rames appuyées ſur eux, les rames n'étoient pas paralleles à l'horiſon, mais la partie inferieure s'élevoit au-deſſus de la ligne horiſontale, & l'exterieure ſe trouvoit au-deſſous.

Dans le rang le plus élevé, les rames étoient de 57. pieds, la partie interieure étoit de 9. & l'exterieure de 48. pieds; ainſi la partie interieure étoit à l'exterieure comme 9. à 48. c'eſt-à-dire comme 3. à 16. d'où il arrivoit que l'extrémité de la partie interieure ne pouvoit s'élever d'un pied, que l'extrémité de la partie exterieure ne

baissât de 5. pieds & un tiers; ainsi quand les rames étoient en repos appuyées sur les Rameurs assis sur leurs sieges, l'extrémité de la partie interieure se trouvant élevée au dessus de la ligne horisontale de 3. pieds, l'extrémité de la partie exterieure se trouvoit au dessous de la ligne horisontale de 16. pieds, & éloignée de l'eau de 13. pieds.

La rame dans cette situation se trouvoit éloignée du banc superieur de plus de 4. pieds, élevant son extrémité interieure de 4. pieds; l'extrémité exterieure s'abaissoit de 18. pieds & demi, ainsi la rame s'enfonçant dans l'eau de plus de 5. pieds, s'enfonçoit autant qu'il étoit necessaire.

Si les bancs des Rameurs n'avoient pas été formez en petites rampes, comme nous venons de le dire, les rames avec quatre pieds de jeu n'auroient pas pû avoir d'effet.

Les rames inferieures étant moins longues que les superieures à proportion de leur élevation au dessus de l'eau, elles touchoient l'eau à des distances inégales du Vaisseau, & de cette maniere les 4. rames élevées per-

pendiculairement les unes au dessus des autres, ne s'embarrassoient nullement.

Pour le faire concevoir clairement il faut montrer quelle étoit la proportion des rames.

Les plus longues ou celles du quarantiéme rang, étoient de 57. pieds, selon Athenée ; la partie interieure étoit de 9. pieds, & l'exterieure de 48. comme nous l'avons dit.

Dans toutes les rames la partie interieure croît à proportion de l'épaisseur du côté du Vaisseau, mais la partie exterieure diminuë ; par exemple, au trentiéme rang la partie exterieure avoit 40. pieds, au vingtiéme rang la partie exterieure avoit 32. pieds, au dixiéme rang la partie exterieure avoit 24. pieds, au premier rang la partie exterieure avoit environ 16. pieds. La longueur des autres étoit determinée suivant ces proportions ; c'est-à dire, que la longueur de la partie exterieure diminuoit par rang de quatre cinquiémes de pied.

D'où il arrivoit que lorsque les rames étoient en repos appuyées sur les Rameurs assis sur leurs siéges, il n'y

en avoit aucune qui ne ſe trouvât élevée au-deſſus de l'eau de plus de deux pieds & demi ; & quand on les faiſoit agir, aucune qui ne s'enfonçât de plus de 4. pieds dans l'eau ; & dans les rangs perpendiculaires elles atteignoient l'eau à 6. pieds de diſtance l'une de l'autre, & de cette maniere il n'arrivoit aucune confuſion. Il ne pouvoit pas y en arriver dans un rang horiſontal, puiſque dans cette ſituation chaque rame occupoit 3. pieds 9. pouces, qui eſt l'eſpace qu'on donne dans les Galeres où il n'arrive aucune confuſion. Il ne pouvoit pas non plus y en arriver dans le rang perpendiculaire, puiſque dans cette ſituation les rames étoient élevées les unes au-deſſus des autres de 6. pieds 3. pouces, & touchoient l'eau à 6. pieds de diſtance l'une de l'autre, & dans la ſituation horiſontale, le jeu des rames étant proportionné à leur longueur. Les quatre qui ſe répondoient perpendiculairement, ſe retrouvoient à la fin de chaque mouvement dans un même plan vertical.

Ainſi les Rameurs ramant tous en même tems, comme nous l'apprend

Xenophon, il eſt clair qu'ils ne devoient point s'embarraſſer. *Cur Remiges ſibi invicem ſint minimè moleſti, an quod ordine ſedent, ordine remis incumbunt, ordine ſe in humeros attollunt & reclinant.*

Nous avons donc fait voir comment dans le Vaiſſeau de Philopator, il pouvoit ſe trouver 4000. Rameurs diſtribuez en 40. rangs élevez les uns au deſſus des autres, & qui ramâſſent en même tems ſans s'embarraſſer.

Si dans chaque ſyſtême l'Auteur vouloit deſcendre dans un pareil détail, le Lecteur pourroit aiſément juger ce qu'il faudroit penſer du ſyſtême; mais il eſt bien plus aiſé de s'en tenir au general, & de remplir une diſſertation de lieux communs, que de determiner la longueur des rames, leur élevation au deſſus de l'eau, le nombre des Rameurs qui ſe doivent trouver ſur la rame, la maniere dont les Rameurs y ſont diſpoſez, l'eſpace que doit occuper chaque rame, & le jeu qu'elle doit avoir. Dans un tel détail on rencontreroit ſouvent des difficultez qu'on auroit bien de la peine à applanir, & peut-être ſe trouveroit.

on tellement rebuté, qu'on abandonneroit son entreprise ; mais revenons à notre sujet.

Il nous reste à montrer comment ce même Vaisseau pouvoit contenir outre les Rameurs, les Soldats , Passagers, Matelots, &c. dont nous avons parlé, & de plus des vivres pour nourrir toute cette multitude ; & c'est ce que nous allons faire.

Le quarantiéme rang des rames étoit élevé au dessus de l'eau de 29. pieds, mais en avançant vers le milieu du Vaisseau, l'extrémité de la rame s'élevoit de 3. pieds, ainsi la hauteur perpendiculaire de l'extrémité interieure de la rame au dessus de l'eau, étoit de 32. pieds.

Les Rameurs s'élevoient au dessus de ce dernier rang d'environ 4. pieds quand ils étoient debout, ainsi le pont qui couvroit les Rameurs, & qu'on appelloit *Catastroma*, devoit se trouver au dessus du quarantiéme rang de 4. pieds & demi : ajoûtant 4. pieds & demi à 32. nous aurons 36. pieds & demi pour la hauteur de ce pont au dessus de l'eau. Mais celui sur lequel portoient les bancs interieurs, étoit

élevé au dessus de l'eau d'environ deux pieds & demi : il faut donc ôter de 36. pieds & demi, deux pieds & demi, il nous restera 34. pieds depuis le pont inferieur jusqu'au superieur.

Le Vaisseau avoit 57. pieds de large, mais il en faut retrancher 19. pieds & demi qu'occupoient les Rameurs ; puisqu'ils occupoient de chaque côté 9. pieds & 9. pouces ; sçavoir 7. pieds & demi pour les Rameurs 15. pouces pour le petit chemin le long des bords, & 12. pouces pour l'épaisseur du côté du Vaisseau. De 57. si vous ôtez 19. & demi, reste 37. & demi. Il nous restera donc un espace long de 420. pieds, large de 37. & demi, & haut de 34.

Je partage cet intervalle en 5. étages, ils auront de hauteur chacun 6. pieds & plus de 9. pouces. Donnant 3. pouces à l'épaisseur des planches qui forment les planchers, chaque étage aura la hauteur de 6. pieds 6. pouces.

Ils tireront leur jour par les entrerampes & par des fenêtres aux deux extrémitez du Vaisseau, & qui pourront être de telle grandeur qu'on voudra.

Dans chaque étage on prendra à la poupe un eſpace de trente pieds de long pour loger les Officiers, & il reſtera dans chaque étage un eſpace long de 390. pieds, large de 37. & demi, & haut de 6. pieds & demi pour loger les Rameurs, Soldats, Matelots, Paſſagers, &c.

A un demi pied au deſſus du plancher, on pouvoit dreſſer cinq rangées de lits dont la longueur fût de 6. pieds, ſéparez par 4. petits chemins qui auront preſque deux pieds chacun; outre ces quatre petits chemins, il y en aura dix de travers, d'un pied & demi de large.

Trois pieds au-deſſus on en pouvoit dreſſer d'autres tous ſemblables aux premiers, & en cela il n'y a rien qui doive ſurprendre, puiſque dans nos vaiſſeaux on voit ſouvent deux hommes couchez dans des toiles l'un au-deſſus de l'autre à la diſtance d'un pied.

Par ce moyen on pouvoit loger dans les cinq étages plus de 10000 perſonnes. Mais cela n'étoit pas neceſſaire, puiſque quand les paſſagers euſſent été au nombre de ſix ou ſept cens, il ne ſe ſeroit pas trouvé dans le vaiſſeau 9000 perſonnes.

Les rameurs logeoient ſur leurs bancs. C'eſt Virgile qui nous l'apprend Livre 5e:

.... Placidâ laxarunt membra quiete
Sub remis, fuſi per dura ſedilia nautæ.

En effet ſi dans nos galeres, les rameurs logent ſur leurs bancs, ſous une toile qui leur ſert de toit, dans le vaiſſeau de Philopator, où les rameurs étoient couverts d'un plancher, ils pouvoient plus facilement coucher ſur leurs bancs.

Selon Athenée, les paſſagers étoient logez ſous les bancs des rameurs; & ſelon Pollux, on avoit coûtume de les y loger, & cela étoit aiſé dans le vaiſſeau de Philopator. Il y avoit dix rampes de chaque côté: ſous les premiers dix bancs de chaque rampe, il ne répondoit aucun rameur; ainſi dans chaque rampe on pouvoit coucher plus de 30 perſonnes, & plus de 600 dans les 20 rampes. Mais ſi l'on fait coucher les 4000 rameurs ſur leurs bancs, & les paſſagers ſous les bancs des rameurs, il ne nous reſtera pas 4000 perſonnes à loger; ainſi voilà bien du terrein de reſte.

Nous avons donc montré comment on pouvoit loger les rameurs, ſoldats, paſſagers, & matelots ſur le vaiſſeau de Philopator, & il ne reſte plus qu'à trouver de la place pour y mettre les vivres neceſſaires, & c'eſt ce qui eſt facile.

Le creux d'un vaiſſeau eſt proportionné à ſon élevation au-deſſus de l'eau.

Dans le vaiſſeau de Philopator, le pont ſuperieur étoit élevé au-deſſus de l'eau de 36 pieds & demi; ajoûtez huit pieds & demi pour la hauteur des tours conſtruites à l'avant, vous aurez 45 pieds pour l'élevation de l'avant au-deſſus de l'eau; & ſuppoſant qu'il tirât 24 pieds d'eau, ſa hauteur totale ſera de 72 pieds, telle que la fait Athenée pour la prouë. La pouppe étoit un peu plus élevée, & tiroit un peu plus d'eau.

L'ancien Soleil Royal avoit 140 pieds de quille, & environ 40 pieds de large au plus fort : il tiroit à ſon arriere 22 pieds d'eau ; ainſi le creux de ce vaiſſeau n'étoit pas le quart du creux du vaïſſeau de Philopator. Cela ſe peut aiſément calculer.

Octobre 1722.

Or l'ancien Soleil Royal pouvoit contenir des vivres pour nourir plus de ſix mois mille perſonnes. Le vaiſſeau de Philopator, dans lequel on ne mettoit ni boulets, ni poudres, pouvoit donc bien contenir des vivres pour nourir quatre mille perſonnes plus de ſix mois, & par conſequent pour en nourir plus de neuf mille pendant deux mois. Il ne ſera pas inutile de faire ici une réflexion. Pollux dit qu'on mettoit des paſſagers ſous les bancs des rameurs, & nous avons montré comment dans le vaiſſeau de Philopator on pouvoit y en loger plus de ſix cens : mais en diſpoſant les bancs des rameurs comme dans les galeres, il ſeroit impoſſible de trouver de la place pour loger un chat ſous les bancs des rameurs ; il ne faut que voir une galere pour en être convaincu, & ce ſeul point ſuffiroit pour montrer que les bancs des rameurs étoient élevez les uns au-deſſus des autres, comme nous les ſuppoſons.

Je m'étois propoſé de faire voir, comment dans le vaiſſeau de Philopator on pouvoit mettre quatre mille rameurs, diſtribuez en quarante rangs

élevez les uns au-dessus des autres ; qui ramâssent tous en même temps sans s'embarasser, comment on pouvoit les y loger avec trois mille soldats, grand nombre de passagers, quatre cens matelots, & de plus comment on y pouvoit mettre des vivres pour nourir tout ce monde pendant deux mois, & je crois l'avoir executé.

D'où il faut conclure 1°, que les vaisseaux representez sur la Colonne de Trajan, avec trois rangs de rames, les uns au-dessus des autres, ne sont pas une pure fiction de l'ouvrier, ou une marque de son ignorance dans l'Architecture navale, comme le voudroient persuader les adversaires.

2°, que les Autheurs pris dans leur sens naturel ; doivent s'entendre de rangs de rameurs élevez les uns au-dessus des autres.

C'est dans ce sens-là qu'a parlé Vegece : *Interdum quinos sortiuntur remigum gradus.* C'est dans le même sens qu'a parlé Virgile :

. . . *Terno consurgunt ordine remi.*

C'est dans le même sens qu'a parlé Lucain :

... *Quater ſurgens extructi remigis ordo.*

C'eſt dans le même ſens qu'a parlé Pauſanias: *Navis à cataſtromate deſcendens uſque ad novem remigum ordines.* C'eſt encore dans le même ſens qu'a parlé Florus: *Cæſaris naves à triremibus ad ſenos; Antonii verò à ſenis ad novanos remorum ordines non ampliùs creverant.* Enfin c'eſt dans le même ſens qu'a parlé l'Empereur Leon dans les Tactiques: *Unuſquiſque autem dromon..... duos habeat remorum ordines, alium ſuperiorem, alium inferiorem.* Et il ne faut pas oublier que dans les Eſtampes qui nous repreſentent la flotte des Grecs, ſur laquelle l'Empereur & le Patriarche vinrent au Concile de Florence, les Vaiſſeaux y ſont repréſentez avec deux rangs de rames, l'un au deſſus de l'autre.

A l'occaſion des paſſages que nous venons de rapporter, il vient naturellement à l'eſprit une reflexion qui montre la fauſſeté des deux premiers ſiſtêmes.

Suivant le premier ſyſtême, les plus grands Vaiſſeaux de Ceſar n'au-

roient eu que ſix rames de chaque côté, & les plus grands d'Antoine, 9 rames de chaque côté; un tel ſyſtême a-t-il la moindre probabilité?

Selon le ſecond ſyſtême les plus grands Vaiſſeaux de Ceſar n'auroient eu que 18. rames de chaque côté, & nos moindres Galeres en ont plus de 25. A qui perſuadera-t-on cela? Eſt-ce là l'idée que nous donnent les Auteurs des flottes de Ceſar & d'Antoine?

Pour ne rien omettre je vais répondre en peu de mots à quelques difficultez qu'on propoſe.

Premiere difficulté. Il eſt difficile de concevoir comment cinq hommes auroient pû mouvoir des maſſes auſſi lourdes que le devoient être des rames de 57. pieds.

Je réponds 1°. Que ſi l'on veut expliquer Athenée, il faudra, dans quelque ſyſtême que ce ſoit, faire agir des rames longues de 57. pieds.

Je réponds 2°. Que ces rames quoique fort lourdes, ne l'étoient pas autant que le veulent perſuader les Adverſaires. Depuis le fort, c'eſt-à-dire depuis l'endroit qui répond au bord du Vaiſſeau, elles alloient toûjours

en diminuant, & perdoient par ce moyen beaucoup de leur pesanteur.

De plus, Athenée parlant de ces rames, dit que la partie interieure étoit armée de plomb, & que les deux parties de la rame se trouvoient par ce moyen de pesanteur égale : or il n'est pas difficile de balancer au tour d'un point d'appui, deux poids d'égale pesanteur.

Seconde difficulté. Un Vaisseau tel que nous venons de le décrire, auroit été le joüet des vents, ayant une si grande élevation au dessus de l'eau.

Une telle objection fait rire ceux qui ont une teinture legere de la Marine. Le Royal Loüis qui est le plus grand Vaisseau que nous ayons en France, & peut-être le plus beau qui soit en Europe, a sa poupe élevée au dessus de l'eau d'environ 45. pieds, & bien loin qu'il soit le joüet des vents, c'est le Vaisseau de toute l'Armée qui porte le mieux la voile.

Dans le Vaisseau de Philopator l'élevation de la prouë au dessus de l'eau, est égalle à celle de la poupe du Royal Loüis; ainsi ce Vaisseau tirant 27 pieds d'eau comme tire le Royal Loüis à son

arriere, il devoit être aussi ferme sur l'eau que le Royal Loüis. A la verité à la poupe, l'élevation étoit un peu plus grande, mais aussi le Vaisseau tiroit plus d'eau.

Troisiéme difficulté. On demande quel avantage les Anciens pouvoient retirer d'une telle disposition de rames.

Je réponds qu'ils en tiroient deux grands; le premier, c'est qu'ils mettoient sur un Vaisseau beaucoup plus de rames qu'ils n'auroient pû mettre en les disposant comme les disposent les trois premiers systêmes; par exemple dans le Vaisseau de Philopator il se trouvoit 400. rames de chaque côté, & on n'auroit pû y en mettre que 100. & les 400. rames faisoient pour le moins 2. fois autant d'effet qu'auroient fait les 100. On peut aisément en faire le calcul, en reduisant les rames au levier de la seconde espece.

Le second avantage, c'est que dans un gros tems, étant obligez de serrer leurs voiles, ils ôtoient les rangs inferieurs dont les flots ne leur permettoient pas de se servir, & par le moyen des superieurs ils soûtenoient les Vais-

ſeaux, & les empêchoient de donner contre des écuëils, ou d'échoüer à terre.

Au contraire, dans la diſpoſition des rames, telle que la veulent les trois premiers ſyſtêmes, les Vaiſſeaux ſeroient demeurez expoſez à la merci des flots & au gré des vents, & auroient fait un triſte naufrage.

Quatriéme difficulté. Les gens du métier regardent les rangs de rames élevez les uns au deſſus des autres, comme une choſe impoſſible & nullement praticable.

Je réponds que les gens de mer raiſonnent des Vaiſſeaux des Anciens, par comparaiſon à nos Vaiſſeaux. Quand on parle de rangs de Rameurs élevez les uns au deſſus des autres, ils s'imaginent autant de planchers élevez les uns au deſſus des autres que de rangs de rames. Et dans cette ſuppoſition la choſe eſt abſolument impoſſible, mais dans l'arrangement que nous faiſons il n'en va pas de même; & pluſieurs perſonnes capables d'en juger, à qui j'ai fait voir le détail de mon ſyſtême, l'ont trouvé très-poſſible.

Les gens des mers ne ſont pas plus

au fait ſur l'architecture navalle des Anciens, que les gens de terre ſur la conſtruction des machines dont les Anciens ſe ſervoient pour attaquer & deffendre des Places. Ce n'eſt donc pas à leur tribunal que ſe doit decider l'affaire.

Cinquiéme difficulté. Thucidide l. 6. dit que les Thranites avoient les plus longues rames.

Je réponds que dans mon ſyſtême les Thranites avoient les plus longues rames, les Thalamites les plus courtes, & les Zygites les moyennes; car dans mon ſyſtême les Thalamites étoient placez aux rangs les plus bas, les Thranites aux rangs les plus élevez, & les Zygites aux rangs du milieu.

C'eſt Pollux qui nous apprend cette ſituation : les bancs des Thalamites, dit cet Auteur, ſont les plus bas, ceux des Thranites ſont les plus élevez, proche le pont ſuperieur, *propè Cataſtroma*, & les bancs des Zygites au milieu.

Un Scholiaſte d'Ariſtophane dit à peu près la même choſe.

Euſtathe parle encore plus préciſément; les Rameurs qu'on appelle

Thalamites, ſont placez ſous les Thranites, ce qui prouve en même tems les rangs des Rameurs élevez les uns au deſſus des autres.

En effet, ſi les rangs des Rameurs n'étoient pas élevez les uns au deſſus des autres, comment l'inſulte dont parle le Poëte auroit-elle pû arriver? *Inferiori Remigi in os oppedere.*

A l'égard d'un autre Scholiaſte d'Ariſtophane qui place les Thranites à la poupe, les Thalamites à la prouë, & les Zygites au milieu, Scaliger prétend que le texte eſt corrompu. Cependant il auroit pû ſe faire que ſur les Unirêmes les Rameurs ſe diſtinguaſſent ainſi avant que les Vaiſſeaux euſſent pluſieurs rangs de Rameurs. Il pourroit auſſi en être du Scholiaſte comme de l'Interprette d'Athenée. Cet Auteur ayant dit que les Thranites avoient les plus longues rames, ſans marquer le lieu où ils ſe trouvoient; ſon Interprette dit que les plus longues rames ſont à la poupe. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant que le Scholiaſte ſe fût trompé comme l'Interprette.

Derniere difficulté. Les Anciens n'ont pas pû ignorer notre maniere de conſ-

truire, & nous ne devons pas ignorer la leur.

Je réponds que nous avons pluſieurs choſes que les Anciens ont ignorées, & que nous pouvons ignorer pluſieurs choſes que les Anciens ont euës.

Les Romains ont ignoré l'uſage de l'eſtrier, dont nous aurions à préſent bien de la peine à nous paſſer, & dont l'uſage paroît fort naturel.

Ces mêmes Romains n'avoient point de moulins à bled, que l'eau ou le vent fiſſent aller.

Dans des reſtes d'ouvrages publics qu'ont fait conſtruire autrefois ces maîtres du monde, nous admirons la bonté de leur ciment, & nous n'en ſçaurions faire de pareil.

Les Anciens faiſoient des ſieges, forçoient des places, ils avoient des machines pour attaquer & pour deffendre les places, & cependant nous ne ſommes pas plus au fait ſur leurs machines que ſur leurs Vaiſſeaux, & on ne doit pas être plus ſurpris que notre conſtruction navalle ſoit auſſi differente de celle des Anciens, que les machines de guerre dont nous nous

ſervons aujourd'hui, le ſont de celles dont les Anciens ſe ſervoient autrefois. Et comme la conſtruction navalle des Anciens, depuis l'uſage du canon, eſt devenuë auſſi inutile que les machines de guerre dont ils ſe ſervoient dans les ſieges, on ne doit pas être ſurpris qu'on ne s'applique pas plus à la conſtruction des Vaiſſeaux, ſelon la maniere des Anciens, qu'à la conſtruction de leurs machines de guerre: enfin ſi l'on ignoroit avant le dixiéme ſiecle l'architecture navalle des Anciens, comme l'avoüent les Adverſaires ſur le rapport de Zoſime, doit-on s'étonner que ſept cens ans après on n'en ait aucune connoiſſance?

Le Vaiſſeau de Philopator étant le Vaiſſeau de toute l'Antiquité qui contenoit le plus de rangs, il eſt clair qu'ayant demontré la poſſibilité de ce Vaiſſeau, on a demontré la poſſibilité de tous les autres.

Par exemple, le Vaiſſeau dont parle Silius, & que les trois premiers ſyſtêmes regardent comme une chimere, étoit un Vaiſſeau de dix rangs: il y avoit 20. rames dans chaque rang horiſontal, éloignées de 11. pieds 3. pou-

ces, ainſi les 20. rames occupoient 225. pieds, & ajoûtant 45. pieds pour les deux extrémitez, on aura 270. pieds pour la longueur du Vaiſſeau. Les rangs étoient élevez les uns au deſſus des autres de deux pieds, & par conſequent le dernier ſe trouvoit au deſſus de l'eau de 23. pieds, ainſi les plus longues rames de 49. pieds, 2000. Rameurs, 1000. de chaque côté.

En gardant les mêmes proportions l'Octiréme de Memnon ſera de 270. pieds, 20. rames dans chaque rang horiſontal, 160. rames de chaque côté que faiſoient agir 800. Rameurs, & dans chaque rang horiſontal 100. Rameurs, comme le dit l'Auteur: le dernier rang étoit au deſſus de l'eau de 19. pieds, les plus longues rames environ de 45. pieds.

On voit que dans mon ſyſtême aucun Auteur n'embarraſſe, tous y ſont expliquez naturellement.

On ne doit point être ſurpris que deux Vaiſſeaux de même longueur, différent en hauteur; on a vû à Breſt ajoûter un troiſiéme pont à des Vaiſſeaux du Roi, qui avoient ſervi pluſieurs campagnes avec deux ponts ſeulement.

Au reste je ne prétends pas que l'architecture navalle des Anciens fût dans sa perfection ; il s'en falloit beaucoup. Dans le Vaisseau de Philopator, par exemple, en formant les rampes de telle maniere que les rangs s'élevassent les uns au dessus des autres de 6. pieds 3. pouces, & plus en arriere de trois pieds 9. pouces, on auroit mis le même nombre de rames dans 4. rangs, & le dernier se seroit trouvé au dessus de l'eau de 24. pieds, & de cette sorte la situation des rames auroit été beaucoup plus avantageuse.

De même dans l'Octiréme de Memnon on auroit pû mettre le même nombre de rames dans 3. rangs, & le dernier rang n'auroit été élevé au dessus de l'eau que de 17. pieds.

Il y a bien de l'apparence que l'Empereur Leon s'étoit apperçû de ce défaut, & qu'il l'avoit corrigé dans ses Birémes.

ARTICLE CVIII.

DEMONSTRATION D'UN principe de Mechanique, qui est que les forces des corps en mouvement, sont entr'elles en raison composée de leurs masses & de leurs vitesses, ou comme les produits de leurs masses, par leurs vitesses. Par Mr le Chevalier de Louville.

LE Principe que nous voulons démontrer a paru si vrai-semblable à tous les Auteurs qui ont traité des Méchaniques, qu'ils l'ont toujours proposé comme un axiôme qui n'avoit pas besoin de démonstration. Je n'ai du moins lû aucun traité de cette science, où on l'ait démontré, soit que ces Auteurs n'ayent pas cru que l'on en pût douter, soit qu'il ne leur ait pas paru facile d'en donner une démonstration; car ce ne sont pas toujours les principes les plus simples qui sont les plus faciles à démontrer; mais tant qu'il ne s'est trouvé personne qui ait revoqué en doute cette verité, il n'a pas été fort necessaire d'en chercher une démonstration.

Il y a déja plusieurs années que j'ai remarqué dans les Journaux de Leipsic de l'année 1686, page 161. un Paradoxe avancé par feu Mr Leibnits qui combattoit ce principe; je jugeay dès-lors que c'étoit une erreur qui étoit échapée à ce sçavant homme, & il est étonnant qu'il ait persisté si long-tems dans cette espece d'heresie mathematique, puisqu'en 1695. il tâche d'établir encore son sentiment par une espece de démonstration qu'il nous seroit facile de refuter, mais nous nous contenterons de doner une démonstration du sentiment contraire au sien, si simple & si claire, qu'elle ne laissera aucune replique, ni même aucun doute (à ce que j'espere) aux Lecteurs.

Tant que cette erreur n'a été que celle de Mr Leibnits, je n'ai pas jugé à propos d'y répondre; mais le cours de Mathematique de Wolfius m'étant tombé depuis peu entre les mains j'y ai trouvé ce même principe, dont on faisoit un Theorême avec des démonstrations pretenduës, & que l'on en tiroit des consequences qui influënt sur une grande partie des méchani-

ques; j'ai cru qu'il étoit à propos de combattre ce faux prejugé, & de détruire ces prétenduës démonstrations par d'autres démonstrations contraires, afin d'empêcher le progrès de cette fausseté, qui pourroit jetter les Lecteurs dans l'erreur, d'autant plus aisément, que le nom de Mr Leibnits est si celebre parmi les Mathematiciens, que plusieurs, surtout des Commençans, seroient disposez à recevoir, comme une démonstration, tout ce qui vient d'un si sçavant homme.

Il paroît que ce qui a induit Mr Leibnits en erreur, est un principe Métaphisique, qui a quelque vrai-semsemblance; *qu'il faut la même force pour élever un corps pesant une livre, à deux pieds de hauteur, que pour élever un corps de deux livres, à un pied.* Or comme l'on sçait par la doctrine de Galilée, confirmée par l'experience, qu'un corps qui est poussé de bas en haut avec un degré de vitesse, & qui ne montera, si l'on veut, qu'à la hauteur d'un pied, que ce même corps étant poussé avec une vitesse double, ou avec deux degrez de vitesse, montera à quatre pieds, il s'ensuit que les

eſpaces qu'un même corps parcourt de bas en haut avec differens degrez de viteſſe, ſont entr'eux en raiſon des quarrez des viteſſes, avec leſquelles il eſt pouſſé. Or Mr Leibnits prend pour meſure de la force les eſpaces parcourus; d'où il conclut que les forces des corps ſont entre elles comme les quarrez de leurs viteſſes.

Mais il paroît que Mr Leibnits n'a pas fait ici d'attention à un principe reçû de tous les Méchaniciens, qui eſt qu'un corps qui eſt une fois mis en mouvement avec un certain degré de viteſſe & ſuivant une certaine direction, continuëra toûjours à ſe mouvoir avec le même degré de viteſſe & ſelon la même direction, ſi quelque cauſe étrangere ne change ſa viteſſe & ſa direction; ainſi un corps qui eſt pouſſé de bas en haut, auſſi-bien qu'un corps qui ſe meut ſur un plan horizontal, continuëroit ſa route éternellement avec la même viteſſe, ſi quelque force étrangere (quelle qu'elle ſoit) ne lui faiſoit perdre en peu de tems tout ſon mouvement.

Ainſi le raiſonnement de Mr de Leibnits eſt ſemblable à celui d'un

homme qui voyant deux corps égaux en masse, poussez avec differens degrez de vitesse, deux boules de mail si l'on veut, dont l'une auroit été poussée par le Joüeur à cent pas de distance, & l'autre à deux cens pas, concluroit que la force avec laquelle la premiere boule auroit été poussée, seroit la moitié precisément de celle avec laquelle on auroit poussé la seconde, il faudroit pour cela que les resistances fussent aussi precisément entre elles en raison des forces, sans quoi on n'en sçauroit conclure la raison des forces imprimées aux deux boules; ainsi dans l'exemple des corps poussez de bas en haut, il faut sçavoir dans quelle raison la pesanteur agit contre les corps qui montent, puisque c'est ce qui détruit tout leur mouvement, si l'on fait abstraction de la resistance de l'air qui y contribuë aussi.

Or selon la doctrine de Galilée, qui est le premier qui a démontré les loix qu'observe la nature dans le mouvement des corps qui montent ou qui descendent, il faut considerer cette force qui fait la pesanteur (quelle

qu'elle ſoit) que les Cartheſiens ſuppoſent être imprimée aux corps peſants par une matiere ſubtile qui les pouſſe à chaque inſtant vers le centre de la terre par des coups égaux & également frequens, & cela, ſoit que ces corps montent ou qu'ils deſcendent avec quelque degré de viteſſe que ce ſoit; ce qui eſt conforme à l'experience au moins dans les hauteurs que l'on peut obſerver ſur la terre; d'où il ſuit que puiſque deux corps égaux en maſſe, par exemple, qui partent avec differens degrez de viteſſe, double ſi l'on veut l'une de l'autre, reçoivent de la part de cette matiere ſubtile des coups égaux en force & également frequens, il faut que la ſomme de tous ces coups ſoit comme les tems. Or chacun de ces deux corps ne ceſſera de monter que lorſque la matiere ſubtile lui aura fait perdre tout ſon mouvement, il faudra donc deux fois plus de tems à cette matiere pour abſorber & éteindre entierement le mouvement du corps qui en aura deux degrez, que pour éteindre celui du corps qui n'en a qu'un; ainſi le corps pouſſé avec deux degrez de force, montera pendant deux fois

autant de tems que celui qui n'en avoit qu'un; mais (en ſuppoſant que les forces ſoient comme les viteſſes) le premier corps, pendant qu'il montera, ira deux fois plus vîtes que le ſecond : donc la hauteur à laquelle il parviendra ſera quadruple de celle où arrivera le ſecond; ce qui eſt conforme à l'experience : mais il ne s'enſuit en aucune façon que leurs forces fuſſent quadruples l'une de l'autre, ni que ces hauteurs puiſſent ſervir de meſure à ces forces; mais plûtôt les tems qu'aura employé la matiere ſubtile à détruire tout leur mouvement. Or ces tems par experience, ſont entr'eux comme les viteſſes; & les forces qu'elle imprime étant auſſi comme les tems, il s'enſuit que ces forces ſont comme les viteſſes, & non pas comme leurs quarrez. Mais il eſt bon de démontrer cette verité d'une maniere plus geometrique & plus palpable.

Nous nous ſervirons pour cela du principe des mouvemens compoſez, qui eſt la clef de toutes les mechaniques, & qui eſt admiſe par Mr Leibnits.

Il eſt neceſſaire d'avertir ici que Mr

Leibnits, & après lui Wolfius, distinguent deux sortes de forces dans les mechaniques; l'une qu'ils appellent force morte, qui est par exemple celle des poids suspendus à des cordes, ou posez sur quelque plan horizontal, qui n'ont qu'une simple tendance au mouvement, mais qui ne se meuvent pas actuellement; l'autre qu'ils nomment force vive, qui est celle d'un corps qui se meut actuellement d'une vitesse finie, & qui parcourt un espace fini dans un tems fini, ils conviennent que les forces mortes sont entr'elles, en raison composée des masses & des vitesses des corps, mais ils nient que les forces vives soient dans la même raison: c'est pourquoi il ne nous faut pas servir des principes de Statique, mais il faut employer des corps qui soient actuellement en mouvement, & qui ayent des forces vives.

Soient pour cela des corps spheriques & égaux en masses, ou en poids, A, B, C, posez sur un plan horizontal, comme par exemple, trois boules de mail, qui viennent heurter tout à la fois une quatriéme aussi spherique

D, avec des viteſſes égales & des directions telles qu'étant prolongées, elles paſſent toutes par le centre de la boule D, & que ces directions ſoient tellement ſituées, que les trois angles qu'elles font entr'elles, ſçavoir C, B, D, C, D, A, & A, D, B, ſoient égaux entr'eux, & par conſequent de cent vingt degrez chacun ; & ſoient ici ces trois directions, auſſi-bien que les viteſſes repreſentées par les trois lignes égales C, D, B, D, & A, D, il ſaute aux yeux que le corps D, dans ce choc, ne pourra ſe mouvoir vers aucun côté, plûtôt que vers un autre, étant également pouſſé de toutes parts. Il faut donc voir quelle ſuppoſition, ou quelle hipotheſe nous donnera l'équilibre entre ces trois puiſſances.

Ayant pris un des trois corps à volonté, comme par exemple ; le corps A, pour le comparer aux deux autres, ſoit tiré ſur la ligne A, D, par le centre du corps D, la perpendiculaire F E, & abaiſſé des centres C & B, ſur F E, les perpendiculaires C F, BE, il eſt clair que puiſque les angles C D A, B D A, ſont chacun de cent vingt degrez, par la conſtruction, & que les an-

gles A D E, A, D, F, sont droits, ou de 90 degrez, que les angles B, D, E, C, D, F, seront chacun de 30 degrez, d'où il suit que les lignes C F, B E, seront chacunes égales à la moitié des lignes C D, D B, & A D. Or, par la composition des mouvemens, puisque la vitesse absoluë du corps C, est C, D, elle peut être regardée comme composée des deux vitesses laterales C F, & F D: & la vitesse absoluë du corps B, étant B D, elle est composée des deux laterales B E, & E D. Or, les deux vitesses F D, & D E, étant perpendiculaires à la direction du corps A, qui est A D, ne servent de rien aux corps C & B, pour resister à l'effort du corps A; & ces deux vitesses étant directement opposées l'une à l'autre & égales entr'elles, se détruisent l'une l'autre dans le choc, & ne font rien de plus: il n'y a donc que leurs vitesses relatives C F, B E, qui soient utiles pour soutenir l'effort du corps A, dont la vitesse avec laquelle il frappe le corps D, est A D. Mais puisque les deux Corps C & B, sont chacun égaux au corps A en masses, & que la vitesse avec laquelle ils agissent contre ce corps A,

eſt la moitié de la viteſſe abſoluë de A; il s'enſuit que (dans l'hipotheſe des forces comme les viteſſes) les deux corps C & B enſemble, dont les maſſes ſont doubles de celle de A, & les viteſſes moitié de celle de A, le tiendront en équilibre, comme on ſçait d'ailleurs que cela devoit arriver; & il eſt clair qu'en comparant comme l'on voudra deux de ces corps quelconques, avec le troiſiéme, on trouvera toujours l'équilibre, au lieu que ſelon l'hipotheſe de Mr Leibnits, qui ſuppoſe les forces comme les quarrez des viteſſes, on trouvera que la force du corps C, dont la viteſſe relative n'eſt que C F, moitié de A D, ne ſera que le quart de la force de AD, non plus que la viteſſe du corps B; ces deux corps enſemble n'étant que doubles en maſſes du corps A, leurs efforts ne ſeront enſemble que la moitié de celui de A; d'où il ſuivroit neceſſairement que le corps A, l'emporteroit ſur les deux autres; & en faiſant la même conſtruction par rapport au corps B, qu'on a faite par rapport au corps A, on trouveroit qu'il l'emporteroit ſur les deux autres; & de même que le corps C

l'emporteroit ſur les deux autres, ce qui eſt manifeſtement contradictoire & abſurde : on ne peut donc pas ſuppoſer, ſans tomber dans l'abſurdité, que les forces des corps, même vives, ſoient entr'elles dans une autre raiſon que dans la raiſon ſimple des viteſſes C, Q, F, D.

Il ſeroit facile de détruire les autres démonſtrations qui ſont dans Wolfius, pour appuyer le ſentiment de Mr Leibnits ; mais il ſuffit d'en avoir rapporté de contraires, qui ne ſouffrent aucune difficulté : outre que le ſentiment que nous ſoûtenons, n'étant pas nouveau, c'eſt â ceux qui le combattent á apporter des preuves convaincantes de ce qu'ils veulent établir.

ARTICLE CIX.

SECOND TOME DE LA Bibliothéque Orientale composée par D. Joseph Assemani. A Rome, de l'Imprimerie de la Propagande, 1721. *fol.*

L'Année derniere 1721. parut le second Tome de la Bibliothéque Orientale: il est de l'Impression de la Sacrée Congregation établie pour la Propagation de la Foy. D. Joseph Assemani Maronite qui en est Auteur, pour s'acquitter de la promesse qu'il avoit faite dans le premier Tome, y donne une idée des Ecrivains Monophysites de Syrie: il nous y découvre d'abord dans une longue & sçavante dissertation, l'origine de cette Secte, ses progrès, & comment elle s'est répanduë dans diverses Provinces d'Asie & d'Afrique. Cette dissertation est partagée en dix chapitres. Il passe ensuite à la Police Ecclesiastique & Civile des Jacobites de Syrie. Ils font le sujet qu'on s'est proposé dans ce Tome, aussi font-ils la plus considerable

partie des Monophysites. Il y parle du Sacre des Patriarches de cette Nation, & de leur pouvoir ; il nous indique où est leur Siége, quelle autorité ils ont sur les Evêques qui leur sont soûmis, quelles sont les limites de ce Patriarchat. Il y joint une dissertation sur le Catholique, c'est-à-dire le Primat d'Orient. Il prouve que cette Dignité fut d'abord établie parmi les Jacobites, & qu'elle commença vers le sixiéme siecle. Il rapporte les droits attachez à cette Dignité : le plus remarquable, c'est que celui qui en est revêtu, a le pouvoir d'établir des Evêques dans la Syrie & dans les Contrées les plus éloignées, & que dans les Synodes il tient après le Patriarche la premiere place, & qu'il y a le plus d'autorité. Il parle ensuite fort au long des Evêques de cette Secte ; il dit sur cette matiere plusieurs choses qui meritent bien qu'on s'empresse à les sçavoir ; mais ce qui fera le plus de plaisir aux Sçavans, c'est qu'il donne une connoissance sûre & exacte des Evêchez soûmis au Patriarche d'Antioche ; il l'a tirée des registres publics de cette Secte ; il l'a ornée & appuyée du suffrage

d'Abulphede & des autres Géographes Syriens, Arabes, Grecs & Latins. De là après nous avoir appris quelque chose de ce qui regarde le gouvernement civil, il en vient au bas Clergé, puis aux Moines; & là il fait mention des Ordres sacrez, de leur nombre, des Ceremonies, le tout d'après le Pontifical des Jacobites; il y ajoûte encore les differens établissemens & la maniere de vivre des Moines; il y fait mention de la Tonsure, des Habillemens Monastiques, des Jeûnes, du Celibat, de la Psalmodie, de l'ordre qu'on garde par rapport aux Heures Canoniques, des Loix que les Moines & le Clergé du premier ordre doivent observer pour satisfaire à l'obligation de reciter l'Office. On y voit de plus un court memoire sur les Monasteres les plus celebres de la Syrie.

Après avoir traité ces divers sujets dans une dissertation qui est à la tête de tout l'Ouvrage, il fait la liste des Ecrivains Monophysites de Syrie; il y a cinquante-un Auteurs qu'il examine à fonds, & quarante-six qu'il ne fait qu'indiquer; ils sont tous de Secte Jacobites, il en ajoûte trois autres Sa-

béens de Religion ; il prétend qu'ils n'ont été ainsi nommez que parce que donnant dans les superstitions des Caldéens, ils ont adoré les Astres. On trouve dans cet Ouvrage plusieurs choses dont on doit faire beaucoup d'estime. Presque tout ce qu'il contient étoit jusqu'ici inconnu, mais cependant très-necessaire pour acquerir une parfaite intelligence de l'Histoire Ecclesiastique & des anciens Ecrivains. Là, en gardant l'ordre des temps, il nous fait connoître les principaux Auteurs ou Fauteurs des Monophysites, par quelle voye & par quels artifices cette erreur a passé de la Syrie, de l'Egypte, de la Nubie, jusques dans l'Ethiopie ; il expose les dissentions & les Schismes qui sont nez entre ces Sectateurs d'une même Religion, les Conciles que les Evêques Jacobites ont assemblez pour appaiser les guerres intestines, les Canons qui ont été faits à cette occasion, pour obliger toute la Secte à se soûmettre à une même discipline.

L'Auteur s'ouvre ici un vaste champ pour tirer des monumens publics de cette Nation, & nous présenter quan-

tiré de pieces qui regardent la Science Ecclesiastique, & en particulier cette partie de la Theologie qu'on nomme Controverse. On doit, sur tout par rapport aux Sacremens, singulierement estimer ce qu'il a tiré de l'Histoire Ecclesiastique de Barhebrez, autrement appellé Abulpharage, qui fut l'ornement du dixiéme siecle, & une suite des Patriarches d'Antioche en Syrie. De Severe premier Patriarche de cette Secte, il en vient jusqu'à Ignace-Isaac, qui gouvernoit l'an passé les Jacobites; tout cela est accompagné d'une liste des Catholiques ou des Primats d'Orient, en remontant depuis 1559. jusqu'à 1496. d'une table des Manuscrits Grecs, Syriaques & Arabes qui sont dans la Bibliothéque du Vatican, & dont André Scandar Archiprêtre Maronite, & d'autres envoyez du St Siége, ont enrichi cette Bibliothéque.

Ce Tome dont nous venons de donner l'extrait, sera bien-tôt suivi d'un Catalogue general de tous ceux qui ont écrit sur l'Histoire Ecclesiastique. Kebec Jesu Patriarche des Caldéens en est l'Auteur: Assemani l'a traduit du

Syriaque en Latin, & l'a orné de plusieurs notes très-ſçavantes ; on ne manquera pas d'en donner l'extrait dès que le nouvel Ouvrage aura parû.

ARTICLE CX.

LETTRE A SON ALTESSE Sereniſſime Monſeigneur le Duc du Maine.

MONSEIGNEUR,

Votre Alteſſe Sereniſſime m'a fait l'honneur de m'envoyer deux Medailles très-ſingulieres de ſon Cabinet, & Elle m'a ordonné de lui en dire mon ſentiment. J'obéïs aveuglément à Ses ordres, & je vais, pour la premiere fois, parler le langage d'un Antiquaire. Quand dès ſa plus tendre jeuneſſe on a fait le métier de la guerre, on ne peut guéres avoir acquis ce fonds d'érudition qui eſt neceſſaire pour l'intelligence parfaite des faits qui ſont repréſentez ſur les anciens monumens ; mais le grand uſage que j'ai de voir, de lire, d'examiner, & de ranger des

Medailles, fait que je puis du moins en expliquer les legendes. Je crois même que V. A. S. a la bonté de n'en pas attendre davantage de moi.

Voici donc l'inſcription des deux Medailles.

DU. CONSTANTINUS PT. AUGG. la tête de Conſtantin voilée.

.)(. JUST. VENER. MEMOR. une Victoire debout, tenant une balance de la main droite, & de la main gauche une Picque, qu'elle appuye ſur un Bouclier poſé à terre. Dans l'exergue SMANB.

DU. CONSTANTINUS PT. AUGG. la tête de Conſtantin voilée.

.)(. JUST. VEN. MEM. le même revers, excepté que c'eſt une figure qui n'a point d'aîles. Dans l'exergue SMANſ.

Je commence par la legende qui eſt du côté de la tête. Il me paroît que cette legende ne peut guéres être expliquée autrement que DIVUS CONSTANTINUS PATER AUGUSTORUM *duorum*. Il eſt vrai que ces deux abbreviations, ſçavoir DU & PT. ſont bien extraordinaires & peut-être même ſans exemple; mais le voile ſuppoſe

DIVUS, & AUGG. *Augustorum duorum*, semble demander PATER. Le Pere Hardoüin explique de la sorte ces deux abbreviations, & c'est une des plus fortes preuves que ce Pere ait pour établir son systême de plusieurs Constantins. Sans adopter ce systême je lis comme lui du côté de la tête DIVUS CONSTANTINUS PATER AUGUSTORUM DUORUM.

Il est encore évident que ces Medailles ont été frappées après la mort de Constantin. Ce terme de DIVUS, & la tête voilée, ont été de tout tems parmi les Romains les marques dont ils se sont servis le plus ordinairement pour exprimer sur leurs Medailles que ceux à qui ils avoient accordé après leur mort les honneurs de la consécration, étoient au nombre des Dieux. Mais plus je suppose que ces deux choses sont incontestables, plus je prévois que V. A. S. aura des difficultez à me proposer sur une pareille legende donnée à Constantin, que l'on connoît sous le nom de Constantin le Grand, à qui j'attribuë ces deux Medailles. La fabrique, le volume, les caracteres, les traits du visage, tout convient à

cet Empereur, & ne peut convenir à un autre qu'à lui. Je vais prévenir quelques-unes de ces difficultez que je réduis à un seul point essentiel qui les renferme toutes. V. A. S. sçait qu'il ne faut point abandonner le sentiment commun des Historiens, à moins que l'on n'ait des demonstrations ausquelles il n'y ait rien à repliquer pour assûrer le contraire.

Selon les Historiens, lorsque Constantin fils de Constantius Chlorus fut élevé à l'Empire, tout Idolâtre qu'il étoit, il commença dès-lors à favoriser les Chrétiens. Dans la suite plus instruit des principes de notre Religion, il l'embrassa, fut baptisé; & mourut dans le sein de l'Eglise. En mourant il laissa trois enfans; sçavoir Constantin, Constantius & Constans, qui partagerent l'Empire, & tous trois à l'exemple de leur pere, firent gloire d'être Chrétiens, & eurent en horreur le Paganisme: heureux si contens de leur partage, ils avoient vécu en paix; & qu'ils eussent été bien unis entre eux; mais entraînez par une ambition demesurée, ils furent jaloux les uns des autres, & dès la troisiéme année

de leur regne, Constans ôta la vie à son frere Constantin.

Qu'y a-t-il dans cette inscription DIVUS CONSTANTINUS PATER AUGUSTORUM DUORUM? Qu'y a-t-il, dis-je, de contraire au recit que je viens de faire?

Constantin le Grand étoit Empereur, dira quelqu'un; où est dans cette legende le mot d'*Augustus*? Il étoit Chrétien, & ses enfans l'étoient aussi: comment ce Prince a-t-il pû être consacré à la maniere des Empereurs Payens? En mourant il a laissé trois enfans qui tous trois ont regné ensemble en differentes Provinces: pourquoi n'est-il donc appellé que pere de deux Augustes?

Non, Monseigneur, ce ne sont point là des difficultez insurmontables; & je ne vois pas la necessité qu'il y a, pour répondre à ces demandes, de se figurer un Constantin autre que Constantin le Grand, de le faire Idolâtre, de le supposer tout puissant dans les Gaules, sans la qualité d'Auguste, & de lui chercher deux Princes qui ayent été ses enfans & Empereurs.

Nous n'avons qu'à marcher par les

routes ordinaires, & nous ne trouverons qu'un chemin très uni. Constantin n'en a point qualifié Auguste dans les deux Medailles de V. A. S. Cela n'est-il pas commun? Antonin-Pie; Marc-Aurele, Luce-Vere, Pertinax, Septime-Severe, & presque tous les Empereurs l'ont-ils été sur les Medailles frappées pour leur consecration? DIVUS ANTONINUS PIUS, DIVUS PIUS, DIVUS M. ANTONINUS PIUS, DIVO MARCO, DIVUS VERUS, DIVUS VERUS PARTHICUS, DIVUS PERTINAX PIUS PATER, DIVUS SEVERUS, DIVO SEPTIMIO SEVERO PIO; & dans le revers, simplement CONSECRATIO. Il est rare de trouver CONSECRATIO AUG. & j'aurois même dit qu'on n'en trouve point, si je n'avois pas dans mon Cabinet une Medaille qui a DIVO CARO PARTHICO. .)(. CONSECRATIO AUG. un Autel, & dans l'exergue XXIH.

Constantin est voilé, il est DIVUS; il est consacré: toutes marques des Superstitions Payennes & indignes d'un Prince Chrétien. Rien de plus vrai; & les enfans de Constantin étoient des Princes trop religieux pour ordon-

ner un pareil monument à la memoire de leur pere. Mais combien de Provinces, combien de Villes, combien de Peuples, combien de Juges & de Monetaires, à la mort de Constantin & sous le regne de ses enfans, étoient encore attachez à leurs vaines Superstitions, & adoroient des fausses Divinitez? Dans leurs Monnoyes, comme dans le reste, ils gardoient leur ancien usage, & on les tolera long tems durant. J'ai même l'idée d'avoir vû autrefois sur une de ces Colomnes qui marquoient la distance des lieux, placées sur les grands chemins, & appellées Colomnes milliaires, une inscription toute semblable à celle des Medailles de V. A. S. IMP. CÆS. FL. VAL. CONSTANTINO P. F. AUG. DIVI MAXIMIANI AUG. NEPOTI. DIVI COSTANT. AUG. PII FILIO XXXIIII.

L'unique conclusion que l'on peut tout au plus tirer de ces sortes de legendes, & de cette consecration, est qu'elles ont été faites par des Idolâtres, dans quelque Ville où le Paganisme étoit encore dominant. Cette réponse est assûrement naturelle, conforme à l'Histoire; & il seroit aisé de

l'appuyer par des faits semblables arrivez dans tous les siecles, & même de nos jours.

DIVUS CONSTANTINUS PATER AUGUSTORUM DUORUM. Oüi, Monseigneur, Constantin le Grand a bien pû être appellé sur une de ses Medailles PATER AUGUSTORUM DUORUM. A-t-on quelque preuve que ces Medailles ayent été frappées immediatement après la mort de cet Empereur? Bien loin de cela; il y eut une espece d'interregne, qui dura trois mois, avant que Constantin, Constantius & Constans se fussent rassemblez, & fussent convenus de leur partage; nul d'eux n'étoit Auguste, & dans l'Empire tout se faisoit au nom de Constantin leur pere, tout mort qu'il étoit. *Solus post mortem imperavit Princeps beatissimus, cunctaque more solito administrata sunt, quasi adhuc in vivis esset.* Il est donc plus que vraisemblable que, du moins pendant ce tems-là, on ne songea nullement à faire aucun monument qui marquât sa mort.

Ce n'est pas tout: Suetone nous apprend que Livie étant morte, le Senat fit un Decret pour la mettre au rang

des Dieux : Tibere s'y opposa, & ce ne fut que sous Claude que fut faite la ceremonie de la consecration de cette Princesse. *Aviæ Liviæ divinos honores curavit*; c'est-à-dire, plus de quinze ans après sa mort. Pertinax ne fut point consacré par Didius Julianus, ni par Pescennius Niger; Septime Severe même ne lui fit rendre les honneurs divins que lorsqu'il fut à Rome, & qu'après la mort de Didius Julianus il eut pris possession de l'Empire en plein Senat. *Funus deinde censorium Pertinacis imagini duxit*, dit Spartien, *eumque inter Divos sacravit.* En un mot, ces sortes de ceremonies étoient fort arbitraires, & elles dépendoient, tantôt de certaines circonstances des tems, & tantôt de la volonté des Princes.

Que quelques-unes de ces raisons ayent donc fait differer la consecration de Constantin, jusques après la mort de Constantin son fils, jusques aux Quinquennales, par exemple, de l'Empire de Constans & de Constantius, il est sûr que V. A. S. conclurra que Constantin ne pouvoit plus être sur une Medaille que PATER AUGUSTORUM DUORUM.

Il n'eſt pas des Medailles des Empereurs comme des inſcriptions miſes ſur des arcs de triomphe, ou ſur d'autres monumens publics. Les Medailles étoient frappées pour des faits particuliers ; & les inſcriptions étoient comme un précis & comme un abregé de la vie, des grandes actions, & des principales vertus d'un Empereur. Dans les Medailles on ne marquoit que ce qui étoit actuellement, & nullement ce qui avoit été autrefois.

Cela ſuppoſé, auroit-on pû dire que Conſtantin, au tems que l'on faiſoit ſon apotheoſe, avoit trois de ſes enfans regnans & Auguſtes ? Non, il n'en avoit que deux, ſçavoir Conſtantius & Conſtans ; & un Monetaire auroit eu tort de mettre PATER AUGGG. par 3. G. Or ſi cela eſt, vos Medailles, Monſeigneur n'en ſont que plus précieuſes ; car PATER AUGUSTORUM DUORUM nous ſert d'époque, & nous apprend ce que nous ne ſçavions point, que la conſecration de Conſtantin a été differée, & n'a point été faite immediatement après ſa mort.

Je viens préſentement à l'explication de la legende qui eſt au revers.

JUST. VENER. MEMOR. OU JUST. VEN. MEM. car c'eſt la même inſcription, mais l'une eſt plus abregée que l'autre.

Elle eſt aſſurement bien ſinguliere cette inſcription: on ne la trouve que ſur les Medailles de Conſtantin, & les Medailles qui la portent, ſont ſi rares, que le public aura obligation à V. A. S. de cette découverte. Nul Auteur n'en a parlé ; & quoique j'aye bien examiné les ſuites nombreuſes de Medailles qui ſont à Paris & chez pluſieurs Princes de l'Europe, je n'y en ai vû aucune avec cette inſcription.

Le Pere Banduri eſt le ſeul qui ait rapporté quelque choſe qui en approche. Il cite, du Cabinet de M. Foucaut, une Medaille qu'il décrit de la ſorte: CONSTANTINUS P. F. AUG.)(. IV....VBM. MEM. (*ſic*) ajoûte ce Pere, pour marquer qu'il ne ſe trompe point. Malheureuſement le Cabinet de M. Foucaut n'eſt plus en France, & il a été vendu à M. le Duc de Parme : ainſi je n'ai pû examiner la Medaille même, & juger ſi ce Pere s'eſt trompé, ou non. Il y a cependant bien de l'apparence que la Medaille qu'il cite, eſt ex-

trêmement fruste, & qu'on a mal lû les legendes, tant du côté de la tête, que du côté du revers : car le type du revers est semblable à celui des Medailles de V. A. S. une figure debout tenant une balance de la main droite, & dans l'exergue SMANZ. Quoi qu'il en soit, les Medailles de V. A. S. ont toûjours le merite de la nouveauté ; & sans leur secours, la Medaille citée par le Pere Banduri, seroit plûtôt une enigme à deviner, qu'une Medaille instructive, & dont on pût conclure quelque chose.

Je viens donc à l'explication de cette legende : JUST. VENER. MEMOR. Je n'hésite pas à dire que cette legende n'est autre chose que JUSTITIÆ VENERANDÆ MEMORIÆ.

Pour bien comprendre la force & le veritable sens de cette legende, il faut voir à quoi elle répond, & quel est le type dont elle est l'ame. C'est une Victoire qui, au lieu d'une Palme ou d'une Couronne, qui sont les attributs de la Victoire, tient de la main droite une balance : c'est-à-dire qu'on pleure un Prince qui avoit triomphé des Scytes, des Goths, des Sarmates,

& d'autres Nations Barbares, qui désoloient l'Empire : un Prince qui étoit dévenu seul maître de tout l'Empire Romain par les victoires signalées qu'il avoit remporté sur Maxentius, LICINIUS, & plusieurs autres Augustes & Cesars, qui avoient mis Rome à deux doigts de sa perte; mais que Constantin n'avoit jamais attaqué & combattu que legitimement, avec équité, & selon les regles de la plus étroite justice.

Cette équité dans tant d'entreprises, est ce qui caracterise Constantin le Grand, comme la bonté caracterisoit Trajan ; OPTIMO PRINCIPI ; & les victoires continuelles caracterisoient Probus ; VICTORIOSO SEMPER. Equité d'autant plus respectable & digne de veneration, qu'elle est rare parmi les Conquerans qui n'écoûtent que leur ambition, & qui ne reconnoissent point d'autre loi que la force qu'ils ont en main. Equité qui a merité à Constantin ce bel Arc de Triomphe qui subsiste encore à Rome, & que l'on ne voit qu'avec admiration, tant il est superbe & magnifique. QUOD TAM DE TURANNO, QUAM DE OMNI EJUS FACTIONE UNO TEM-

PORE JUSTIS REMPUBLICAM ULTUS EST ARMIS. Equité, par consequent, qui rend à juste titre un Prince immortel.

Mais si j'en demeurois là, V. A. S. pourroit bien me demander pourquoi l'on s'est servi de cette expression VENERANDÆ? Accoûtumée à voir MEMORIÆ ÆTERNÆ, MEMORIA FELIX, MEMORIA AUG. Elle aura peine à croire qu'on ait voulu abandonner des termes si latins, si propres à expliquer le sujet dont il s'agit, &, pour ainsi dire, consacrez à cet usage, pour substituer un terme jusques alors inconnu dans une legende, & qui ne paroît pas avoir la même force que le mot d'ÆTERNÆ MEMORIÆ.

Ce n'est point à moi à decider si ce mot latin est bien propre à une legende, il me suffit de le trouver dans un monument antique, & du tems des Romains, pour croire qu'il étoit en usage, du moins en ce tems-là. J'aurai seulement l'honneur de dire à V. A. S. que chaque siecle a eu de certaines expressions qui lui ont été particulieres, & sur tout dans les legendes des Medailles. On ne trouve que dans Vespasien,

ADSERTORI LIBERTATIS PUBLICÆ; que dans Hadrien, LOCUPLETATORI ORBIS TERRARUM; que dans Antonin-Pie, AMPLIATORI CIVIUM; que dans Gallien, PERENNITATI AUG. & une infinité d'autres expreſſions. Ces expreſſions en ſont-elles pour cela moins bonnes? Faut-il pour cela les rejetter? Non, ſans doute; & quiconque a du goût pour l'Antiquité, doit les préferer dans les inſcriptions, à des termes plus choiſis & plus uſitez dans les diſcours ordinaires, ou dans les pieces d'éloquence. Chaque genre a un ſtile qui lui eſt propre & particulier.

Je ne puis mieux convaincre V. A. S. que le mot *Venerandus* étoit en uſage, du tems de Conſtantin, pour les inſcriptions, que par les inſcriptions même de ce ſiecle-là. Gruter en rapporte pluſieurs; entre autres, page ccix.... SACRO D. D. N. N. CONSTANTINI MAXIMI VENERANDISSIMORUM QUE CÆSARUM. & page cclxxxiv. ÆTERNO PRINCIPI D. N. FLAVIO CLAUDIO JULIANO UBIQUE VENERANDO SEMPER AUG.

Selon toutes les apparences, les let-

tres qui ſont dans les exergues ; ſçavoir, SMANB. & SMANſ, marquent le lieu où les deux Medailles ont été frappées. Mais V. A. S. ſçait que ces ſortes de lettres ſont demeurées juſques à préſent inexplicables, & que l'on eſt borné à donner de ſimples conjectures. Ainſi je n'ai garde de vous en dire mon ſentiment. Monſieur le Comte de Mezabarbe, & le P. Hardoüin, ſont les ſeuls qui ont tenté de les expliquer, & d'en donner une eſpece de catalogue. L'un & l'autre ont fait paroître de l'érudition ; & ils n'ont convaincu perſonne. Je vais néanmoins marquer à V. A. S. ce qu'en ont dit ces deux ſçavans hommes, afin de ne rien oublier de ce qui peut contribuer à une entiere deſcription de ces deux Medailles rares & ſingulieres de votre riche Cabinet.

Monſieur le Comte de Mezabarbe prétend que ces lettres SMANB. & SMANſ, ſignifient SACRA MONETA ANTIOCHIÆ B. 2. ſ. 3. ou SIGNATA MONETA, & le reſte. Le Pere Hardoüin veut, au contraire, que ce ſoit, *Societatis Mercatorum primæ Narbonenſis ſecundum* ou *tertium* ; c'eſt-à-dire, *tributum* ſous-entendu.

Je me flatte que V. A. S. sera contente de mon obéïssance & de ma soûmission à ses ordres ; mais en même tems je m'attens qu'à chaque ligne de ma Lettre, Elle trouvera que je me suis trompé, & que j'avois raison de me défier de ma capacité. V. A. S. a un esprit superieur, & une telle étenduë de génie & de connoissances, que rien ne lui échappe. Et moi, j'ai l'honneur de lui parler d'une matiere qui me convient très-peu, & dont je n'ai qu'une teinture fort legere. Avec de pareilles dispositions, il seroit difficile que je parlasse juste, & que je ne fisse bien des fautes.

Je suis avec un profond respect,

De V. A. S

ARTICLE CXI.

OBSERVATION D'UNE Playe de tête.

MOnsieur Farcy Chirurgien de la Fléche, a bien voulu nous faire part de trois morceaux de son Art, qui en faisant honneur à ses lumieres, feront, sans doute, plaisir aux lecteurs.

Le premier est une cure heureuse d'une Playe de tête assez extraordinaire ; voici le fait. Une fille âgée de dix ans, regardoit d'une fenêtre les rejoüissances qu'on faisoit à la Fléche au sujet de la convalescence du Roi : un homme ayant par hazard laissé la baguette dans le canon de son fusil, le déchargea malheureusement vers la fenêtre : le coup porta sur l'enfant, & la baguette ayant atteint la partie superieure & laterale du coronal, s'y brisa en plusieurs pieces, dont l'une déchira les tegumens & l'aponevrose des muscles frontaux, jusqu'à la fontanelle : une autre plus longue se glissa sous les tegumens en descendant sur

la partie laterale du coronal, lacera une partie du crotaphite, & se fit jour derriere la conque de l'oreille: un troisiéme morceau de la baguette se jetta au-devant de l'oreille proche, l'apophyse zygoniatique.

Toutes ces pieces étoient engagées dans les chairs; & lorsque M. Farcy les eut retirées, la playe eut environ un empan de longueur, le tout du côté gauche. Enfin la pointe de la baguette brisa le crâne dans la partie superieure & laterale gauche du coronal, perça la dure-mere & la pie-mere, & avança jusqu'à deux travers de doigt dans la substance du cerveau, dont il sortit plusieurs parcelles engagées dans les inégalitez de la baguette. M. Farcy fut même contraint d'arracher cette pointe avec les pinces, tant elle étoit resserrée dans le crâne. Outre ces corps étrangers, six esquilles étant ôtées, l'ouverture du crâne parut large d'un travers de doigt, & longue de deux transversalement.

Ce qui paroit surprenant, c'est que l'enfant, après le coup reçû, se jetta brusquement dans l'escalier, y tomba, se releva, sortit, & courut plus

de 300. pas dans les ruës pour aller chercher sa mere qu'elle rencontra ; la pria de ne point s'allarmer, fut pansée, ensuite emportée chez son pere à plus d'un quart de lieuë de la ville, ne perdit point connoissance durant tout le cours de sa maladie, & fut enfin guerie en deux mois & quelques jours, par les soins & l'habileté de M. Farcy.

Comme cette cure a déja été publiée ailleurs, il suffit d'observer ici, 1°. Que l'habile Chirurgien n'omit rien pour éviter les abcès & les champignons, pour applanir le cerveau ; pour en tirer jusqu'à dix-sept ou dix-huit corps étrangers, & pour arrêter l'hemorragie de l'artere temporal. 2°. Que la fille ne fut ni saignée, ni purgée, qu'après avoir été deux jours sans manger, & à ne boire que de l'eau de puits ; elle ne fut nourrie que de fruits, de laitage, & de mets grossiers. Qu'enfin le jour que l'autre temporal s'ouvrit, sa mere, l'ayant laissée seule, la trouva au retour sous une treille dont elle mangeoit les grains qui n'étoient pas encore mûrs ; tant est veritable, dit M. Farcy, l'Aphorisme 31. d'Hyp-

pocrate, section premiere, qu'*il faut donner au Malade les mets qui sont de son goût, fussent-ils moins sains que ceux qu'il n'aime pas.* Tant il est vrai aussi, quoique Hyppocrate ne l'ait peut-être pas dit, que la nature nous instruit mieux que la Medecine, de ce qui nous convient dans les maladies.

ARTICLE CXII.

DESCRIPTION D'UN Monstre né à la Flêche le 6. Mars 1722.

LE Monstre en question a été réduit en squelette par M. Farcy, & envoyé à Paris à M. Duvernay, aussi bien que les pieces d'os & de bois tirez du cerveau dans la cure dont on vient de parler.

C'étoit un garçon qui n'avoit de difforme & de dérangé, que la tête; le reste du corps étoit humain & bien formé. Il avoit des yeux de lievre, l'extrêmité du nez étoit abbaissée sur la levre superieure, les oreilles étoient humaines. La baze du crane qui tomboit sur le *Sternum*, étoit recouverte d'une

ſimple membrane qui deſcendoit juſques ſur les premieres vertebres du dos, & qui étoit parſemée de quelques rameaux de vertebrales. Cette membrane paroiſſoit noire & comme meurtrie, ce qui, joint à la figure de la tête, fait préſumer qu'un violent deſir de manger du liévre, aura cauſé ce deſordre.

Comme il ne paroiſſoit ni cerveau, ni cervellet, ni moëlle allongée, M. Farcy chercha s'il n'y auroit point quelque glande qui leur ſervît de ſupplément : il ne trouva dans les deux cavitez où devoient être les lobes moyens du cerveau, qu'une chair ferme, & point de glandes. Les vertebres du col n'étoient pas fermées ; n'ayant point d'apophyſes épineuſes, ni de muſcles extenſeurs de la tête. Du reſte, les nerfs brachiaux & cruraux, étoient ſenſibles, & ſe diſtribuoient à toutes les extrémitez.

La mere étoit hydropique pendant & après ſa groſſeſſe : elle avoit 28. ans ou environ. Quatre ans avant que d'accoucher de ce Monſtre, elle avoit mis au monde une fille bien formée ; laquelle a toûjours été en bonne ſanté.

ARTICLE CXIII.

LETTRE DE MONSIEUR *Farcy, ſur un Ver trouvé dans un Rein.*

LE 30. Juin 1722. je fus prié par le Pere Bocquemare Profeſſeur de Phyſique au College Royal de la Flêche, de démontrer à ſes diſciples la route du chyle : je le fis ſur un chien, avec toute l'exactitude dont j'étois capable.

Après avoir démontré les parties qui ſervent à la chilification, je paſſai à celles qui ſervent à la purification du ſang ; & lorſque je fus parvenu au rein droit, je fus ſurpris de le trouver une fois plus large & plus long que le rein gauche, & de voir qu'au lieu d'une chair ferme, il n'avoit qu'une membrane qui contenoit un Ver large de trois lignes ou environ, & long de deux pieds & deux pouces. Ce Ver que je conſerve dans l'eau de vie, eſt de couleur rouge, & tient de la partie dans laquelle il a été nourri. Il a des énervations de diſtan-

ce en diſtance. Lorſqu'on le prend par la tête ou par la queuë, il s'allonge de plus d'une aune de long, & lorſqu'on le met ſur une table, il reprend ſa longueur naturelle. Il avoit conſumé toute la ſubſtance du rein, auſſi-bien que les vaiſſeaux ſanguins, & n'avoit aucune attache avec la membrane dans laquelle il faiſoit pluſieurs circonvolutions très-ſenſibles à l'exterieur. Il faut remarquer auſſi que l'artere & la veine émulgente, étoient remplies de ſang, & auſſi groſſes que celles du côté oppoſé

Ce Ver ne s'eſt-il point formé, parce que le chien avoit avalé quelque morceau de viande où il y avoit des Vers non encore éclos ? Un de ces œufs aura pû paſſer dans les veines lactées, de là dans le canal thoracique, enſuite, avec le ſang, juſques dans le rein droit, où la chaleur naturelle l'aura fait éclorre.

ARTICLE CXIV.

DISCOURS PRONONCEZ DANS les Conferences de l'Academie Royale de Peinture, & de Sculpture, par Mr Coypel, Ecuyer, premier Peintre du Roy, de Monseigneur le Duc d'Orleans Regent, & Directeur de l'Academie Royale de Peinture, & de Sculpture. A Paris, chez Jacques Collombat, &c. 1721. *un Tome in quarto, pp.* 189.

LE célébre Monsieur Coypel, dont la mort sera long-tems pleurée par les amateurs de la Peinture, non content d'avoir enrichi la France des plus rares productions de son Art, a voulu nous en devoiler les mysteres dans des Ecrits sortis d'une plume aussi sçavante que son inimitable pinceau. L'homme de Lettres, & le Peintre se réünirent en lui par un heureux accord: mais (ce qui est moins ordinaire) l'honnête homme l'emportoit sur le Peintre, & sur le Sçavant.

Les Ecrits dont nous allons parler, sont le fruit d'une étude profonde, &

d'un goût exquis. M^r Coypel y a fait passer toutes les graces, dont il a embelli, & comme immortalisé ses tableaux. Il avoit composé dans sa jeunesse une Piece de Vers sur la Peinture: sa modestie lui fit long-tems cacher ce morceau, qui lui attira depuis le suffrage de Monsieur Despreaux. Cet habile Maître, qui des maximes de Longin, a tiré des réflexions plus dévéloppées, conseilla à son ami de faire éclore de son Ouvrage Poëtique, des Discours en prose, & des espéces de Commentaires, dont les Vers seroient le texte & le fonds. Un avis si utile fut suivi, & produisit les vingt Discours contenus dans cet Ouvrage, & prononcez dans les Conferences de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture, dont Monsieur Coypel étoit Directeur, & qu'il soûtint beaucoup plus par sa science que par sa dignité. Il retoucha les Vers échappez à sa Muse encore jeune; il en fit une Epître à son fils, qu'une inclination violente (marque sûre d'un beau talent) entraînoit vers la Peinture malgré les vûës paternelles. Cette Epître, faite uniquement pour former ce fils

cheri, héritier maintenant du génie entier de ſon pere, dont il partage les honneurs, devint bientôt une ſource commune, où puiſerent tous les Éleves, & les Maîtres mêmes dans l'art de peindre. Cette Piéce eſt d'une verſification nette & aſſez finie; en voici le commencement:

Enfin, vous le voulez, ma réſiſtance
eſt vaine:
Un aſcendant plus fort malgré moi
vous entraîne;
Et de l'art du deſſein votre cœur trop
épris,
Veut dans l'Academie en diſputer le
prix.
Suivez donc les tranſports de cette
ardeur extrême;
Mais écoutez, mon fils, un pere qui
vous aime.

Elle renferme dans ſa brieveté des préceptes infinis, & un ſens admirable. Pluſieurs de ſes Vers ſont chacun la matiere d'un juſte Diſcours, bien differens du vuide pauvre, qui regne dans certaines Poëſies. Je ne puis m'empêcher de le dire en paſſant, de là vient la diſette des bons Poëtes. Le génie &

l'enthousiasme ne manquent pas; mais le secret de châtier, de serrer, d'arrondir, de remplir une période poëtique sans obscurité, est un talent qui n'est pas donné à tout le monde. Boileau dit de lui:

Ma pensée au grand jour se produit & s'expose,
Et mon Vers bien ou mal dit toûjours quelque chose.

Voilà le grand secret. Pour revenir aux Discours en question; comme ce sont autant d'articles differens sur differens textes, & comme autant de petits tableaux qu'il faudroit voir en leur entier, il est assez difficile d'en lier les sujets, pour les présenter aux Lecteurs sous une idée simple & débarrassée. Je tâcherai cependant d'imiter les Peintres, qui placent le principal personnage, de maniere que les figures subalternes se rapportent au même but, où l'œil est insensiblement conduit. Le grand Peintre, & ses qualitez, soit naturelles, soit acquises, feront donc la matiere de cet Abregé. Ainsi, sans suivre chaque harangue

par ordre, on en verra des traits, dont la réünion sera un tout-ensemble, capable de mettre au fait de tout l'Ouvrage en general, plûtôt que de chaque Piece en particulier.

Le Peintre est comme l'Orateur & le Poëte: c'est à la nature à le former; l'art ne peut que le perfectionner. Premiere qualité, attrait invincible pour la Peinture. Le génie se manifeste par l'attrait. Quand la nature parle d'un certain ton, on ne sçauroit étouffer sa voix; on se sent, pour ainsi dire, inspiré, hors de soi-même, & tellement émû, que tout se métamorphose en Poësie pour un Poëte, en Eloquence pour un Orateur, en Peinture pour un Peintre. Ils ont beau faire, ils suivront chacun leur destinée, ou ils seront dans un état violent: voilà l'attrait. Cette voix de la nature, ces inspirations, ces élans, ces charmes, sont les cris du génie qui se produit, & qui, comme un démon dont on est agité, veut prendre l'essor, & dicter ses loix; génie plus ou moins heureux, selon qu'il se déclare plus ou moins vivement. S'il s'est déclaré par une espéce de passion, il a supposé dans le Pein-

tre, " qu'il veut enfanter, outre une
» grande idée de ſon art, beaucoup
» d'eſprit, un goût naturel & délicat;
» l'imagination vive & féconde, de la
» ſenſibilité dans le cœur, de la no-
» bleſſe dans les ſentimens, de la do-
» cilité, du courage enfin, pour réſiſ-
» ter aux fatigues de l'étude, aux tra-
» verſes de la fortune, ſouvent même
» aux traits de l'envie.

Sans ces qualitez naturelles, vainement s'efforceroit-on d'entrer dans le ſanctuaire de la Peinture: car elle n'eſt pas ce que penſe le vulgaire, un ſimple art de tracer des lignes, & d'appliquer des couleurs; de même que l'art de tourner des Vers, ou de meſurer des périodes, n'eſt pas la Poëſie, ni l'Eloquence. Horace, le modeſte Horace, qui manioit ſi galamment & ſi vivement ſes Vers, ſe refuſoit le nom de Poëte, & ne le conſacroit qu'à celui, *cui mens divinior, atque os magna ſonaturum.* Auſſi le Peintre n'eſt pas toûjours celui qui en porte le nom. Pour le mériter, imaginez-vous que vous devez vous inſinuer dans la confidence intime d'une Déeſſe, qui crée ſes objets par une ſorte d'imitation de la di-

vinité ; toute la nature est soumise à sa puissante main : les bâtimens, les arbres, les fleurs, la terre, les eaux, les cieux, les enfers semblent naître de son pinceau : c'est une muse qui a la force d'immortaliser les héros ; elle parle aux sçavans, & aux ignorans ; elle attire les regards des Grands & du peuple ; elle se fait entendre à toutes les nations, & par une aimable séduction elle gagne le cœur par les yeux. Telle est la divinité qui doit vous initier à ses mysteres. Mais, sans nous arrêter à relever la Peinture, dont le langage est plus éloquent que nos paroles, entrons dans les profondeurs de son art, & parcourons-en, s'il se peut, toute l'étenduë d'un coup d'œil.

Je découvre d'abord l'invention, qui est le premier fruit du génie. Si l'esprit d'un Peintre qui enfante, s'ouvroit à nos regards, nous y verrions son tableau avant qu'il fût né, non pas comme ces élemens imparfaits de la nature, lesquels ne se perfectionnent, & ne se dévéloppent peu à peu qu'en se montrant au dehors, mais aussi parfait, & plus encore dans l'idée que sur la toile. En effet, « il faut avoir

» dans l'eſprit toute la vaſte machine
» d'un tableau ; autrement on travail-
» le en vain : vous aurez beau deſſiner
» juſte, colorier, & peindre agréable-
» ment, vous perdrez tous ces char-
» mes, ſi l'invention, l'ordre, & l'ar-
» rangement ne ſervent de bâſe ſolide
» à votre ouvrage.... Choiſiſſez une
» digne matiere, des évenemens
» grands, célébres & ſinguliers, dont
» l'action ſoit vive & caractériſée.
» Joignez-y le pathétique, & comp-
» tez ſur le ſuccès... Le pathétique
» gagne le cœur, plus promptement
» que le grand ne touche l'eſprit...
» A l'égard des circonſtances, choiſiſ-
» ſez les plus conſiderables. Tout ce
» qui ajoûte au ſujet, doit accroître
» & embellir l'ouvrage. Le grand ne
» veut rien de ſuperflu... Introduire,
» comme a fait le Dominicain dans
» ſon excellent tableau de S. André,
» un ſoldat, qui en faiſant effort pour
» tirer une corde, tombe à la renver-
» ſe, & fait rire ſes camarades, c'eſt
» mêler le bas comique au tragique le
» plus touchant, & mettre un pied
» dans le cothurne, & l'autre dans
» l'eſcarpin. ». Ainſi, point d'épiſodes

froids & inutiles ; rien de repeté, rien qui ſente ce qu'on appelle *maniere*.

„ La diſpoſition d'un tableau eſt
„ une juſte diſtribution de pluſieurs
„ parties differentes, miſes tellement
„ en leur propre lieu, qu'elles for-
„ ment une agréable liaiſon des unes
„ avec les autres, en ſe prêtant un ſe-
„ cours mutuel pour ſe faire valoir
„ également. En vain le génie ſe rem-
„ pliroit des idées les plus vives & les
„ plus ſublimes, ſi la diſpoſition ne les
„ place dans leur lieu naturel. Cet or-
„ dre ne doit pas pourtant paroître af-
„ fecté; il faut cacher l'art par l'art mê-
„ me . . . Donnez à vos perſonnages
„ une idée de multitude plus grande
„ que vous ne la repréſentez en effet :
„ cela fait agir l'imagination du ſpec-
„ tateur; il vous en ſçait gré; il joüit
„ du plaiſir de ſe croire l'auteur de ce
„ que vous n'avez, pour ainſi dire,
„ qu'ébauché; & c'eſt avoir beaucoup
„ d'eſprit que d'en faire avoir aux au-
„ tres„. Poſez la premiere figure à la place qui lui convient, & d'une maniere à ſaiſir d'abord le ſpectateur. Que tout marche, dans votre ouvra-

ge, en ſon rang, avec un air de vérité; que tout ſoit un. Je haïs une alliance inſenſée de joye & de triſteſſe, de fêtes & de deüil. La ſcéne du tableau doit répondre au ſujet : Bellone parmi les fleurs; Venus, les Amours, & les Jeux dans d'horribles déſerts & des rochers affreux, ſeroient déplacez. Faites contraſter vos groupes : le contraſte leur donne de l'ame & du mouvement; mais il faut en uſer avec prudence. Gardez-vous de rien mettre qui rompe l'aimable repos des yeux, né du concert des figures, & toûjours interrompu par un fracas, ou un embarras vicieux.

Votre tableau ainſi conçû, ſongez que le deſſein doit l'exprimer; c'eſt à lui de réaliſer votre idée. « Le deſſein » étant la forme des objets, il eſt le » fondement ſolide de la Peinture ». Le coloris ne peut ſubſiſter ſans le deſſein; celui-ci ſubſiſte ſans le ſecours de celui-là; car « dans un ſimple deſ- » ſein entendu de clair obſcur, la ſeule » intelligence des degrez d'ombres & » de lumieres ſéduit tellement les » yeux, qu'ils croyent voir le coloris » qui n'y eſt pas ». Le choix de la bel-

le nature, que l'art même embellit encore, & le goût de la Sculpture Grecque & Romaine doivent servir de régle au dessein. C'est par là que le Poussin, si sçavant encore dans les bienséances, les mœurs, & le *costume*, s'est acquis le titre immortel de Peintre des gens d'esprit.

„ La beauté des contours est une „ élegance de forme, incertaine, on„ doyante, & semblable à une flamme „ legere„. Mais cette élegance noble, gracieuse, & spirituelle ne peut être déterminée par les régles; c'est l'ouvrage du goût, aussi-bien que les proportions, en quoi consiste la vraye beauté: car bien que la raison & les préceptes nous en donnent une ébauche, comme d'une régularité qui doit regner dans le tableau entier, & dans chaque partie, néanmoins le goût seul en connoît les finesses. Unir ces finesses imperceptibles aux proportions sensibles, c'est joindre la grace à la beauté; choses bien differentes: la beauté sans la grace, est un corps sans ame. La grace est la beauté de la beauté même; mais il est aussi difficile de la trouver, qu'il est aisé de la sentir. Vous voyez un visage

régulier, mais il n'a rien qui vous touche; un autre moins beau vous frappe: dites-moi, d'où vient? C'eſt là le vrai *je ne ſçai quoi*, dont perſonne n'a pû rendre raiſon juſqu'ici. Pour le faire couler dans vos Œuvres, Écrivains & Peintres, ſacrifiez aux graces. Si vous êtes aſſez heureux pour attirer ſur vous leurs regards, vous plairez toûjours. Mais pour étaler avec ſcience les agrémens qui vous ſeront departis par ces charmantes Déeſſes, variez vos attitudes, vos airs de tête, vos geſtes, & ne vous peignez pas dans toutes vos figures, comme cet Auteur ſottement Gaſcon, qui prête une humeur Gaſconne à tous ſes Héros.

C'eſt une erreur de croire que la ſévérité du deſſein conſiſte dans la dureté des traits. Tout eſt moëleux & fondu dans les Ouvrages du Correge, ſans qu'il en coûte rien au caractere du deſſein. Celui de Michel-Ange eſt fier & terrible: on doit l'imiter, mais non pas outrer juſqu'à montrer, comme il a fait quelquefois, les muſcles & les nerfs ſi fortement marquez, qu'on ſemble oublier qu'ils ſont couverts de peau: défaut né du profond ſçavoir de

ce grand homme, qui en quelques occasions est sorti du naturel & du vrai, pour faire valoir uniquement l'art.

Quelque jeu que le nud donne au dessein, on a tort de s'y arrêter trop, & de négliger la belle draperie. On se trompe, si on croit que les grands Peintres l'abandonnent à leurs Éleves. Le grand goût de draper comprend toutes les parties de la Peinture. Quelle force d'imagination, pour inventer de beaux plis bien jettez, qui sans se coller au nud, paroissent le caresser, comme la flamme qui voltigeoit sur la tête du jeune Ascagne! Quel art de composition, pour donner à ces plis un air de négligence & de simplicité, quoiqu'on ait recherché leurs ajustemens avec un soin infini! On peut dire que cet air aisé, que le Poussin a manqué par une imitation trop servile des belles statuës & des linges moüillez, a été saisi par le divin Raphaël, qui a rendu la noblesse majestueuse de l'antique avec la charmante simplicité de la nature. Il faut que l'œil, en suivant les plis, depuis leur naissance jusqu'à leur fin, s'apperçoive qu'ils entourent, & dessinent avec grace les membres

qu'ils couvrent : pour cela quelle correction de dessein ! “ Les uns affectent des plis trop pincez, & des contours aigus & coupez ; les autres les font ronds & gonflez ; les uns trop secs, les autres trop mols„ . La noble simplicité de Raphaël, la grace piquante du Correge & du Guide vous marqueront le milieu beaucoup plus sûrement que les préceptes.
„ Songez à varier votre touche selon le véritable caractere des étoffes que vous voulez imiter : car quoique la legereté & la facilité du pinceau doivent briller par tout, les satins & les velours, les linges & les draps, veulent être touchez, les uns avec douceur, les autres plus fiérement„ . Quant au coloris ; comme les draperies, outre leurs couleurs naturelles, ont encore celles de la lumiere la plus vive, des tournans, des reflets, & des plus fortes ombres, quelle adresse à ménager ces diverses couleurs sur la couleur dominante qui doit s'allier avec elles !

Mais nous voilà insensiblement arrivez à cette partie de la Peinture dont le Titien a remporté le prix. On ne

peut mieux comparer le coloris qu'à la musique. « Le Peintre, aussi-bien » que le musicien, n'a-t-il pas les des- » sus, les hautes-contre, les tailles, » & les basses, tantôt par les degrez » des clairs & des bruns, & tantôt » par les nuances des couleurs ? La » varieté de ces tons & de ces parties » se multiplie à l'infini. Les modes de » la Musique sont gracieux, forts, ou » terribles. Mêmes principes dans un » tableau : ce qui doit émouvoir le » cœur en passant par l'oreille, doit le » toucher aussi en passant par les yeux. » Les accords parfaits de la Musique » doivent être dans un tableau par la » sympathie parfaite des couleurs». Que dirai-je des dissonances ménagées par un coup de maître? La Peinture en sçait hazarder de pareilles, quand pour forcer la vûë de s'arrêter en certains endroits, parmi des couleurs agréablement unies, elle en jette une directement contraire qui trouble le repos & l'amitié des autres: mais en cela il faut être assez habile pour sauver l'extrême dissonance par quelques liens imperceptibles, qui unissent les tons des couleurs; car les extrémitez

abſolument oppoſées ne doivent point ſe toucher. Que dirai-je encore du beau choix des jours dans le champ du tableau, des diſtributions de lumiere & d'ombre ſur chaque objet & ſur les maſſes, de leur dégradation dans l'air, du paſſage inſenſible qui meine l'œil par une douce chûte, & un milieu tendre, d'une couleur ſombre à une autre plus vive, pour ſe dérober enfin à ſes regards? Qu'ajoûterai-je de la fierté de l'obſcur, qui, joint à la douceur du clair, détache les objets du fonds, & les tire de la toile par une ſorte de magie, pour les rapprocher à nos yeux? Toutes ces choſes ſont moins des régles & des termes, que des ſentimens lumineux, & des myſteres réſervez au grand Peintre que nous prétendons former. Je laiſſe donc un nombre infini de pareils ſecrets; je paſſe les Diſcours ſur les connoiſſeurs, ſur la cabale, ſur la comparaiſon des vivans & des morts, ſur l'eſtime outrée, ou l'ignorant mépris des Anciens, enfin ſur d'autres matieres qui ſont communes à tous les Arts de goût, où tout cela ne ſe rencontre que trop: je paſſe, dis-je, ces matie-

res, pour en écrémer une plus intéressante & plus conforme à la capacité des lecteurs qui ne ſçavent que ſentir. C'eſt l'art d'exprimer les paſſions. Ce n'eſt pas aſſez de plaire ; il faut ſurprendre, émouvoir & ravir. Pour cela, un Peintre doit connoître les reſſorts du cœur humain auſſi-bien que Racine ou Moliére, & les exprimer, s'il eſt poſſible, mieux que ces grands Maîtres. Que les muets vous ſervent de modéles : la néceſſité de ſe faire entendre ſans le ſecours de la parole, fait parler tous les traits de leur viſage, & tout leur corps : le viſage ſur tout étant le théatre où les paſſions joüent leur rôle, doit être auſſi le ſujet ordinaire des méditations du Peintre ; mais ſans entrer ici dans le détail des paſſions & de leurs caracteres, que l'Auteur traite ſi ſçavamment, je croi qu'il ſuffira de faire remarquer comment il les a traitées lui-même dans ſes tableaux. Nous ferons plus ſûrement, par l'exemple d'un ſi grand Maître, ce que ſa modeſtie lui a fait renfermer dans les bornes du précepte.

Le grand Peintre eſt un Promethée qui dérobe le feu céleſte pour animer

ſes figures. Afin de donner de l'ame & de la vie aux couleurs, il faut être dévoré de cette flamme divine qui brûloit notre ſçavant Auteur. Quelle verve, quel enthouſiaſme dans ſes heureux ouvrages! Le tableau d'Iſaac reſpire les plus tendres, & les plus vives paſſions: le devoir & la nature y luttent; le pere, & l'homme obéïſſant à ſon Dieu ſe confondent ſur le viſage d'Abraham. Sa main ſe leve, & montre le Ciel; ſes yeux baignez de larmes, s'enfoncent ſous ſes paupieres; ſa bouche s'entr'ouvre; les paroles ardentes & entrecoupées paroiſſent preſque en ſortir; la douleur, la crainte, l'amour, la pieté, la tendreſſe, la ſoumiſſions aux ordres divins, & mille autres ſentimens errent, ce ſemble, ſur ſon front, ſur ſes jouës, ſur ſes lévres, & ſe cachent dans les replis de ſes rides, ſans ſe dérober pourtant aux yeux du ſpectateur. Quel grace dans la jeune victime! Ses yeux levez au Ciel, ſa tête négligemment panchée ſur le ſein d'un pere barbare malgré lui, ſes regards pieuſement tendres & languiſſans; ſes mains, l'une étenduë avec grace, l'autre appliquée ſur ſa

poitrine, d'où ſon cœur paroît s'envoler; ſon attitude, en un mot, ſi belle, ſi gracieuſe, fait paſſer la compaſſion dans les cœurs, & nous fait regarder Iſaac avec les yeux d'Abraham.

Que ne puis-je dérober au pinceau qui traça l'Annonciation de la Vierge, quelqu'un des agrémens qui en coulerent avec profuſion! Que ne puis-je recueïllir, & rendre ſur le papier le feu plein de douceur qui regne dans cet admirable tableau! Quel vénération dans l'Ange! Quelle profondeur d'humilité dans Marie! L'humble Servante du Seigneur s'abîme dans ſon néant. La modeſtie elle-même avec tous ſes charmes prendroit-elle un autre air pour ſe préſenter à nos yeux?

Mais d'où naît cette majeſtueuſe triſteſſe répanduë dans le tableau de la chaſte Suſanne? L'innocence accuſée, confonduë, interdite oſe à peine lever les yeux; elle n'a pour appui que ſes larmes. Va-t-elle devenir la proye d'une horrible haine née d'un execrable amour? Non, le Ciel prend ſa défenſe. L'affreuſe confuſion va retomber ſur la calomnie déguiſée en Juge; la victime ſera dérobée à ſes coups. Quel

autre ſacrifice paroît ſe préparer! C'eſt la fille de Jephté, qu'un pere a conduite à l'autel. Dieu! combien de différentes douleurs! Tout pleure, tout gémit, tout ſe livre au déſeſpoir, & nulle de ces douleurs n'eſt ſemblable à l'autre. La triſteſſe diverſifiée ſe métamorphoſe en amie, en frere, en ſœur, en mere, en pere même. Différente d'elle-même, elle diſtingue ſeule, tant de rôles divers. Timante voilà le viſage d'Agamemnon, parce qu'il avoit épuiſé ſes idées de triſteſſe dans les autres perſonnages: le Peintre moderne, plus fécond & plus hardi, oſe montrer le viſage d'un pere déſeſperé, & mettre le comble à la douleur. Tel eſt l'art d'exprimer les paſſions, ſoit fortes, ſoit douces. C'eſt la recompenſe du travail, & un préſent du génie.

Au reſte, les diſcours dont on vient de parler, ſont dédiez à un * Prince qui n'a pas dédaigné par les eſſais d'un goût ſupérieur, de devenir l'Auguſte, & le Mécéne de la Peinture, auſſi-bien que de tous les beaux Arts.

* *M. le Regent.*

Octobre 1722.

Article CXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES D'ALLEMAGNE, DE LIPSIK.

L'Ouvrage du Docteur Jean Henry Schutte sur les mineraux & autres fossilles du territoire d'Iéne en Thuringe, merite d'être connu. C'est un essai de cette partie de l'Histoire naturelle d'Iéne & des lieux circonvoisins. La lettre de l'Auteur au Docteur Vedel, qu'il traite d'homme fort experimenté, est curieuse : il y parle du vin d'Iéne, qui n'est plus si recherché qu'autrefois, quoique la latitude soit encore la même ; c'est-à-dire toûjours de 51. degrez & 2. minutes vers le Nord ; que le terroir soit dans beaucoup d'endroits aussi sablonneux, & que les côtaux & les montagnes n'y manquent pas. Voici le titre de l'Ouvrage : *Joannis Henrici Schuttei Susatensis Med. Doctoris Orictographia Ienensis, sive fossilium & mineralium in agro Ienensi brevissima descriptio, &c.*

Accedit ad experientissimum Georg. Wolfg. Wedelium de Vino Ienensi epistola. C'est un in 8°. de 110. pages. Il y a des figures en taille douce fort curieuses.

D'ITALIE, DE VENISE.

Les Freres Pinelli ont imprimé un Ouvrage de M. Michelotti celébre Docteur en Medecine, natif de Trente. C'est une dissertation sur la separation des fluides , qui se fait dans le corps des animaux. La matiere est traitée suivant les principes les plus nouveaux de Physique, de Mechanique, & de Medecine. L'Auteur est Geometre, Analyste, Mechanicien, Medecin. Il s'exprime nettement; son style latin est élegant & pur. Nous ne disons rien ici en détail du fonds des choses; nous le ferons dans l'extrait que nous en donnerons au plûtôt. L'Ouvrage est intitulé: *Petri Antonii Michelotti Tridentini, ex inclyto Collegio Medic. Venet. & Scientiarum Academ. quæ Londini & Berolini sunt Socii; de separatione fluidorum in corpore animali Dissertatio Physico-Mechanico-Medica, Ve*

netiis 1721. *Pinellorum ære, Superiorum Permiſſu ac Privilegio. in* 4°: *pag.* 362. L'Impreſſion de ce Livre eſt d'une grande beauté, le papier, les caracteres, l'encre, tout plaît à l'œil. Ce n'eſt encore ici que la premiere partie de la Diſſertation.

Un autre Ouvrage ſorti de la même Imprimerie, ce ſont les Diſſertations Phiſico-Mechaniques du fameux Profeſſeur de Bâle M. Jean Bernoulli, ſur le mouvement des muſcles, l'effervéſcence, & la fermentation. Ce n'eſt qu'une réimpreſſion; ces Diſſertations avoient déjà parû ſeparément; on les a réünies, & on les donne plus correctes. M. Michelotti y ajoûte dix remarques critiques ſur le Traité de M. Jacques Keill Docteur Anglois (dont il a été parlé dans ces Memoires plus d'une fois) ſur le mouvement muſculaire. C'eſt encore un *in* 4°. de 123. pages, & de la même beauté d'Impreſſion; on en donnera auſſi l'extrait dans peu.

DE FLANDRES, D'ANVERS.

Le ſecond tome des Actes des Saints

du mois de Juillet, paroît depuis long-tems : on vous en envoye un *Proſpectus* & l'on eſpere que vous en ferez mention dans vos memoires. *Nous le ferons dès que nous aurons ce qu'on nous promet*. Si les livres des pays étrangers n'étoient pas hors de prix, nous les aurions, & ce que l'on deſire de nous ſeroit déja fait.

DE FRANCE. DE PARIS.

On va imprimer par ſouſcriptions une Hiſtoire que l'on attend depuis long-tems : en voici le *Proſpectus*.

HISTOIRE GENERALE d'Eſpagne, du Pere Mariana Jeſuite, traduite en François; augmentée du Sommaire du même Auteur, & de Faſtes juſqu'à nos jours; avec des Notes, des Medailles, & des Cartes Geographiques; cinq volumes in 4°. *propoſée par ſouſcription.*

Avis pour les Souſcripteurs.

L'Hiſtoire generale d'Eſpagne, écrite par le P. Mariana, eſt ſi connuë de tout le monde, qu'il eſt preſque

inutile d'exposer en détail le sujet, l'étenduë & la maniere dont elle est traitée.

On sçait assez combien les commencemens, le progrès, la grandeur & les revolutions diverses de la Monarchie Espagnole, comprennent de faits interessans & liez avec les Histoires de presque toutes les Nations tant anciennes que modernes. Rien de plus grand ni de plus étendu.

Quant à l'execution de l'Ouvrage, on n'ignore pas que Mariana n'omit rien pour le rendre complet & durable. Outre les Histoires Espagnoles & Etrangeres qu'il débroüilla, il eut communication de quantité de memoires & d'archives.

Pour les qualitez necessaires à un Historien, il suffit de rappeller au lecteur une partie des témoignages qu'en ont rendu les plus fameux Ecrivains de son siecle.

Un celébre Cardinal dit que Mariana fut *amateur de la verité, plein de droiture, & incapable d'être aveuglé par l'inclination naturelle pour son Pays.*

Le sçavant Auteur Flamand qui a recueilli les Historiens Espagnols,

compare le stile de celui-ci *au stile serré & profond de Thucydide & de Tacite.* D'autres lui donnent encore *l'élegante simplicité de Tite-Live.*

Enfin les Ecrivains Espagnols de son tems l'appellent unanimement *un homme libre & dégagé du respect humain & des préjugez ; un homme dont l'érudition rare, & les vastes connoissances illustrerent Talavera sa Patrie ; l'unique Historien, & le pere de l'Histoire d'Espagne.*

Ces éloges loin d'être suspects, sont confirmez par un Critique impitoyable & animé par un interêt personnel. Cet Auteur dans son plus grand feu, encherit même sur les autres, & dit que Mariana est *le Prince des Historiens de Castille, dont on ne peut lui égaler ni lui comparer aucun, pas même tous ensemble.* On voit en effet que ceux qui ont voulu le suivre ou l'imiter, quoiqu'ils travaillassent en partie sur son Ouvrage, n'ont pû lui faire tort dans l'esprit des connoisseurs. On en peut juger par les frequentes éditions de son Histoire, soit Latine, soit Espagnole.

Sa capacité, sa sagesse & sa probité

le firent rechercher des Papes & des Rois. Le Tribunal ſuprême de l'Inquiſition, les Archevêques de Tolede Primats d'Eſpagne, le conſulterent & l'employerent dans des affaires importantes, & toûjours avec une entiere ſatisfaction.

Il compoſa d'abord ſon Hiſtoire en Latin, pour ne pas renfermer dans les bornes de ſa Patrie un bien qui devoit être commun aux Etrangers. Preſſé depuis par ceux de ſa Nation, & craignant d'ailleurs l'inexactitude des Traducteurs, il prit le parti de traduire lui-même ſon Hiſtoire en Eſpagnol.

Le Traducteur François dont nous annonçons l'Ouvrage, n'a épargné ni ſoins, ni application pour répondre à la force & à l'élegance d'un ſi excellent modéle. On a tout ſujet de ſe flater que le ſuccès juſtifiera ſon travail.

Il a traduit les trente livres de Mariana, & ſon Sommaire qui n'eſt qu'une continuation abregée de l'Hiſtoire d'Eſpagne depuis la mort de Ferdinand le Catholique, juſqu'à l'an 1621. Ce qui ſuit juſqu'à nos jours, n'ayant pû être tiré de Mariana, on l'a pris de divers Auteurs, & on lui donne la forme de Faſtes.

Le texte a paru avoir beſoin be Notes. On en trouvera au bas des pages, d'Hiſtoriques, de Géographiques & de Critiques. Elles éclairciront les difficultez que l'Hiſtoire préſente : elles répondront aux fauſſes cenſures, & corrigeront quelques endroits où Mariana s'eſt trompé, & que des lumieres que l'on a euës depuis ſa mort, font connoître qu'il eſt à propos de corriger.

L'Ouvrage ſera orné des Medailles ſûres qui peuvent l'éclaircir ou l'embellir. Elles ſeront gravées avec ſoin, & miſes chacune en ſa place.

Il y aura auſſi quatre Cartes Géographiques; l'une de l'Eſpagne avec ſes diviſions, depuis le tems qu'elle commença d'être peuplée, juſqu'à l'invaſion des Goths, des Suéves, & des Vandales. La ſeconde, depuis cette invaſion juſqu'à celle des Sarraſins ou des Mores. La troiſiéme, de l'état ou fut l'Eſpagne ſous la domination des Mores. La quatriéme enfin, de ſa ſituation depuis l'expulſion des Mores juſqu'à préſent.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Cet Ouvrage est proposé au Public par Souscription ; il contiendra cinq volumes *in quarto*, de caractere *Saint Augustin*, & sur du bon papier ; à l'égard du grand papier, il sera beaucoup plus beau, & l'on n'en tirera qu'un très-petit nombre.

Les Souscripteurs ne payeront que trente livres pour les cinq volumes de petit papier en blanc ; sçavoir quinze livres en souscrivant, & pareille somme de quinze livres en retirant l'Exemplaire ; & pour le grand papier aussi en blanc, quarante livres, sçavoir, vingt livres en souscrivant, & pareille somme de vingt livres en retirant l'Exemplaire. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront quarante livres pour le petit papier en blanc, & cinquante-cinq livres pour le grand papier en blanc.

On recevra les Souscriptions depuis le premier Août de cette année 1722. jusqu'au premier Decembre prochain. Et on distribuera l'Ouvrage dans le courant de l'année prochaine 1723.

Octobre 1722.

Ceux qui voudront ſouſcrire s'adreſſeront à Paris chez Pierre-Auguſtin Le Mercier, ruë S. Jacques, à S. Ambroiſe; Philippe-Nicolas Lottin, ruë S. Jacques, à la verité; Jean-François Joſſe, ruë S. Jacques; & Jean Jombert, ruë de Richelieu près la Sorbonne, qui donneront une Reconnoiſſance imprimée & ſignée d'eux, aux clauſes & conditions ci-deſſus expliquées.

Pour la ſatisfaction du Public, on trouvera le préſent *Proſpectus* & les Souſcriptions chez les Libraires dans les principales Villes du Royaume & des Pays étrangers.

On va imprimer une autre Hiſtoire de la Ville de Paris. Dom Felibien Benedictin de la Congregation de St. Maur, l'avoit commencé: Dom Lobyneau Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, l'acheve. Elle aura 5. tomes *in fol.* On aſſûre qu'ils ont eu communication des Memoires de feu M. Sauval. Nous en parlerons plus amplement au mois prochain.

Bauche le fils Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, à l'Image de St Jean dans le Deſert, qui eſt un des Libraires aſſociez pour l'Impreſſion *in* 4°. en

5. volumes des Voyages de Corneille le Bruyn, eſpere que le Public ſera bien aiſe d'être averti que celui qui prend ſoin de l'Edition & des remarques, y ajoûtera des morceaux curieux qui n'ont point encore été imprimez, & qu'il y fera graver la nouvelle Carte de la Mer Caſpienne que Sa Majeſté Czarienne a envoyé à l'Academie des Sciences, & à laquelle on ajoûtera des obſervations ſur les nouvelles découvertes qu'on a faites ſur cette Mer que l'on n'avoit pas bien connuë juſqu'à préſent.

Jombert a réimprimé les Recréations Mathematiques de feu M. Ozanam, augmentées d'un volume.

Il a imprimé auſſi *Sanctorius de Medicinâ Staticâ* traduit en François par un Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Octobre 1722.

ART. CIII. EPiſtolæ Romanorum Pontificum, & quæ adeos ſcriptæ ſunt, à S. Clemente I. uſque ad Innocentium III. &c. C'eſt-à-dire : *Lettres des Souverains Pontifes, & celles qui leur ont été écrites, &c.* page 1699

ART. CIV. *Les Lettres d'Heloïſe & d'Abailard miſes en vers François, ſeconde édition revûë, corrigée, & augmentée d'une Lettre d'Heloïſe, & de quelques autres Ouvrages, par M. de Beauchamps, &c.* p. 1701

ART. CV. *Traité de l'Harmonie reduite à ſes principes naturels, par M. Rameau Organiſte de la Cathedrale de Clermont en Auvergne, &c.* p. 1713

ART. CVI. *Methode abregée & facile pour apprendre la Géographie, où l'on décrit la forme du Gouvernement de chaque pays, les qualitez, les mœurs de ſes habitans, & ce qu'il y a de plus remarquable, avec un abregé de la Sphere, &c.* p. 1744

ART. CVII. *Sentimens du Pere de la Maugeraye, sur la maniere dont les Anciens disposoient les rames dans les Vaisseaux.* p. 1748

ART. CVIII. *Demonstration d'un Principe de Mechanique, qui est que les forces des corps en mouvement, sont entr'elles en raison, composées de leurs masses & de leurs vitesses, ou comme les produits de leurs masses par leurs vitesses, &c.* p. 1790

ART CIX. *Second Tome de la Bibliothéque Orientale composée par Dom Joseph Assemani, &c.* p. 1802

ART. CX. *Lettre à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc du Maine.* p. 1807

ART. CXI. *Observation d'une playe de tête.* p. 1824

ART. CXII. *Description d'un Monstre né à la Fléche le 6. Mars 1722.* p. 1827

ART. CXIII. *Lettre de M. Farcy sur un Ver trouvé dans un rein.* p. 1829

ART. CXIV. *Discours prononcé dans les Conferences de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, par M. Coypel Ecuyer, premier Peintre du Roy, de Monseigneur le Duc d'Or-*

leans Regent, &c. p. 1831

ART. CXV. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, de Lipsik. p. 1851

D'Italie, de Venise. p. 1852

De Flandres, d'Anvers. p. 1853

De France, de Paris. p. 1854

Fin de la Table.

ERRATA.

pour le mois d'Octobre. 1722.

PAge 1680. *l.* 6. Lettres, *lisez* suite du premier tome des Lettres. *p.* 1690. *l.* 9. Deocence, *lis.* Decence. *p.* 1696. *l.* 17. reeconnoître *lis.* reconnoître. *p.* 1697 *l.* 20. herissez *lis.* aussi herissez *ibid.* *l.* 21. leur *lis.* le. *p.* 1700. *l.* 20. sinusse. *lis.* sinuesse. *ibid.* *l.* 29. parut *lis.* parû. *p.* 1707. *l.* 10. etrudes. *lis.* & les rudes. *p.* 1714. *l.* 7. ce n'est pas. *lis.* ce n'est que. *p.* 1719. *l.* 7. dicté. *lis.* dictées. *p.* 1720. *li* 23. sur la nature. *lis.* sur leur nature. *p.* 1722. *l.* 26. demontre les verités. *lis.* ces verités. *p.* 1725. *l.* 14. enfermés. *lis.* renfermés *ibid.* *l.* 9. *l.* 12. aulieu des X *mettés.* des étoiles * elles signifient qu'il n'y a rien qui réponde au nombre. *ibid.* *l.* 13. *effacés.* les 2 X *p.* 1727. *l.* 20. unorgue *lis.* une orgue. *ibid.* *l.* 26. ameme. *lis.* amene. *p.* 1733. *l.* 11. recouvert. *lis.* recouvré. *p.* 1745. *l.* 25. differentes. *lis.* differences. *ibid.* *l.* 26. les nations. *lis.* une nation. *p.* 1748. *l.* 9. & les bevûës. *lis.* delà les bevûës. *p.* 1749 *l.* 1. lygites. *lis.* zygites. & ainsi par tout *ibid.* *l.* 4 vaisseaux. *lis.* vaisseau. *p* 1750. *l.* 7. *ajoutez* au commencement. 8. *p.* 1751. *l.* 4. occupéz. *lis.* occupé. *p.* 1756. l. 15. de *lis.* De. *p.* 1758. *l.* 19. *l.* 20. remouvoit. *lis* remuoit. *p.* 1759. *l.* 18. pesonnes. *lis.* personnes. *p.* 1767. *l.* 18.

inferieure *lis.* interieure. *p.* 1770. *l.* 23. au lieu d'un. *mettez.* une, *p.* 1779. *l.* 8. novanos. *lis.* novenos. *p.* 1783. *l dern.* des mers. *lis.* de mer *p.* 1806. *l.* penult. kebec *lis.* Hebed. *p.* 1812. *l.* 3 n'en a point. *lis.* n'est. point *p.* 1825. *l.* 5. après. *troche.* effacez la virgule, *p.* 1826. *l.* 24. l'autre. *lis.* l'artere *p.* 1836. *l.* 24. aussi. *lis.* ainsi. *p.* 1848. *l.* 18. soumisscous. *lis.* soumissions. *ibid.* *l.* 21. quel. *lis.* quelle. *p.* 1850. *l.* 11. voilà. *lis.* voila.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Novembre 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M.DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COM-mencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc. & broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	11. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1722.

ARTICLE CXVI.

*LETTRE DU P. DE LA NEUVILLE J. à M. *** sur le fleuve des Amazones, la pierre verte, &c.*

Avertissement.

Le Livre du R. P. Labat Jacobin, & le recit des choses curieuses qu'il a observées dans les Isles de l'Amerique, ont fait naître au P. de la Neuville Jes. l'envie de revoir ses écrits sur le même sujet. Outre quantité de choses où le Jesuite s'accorde avec le Jacobin, il s'en est trouvé d'autres, ou plus détaillées ou même un peu differentes. Ces derniers morceaux nous ont engagé pour l'interêt des sciences &

des arts à obtenir du P. de la Neuville qu'il nous les communiquât. En voici un qui sera suivi de deux ou trois autres.

VOus sçavez, Monsieur, que la riviere des Amazones est sans contredit le plus grand fleuve du monde. Celui même de S. Laurent si considerable d'ailleurs n'en approche pas, car la riviere, dont j'ai l'honneur de vous parler, a près de cent lieuës d'embouchure Est & Oüest, comme je l'ay moy-même observé en la traversant; elle est par un degré de latitude meridionale, & doit avoir, suivant le rapport que m'en ont fait plusieurs Voyageurs, plus de 300 lieuës Nord & Sud. Cette riviere prend sa source vers le *Quito* dans le Royaume du Perou, & non pas dans le Bresil, comme l'ont prétendu les Geographes, excepté le P. Fritz Jesuite. Ce Missionnaire en a donné une carte exacte & confirmée par deux Religieux Augustins, qui m'ont fait le recit de leur voyage à la source du fleuve, avant que la carte devînt publique.

L'embouchure de cette riviere est

presqu'impraticable, à cause des islets & des rochers dont elle est semée; de maniere que si un vaisseau venoit à s'y embarrasser, il auroit peine à s'en retirer. Nous faillimes à y donner en allant à Cayenne, & j'en sçais un qui y a peri. Si donc on vouloit naviger dans ce fleuve, pour aller au Perou, ce qui abregeroit le voyage de plus de deux tiers, il faudroit n'avoir que des Canots, ou tout au plus des Pirogues: encore la navigation seroit-elle dangereuse à cause des sauts ou des chutes d'eau. Il y en a sept dans tout le cours du fleuve, & on en voit où l'eau se précipite des rochers plus élevez que les plus hautes tours. La barre est encore plus redoutable aux canots; ce n'est autre chose qu'un reflux de la mer, mais si subit & si grand qu'en moins d'un quart d'heure les eaux en se refoulant augmentent de plus de 50 brasses sur les rivages. Un de mes amis voulant éviter cette barre, relacha sur un rivage qui luy parut très-bas. Après avoir déchargé son bagage & attaché son canot, il avança dans les terres; mais à son retour il fut bien surpris de voir son canot en l'air, & les eaux

baissées extraordinairement, de maniere que la terre qui lui avoit semblé platte étoit en effet une fort haute montagne.

Voilà, Monsieur, pour ne rien repeter de ce qui a esté dit depuis par d'autres, ce que j'ay appris sur la riviere des Amazones. Je dois encore y ajouter un article considerable, qui, au rapport de ceux qui ont le plus parcouru ce fleuve, est très-vray: c'est qu'à 200 lieuës environ de son embouchure, il y a une petite isle très-belle & très-fertile, qui n'a pas plus de trois lieuës de longueur sur deux de largeur, & que dans cette isle il n'y a que des femmes. Ces Amazones modernes ne souffrent point d'hommes parmi elles. Seulement en certain temps il y vient des sauvages d'alentour, qui même n'entrent pas dans le cœur de l'isle, mais demeurent à l'entrée sous un *carbet* destiné à les recevoir. Au bout d'un an ils reviennent, & s'il se trouve que les femmes, qu'ils ont vûës, ayent des garçons, on les leur donne, & voilà toute leur recompense; si ce sont des filles, il n'est point de bon traitement qu'on ne fasse aux peres. Sur tout on

leur fait present d'une pierre verte, chose pretieuse, dont les sauvages font très-grand cas, quoiqu'ils n'en sçachent pas toutes les vertus. Ils la regardent sur tout comme un ornement, & en portent sur eux de differente figure ; une suspenduë au col en forme de crapeau, une autre en pendant d'oreille, & une troisiéme attachée au bout du né, comme une espece de croissant.

Ces pierres sont verdâtres & figurées à la main, car il ne faut pas croire, ce qu'ont dit quelques Voyageurs, qu'on les trouve dans le fleuve des Amazones toutes préparées par la nature. Ce n'est dans le fonds de l'eau, qu'un limon très maniable & très-fin, mais à peine est-il exposé à l'air, qu'il se durcit comme le corail : de sorte que la lime peut à peine y mordre. Cependant, ce que le fer & l'acier ne peuvent faire, un simple fil de coton le fait.

Nos Indiens s'en servent pour scier leurs pierres vertes, & en viennent à bout en assez peu de tems. Comment s'y prendroient nos Philosophes pour expliquer ceci ? Revenons aux Amazones : Elles plongent autour de leur

isle, vont chercher au fond des eaux ce precieux limon, l'arrondissent, le percent, & lui donnent la figure, que nous voyons, avant que d'arriver à la surface du fleuve.

Quant aux vertus de cette pierre, la premiere & la principale consiste à guerir l'épilepsie. C'est un fait constant & averé ; j'en ay fait moi-même l'épreuve sur un enfant attaqué de ce mal, dont il fut entierement délivré. Il est vray qu'il eut encore un accès, lors même qu'il portoit la pierre verte; mais on remarqua que le cordon qui l'attachoit à son col, s'étant rompu, la pierre s'étoit glissée à ses côtez sur son lit. Aussi doit-on observer de la laisser pendre au col immédiatement sur la chair. On prétend encore qu'elle est souveraine pour la pierre & la gravelle, étant appliquée sur les reins, & qu'attachée à la cuisse elle guerit de la Sciatique ; quoiqu'il en soit de ces deux derniers effets, que je ne garantis pas, le premier dont j'ay parlé est trop considerable pour ne s'en pas contenter.

La rareté de cette pierre la rend encore plus precieuse. Je n'en connois

que six; sçavoir, celle de M. Begon: une autre en forme de crapau, qui appartient à M. Amoureux, autrefois Juge de Cayenne: une troisiéme qu'un Hollandois apporta du Bresil, & qu'il vendit 5000 liv.; les trois autres sont à moy. La premiere est d'environ deux pouces de long, & d'un pouce de diamétre; sa figure est cylindrique, & sa couleur assez verte. C'est celle qu'un Roy sauvage avoit coutume de porter au col: la seconde aussi cylindrique, a un pouce & demi de longueur sur trois lignes à peu près de diamétre. Elle étoit destinée pour l'oreille droite: la troisiéme qui est pour le nez, a la figure du croissant: elle est moins épaisse & moins verte, mais plus fine que les autres.

On trouve encore vers *Para* une autre pierre rougeâtre, & qui n'a nulle beauté apparente, mais en recompense, merveilleuse, dit-on, pour les maux des yeux. Les Sauvages s'en servent, soit en l'appliquant sur l'œil malade, soit en le frottant de l'eau où ils font tremper cette pierre: ils croyent qu'elle guerit l'inflammation, qu'elle appaise la douleur, qu'elle

éclaircit l'œil, & même qu'elle rend à la vûë baissée toute sa force & sa vigueur. Si l'on en croit les Portugais, ses miracles sont encore plus considérables. Les tayes & les cataractes disparoissent à son attouchement. Si cela étoit, que deviendroient nos sçavans Oculistes ? Du moins en ce cas leur dispute sur la nature de la vraye cataracte, sembleroit devoir estre decidée plûtôt en faveur des membraneuses que des crystallines; mais pour ne rien hazarder sur un *peut-être*, j'avoüe de bonne foy que ces prétendus miracles me sont suspects. Il seroit aisé d'en faire l'épreuve : car j'ay une de ces pierres de la grosseur d'une noisette, & de figure triangulaire. Cela même pourroit faire douter que ce fût celle dont on dit que se servent les hirondelles pour ouvrir les yeux de leurs petits. Car celle ci, supposé la verité du fait, passe pour n'être pas plus grosse qu'une lentille. Neanmoins on prétend que l'une est la même que l'autre; & à s'en tenir au témoignage des Sauvages, cette pierre a des proprietez admirables.

En vous parlant du fleuve des Ama-

zones, j'ai oublié, Monsieur, de vous dire, que le reflux de la mer s'y fait sentir communément à plus de cent lieuës de l'embouchure, dans les grandes marées de chaque mois, à plus de six-vingt lieuës, & à près de cent cinquante dans les marées des deux équinoxes. J'avois plusieurs autres remarques curieuses sur ce fleuve, mais la perte de mes papiers ne me permet pas de m'en rappeller davantage. Je sçai que bien des gens revoquent en doute les Amazones, tant de nos jours que d'autrefois, & que les fables rapportées de celles de la Cappadoce rendent suspectes celles de la riviere qui porte leur nom; mais outre qu'on ne sçauroit douter des anciennes, sans démentir les Auteurs & les monumens, je croi qu'à l'égard des recentes on ne peut, sans injustice, refuser de croire, je ne dis pas seulement, Jean de los Santos, qui en met dans l'Ethiopie, je ne dis pas même François Oreillhan, qui pour en avoir vû sur le fleuve dont je parle, n'a pû lui conserver le nom d'Oreillane, mais encore & beaucoup plus ceux qui y ont voyagé, & qui nous en apportent la pierre

verte. Au reste c'est l'opinion unanime & constante de la Cayenne. J'ay l'honneur, &c.

ARTICLE CXVII.

TRAITTE' DE L'HARMONIE reduite à ses principes naturels par Monsieur Rameau Organiste. A Paris, chez J. B. C. Ballard, &c. ruë S. Jean de Beauvais au Mont-Parnasse 1722. *in* 4°. *pag.*

C'Est dans la pratique de la Musique que doivent éclater la solidité, & la simplicité des principes de theorie, que nous avons établis d'après Monsieur Rameau dans les Memoires du mois précedent. On en jugera par la suite.

Systême de l'Auteur sur la composition de la Musique.

La modulation étant le grand nœud de cette composition, & la *basse fondamentale* étant comme nous l'avons dit, & comme nous allons le prouver, l'expression sensible de la modulation

qui regne dans un Chant ; il n'eſt pas ſurprenant que Mr Rameau réduiſe tout à cette Baſſe. La difficulté n'eſt pas à la compoſer de génie, il ſuffit de ſçavoir qu'elle procéde toûjours harmoniquement par tierces, quintes, & octaves : ou ce qui va au même par ſixtes, quartes, & uniſſons ; car nous avons montré dans le premier extrait 1°, que toute l'harmonie ſe réduit à ces intervalles enfermés dans le nombre ſenaire : 2°, que les ſixtes, & les quartes ſont des tierces, & des quintes renverſées, & que l'octave n'eſt qu'un uniſſon tranſpoſé,

C'eſt à l'aide de la belle nature que Lulli a compoſé cette baſſe,

Ut, ut, ſol, ſol, mi, mi, la, la, &c.

Triomphés, charmante Reine, &c.

de l'Opera de Rolland, laquelle eſt toute fondamentale, à la réſerve de quelques notes crochuës, qu'il a inſeré pour le goût du chant, & qui ne font point harmonie ; la plûpart de ſes baſſes chantantes ſont fondamentales ; les baſſes continuës ne le ſont guéres que dans les cadences, ce qui ſeul les diſtingue des parties ſupérieures, & leur approprie le nom de baſſe.

Novembre 1722.

Or pour aller pas à pas ſuivant la méthode que Mr Rameau a bien ſuivy dans ſon troiſiéme Livre, ſuppoſons, que vous avez composé une baſſe, *ut*, *ut*, *ſol*, *ſol*, *mi*, *mi*, *la*, *&c.* & que vous voulés composer les parties ſupérieures qui y conviennent: comme toutes les notes ſont fondamentales, il eſt fort naturel que chacune ſoit le principe de ſa modulation particuliere. Or pour la modulation

d'*ut*, nous avons trouvé, 1 *ut*, 2 *ut*, 3 *ſol*, 4 *ut*, 5 *mi*, 6 *ſol*. Prenez donc ces notes pour vos parties ſupérieures, ſi vous en avez ſix à composer; que ſi vous n'en avez que quatre, prenez *ut*, *mi*, *ſol*, auxquelles ſe réduit en effet tout ce ſyſtême ſenaire: pour le ſecond *ut* prenez les mêmes: *ſol*, vous donne de même, 1 *ſol*, 2 *ſol*, 3 *re*, 4 *ſol*, 5 *ſi*, 6 *re*. Prenez donc *ſol*, *ſi*, *re*, pour mettre ſur la troiſiéme, & la quatriéme note de votre baſſe: de même ſur *mi*, metez *mi*, *ſol*, *ſi*, Voilà tous vos materiaux propres à composer vos deſſus, vos hautes-contres, vos tailles, vos baſſes-con-

tinuës : c'est à vous de choisir quelle des trois notes vous mettrez dans la taille ou dans le dessus. Il y a pourtant bien des regles à observer, s'il faut s'en rapporter aux Musiciens : car ils disent qu'il ne faut jamais faire deux quintes, ni deux octaves de suite : ils disent que si la haute-contre a fait la tierce, elle doit faire ensuite l'octave de la note, qui monte de tierce, ou de quarte ; ils disent que le dessus qui a fait la quinte, &c. Mais que ne disent-ils pas ? L'usage de plusieurs siecles leur a fourni presqu'autant de regles que d'observations ; c'est un labyrinte parfait ; on doit plaindre ceux qui ont eû le malheur d'y livrer leur mémoire : Mr Rameau réduit tout à une observation, à un principe, à la simple nature des choses. Il a observé qu'il y a une telle correspondance entre l'harmonie, & la mélodie, que celle-cy nait naturellement du sein, & comme du fond de celle-là ; & que tandis que la basse va harmoniquement par sauts, & par bonds, les parties supérieures, suivant leur nature diatonique, sont déterminées à proceder uniment, de proche en proche, ou même à demeu-

rer le plus souvent comme inébranlables sur même degré ; ce qui évidemment les empêche de faire deux fois de suite la même consonance : tenez-vous en donc à ce principe, de prendre dans chaque accord pour une partie la note la plus voisine de celle que cette partie vient de quitter, & autant qu'il se peut, la même. C'est ainsi que sur *ut*, *ut*, *sol*, *&c.* Lulli a mis *ut*, *ut*, *si*, *&c.* dans le chant *triomphez*, *&c.* dont nous avons parlé. En suivant ce principe, on est sûr d'observer toutes les régles, parce qu'on suit la nature, ce qui soulage la mémoire d'autant, & le jugement n'y perd rien.

Faisons une nouvelle démarche ; il est question maintenant de composer une basse fondamentale sous un chant donné, afin de tirer du chant tout le fonds d'harmonie dont il est susceptible, & d'y joindre tous les chants dont on veut l'accompagner, comme la basse fondamentale, & les autres parties sont réciproques les unes aux autres, on doit voir d'abord que ce même principe a lieu encore icy, & que tout consiste à donner à la basse fondamentale une progression harmoni-

que, qui réponde à la progreſſion mélodieuſe & diatonique de la partie ſuperieure : il eſt vray qu'un chant ne ſuit pas toûjours la progreſſion mélodieuſe, mais on doit ſçavoir que toutes les fois qu'il procede harmoniquement, c'eſt de la baſſe fondamentale qu'il emprunte cette progreſſion, qui ne luy eſt pas naturelle : ainſi toutes les fois que le chant procéde par intervalles conſonants, il faut donner à la baſſe fondamentale, la même progreſſion, ou s'il ſe peut une progreſſion encore plus parfaite, c'eſt à-dire, l'octave, ou l'uniſſon preferablement à la quinte, celle-ci preferablement à la quarte, &c.

Il n'eſt pas beſoin d'avertir, que les notes de la baſſe fondamentale en faiſant harmonie entr'elles, doivent auſſi la faire chacune avec la note qui luy répond dans le chant ſous lequel on la compoſe ; mais avec cette difference, qu'entr'elles, les notes de cette baſſe peuvent faire la quarte comme la quinte, la ſixte comme la tierce, au lieu qu'avec les notes du chant elles ne peuvent faire que des intervalles directs & primitifs ; ſçavoir, octave,

quinte ou tierce, parce qu'elles sont la basse & le principe de l'accord parfait que chacune d'elles porte : par exemple, lorsque dans la basse fondamentale j'ai *ut* je lui donne l'accord parfait *ut*, *mi*, *sol*, mais si j'avois *ut* dans le chant, il faudroit prendre l'accord parfait *ut*, *la*, *fa*, en descendant pour faire la basse fondamentale.

Je veux composer la basse fondamentale de ces notes *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*; je prends en descendant l'accord parfait de *fa*, c'est *fa*, *re*, *si*, je ne puis prendre pour mettre sous cette note *fa*, qu'une de ces trois. Supposons que je prends *re*, quelle prendrai-je pour mettre sous *sol*? Je ne puis prendre qu'une de ces trois, *sol*, *mi*, *ut*, qui font octave, quinte, tierce avec le *sol*. Or ayant d'abord pris *re*, je ne puis maintenant prendre, ni *mi*, ni *ut*, qui ne font qu'un intervalle diatonique, ou d'un ton avec ce *re*. Je prends donc *sol*, qui en est distant d'une quarte en montant, ou d'une quinte en descendant : pour la troisiéme note *la*, dont l'accord parfait en descendant est *la*, *fa*, *re*, je ne puis prendre ni *la*, ni *fa*, à cause du *sol*, qui precede; je prends

donc *re.* Enfin, ſuivant toûjours ce raiſonnement facile, j'ay pour la baſſe fondamentale que je cherche *re, sol, re, ſol, ut,* ſous le chant, *fa, ſol, la, ſi, ut* : on n'a donc qu'à prendre les accords parfaits de ces notes fondamentales, & qu'à compoſer des notes de ces accords les diverſes parties, en ſuivant le principe que nous avons expliqué.

Juſques là, une Muſique eſt juſte, & ſans deffauts ; mais une Muſique ſans defauts eſt une Muſique d'Ecolier. Un Ecolier doit ſuivre le grand chemin, le chemin battu, s'en tenir toûjours à la modulation rigoureuſe, & ne pas perdre de vûë ſon accord parfait : mais on n'eſt pas long-tems Ecolier avec notre Autheur, & dès la ſeconde leçon on peut tenter des coups de Maître. Le coup de Maître dans chaque art eſt de ſe frayer de nouvelles routes, & dans la Muſique il conſiſte à ſortir en quelque ſorte de la modulation, & de l'harmonie, pour y rentrer avec plus d'éclat : il y a plus de goût & de génie que d'art, & de ſcience dans les principes que nous allons donner, ſi toutesfois les prin-

cipes de goût & de génie ne ſont pas ceux ſur leſquels ſont fondez tous les arts & toutes les ſciences. La Muſique jusqu'ici en quelque ſorte impenetrable au raiſonnement, & à une certaine lumiere philoſophique, a droit de s'autoriſer déſormais de ce que la philoſophie, & les belles lettres inſpirent des principes les plus fins & les plus exquis.

En méditant profondément ſur ſon art, Mr Rameau a reconnu que dans une harmonie toute compoſée d'accords parfaits, telle que nous venons de la donner, chaque ſon devient un objet principal, chaque note fait ſon ton, chaque accord preſente une modulation complete, & ne laiſſe rien à deſirer après ſoi : car on doit toûjours avoir devant les yeux le ſyſtême du nombre ſenaire, qui nous donne toute l'harmonie renfermée dans l'accord parfait. Il eſt vrai que cet accord parfait eſt l'unique objet de l'oreille, & que dès qu'elle entend quelques ſons d'une modulation, elle ſouſentend d'abord tous les autres, & aſpire à les entendre tous diſtinctement. Mais c'eſt juſtement parce que l'ac-

cord parfait eſt l'unique objet de l'oreille, qu'il ne faut pas le lui prodiguer; qu'il faut lui laiſſer le temps de le deſirer, & ſe bien garder ſur tout de lui laiſſer le temps de s'en dégoûter.

On commence par là une Muſique, pour prevenir favorablement l'attention des Auditeurs, on finit auſſi par-là pour ne les pas renvoyer avec l'amertume ſur les lévres; mais on n'a garde de ſe ſoûtenir long-tems dans cette perfection: on y revient de loin à loin; mais en imitant toûjours la nature, qui ſe hâte lentement de perfectionner ſes ouvrages; par exemple, on ſe propoſe de faire paſſer le chant ſur lequel on travaille par certaines modulations convenables; l'art eſt de les amener de loin par des progrès inſenſibles; d'abord on les annonce, enſuite on fait ſemblant de s'en écarter, & puis on en ſaiſit peu à peu quelques ſons avantcoureurs, qui les laiſſent entendre de plus près: les objets de nos ſens ſont trop frivoles, pour n'avoir pas beſoin de tout ce qui s'appelle myſtere, ſuſpenſion, feinte, ſurpriſe, je ne ſçai quoi: lors qu'on

les entrevoit dans le lointain, on se flate que c'est quélque chose, & on s'empresse d'en joüir. En joüit-on? Quoi! dit-on, n'est-ce que celà?

Mais qu'on ne s'y trompe pas; point d'uniformité plus insipide, qu'une trop grande varieté, point de plus ennuieuse monotonie, qu'un trop frequent changement de ton: la raison en est bien naturelle; plus vous multipliez les objets dans le même espace, plus vous les rendez petits, & insensibles; ce n'est qu'une confusion, qu'un même objet, dont les parties se prêtent un jour mutuel, qui les rend indiscernables: lors qu'à chaque note vous changez de ton, l'oreille n'a pas le loisir de les sentir chacun en détail, elle ne les sent qu'en gros, & d'une maniere générale, & confuse: & puis comme un ton vaut l'autre, rien ne pique, rien ne réveille, rien n'attache; le commencement, le milieu, la fin n'ont aucun privilege; tout se ressemble, point de caractere, rien n'est marqué, l'oreille s'émousse, les organes se détendent, l'attention se relâche, l'ame s'endort.

C'est la dissonance, qui dégrade heu-

heureusement la Musique d'une perfection si défectueuse; les ombres dans la Peinture rehaussent les couleurs, les dissonances font dans la Musique le même effet à l'égard des consonances. C'est par leur moyen que le génie prend son essor hors de la modulation, & se fraïe de nouvelles routes, pour y rentrer d'une maniere qui interesse, qui surprend, qui étonne l'ame, sans jamais la livrer à d'autre langueur, qu'à celle qui picque & se fait toûjours sentir; car comme chaque modulation ne renferme harmoniquement que trois notes, par exemple, *ut*, *mi*, *sol*, ou *sol*, *si*, *re*, ainsi qu'il est démontré par le systême senaire, il est manifeste que si à ces trois notes vous en ajoûtez encore une autre pour avoir une *septiéme*, par exemple *sol*, *si*, *re*, *fa*, vous compliquez ensemble deux modulations différentes *sol*, *si*, *re*, & *si*, *re*, *fa*, & vous mettez l'oreille en convulsion, & l'ame en suspens entre ces deux modulations, sans qu'elles puissent se fixer à aucune des deux.

Tout consiste donc à mêler les dissonances avec ses consonances. On peut dire en général que les Musiciens

n'ont aucune régle pour ce mélange, parce qu'ils en ont trop, & que toutes, sont sujettes à des exceptions ; il ni a qu'un goût formé par dix & vingt ans de clavecin, qui puisse rassurer les Maîtres sur les divers usages qu'ils font de ces dissonances, c'est-à-dire, & sur la situation où ils les placent, & sur les accords dont ils les accompagnent dans leurs différentes situations : le systême de Mr Rameau nous met en un moment au-dessus de toutes les difficultez, & s'il est permis de le dire, (mais tout bas, & comme à l'oreille) nous éleve en peu de jours au niveau des Maîtres.

C'est la découverte de la basse fondamentale, qui opere ces merveilles ; on n'a qu'à la composer de la maniere que nous avons dit, j'ajoûteray seulement que la dissonance nous met desormais un peu plus au large, car dès qu'il est permis de la faire regner entre les parties d'une harmonie, il est permis aussi de la faire regner dans la progression harmonique de la basse fondamentale ; on peut donc y monter de seconde, ou ce qui va au même y descendre de septiéme ; & d'ailleurs

cette dissonance donne la liberté de choisir entre quatre sons differents, au lieu que l'accord parfait nous borne aux trois sons, qui le composent.

Pour mettre tout ceci en pratique, on doit regarder un chant comme une piece complete, qui a son caractere propre, & soûtenu depuis le commencement jusqu'à la fin : ce caractere est un certain goût, un certain tour de modulation, un certain ton dominant, qui y donne comme la loy à tout le reste : c'est par ce ton que la basse fondamentale doit commencer, & finir ; & dans les progrès du chant ce même ton doit revenir souvent, c'est-à-dire, plus souvent qu'aucun autre : car il n'exclut pas les autres, mais ceux-ci n'étant que des épisodes, doivent être liés, & subordonnez au sujet, & au ton dominant ; en sorte qu'on passe naturellement & par une progression harmonique de quinte en descendant, ou de quarte en montant de l'un à l'autre : dans un chant on découvre facilement le ton dominant ; c'est toûjours la derniere note par où le chant est terminé.

Lors qu'on a déterminé ce ton prin-

cipal, on doit déterminer les tons subalternes, par où le chant ne fait que passer, & sur lesquels il se repose cependant un peu; car dans le chant, comme dans le discours, il y a des repos menagez par notre foiblesse en faveur de la foiblesse de ceux qui executent ce chant, aussi bien que de ceux qui l'écoutent, car nous sommes tous hommes, c'est-à-dire, incapables de soûtenir notre génie, notre attention, ou notre voix au-delà de deux mesures de chant, encore même dans tout ce court intervalle sent-on un chant qui tombe, & se précipite avec rapidité, aussi appelle-t-on des *cadences* les notes qui amenent ces repos. Comme ces cadences hâtent infiniment notre paresse naturelle, tout l'art du Musicien doit être à les amener juste, & à les bien marquer.

Pour les amener juste, il faut consulter le chant sur lequel on travaille, & voir en quels endroits les repos s'y font sentir; c'est ordinairement, comme nous venons de l'indiquer, de deux en deux mesures, & toûjours dans la note, qui commence la mesure où elles tombent. Il faut jusqu'ici

beaucoup de goût naturel, ou d'uſage, c'eſt-à-dire, comme s'expriment les Muſiciens, *une tête fort-ſonnante* pour ſentir la note tonique, ſur laquelle ſe font fondamentalement ces repos : car ils ſe font le plus ſouvent en apparence ſur une autre note que le chant préſente : mais c'eſt là que la progreſſion naturelle de la baſſe fondamentale vient fort à propos ſuppléer au goût, & à la ſcience, & nous jetter dans cette note tonique, qui ſe cache : elle nous révele même ſouvent bien d'autres cadences, & bien d'autres repos qui ſont dans le chant par rapport aux cadences ſenſibles, comme ſont dans le diſcours les repos que marquent les virgules par rapport à ceux qui ſont marquez par des points : c'eſt là qu'il faut une tête bien ſonnante pour les connoître, je dis pour les connoître; car il y a apparence que toute tête peut les ſentir; mais il ne ſuffit pas de les ſentir pour les marquer dans l'harmonie, c'eſt à-dire, pour faire une harmonie qui réponde juſte au caractére du chant, & qui en exprime juſqu'aux moindres différences.

Qu'il me ſoit permis de le dire, la

baſſe fondamentale eſt comme un miroir fidelle ; la comparaiſon eſt encore trop foible, j'en hazarderai une plus forte ; car il eſt queſtion de ſe rendre bien intelligible, la baſſe fondamentale eſt dans l'harmonie, ce qu'eſt le viſage dans l'homme; c'eſt là qu'un chant peint au naturel toute ſa conſtitution interieure, toutes ſes plus ſecretes affections ; on y voit d'un coup d'œil tous les rapports, & toutes les liaiſons qu'une note a avec celles qui la précédent, & avec celles qui la ſuivent, & par conſéquent l'accord qu'elle peut, & le plus ſouvent, celui qu'elle doit porter.

Or comment connoît-on un repos, ou une cadence dans la baſſe fondamentale ? Toutes les fois que cette baſſe deſcend de quinte, ou monte de quarte, c'eſt là que le chant tombe, & ſe repoſe, ce qui imite en effet ſi bien, une chûte, que lors qu'on eſt parvenu au premier ſon de cette cadence, on ſe ſent comme forcé à tomber ſur l'autre, en deſcendant de quinte, ou en montant de quarte, en ſorte qu'il faudroit un effort pour ſoutenir ſa voix ſur le premier, ou pour ne

descendre que de tierce : c'eſt pourquoi ce premier ſon qui fait ſa quinte de la tonique s'appelle ſa *dominante*; elle eſt en effet comme le faîte, & le lieu le plus haut du ſiſtême harmonique, ou le ſon le plus éloigné du ſon fondamental : par exemple, *ſol*, eſt la dominante d'*ut* : de même *re*, l'eſt de *ſol*. On n'a qu'à conſulter le ſiſtême du nombre ſenaire, & l'on verra *ut* au fondement, & *ſol* au faîte de l'édifice.

Mais c'eſt aux principales cadences, qui ſe font le plus ſentir dans un chant, comme ſont celles qui y reviennent de deux en deux meſures, & ſur tout celles qui terminent une partie d'un chant; c'eſt, dis-je, à ces grandes cadences qu'il faut s'attacher, en les amenant du plus loin qu'il eſt poſſible : il y a deux manieres de le faire; l'une, par un enchaînement de dominantes; l'autre, par la répétition de la même dominante, par exemple, j'ai une fin de chant, *ſol*, *ut*, *re*, *ſi*, *ut*. Pour bien enchaîner toutes ces notes à la derniere, & en rendre la chûte bien rapide, je leur donne pour baſſe fondamentale, *mi*, *la*, *re*, *ſol*,

ut, qui ne ſont qu'un enchaînement de quintes, & de cadences qui font un très-bel effet ; ſuivant ce precepte d'Horace, qu'on doit appliquer à la Muſique autant qu'à la Poëſie, *ſemper ad eventum feſtinat, & auditorem rapit* ; on ſe ſent effectivement entraîné par cet enchaînement de dominantes, ſur tout lorſque leurs accords dominants y ſont joints, ainſi qu'on va le voir dans un moment : on voit l'autre maniere pratiquée dans la baſſe fondamentale de cet exemple,

fa, *re*, *ſol*, *ſi*, *ut*,
ſol, *ſol*, *ſol*, *ſol*, *ut*,

où la cadence commence dès le premier *ſol*.

Or pour rendre ces cadences bien ſenſibles & bien marquées, on donne l'accord parfait à la ſeule note *ut*, qui les termine, & l'accord diſſonant de ſeptiéme à toutes les dominantes, qui le précédent, comme dans les deux derniers exemples ; avec cette difference, que dans le premier exemple les accords de ſeptiéme ſont differents, chaque note fondamentale étant le principe du ſien, au lieu que dans le dernier exemple, c'eſt toû-

jours le même, *sol*, *si*, *re*, *fa*, les quatre dominantes étant les mêmes : & c'est alors qu'on peut dire qu'une cadence est dans sa perfection ; car dès qu'on a saisi une dominante, on sent déja que le pied glisse, & qu'il faut tomber sur la tonique, mais l'accord dissonant que porte cette septiéme, ne souffre pas qu'on delibere, & rend la chûte bien plus inévitable, & bien plus rapide : l'édifice harmonique ne consiste qu'en deux tierces mises l'une sur l'autre, *sol*, *si*, *re*, & le fondement n'en sçauroit porter davantage ; vous en ajoutez une troisiéme pour faire *sol*, *si*, *re*, *fa*, l'édifice ne peut plus se soûtenir ; il faut qu'il croule.

On porte même l'édifice dissonant jusqu'à quatre, & à cinq tierces accumulées l'une sur l'autre ; ce qui forme les accords de neuviéme, de onziéme, & ceux de quinte, & de septiéme superfluës : cela sert à suspendre le chant, & à en reculer la chûte, mais à la rendre en même-temps plus rapide, & mieux marquée ; mais il faut prendre garde à imiter la nature, qui ne connoît point de chûte brusque & à plomb ; & qui en amene

toûjours de loin le fil, & le progrès par une ligne courbe, qui s'incline peu à peu vers son terme : on ne passe point brusquement du plus parfait des consonants, au plus parfait des dissonants, de la quinte à la onziéme, ni réciproquement du plus parfait des dissonants au plus parfait des consonants; on éleve peu à peu l'édifice à son plus haut point, & on le laisse tomber de même : ainsi dans notre dernier exemple précédent, on ne mettra point l'accord de la onziéme sur le premier ni sur le dernier *sol*, mais sur le second, ou sur le troisiéme : & sur celui qui le precede, aussi-bien que sur celui qui le suit, on mettra la septiéme; l'art des nuances, a autant de lieu dans la Musique que dans la Peinture.

Et voilà à quoi se réduit tout l'art de la musique; 1°, à composer une basse fondamentale sous un chant, de la maniere dont nous l'avons dit; 2°, à mettre l'accord parfait sur toutes les toniques, c'est-à dire, sur la premiere, & la derniere note de cette basse, & sur toutes celles où l'on arrive en descendant de quinte, ou en

montant de quarte; 3°, à mettre l'accord de septiéme sur toutes les dominantes, c'est-à-dire, sur toutes les notes qui descendent de quinte, ou qui montent de quarte; 4°, enfin à renverser les accords de la basse fondamentale sur les notes du chant, qui leur repondent; ce qui est la source de toute la varieté de l'harmonie, car dans le dernier exemple,

fa, *re*, *sol*, *si*, *ut*,
sol, *sol*, *sol*. *sol*, *ut*,

l'accord dissonant, *sol*, *si*, *re*, *fa*, qui est le même sur ces quatre notes de la basse fondamentale, est un accord de triton, *fa*, *sol*, *si*, *re*; sur la premiere note *fa*, un accord de petite sixte, *re*, *fa*, *sol*, *si*; sur la seconde note *re*, il garde sa forme de septiéme, *sol*, *si*, *re*, *fa*; sur la troisiéme *sol*, & sur la quatriéme *si*, il se change en fausse quinte, *si*, *re*, *fa*, *sol*, ce qui est tout-à-fait admirable, & paroît tenir du prodige. Notre siecle se glorifie de bien des découvertes, mais je crois pouvoir dire que c'est ici une des plus importantes, & des plus belles qu'il ait fait.

Pour en faire sentir en deux mots

l'utilité, il n'y a qu'à faire réflexion, que par ſon moyen nous venons de renfermer, en peu de pages, & mettre à portée d'être appris en une ou deux leçons, tout l'art de la Muſique, que juſqu'à Monſieur Rameau on n'eût pû renfermer en pluſieurs volumes, ni apprendre en dix ans de pratique, & de clavecin : encore même aurions-nous pû bien abreger, ſi nous n'avions voulu rendre les principes plus faciles en les accompagnant de raiſons ſenſibles, & populaires. Monſieur Rameau auroit pû lui-même fort abreger ſon ouvrage, en retranchant tout le détail des regles ; mais il s'eſt crû obligé de juſtifier ſes principes, en faiſant voir aſſez au long, que toutes les regles en découlent, ce qui eſt une des plus ſolides apologies qu'il pût faire, & de ſon principe, & ſur tout de la pratique des Muſiciens : car déſormais l'expérience étant d'accord avec la raiſon, & la raiſon avec l'expérience, les Muſiciens peuvent ſe glorifier hautement d'avoir porté la Muſique à une très-haute perfection. Il nous reſte un mot à dire du ſyſtême de l'Auteur, ou de ſes découvertes ſur

la preparation des dissonances, & sur les regles des sincopes.

Découvertes particulieres de l'Auteur, sur les dissonances, & les sincopes.

Les Musiciens donnent comme une régle générale, qu'il faut preparer toute dissonance: Monsieur Rameau a découvert que rien n'est plus frivole que cette régle, & il fait voir qu'après l'avoir bien établie, les Musiciens les plus habiles ne la suivent pas: car d'abord il montre qu'il y a deux sortes de dissonances: les unes majeures; les autres mineures; que les majeures ne se preparent jamais, comme sont le triton; & tous les intervalles superflus, & que les mineures dans mille occasions ne se preparent point, comme par exemple, lorsque la basse monte de tierce pour descendre ensuite de quinte, *mi*, *sol*, *ut*, où l'on ne sçauroit preparer la dissonance, que *sol*, porte réguliérement en qualité de dominante d'*ut*: dans une progression diatonique même, telle qu'est celle de l'octave, il y entre plusieurs dissonances, qu'on ne sçau-

roit préparer ; enfin cette régle bien évaluée se réduit dans sa pratique à préparer les dissonances, lorsqu'elles peuvent être préparées, ou même lorsque naturellement par le seul goût du chant & sans autre régle, elles sont préparées, sans qu'on ait besoin d'y faire aucune attention : ce que c'est que d'approfondir les choses, & d'en juger par raison & par principes, plûtôt que sur des experiences sujettes à mille illusions, ou sur des régles sujettes à non moins d'exceptions.

La régle de sauver les dissonances, mérite aussi quelques éclaircissements: car Monsieur Rameau en jugeant toûjours des choses par le fond, & non sur une premiere apparence, remarque fort bien que souvent la même dissonance regne dans plusieurs accords consecutifs, & qu'elle n'est sauvée qu'après tous ces accords : mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce qu'il dit sur ce point, c'est le principe qu'il établit en général, que toute dissonance majeure doit monter, & toute dissonance mineure descendre pour être sauvées l'une & l'autre ; au même encore plus généralement que tous

intervalle majeur est déterminé naturellement à monter, c'est-à-dire, à devenir plus grand, & tout intervalle mineur à descendre, & à devenir plus petit, & que toute note qui n'est éloignée d'une autre que d'un semi-ton, aspire à franchir ce semi-ton pour se réünir à cette note qui la touche de si près, par exemple, *si* veut monter à *ut*, & *fa* veut descendre à *mi*: quand ces notes veulent, c'est à-dire, que l'oreille en entendant les unes, sous-entend, & s'empresse d'entendre les autres; ou si l'on veut, que le passage, des unes aux autres plaît beaucoup: il y a bien de belles choses à dire là-dessus par rapport au sistême du nombre senaire, mais c'est ici un extrait.

Deux découvertes de notre Auteur sur les sincopes meritent d'être rapportées, parce qu'elles font voir clairement que la Musique est desormais une science claire & précise, digne d'occuper les Sçavans, & capable de nourir l'esprit autant qu'elle a jusqu'ici amusé l'oreille: comme jusqu'ici chaque accord a eu son nom, & ses régles dans la musique, & que jamais

on ne les a ramenez à leur principe ; & à leur accord primitif, & fondamental, pour en voir les ſecrets rapportez, & les proprietez communes ; il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait tant d'exceptions à faire dans les régles des Muſiciens, & que leur pratique ſe trouve à tout moment en contradiction avec leur ſpeculation, & leurs preceptes : c'eſt la quarte qui a été la plûpart du tems la victime du peu de juſteſſe, & de la confuſion qui a regné dans leur théorie ; dans cet accord *re*, *fa*, *ſol*, *ſi*, derivé de *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, ils ont traité ſans façon la quarte *re*, *ſol*, de diſſonante : mais 1°, ſi elle l'eſt, c'eſt par accident, & parce que la tierce *re*, *fa*, vient la heurter mal à propos : 2°, nous allons même voir toute la diſſonance retomber abſolument ſur cette tierce, ou plûtôt ſur *fa*, de même dans cet accord de onziéme *ut*, *ſol*, *fa*, la quarte ou la onziéme d'*ut* à *fa*, n'eſt diſſonante qu'en qualité de ſeptiéme *ſol*, *fa* ; & ſi la prétention des Muſiciens avoit lieu, on pourroit dire auſſi que la quinte *ut*, *ſol*, eſt diſſonante : mais il y a ici un principe d'erreur, dont la décou-

verte ſeule pouvoit immortaliſer notre Auteur : les Muſiciens donnent pour régle de faire ſincoper toute diſſonance ; & puis ils en donnent une autre, qui détruit celle-là, lorſqu'ils diſent que la baſſe peut ſincoper ſous une diſſonance, ce qui n'eſt rien déterminer ; puiſque nous ſommes toûjours incertains des occaſions, ou c'eſt à la baſſe de ſincoper. Monſieur Rameau réſout toutes les difficultez par ſon principe de l'accord fondamental *ſol.*, *ſi*, *re*, *fa* : car il montre par le raiſonnement, & par l'expérience ; 1°, que c'eſt *fa*, qui forme ici la diſſonance : 2°, que le même *fa*, la forme auſſi dans tous les accords dérivez, *ſi*, *re*, *fa*, *ſol*, *re*, *fa*, *ſol*, *ſi*, *fa*, *ſol*, *ſi*, *re* ; & 3°, que c'eſt à ce ſon de ſincoper par tout où il ſe trouve, ſoit dans le deſſus, ou dans la taille, ou dans la baſſe, & que par conſéquent dans l'accord *re*, *fa*, *ſol*, *ſi*, la quarte *re*, *ſol*, n'a rien de diſſonant ; mais ſe trouve ſimplement comme en butte à une diſſonance étrangere *re*, *fa*, ou ſeulement *fa* : ce ſont là ce qu'on appelle des vûës profondes & neuves.

En voici une autre qui pourra plai-

re aux *Philosophes*; c'est une analogie tout-à-fait admirable que cet Auteur a découvert entre les sincopes, & les loix de percussion : elle n'est pas aussi peu vraisemblable qu'on pourroit d'abord le penser; le terme de *sincope* n'exprime qu'un choc, & les Musiciens ont de tout tems reconnu un certain battement, ou répercussion dans les sons qui forment une dissonance; elle n'est en effet causée que par des sons qui approchent trop l'un de l'autre, comme *ut*, *re*, ou *re*, *ut*: car le renversement ne change rien dans le fond de leur nature : or Monsieur Rameau remarque, que lorsqu'une partie naturellement déterminée à descendre sur un ton, vient à former dissonance avec une autre qui sincope, c'est-à dire, vient à s'approcher de très-près. (trenchons le mot;) vient à heurter une autre partie qui est en repos, & qui ne monte ni ne descend, celle-ci est déterminée à descendre sur la note où la premiere alloit aboutir; & cette premiere s'arrête tout court, & sincope; n'est ce pas là le propre sistême de deux boules d'yvoire, dont l'une heurtant l'autre

qui eſt en repos, lui imprime tout ſon mouvement, & ſaiſit ſon repos? L'autre exemple de l'Auteur, regarde la régle, qui établit qu'un corps eſt réfléchi avec tout ſon mouvement, lorſqu'il va heurter un corps inébranlable, c'eſt ce qui arrive à une diſſonance, qui ſans avoir ſincopé, heurte une partie qui ſincope : car cette diſſonance, après ce choc, retombe préciſément ſur le dégré, ou ſur la note d'où elle étoit partie avant le choc : ces premieres vûës que l'Auteur a ſaiſi en liſant le Traité du mouvement local du P. Pardies, ſont une grande ouverture pour ceux qui auront aſſez de génie & d'érudition phiſico-mathématique, pour voir qu'en effet les diſſonances forment dans l'air, & dans l'oreille un combat, & un choc phiſique de deux, ou de pluſieurs modulations differentes. Nous n'aurions jamais fini, ſi nous voulions rapporter tout le détail des découvertes de Monſieur Rameau : nous ajoûterons ſeulement qu'elles paroiſſent de la nature de celles, qui en enfantent beaucoup d'autres. La Muſique eſt déſormais une vaſte carriere qui ne ſera épuiſée de

long-tems; il eſt à ſouhaiter, que les Philoſophes, & les Géométres veüillent ſe prêter aux progrès d'une ſcience ſi curieuſe : diſons un mot de l'accompagnement.

Siſtême de l'Auteur ſur l'art de l'accompagnement.

Comme l'art de l'accompagnement eſt en quelque ſorte l'abecedaire, de notre Auteur, & que c'eſt par là qu'il a commencé de ſe ſignaler, que c'eſt même la clef qui lui a ouvert les ſanctuaires les plus ſecrets de la Muſique, c'eſt là qu'on doit s'attendre à recevoir de ſa part des vûës plus préciſes, plus naïves (ſi je puis uſer de ce terme) plus dévelopées, & plus méthodiques ; on n'eſt point trompé dans ſon attente ; la connoiſſance du clavier, & des divers intervalles que portent ſes touches, la poſition des doigts, la ſuite naturelle, & l'enchaînement des accords, tout ce qui regarde en un mot la juſteſſe, la fineſſe, la grace même, & l'élégance d'une bonne exécution, eſt ici expliqué, & déduit avec tant de méthode, & de clarté,

qu'on croit pouvoir assurer qu'un Ecolier, pour peu qu'il ait d'intelligence dans l'esprit, de sensibilité dans l'oreille, & d'agilité dans les doigts, peut, en assez peu de tems, apprendre de soi-même, sans autre Maître, tout ce qui concerne l'accompagnement.

La réduction de tous les accords à deux accords fondamentaux & primitifs, fait ici des merveilles, pour soulager la memoire, & l'attention de l'esprit, & pour abreger le travail & le tems; car dès qu'on a bien compris le principe du renversement, d'où découle toute la richesse, & la varieté de l'harmonie, les doigts avec un peu d'usage sont en état de saisir l'accord qui convient à la suite du chant qu'on execute, sans que l'esprit soit presque obligé de les diriger, si ce n'est tout au plus d'une maniere générale, qui lui represente non pas une telle, ou une telle dissonance, ni un tel, ou un tel consonant, mais en général un dissonant, ou un consonant, & cela d'autant mieux, que par un long usage, & sur tout par une profonde méditation. Monsieur Rameau a recon-

nu que la ſuite des accords eſt ſi naturelle, & *qu'ils ont tant de rapport enſemble, que ſes doigts prennent l'habitude de s'éloigner, ou de s'approcher ſelon cette ſuite d'accord, qui eſt preſque toûjours la même.*

Pour donner cette habitude, il expoſe tout au long, les accords des octaves entieres de chaque ton, en marquant même les doigts qui doivent toucher chaque note; & en faiſant remarquer que l'enchaînement des accords eſt le même dans chaque ton, & que dès qu'on en poſſede bien deux ou trois ou même un ſeul, (ce qui n'eſt pas l'affaire d'un mois, je dis pour une entiere poſſeſſion) on poſſéde tous les autres, & on eſt en état de ſe jetter dans l'accompagnement, ſur tout ſi l'on entend un peu ſon troiſiéme livre, où eſt renfermé tout l'art de la compoſition: du reſte il n'eſt pas queſtion de preparer, & de ſauver les diſſonances; l'ordre naturel des accords en fait obſerver la régle ſans autre attention.

Nous voudrions pouvoir renfermer dans les bornes d'un extrait tout ce que ce quatriéme livre contient de

preceptes utiles, & de reflexions judicieuſes. L'Auteur va toûjours à ce qu'il y a de plus ſimple, de plus facile, de plus naturel : par exemple, il ne veut pas qu'on faſſe le moindre effort, ni qu'on ſe gêne le moins du monde; on fait toûjours mal ce qu'on fait avec trop de précipitation, & avec gêne, & on prend l'habitude d'être gêné & précipité; *il faut*, dit-il, *laiſſer prendre aux doigts leur mouvement naturel, ſans jamais le forcer: car la viteſſe s'acquiert par la bonne habitude, & non pas en forçant.*

Ce précepte eſt d'un Maître conſommé. Malheur à un commençant qui néglige d'y déferer; il faut ſe hâter lentement dans toutes les choſes, qui dépendent plus du méchaniſme du corps, que de l'intelligence de l'eſprit; il doit ſuffire à un Commençant de faire ce qui lui eſt preſcrit, ſans regarder au tems qu'il met à le faire: le principal eſt de faire ce qu'il faut faire; la ſeconde fois on ira plus vîte que la premiere, & le tems amenera tout. Lors qu'on a commencé par une mauvaiſe exécution, le tems ne fait qu'y confirmer; une bonne exécution

eſt ſeure de ſe perfectionner à chaque inſtant.

On ne doit pas omettre ici les éloges, qui ſont dûs à l'Imprimeur, dont le zéle pour l'exactitude de l'impreſſion, & en particulier pour la pérfection de la muſique, le rendent digne de plus en plus de l'honneur que nos Rois ont fait depuis plus de deux ſiecles à ſa famille, de lui confirmer de pere en fils le Privilége d'être les ſeuls Imprimeurs pour toute la Muſique qui paroît en France : il ſeroit à ſouhaiter que tous ſes confreres euſſent autant de zéle qu'il en a pour animer les Auteurs, & pour leur faciliter l'éxécution de leurs deſſeins, où même pour leur en ſuggerer d'utiles. La Muſique théorique & pratique qu'il vient d'imprimer eſt comme une introduction au Livre de Monſieur Rameau, & il paroît qu'avec ces deux ouvrages, & le Dictionnaire de Monſieur Broſſard, on peut deſormais ſe promettre une connoiſſance de la Muſique, où juſqu'ici on n'auroit pû prétendre.

ART.

ARTICLE CXVIII.

OBSERVATIONS SUR LE Concordat fait entre Leon X. & François Premier, autorisées par les Conciles, Constitutions Canoniques, Ordonnances & Arrêts; par M. Michel du Perray, ancien Bâtonnier de Messieurs les Avocats à Paris au Palais, chez Damien Beugnié, grande Salle, au Pilier des Consultations, au Lion d'Or, M. DCC. XXII. *pp.* 500. *in* 12.

DAima n'avoit commenté qu'une partie du Concordat ; Rébuffe avoit perfectionné l'ouvrage ; Monsieur du Perray lui donne la derniere main. Les observations de ces deux Auteurs ne lui paroissent pas suffisansantes ; il trouve jour à de nouvelles remarques : elles sont devenuës nécessaires, depuis les changemens survenus dans la Jurisprudence, à l'occasion de plusieurs Edits de nos Rois & de differens Arrêts rendus, ou pour l'éxécution du Concordat, ou pour prescrire & fixer le sens des textes.

L'Auteur partage le Concordat en differens articles, ſelon la diverſité des matieres. Chaque titre a ſes obſervations particulieres. Les plus conſiderables & les plus étenduës concernent les élections, & les priviléges des Gradués.

Rébuffe & Monſieur Guymier avoient déja approfondi ces deux articles. Monſieur du Perray, en ſe donnant la peine de creuſer plus avant, a enrichi le Barreau de nouvelles découvertes, dont les Juges Eccléſiaſtiques & Civils peuvent tirer avantage. Il va au devant des ſubtilités, des détours & des artifices que la chicane ſçait mettre en uſage, pour envelopper & forcer les termes de la loy.

En vertu du Concordat, les Chapitres des Egliſes Métropolitaines & Cathédrales ne pourront plus procéder à l'élection ou poſtulation d'un Prélat. La nomination, le patronage & la collation des prélatures ſont devenuës un appanage de la Couronne. A l'égard des Abbayes & Prieurés Conventuels purement électifs, la collation en appartient au Roi de France. On excepta d'abord de cette loi

les Egliſes, les Monaſteres & les Prieurez, qui tiennent du Saint Siege, le privilége d'élire leurs Prélats, & on leur permit de procéder librement à l'élection ſelon la forme contenuë dans leurs priviléges; & au défaut de celle-ci, ſelon la forme preſcrite dans le chapitre *quia propter*; à condition qu'ils prouveroient que ces priviléges leur avoient été accordez par des lettres Apoſtoliques, ou par titres authentiques.

L'Obſervateur employe le témoinage de Grégoire de Tours & d'Hincmare Archevêque de Reims, pour donner aux Rois de la premiere & ſeconde race, la principale autorité dans les élections.

Quant à ce qui regarde les Egliſes nouvellement érigées en Cathédrales, Rébuffe raiſonnoit mal, (dit Monſieur du Perray) lorſqu'il décide qu'elles ne ſont point à la nomination du Roi; puiſque le texte même du Concordat ne met aucune réſerve, ni aucune limitation ſur ce point. D'ailleurs un Evêché de nouvelle creation n'étant formé que par le démembrement & par la diſtraction d'un autre. La mê-

me raiſon qui donne au Roi le droit d'élire à celui-ci, lui acquiert le droit inconteſtable de nommer au prémier.

Comme la nomination du Roi s'étend non ſeulement à tous les genres de vacances, par mort, ceſſion & dévolut; mais encore à celles qu'on appelle de droit, de fait & de litige; l'Auteur parcourt toutes les hypotheſes poſſibles qui conſtituent un bénéfice en vacance & à la diſpoſition du Roi ou du Collateur. Il ne convient pas avec Rébuffe ſur les réſerves des bénéfices vacants *in curiâ.* Il dit qu'elles ſont contraires au droit commun; ſur quoi il cite des Arrêts du Grand Conſeil en faveur de ceux qui avoient été nommés par le Roi à des Bénéfices conſiſtoriaux réputés vacants *in curiâ.* Le Cardinal d'Oſſat l. 2. lettre 82. avoit fait la même remarque pour l'Abbaye de S. Aphrodiſe; quoi qu'il ſemble inſinuer dans d'autres lettres que l'Abbaye de Nais en Roüergue lui avoit été donnée par le Pape comme vacante *in curiâ.* Cependant il eut ſoin de s'aſſûrer la poſſeſſion du Bénéfice, & obtenant l'agrément & la nomination du Roi.

Sur ce principe l'Abbaye des Feuillants ayant vacqué *in curiâ*, le Pape, du consentement du Roi Henri IV. la donna en titre à Frere Jean de Sainte-Maure de Toulouse, François de nation. Monsieur du Perray ajoute que s'il appartient au Roi de conférer les Bénéfices vacants *in curiâ*, on ne peut disputer le même droit aux Patrons Laïques, d'autant que leur présentation & collation est un bien patrimonial, dont ils ne peuvent être frustrez sans injustice.

A l'égard des Abbayes des hommes & des Prieurez Conventuels qui étoient électifs avant le Concordat, c'est au Roi d'en disposer, en faveur de qui il lui plaira. Le §. *per præmissa* avoit excepté de la Régale les Monasteres, qui par un privilege spécial avoient droit d'élire leur Abbé ou leur Prieur; mais le Pape Leon X. en faisant cette exception ne donnoit presque rien au Roi.

La plûpart des Communautés Religieuses, pour se maintenir dans la possession d'élire leur Abbé ou leur Prieur, répréséntoient des titres, ou vrais, ou douteux, ou supposez; les

Chartriers des Monasteres, en fournissoient dans le besoin ; car que ne trouve-t'on point dans des Archives antiques ? C'est un trésor inépuisable où les piéces originales & autentiques se déterrent à point nommé & à souhait. La revûë de tous ces titres coutoit beaucoup de tems & de soins aux Gens du Roi ; l'ambiguité & l'incertitude des privileges étoit une source de discussions & de procès, qui lassérent enfin la patience de François Premier. Il prit donc le parti de s'adresser au Pape Clement VII. dont il obtint un Bref registré au mois de Mai 1532, par lequel Sa Sainteté (disent quelques Auteurs) lui accordoit la nomination de toutes les Abbayes & Prieurés sans distinction. Monsieur du Perray sur la foi de plusieurs mémoires, prouve que ce Bref qui étoit datté du 6. Octobre 1533. suspendoit seulement pendant la vie de François Premier, les privileges d'élire, accordés aux Chapitres & aux Monasteres par les prédécesseurs de ce Pape.

Henri Second obtint des Souverains Pontifes, Paul III, Jules III. & Pie IV. differents Brefs de suspension que

les Rois François Second & Charles IX. mirent en usage. A la fin les privileges demeurerent abrogés, & l'exception portée au §. *per præmissa* fut entiérement proscrite & anéantie. Quelques-uns (dit le Commentateur) ont accusé le Cardinal du Prat Chancelier de France de s'être fait remettre entre les mains les privileges de chaque Monastere, & de les avoir brûlés ; du moins l'Auteur de l'histoire de la Pragmatique Sanction prétend-t'il que ce fait étoit attesté de plusieurs personnes, qui apparemment n'avoient d'autres preuves que des soupçons injustes, & la malignité des ennemis de ce Cardinal.

L'Auteur, dans le cours de ses observations, s'attache à resoudre plusieurs points importants au sujet de la Régale. Par éxemple, supposé que Sa Majesté eût accordé son brevet pour un Bénéfice vacant par la démission d'un titulaire, & que la personne nommée par le Prince eût été préconisée à Rome, la révocation n'auroit plus lieu. Un Evêque de Sarlat avoit remis son Evêché entre les mains du Roi ; il fit dans la suite signifier un

Regrez. L'affaire fut agitée au Conseil ; & par un Arrêt rendu l'année 1627, l'opposition du Prélat fut déclarée nulle & abusive. Surquoi Monsieur du Perray remarque que l'usage des préconisations n'a commencé que sous le pontificat de Pie V. On sçait ce qui s'est passé de nos jours au sujet d'un acte de protestation faite par Monsieur d'Aquin ancien Evêque de Fréjus, après qu'il se fut démis de son Evêché dont les Bulles avoient déja été expediées en faveur de Monsieur d'Aquin son neveu.

L'Article des Graduez & des Collateurs, ouvre une vaste carriere à Monsieur du Perray. Selon le concordat, les Collateurs sont tenus de conférer la troisiéme partie de leurs Bénéfices à des Graduez, avec cette clause, que les Bénéfices vacants dans le prémier & le septiéme mois après l'acceptation & la publication de cette loi appartiendront de plein droit aux Graduez qui auront insinué les lettres de leurs degrés & le tems de leurs études. Ceux qui viendront à vacquer dans le quatriéme & le dixiéme mois seront dévolus aux Gradués nommés,

pourvû qu'ils ayent insinué leurs lettres de grade, de nomination & d'études; le tems des études est fixé à 10. ans pour les Docteurs licentiez ou Bacheliers en Théologie ; à 7. ans pour les Docteurs , ou licentiez en droit Canon, Civil ou Medecine ; & à 5. ans pour les Maîtres , ou licentiez és arts ; à 6. ans pour les Bacheliers simples en Théologie ; à 5. ans pour les Bacheliers en droit Canon & Civil; & s'ils sont nobles à 3. ans seulement. Ils sont obligez par la loi, de notifier les lettres de leurs Grades, de nomination & du tems de leurs études, une fois avant la vacance du Bénéfice. Tous les Graduez doivent donner tous les ans copie des mêmes lettres aux Collateurs ou Patrons Ecclésiastiques. Il est libre aux Collateurs de choisir entre les Graduez ceux qu'il leur plaira pour les Bénéfices vacants dans les mois des simples Graduez. A l'égard de ceux qui pourroient vaquer dans les mois des Graduez nommez, il est réglé qu'ils seront accordés au plus ancien nommé ; & en cas de concurrence, les Docteurs seront préferez aux Licentiés, les Licentiés aux Bacheliers,

à l'exception des Bacheliers formez en Théologie, qui paſſeront devant les Licentiés en droit Canon, Civil, ou en Medecine; & les Bacheliers en Droit Canon, Civil, ou Medecine, auront la préférence ſur les Maîtres és Arts. En cas de Concurrence égale, l'Ordinaire pourra gratifier celui qu'il voudra.

Le Commentateur s'applique à éclaircir & à déterminer le ſens de cette loi, pour tous les cas poſſibles. Ses obſervations ſont fort étenduës, & en même-tems fort utiles à ceux qui par état, ſont dans l'obligation de s'inſtruire à fond des matieres bénéficiales. Il eſt important aux Univerſités de connoître toute l'étenduë de leur droit; il eſt auſſi de l'interêt des Collateurs & des Patrons de ne pas ignorer les juſtes bornes de ces privileges. Monſieur du Perray a conſacré ſon travail à l'inſtruction & au profit des intéreſſez. Il appuye ſes remarques & ſes ſentimens de pluſieurs Arrêts rendus par les Parlemens, & des Edits portez par nos Rois au ſujet des conteſtations ſurvenuës en fait de Bénéfices, de grades, de patronage, &c. Les Juriſconſultes anciens & modernes

viennent tour à tour confirmer de leurs ſuffrages les déciſions de l'Auteur; Ariſtote même paroît ſur les rangs & trouve place dans le commentaire; ceux qui ne le reconnoîtroient point en qualité de Philoſophe pourroient peut-être s'y tromper en le prenant pour un Docteur en Droit Canon; après cela oſera-t'on traiter de viſionnaires ceux qui prétendent qu'Ariſtote a tout dit?

Monſieur du Perray rend compte en paſſant de l'origine des Prieurez-Cures, & des Prieurez ſimples. On avoit uni, vers le huitiéme ſiecle des Cures aux Chapitres & aux Monaſteres; mais après le Concile de Clermont tenu en 1095. les Moines furent exclus de l'adminiſtration des Cures. Ils retinrent cependant pour eux la Cure primitive, les droits honorifiques, & la plus grande partie du patrimoine Bénéficial. Ils laiſſerent à des Vicaires perpétuels tout l'onéreux du bénéfice, moyennant une portion congruë, & ſe réſerverent le ſurplus des revenus, ſous le titre de Prieurez ſimples, ou à ſimple tonſure. Ces Prieurez qui étoient réguliers dans leur origine

ont été presque tous sécularisez. Les autres sont demeurés au profit des Moines. Il y a encore une sorte de Prieurés simples qui ont été distraits des Abbayes, c'étoient au commencement des fermes ou metairies dont le Monastere confioit le soin à un ou deux Moines; plusieurs d'entre eux, s'approprioient le revenu des Metairies, y faisoient bâtir des Oratoires, & les érigeoient en bénéfices formez; de là ont pris naissance les Prieurez simples qui dépendent toûjours de quelque Abbaye, ou maison Conventuelle. Ces Prieurés étoient d'abord donnez pour un tems; ensuite on les a donnez en titre, pendant la vie des Religieux qui en étoient pourvûs.

Pour les Chanoines Réguliers (dit Monsieur du Perray) ils se maintinrent dans les Cures. Mais parce que les titulaires avoient des Prêtres associés qui les secondoient dans les fonctions Curiales; ils se firent appeller Prieurs-Curez. Leurs titres [continuë l'Auteur] ne sont pas des Bénéfices mixtes, c'est-à-dire, Cures & simples. Lors qu'on a voulu faire des divisions, elles ont été déclarées nulles & abusi-

ves par des Arrêts rendus en conséquence, & fondez sur ce que le Bénéfice doit être conféré sans diminution, que deux personnes ne peuvent point être pourvûës d'un même Bénéfice, particulierement d'une Cure, & qu'enfin selon les loix de l'équité, l'excédant des revenus du Bénéfice doit se répandre parmi les Habitans de la Paroisse, & être employé, ou à l'entretien, ou à la décoration de l'Eglise Parroissiale.

On peut ajouter, à ce que dit Monsieur du Perray des Religieux de l'Ordre de Saint Augustin, que l'ignorance des Pasteurs du second Ordre, ayant été pour eux un prétexte de s'emparer d'un grand nombre de Cures qui étoient à leur bienseance, ils les desservirent eux-mêmes dans le commencement : mais rebutez des devoirs pénibles & assidus que demande un Bénéfice à charge d'ames, ils en avoient abandonné le soin à des Prêtres Seculiers, moyennant une pension modique. Le Concile de Latran sous Alexandre III. ordonna qu'à l'avenir les Chanoines de Saint Augustin seroient obligez de faire admi-

niſtrer ces Cures par un Religieux, ou d'y établir des Vicaires perpétuels; ils prirent le parti de les deſſervir comme auparavant & d'y conſtituer leurs Religieux en qualité de Prieurs; telle eſt l'origine des Prieurés-Cures, unis à l'Ordre de Saint Auguſtin.

L'Auteur paſſe de ces obſervations à une autre ſur les graces expectatives en Cour de Rome: Elles étoient anciennement accordées par les Papes, pour obtenir les Bénéfices qui viendroient à vacquer. Ainſi ce n'étoit rien autre choſe que l'eſpérance ou le droit au premier Bénéfice vacant. Ces ſortes de graces ne ſont plus reçûës en France. Monſieur du Perray nous donne occaſion de dire un mot en paſſant, ſur quelques autres expectatives dont l'uſage eſt fort ancien, quoi que dans les premiers temps de ſon inſtitution, il ne fut pas ſi fréquent. Ce ne furent d'abord de la part des Rois que de ſimples prieres adreſſées aux Evêques en faveur d'un Sujet capable de bien ſervir l'Egliſe; de là vient qu'on nomme encore aujourd'hui le droit de l'expectative du ſerment de fidelité ou du joyeux avene-

ment à la Couronne *jus primarum precum*. Mais l'exercice conſtant & invariable de ce droit, l'a fait paſſer en coûtume comme un droit d'obligation. En 1599. quelques-uns ayant oſé révoquer en doute un uſage ſi ancien & ſi bien établi, le Roi Henri IV. fit expédier ſes patentes pour le confirmer ; elles furent vérifiées au Conſeil, ſans reſtriction ni modification. C'eſt un privilege que l'Egliſe accorde au Roi à ſon avenement à la Couronne, ou lors qu'il reçoit le ſerment de fidelité des Evêques de pouvoir nommer à deux Canonicats de chaque Egliſe Cathédrale. Quelques-uns prétendent excepter de l'expectative Royale du ſerment de fidelité, les prébendes dont la nomination appartient au Chapitre conjointement avec l'Evêque ; la raiſon qu'ils en apportent, c'eſt que cette expectative eſt une dette perſonnelle de l'Evêque, à laquelle le Chapitre ne doit pas contribuer. On doit mettre au nombre des expectatives les indults accordés au Chancelier de France, aux Maîtres des Requêtes, aux Préſidents, aux Conſeillers du Parlement de Paris, &c. le Con-

cile de Trente avoit aboli toutes ſortes d'expectatives; mais comme il n'eſt point reçû en France, non ſeulement elles ont toûjours ſubſiſté, mais même le Pape Clément IX. a augmenté privileges des indultaires : revenons à noſtre Auteur.

Ce ſçavant Avocat ne ſe tient pas tellement dans la ſphere du Concordat, qu'il ne faſſe des excurſions au-delà de l'objet qu'il ſe propoſe ; c'eſt un droit acquis par preſcription à presque tous les Commentateurs, de s'approprier en quelque ſorte le domaine de toutes les ſciences, & de ne ſe preſcrire aucunes limites. Les digreſſions & les hors-d'œuvres ne ſiéent point mal dans un Commentaire ; elles en ſont devenuës depuis long-temps la partie eſſentielle & principale. C'eſt un délaſſement pour certains lecteurs, qui s'ennuyent d'une marche trop uniforme & ne peuvent ſoutenir ſans interruption la vûë d'un même objet. Monſieur du Perray veut bien pour l'interêt de ceux qui liront ſon ouvrage faire differentes remarques ; par exemple il remet ſous les yeux, le bel éloge que Saint Gregoire donne aux Rois

de France, lors qu'écrivant à Childebert il reconnoît que les Monarques de l'Empire François ſont autant élevez au deſſus des autres Rois, que ceux-cy le ſont au deſſus de leurs ſujets.

On ſera bien aiſe d'apprendre, que le troiſiéme ſiecle eſt l'Epoque, & le Pape Saint Denis l'Autheur de la diviſion ou de l'inſtitution des Paroiſſes; & que le Pape S. Marcel établit 25. titres en la ville de Rome l'année 304. de Jeſus-Chriſt. Monſieur du Perray s'accorde en cela avec le Pontifical du Pape Damaſe : cependant ſi on en croit les Autheurs Eccléſiaſtiques, entre autres Baronius, le Pape Denis ne fut que le reſtaurateur des Paroiſſes après la perſécution de Valérien, qui avoit ruiné les Egliſes & diſſipé les Paſteurs. Il eſt certain que dès le quatriéme ſiecle il y avoit des Prêtres ou Titulaires de Paroiſſes, ſoumis à l'Evêque du lieu, comme Sozomene le rapporte d'Arius L. 1. c. 15. de l'hiſtoire Eccl. *hunc enim morem eſſe Alexandriæ qui quidem etiam num manet ut ſub uno Epiſcopo qui omnibus præeſt; preſbyteri ſeparatim Eccleſias obtineant &*

populum ad illas convenire solitum colligant.

On comptoit à Rome du tems D'optat 40. B siliques qui étoient régies par des Prêtres. Le Pape Corneille, dans son Epitre à Fabius, assûre qu'il y avoit 46. Prêtres pour 46. Eglises de Rome. Parmi les Titulaires des Paroisses il en étoit de plus considérables qu'on appelloit Choréveques, auxquels ont succedé les Doyens Ruraux.

Nous apprenons que ce terme *Parochiæ* s'est pris quelquefois indifféremment pour signifier une Parroisse, ou le Diocese d'un Evêque, comme il est énoncé dans le Canon du Concile d'Auvergne, tenu l'an 535, & qui se trouve dans le quatriéme Tome des Conciles du Pere Labbe, col. 1805. Eusebe appelle les Eglises de France les Paroisses des Gaules.

ARTICLE CXIX.

ELOGIO DEL SIGNOR MAgliabechi, &c. *Eloge de Monſieur Magliabechi Bibliothecaire du Grand-Duc Coſme III.*

NOus ne pouvons mieux commencer ce Journal Litteraire, dit le Journaliſte Venitien, que par l'éloge du ſçavant M. Magliabechi. La protection dont il nous a toûjours honoré exigeroit de nous, toute ſeule, un tribut de loüanges qu'il merite d'ailleurs. Et en effet, ce que nous donnerions à la reconnoiſſance, nous ne pourrions le refuſer aux vœux, ni de la Republique des Lettres qui lui eſt ſi redevable, ni de toute l'Italie, dont il fut l'un des principaux ornemens. Cependant, continuë le Journaliſte, nous nous trouverions dans la triſte neceſſité de ne pas aſſez repondre à cette attente generale, ſi le Cavalier Marmi, ami intime de notre illuſtre mort ne nous avoit communiqué la vie de ce grand homme qu'il a compoſée, & qu'il eſpere donner au pu-

blic avec un catalogue exact des Livres & des manuſcrits de la Bibliotheque.

Après ce préambule, que nous abregeons, le Journaliſte entre en matiere.

Antoine Magliabechi vint au monde le 28. Octobre de l'année 1635. ſon pere, dont les mœurs étoient irreprochables, s'appelloit Marc-Antoine; ſa mere, fille de Jacques Baldoriotti, ſe nommoit Geneviéve. C'étoit une femme d'une beauté rare, & d'une ſi éminente vertu, que le Pere Leon, Carme dechauſſé ſon Confeſſeur, aſſuroit que pendant toute ſa vie, elle n'avoit jamais commis un ſeul peché veniel; d'une ſi ſainte union, naquirent Antoine dont nous parlons, & un autre fils nommé Jean. Celui-ci qui fut membre de l'Académie des Ombroſi, devint celebre Juriſconſulte. L'Auteur Italien en releve le merite par un éloge auſſi déplacé que flatté: après quoi il reprend le fil de ſa narration.

Antonio n'avoit que ſept ans, lorſque ſon pere mourut. Geneviéve qui avoit pris la tutelle de ſes enfans, en-

voya celui-ci pour étudier la Grammaire ſous Jean Fabri, qui tenoit école publique à Florence. Mais dans la ſuite, ayant changé la deſtination d'Antonio, elle le mit chez les meilleurs Orfévres de la même Ville, après lui avoir fait apprendre, de Mathieu Roſelli, les principes du deſſein. Antonio avoit alors ſeize ans, & ce fut en ce tems-là que ſe déclara ſa paſſion pour les lettres. Le peu d'argent qu'il avoit, il l'employoit à acheter des Livres qu'il cachoit avec grand ſoin: & quand on ne l'obſervoit pas, il ſacrifioit à la lecture une partie conſiderable de ſon ſommeil. Une ſi noble ardeur étoit entretenuë par les conſeils & par les exhortations d'un ſçavant Prêtre nommé Toſi de Ribiena. Auſſi, dès que la mort de Geneviéve laiſſa à Antonio la liberté de ſuivre ſes inclinations, il ſe livra tout entier à ſon heureux génie.

Bientôt il ſe fit connoître au Bibliothecaire du Cardinal de Medicis, Michel Ermini. Aydé des lumieres d'un ſi excellent Maître, il ſe mit, pour ſe perfectionner dans la langue latine, à faire des traductions & des extraits

des meilleurs Auteurs. Il y réüssit en peu de tems : & ses progrés dans la Langue hebraïque ne furent pas moins rapides. Alors, le nom de Magliabechi fut celebre parmi les Sçavans : Lambecius dès l'année 1665. en fait une mention honorable en ses commentaires. On recouroit à lui comme à un oracle ; & sur quelque chose qu'on le consultât, il repondoit avec la même solidité & avec la même précision que s'il n'eût jamais étudié que la matiere presente ; citant les Auteurs qui en avoient traité, l'édition de leurs Ouvrages, les Chapitres, les Paragraphes, les Textes mêmes. Il avoit effectivement une memoire si étenduë qu'elle embrassoit tout, les noms des Ecrivains, leur Patrie, leurs opinions, leurs systême ; & si fidelle, qu'il n'oublia jamais rien des lectures immenses qu'il avoit faites. Il portoit son avidité pour les Livres, jusqu'à lire ceux qui n'étoient pas tout-à-fait mauvais ; & il disoit d'eux à l'exemple de Pline, qu'il en faisoit cas, dès qu'ils lui apprenoient quelque chose qu'il ignoroit auparavant. Ainsi, sa curiosité mettoit-elle tout à profit, &

ne perdoit rien d'un têms precieux qu'il croyoit devoir à l'étude. La vie étant si courte, comme il le disoit souvent, & les bons livres en si grand nombre, il se tenoit renfermé chez lui & n'ouvroit sa maison que le soir aux Sçavans qui venoient en foule pour le voir & pour l'entendre. Il ne pensoit à quoi que ce soit au monde qu'à l'étude: & comme s'il n'avoit point eu de corps, il oublioit les besoins les plus indispensables auquels les hommes sont assujettis.

Le Grand-Duc Cosme III. n'étant encore que Prince de Toscane, avoit ordonné au Cavalier Marmi, l'un de ses favoris, de rassembler tous ses Livres dans le lieu de son Palais le plus commode & le plus proche de son apartement. Magliabechi que ce Prince avoit fait son Bibliothecaire eut alors occasion de donner de nouvelles preuves de sa profonde érudition, & de la connoissance parfaite qu'il avoit des Livres. Un emploi si honorable ne changea rien à ses mœurs; il continua de vivre en Philosophe, toûjours aussi negligé dans ses habits, que

ſimple dans ſes manieres. Un vieux manteau lui ſervoit de robbe de chambre pendant le jour & de couverture pendant la nuit : pour table, il avoit une chaiſe de paille ; & pour lit une autre chaiſe ſur laquelle il demeuroit attaché à ſes Livres, juſqu'à ce qu'épuiſé de travail il ſuccombât au ſommeil qui l'accabloit.

Peu courtiſan, il avoit une averſion extrême pour tout ce qui approche de la contrainte. Le Grand-Duc qui le connoiſſoit bien, lui écrivoit de ſa propre main, lors qu'il avoit des ordres à lui donner ; & par-là il le diſpenſoit de venir lui-même les recevoir. Magliabechi étoit infiniment plus ſenſible à cette complaiſance du Prince qu'à la penſion dont il en avoit été gratifié. Deſintereſſé, les conditions honorables que le Pape lui offrit, il les refuſa avec la même conſtance qu'il avoit déja refuſé l'emploi de Bibliothecaire de l'Empereur Leopol, qui l'envioit au Grand-Duc. Charitable, il étendoit ſa compaſſion ſur tous les pauvres quels qu'ils fuſſent ; & pour être ſoulagé, il ne falloit au-

près de lui d'autre titre que l'indigence: Humble, il croissoit en modestie, à mesure que s'augmentoit sa reputation. En vain, la Reyne de Prusse fit demander son portrait; on ne put obtenir de lui qu'il se laissât peindre: & Dandini, qui par l'ordre du Grand-Duc l'avoit peint à son insçû, voulant lui montrer son ouvrage, il refusa constamment de le voir. Ce fut ce même portrait que Cosme ne put se dispenser d'envoyer à la Reine de Prusse: il y joignit une médaille d'argent, où Magliabechi étoit representé tenant un Livre ouvert, avec cette legende: *Omnibus Omnia.*

Le Cavalier Marmi entre ici dans un détail scrupuleux de tous les honneurs que reçût pendant sa vie cet homme si admirable. Nous nous contenterons de dire que les Envoyez de France en Toscane étoient toûjours chargez de le voir, de la part du feu Roi; que differens Souverains, entr'autres Jean Sobieski Roi de Pologne luy écrivoient par estime pour son mérite, des lettres très obligeantes, & luy envoyoient même leurs portraits en médailles; que des Princes d'Alle-

magne & plusieurs Sçavans attirez par sa haute reputation venoient exprès à Florence pour le voir & pour le consulter. Des honneurs si privilegiez auroient peut-être énorgueïlli tout autre que Magliabechi : mais il s'étoit trop précautionné contre les retours secrets de l'amour propre, pour que ces distinctions donnassent la moindre atteinte à sa modestie. Rien ne prouve mieux à quel degré il portoit cette vertu, que l'attention délicate avec laquelle il cachoit à ses amis ce qu'il y avoit de flatteur pour lui dans les Lettres sçavantes qu'on lui écrivoit de toute part, se bornant à leur communiquer les seuls endroits qui regardoient uniquement les belles lettres. A cela prés, fidelle & genereux observateur de toutes les regles de l'amitié, il ne manqua jamais à ses amis dans leurs besoins, lors qu'il n'avoit pas été assez heureux pour les prévenir. Mais ils n'étoient pas les seuls qui éprouvassent les effets de son caractere bienfaisant ; après ses amis, les Gens de Lettres y avoient la meilleure part. Il se faisoit un vrai plaisir de les aider de

ſes conſeils & de ſes lumieres; de leur fournir tous les Livres & tous les manuſcrits qu'il leur croyoit, ou qu'eux mêmes ils ſe croyoient neceſſaires. Il fut toûjours leur protecteur déclaré; & le Pere de Norris, depuis Cardinal & Bibliothecaire du Vatican, l'appelle nettement ſon *Mecéne.* C'eſt dans une de ſes lettres où il avouë qu'il eſt plus redevable à Magliabechi de l'avoir dirigé dans ſes études, qu'au Souverain Pontife de l'avoir élevé au Cardinalat.

Tant de merite joint à des vertus ſi rares & ſi reconnuës devoit, ce ſemble, le mettre à couvert des traits de la calomnie. Cependant, on ſema contre lui dans Florence des libelles capables de le perdre, ſi le Prince avoit été d'un caractere à y ajoûter foi. Alors Magliabechi content du témoignage de ſa conſcience ne ſongea pas même à repouſſer la calomnie : & tandis que ſes amis s'employoient à faire connoître ſon innocence, il ne penſoit de ſon côté qu'à abandonner ſa Patrie. Il en prit en effet la reſolution, qu'il eût executée, ſi le Cavalier Marmi, à qui il en avoit fait l'ouver-

ture, ne l'en eût détourné. Après lui avoir repreſenté que l'execution de ſon deſſein ne manqueroit pas de choquer le Grand-Duc avec raiſon, il lui fit encore valoir la diſtinction avec laquelle ce Prince & tous les Princes de ſa Maiſon le traitoient. Pendant cette negociation du Cavalier Marmi, la verité fut découverte : & l'impoſture confonduë ne remporte d'autre fait de ſes artifices, que l'indignation de tous les gens de bien.

Ainſi, le Grand-Duc continuë toûjours à ſon Bibliothecaire les mêmes bontez. Et les jours d'un homme qu'il eſtimoit beaucoup lui devenans plus precieux, à meſure qu'il craignoit davantage de le perdre, il lui fit préparer dans le vieux Palais un appartement très-commode. Ce ne fut qu'après bien des reſiſtances, que Magliabechi abandonna ſa maiſon de la ruë de *la Scala*. Auſſi, ne demeura-t'il pas long-tems au vieux Palais ; où le Grand-Duc, & le Prince Jean Gaſton ſon frere lui faiſoient l'honneur de le viſiter. Quatre mois aprés avoir quitté ſa maiſon, il y revint, ſous divers pretextes, malgré ſes amis qui lui con-

ſeilloient le contraire. Il n'en ſortoit gueres que pour des raiſons indiſpenſables; & ſi l'on en croit un Livre poſthume du fameux Baron de Leibnitz, il ne s'étoit jamais éloigné de Florence de plus d'un quart de lieuë.

Ici, notre Auteur releve Monſieur de Leibnitz, & s'inſcrit en faux contre ce fait; proteſtant que deux fois par ordre exprès du Prince Ferdinand, Magliabechi ſe rendit à la maiſon de plaiſance de Pratolior : & que pour voir un manuſcrit, il eſtoit allé à *Prato*, ville à dix lieuës de Florence. Quoiqu'il en ſoit de cette importante queſtion, au mois de Janvier 1714. Magliabechi étant ſorti, contre le ſentiment de ſes amis pour aller, ſuivant ſa coûtume, à la Bibliotheque du Palais, il fut ſaiſi d'un tremblement violent par tout le corps; & une ſi grande foibleſſe lui prit dans les jambes qu'il lui fut déſormais impoſſible de ſortir. Les Médecins employerent tout leur art pour fortifier ſes jambes, & pour rétablir ſon eſtomach, qui ne faiſoit preſque plus ſes fonctions. Déja le malade pouvoit ſe promener dans la chambre, & l'on com-

mençoit à le croire hors d'affaire ; lors que sa foiblesse s'étant tout-à-coup augmentée, on fut obligé de le remettre au lit. Alors il communiqua la teneur de son testament au Cavalier Marmi ; il l'en fit exécuteur avec son neveu Lorenzo Comparini Docteur en Droit. Enfin, sentant que sa derniere heure approchoit, après s'être reconcilié plusieurs fois au Pere Orsacci Dominicain, il demanda le saint Viatique, & ensuite l'Extrême-Onction. Il les reçût l'un & l'autre avec de grands sentimens de religion & de pieté ; & il rendit doucement l'esprit le 4. Juillet 1714. Ses Executeurs testamentaires lui firent des funerailles convenables. Son corps qui avoit été mis dans une caisse de Cyprès, fut inhumé à sainte Marie la neuve, sa Paroisse. Le Cavalier Marmi fit graver sur son cercuëil une Epitaphe latine qui est assez belle, mais que sa longueur nous empêche de transcrire.

Ainsi mourut Magliabechi, regretté de tous les Princes qui l'avoient connu, des differentes Académies ausquelles il avoit été associé, & de tous

les Sçavans dont il avoit fait les délices. Il étoit d'une petite ſtature; il avoit la tête panchée ſut l'épaule gauche, mais ſans difformité; le front peu élevé, les ſourcils hauts, les yeux gris & petits, la bouche & le nez grands. De ſa figure, venons à ſon regime de vie. Il ſe tenoit toûjours la tête bien couverte; prenoit en certains tems de la theriaque qu'il eſtimoit être un preſervatif excellent contre les mauvaiſes exhalaiſons de la terre. Il aimoit le vin ſpiritueux, mais il en bûvoit ſobrement, & jamais à la glace. Il ne ſe nourriſſoit que de viandes communes & groſſieres. Il prenoit du Tabac avec excès, peu maître de lui-même ſur ce point; quoi qu'il ſçût ſi bien ſe commander en toute autre choſe. Il uſoit dans ſa chambre d'un vaſe de terre plein de braiſe, pout toute cheminée; & ce vaſe, il ne rougiſſoit point de le porter à la main, comme nos pauvres vieilles femmes en France, lors qu'il étoit obligé de ſortir. Diſtrait au ſuprême degré, il ne s'apercevoit pas que le feu prenoit tantôt à ſon habit, tantôt à ſon manteau, tantôt à ſa table de paille, à

peine ſentoit il qu'il ſe brûloit ou le viſage, ou les mains. Cependant, avec ce regime extraordinaire, il ne laiſſa pas d'atteindre la vieilleſſe; ſans doute que s'il s'étoit menagé, il auroit été plus long-tems utile aux Sçavans & aux Lettres. Il avoit ſçû mettre à profit pour les Sciences la commiſſion que le Cardinal de Medicis avoit donnée, de faire copier à ſon choix les manuſcrits de la celebre Bibliotheque de Laurent de Medicis. Auſſi, c'eſt à Magliabechi (continuë l'Auteur de ſa vie) que la Republique des Lettres doit la publication de pluſieurs Ouvrages qui ſans ſes ſoins n'auroient point encore vû le jour; le Public ſeroit privé des Poëſies latines d'Arrigo de Seltimello, dit *le pauvre*; ſans lui, le Public ignoreroit l'Hodœporicon du Sçavant Pere Ambroiſe Religieux Camaldule, dont le Livre eſt une exacte relation de l'état des Maiſons de ſon Ordre. Sans lui, l'on n'auroit point l'édition du Dialogue de Benedict Aretin, dit *l'Ancien de la Maiſon d'Accolti.* Pluſieurs autres Ouvrages de cette nature doi-

vent le jour à Monſieur Magliabechi, lequel les a tirez des tenebres, à la gloire de leurs Auteurs, & pour l'utilité des Lecteurs qui en ſont curieux.

Au reſte, on ſera ici étonné que le Cavalier Marmi ne parle point des Ouvrages mêmes de Magliabechi. Cet article n'étoit pas à ſupprimer, & l'étoit encore moins par un Admirateur & par un Panegyriſte. Mais, la ſurpriſe ceſſera, lors qu'on ſçaura que la matiere manquoit à cet éloge, & que Magliabechi n'a jamais rien écrit. C'eſt ainſi que l'on voit des Sçavans qui ne le ſont que de memoire & de converſation; ou pour qui la compoſition d'un ouvrage ſeroit un écuëil.

ARTICLE CXX.

ODES MORALES SUR PLUSIEURS veritez de la Religion, avec des Cantiques, des Pseaumes & des Maximes sur la conduite d'un Roi, présentées au Roi par le P. Don Bernard Théatin. A Paris chez Esprit Billiot, ruë de la Harpe 1722. *in* 12. *pages* 443.

LA Maison des RR. PP. Théatins ne donne pas seulement de dignes Prédicateurs au Roi; un de ses Anciens, Auteur constant, présente des moralitez en Poësie à Sa Majesté. Elle agréa de la même main, en 1718. la Traduction en Vers, des maximes Grecques, tirées de la Lettre que le Patriarche Photius avoit autrefois adressée en prose au Prince Michel de Bulgarie. Cette version du R. P. D. Bernard fut imprimée au Louvre par ordre; & toute l'édition épuisée en Cour par les presents. Cet Ouvrage descend dans le Public, & paroit ici à la suite des *Odes Morales*, dont les sujets, vertus & vices appellez dans

le titre, *Veritez de la Religion*, sont heureusement annoncez dans ces vers du discours préliminaire :

Monstrres ! qui devorez le sein qui vous enfante,
Vengeance, volupté, passion dominante,
Amour propre, interêt des faux devots l'écuëil,
Luxe, jeux, avarice, ambition, orguëil,
Probité d'un mondain, suspecte & vaine excuse,
Sophismes captieux dont l'incredule abuse ;
C'est à vous que j'en veux, honte de l'univers,
La vôtre désormais vous attend dans mes vers.
Et vous enfants du ciel, vous que sa grace anime!
Humble douceur d'esprit, charité magnanime,
Patience invincible, aimable pieté,
Tendre amour de l'honneur & de la verité,
Soupire d'un cœur Chrétien, exemples héroïques,

Je n'aspire qu'à vous dans mes accords
Lyriques.

L'Auteur, loin de surfaire, omet dans ce dénombrement beaucoup de sujets qu'il a traitez dans ses *Odes* avec un succès égal. Il oublie en effet sa *circonspection*, son *heureux naturel*, son *éducation*, son *oisiveté*, sa *solitude*, sa *conscience*, &c.

Dans cette sorte d'*Odes* graves, on veut de l'entousiasme & du judicieux, de l'ingenieux & du sublime, de la délicatesse & de la force, du mysterieux & de la clarté, des hardiesses & de l'aisance, de la suite & du desordre. Il ne faut que lire celles-ci, pour conjecturer tout le merite, c'est-à-dire, & l'importance & la difficulté de ces vertus de l'*Ode*.

On trouvera par tout des sujets serieux, une doctrine utile, le vice ou la vertu, rendus par leur trait le plus marqué, des tours ressemblans, un stile sage, un vers solide, & qui soûtenant la decence & l'austerité de son origine, n'a rien de cet air libre que donne l'usage du monde. Une vaste capacité de certaines expressions inde-

terminées, arreſte tout à coup le Lecteur incertain, & le tient en admiration faute d'objet : peut-il s'en défendre, lors qu'il lit :

Qu'une ame noble & délicate
Fait peu d'hôtes chez les mortels !

Ou lorſqu'on s'écrie en parlant des Saints,

Dans quel jour mon œil les contemple !
Couroux, jaloux de leur exemple
Suſpendre nos vœux aux Autels.
» *Que j'aime à voir dans leur déroute ;*
» *Nos vices ſur la ſainte voute*
» *Traçer nos combats immortels !*

Le nerf de l'Ode c'eſt l'Energie : Energie dans le tour.

Faut-il vous vanger ? Pardonnez,

Energie dans l'expreſſion.

L'inſtinct ſeul qui me ſollicite,
M'eſt un deſaveu du neant.

Energie dans la phraſe.

Honteux de ſe reconnoître,
» *Il enfle, & groſſit ſon être.*

Energie dans l'idée, & l'image.

Novembre 1722.

Où sont-elles, les Loix qui tonnent
Contre le luxe & ses appas?
» *Trop de coupables les étonnent,*
» *Et les font murmurer tout bas. &c.*

Qui l'eût dit? La sage defense
» *Assaisonne l'intemperance.*

A la chute d'une stance, on voit venir à propos, pour l'assûrer, un trait de la fable, un trait d'esprit, un trait d'érudition:

En parlant d'un Joüeur.

A voir la fureur dont il joüe,
Qui ne croiroit qu'avec sa roüe,
Il tourne, Nouvel Ixion?

En parlant d'un avare.

Eloigné de ce qu'il veut être,
Il ne tient qu'en dépôt son or,
Plus œconome qu'il n'est maître,
» *Vigilant dragon du trésor. &c.*

Dans vos Loix suprême sagesse!
Le jeu n'estoit pour sa foiblesse
Qu'un repos, un amusement:
Mais sa passion les élude,
» *Et lui fait une lassitude*
» *De son propre délassement. &c.*
Novembre 1722.

Mais de nos bords vient notre honte ;
„ *Et pour nous la Seine est l'Oronte,*
„ *Où nagent nos égarements.*

Ceux qui dans ces ouvrages d'esprit & de la legere litterature employent en passant des pensées ingenieuses d'Auteurs anciens, ont tort, & en font un considerable à leurs Lecteurs, lorsqu'ils ne citent pas en marge le texte original qu'ils ont voulu rendre en leur langage. Le Latin aide à trouver tout l'esprit & le sel du François : par exemple, ce vers sur le joüeur :

Et perd tout, pour ne perdre plus,

n'est bien dans son jour, & ne montre son sens veritable, qu'à côté de celui-ci d'Ovide, auquel il sert de traduction.

Sic ne perdiderit, non cessat perdere lusos.

Sentiroit-on toute la force de cette pensée ;

Un vainqueur „ qui desire
„ *Et n'a rien à desirer.*

si on n'étoit averti que cela signifie ce que Seneque a dit ainsi :

Inventus est qui aliquid cuperet
Post omnia.

Ce n'est point la belle Ode intitulée *la chûte salutaire*; c'est son Auteur, qui apartient au R. P. D. Bernard. M. de Varenne homme de science, homme de guerre, autant versé dans les bonnes lettres, qu'aux exercices de Mars, étant un jour tombé de cheval, à la suitte de Loüis XIV, monta plus heureusement le pegase, & eut l'honneur de presenter au Roi cette allusion Poëtique de la chûte au renversement de S. Paul. L'opuscule est plein de sentiments, & sera trouvé de bon goût; l'Editeur a bien fait de joindre ici les deux freres, & aux *Odes morales* du laborieux Theatin, l'*Ode* tout à fait Chrétienne du vertueux Cavalier. On voit avec édification qu'autant que dans les unes, le Religieux est Poëte, autant dans l'autre le Poëte est Religieux.

ARTICLE CXXI.

MEMOIRE SUR LES DERNIEres tentatives que l'on a faites pour découvrir le mouvement annuel de la Terre.

C'Est par la Parallaxe horizontale, ou difference optique qui se trouve entre un astre vû du centre de la terre, ou d'un point quelconque de sa surface, que l'on connoit la distance des corps celestes, & leur grandeur. Deux lignes tirées, l'une du centre de la terre, l'autre d'un point de sa surface, au centre d'un astre qui est à l'horizon, forment un triangle rectangle, dont l'angle aigu qui est au centre de l'astre, est la Parallaxe. Si cet angle est connu, tout le triangle l'est aussi par les regles de la Trigonométrie, puisque l'on en connoit deux angles & un côté. Le côté connu, c'est le demi diamétre de la terre; les deux angles, celui de la Parallaxe, par la supposition, & l'angle droit formé par ce demi diamétre, & par la ligne ou rayon visuel conduit de la

ſurface de la terre au centre de l'aſtre. Si l'éloignement de l'aſtre eſt tel que le demi diamétre de la terre ſoit réduit à un point, il eſt viſible que les deux rayons viſuels ſe confondent, celui qui vient du centre de la terre ; & celui qui part d'un point de ſa ſurface, & qu'il n'y a plus de Parallaxe. C'eſt-ce qui arrive à l'égard des étoiles fixes, & même de Saturne, & de Jupiter. Comment donc meſurer la diſtance des fixes?

Monſieur Hughuens dans ſon *Coſmotheoros*, ou Traitté des habitans des Planetes, ſuppoſant que *Sirius* eſt égal au Soleil, réduit par ſa lunette, le diamétre apparent du Soleil, à n'être pas plus grand que celui de *Sirius*, & il le trouve 27664. fois plus petit qu'il ne nous paroit ; d'où il conclut, que *Sirius* eſt 27664. plus éloigné que le ſoleil. Mais cette meſure n'étant fondée que ſur la ſuppoſition arbitraire de l'égalité de *Sirius* & du ſoleil, ne nous inſtruit de rien,

Il eſt fait mention dans la Relation du voyage de M. Picard à Vranibourg, & dans les Mémoires de l'Academie des Sciences du 31. Juillet 1693. des

variations observées dans la hauteur de l'Etoile Polaire en differentes saisons de l'année. M. Flamsteed sçavant Anglois, avoit aussi observé une pareille variation dans la même étoile, & il la rapportoit au mouvement annuel de la terre autour du soleil. Rien ne seroit plus avantageux pour l'Astronomie que la verité de cette conclusion. Elle assureroit le mouvement de la terre, elle donneroit un sistême qui ne seroit plus une simple hypothese, & nous aurions dans la Parallaxe de l'orbe annuel de laterre, un moyen sûr pour mesurer la distance des fixes. Par malheur les plus interessez à de si utiles connoissances, convenans des observations, en nient les consequences.

Monsieur Cassini n'a pas laissé de tenter encore cette voye. Il a repris *Sirius*, l'a observé durant une année avec une exactitude & des précautions capables, ce semble, ou d'assurer le succès, ou d'en prouver l'impossibilité. Il a préferé cette étoile à la Polaire, non seulement parce qu'elle est la plus brillante de celles qui paroissent sur notre horizon, mais en-

core pour plusieurs raisons Astronomiques qu'il en rapporte. Or voici de quelle maniere il s'est conduit dans cette recherche.

Au commencement du mois d'Avril 1714. il dirigea vers *Sirius* une lunette de six pieds, laquelle il avoit arrêtée fixement sur un quart de cercle de six pieds de rayon, qui est dans la Tour Occidentale de l'Observatoire, scellée dans le mur depuis plusieurs années. Au foyer commun des deux verres, on avoit placé quatre fils qui se croisoient au centre & faisoient entre eux des angles de 45. degrez. Dans cette situation, *Sirius*, étant au méridien, parut d'abord au centre de la lunette, & le diamétre de cette étoile se trouvant à peu près égal à la grosseur du fil, on le jugea de 5. ou 6. secondes. La lunette demeura ainsi pointée jusqu'à la fin de Mars 1715. Durant tout le cours de cette année il y eut plusieurs variations dans la hauteur méridienne de *Sirius*, à la quelle il passoit toûjours par la lunette. Mais toutes ces variations ne l'éleverent jamais plus haut que le bord superieur du fil horizontal, & ne l'abaisserent

jamais plus bas que ſon bord inferieur; c'eſt à-dire, qu'il ne changea que de l'épaiſſeur du fil égal, comme nous l'avons dit au diamétre de l'étoile, qu'on eſtimoit de 5. ou 6. ſecondes. Il reſtoit à prouver que ces differentes hauteurs de *Sirius* étoient l'effet du mouvement de la terre autour du ſoleil. C'eſt ce que M. Caſſini auroit voulu pouvoir faire : mais malgré la méthode géométrique qu'il employe & les raiſonnemens aſtronomiques dont il tâche de l'appuyer, il eſt certain qu'on ne peut encore s'en aſſurer par cette voye. M. Caſſini en convient lui-même: habile & éclairé comme il eſt, il s'en faut bien qu'il donne ces obſervations pour des preuves demonſtratives du mouvement annuel de la terre. Une choſe cependant, car il ne faut rien diſſimuler, paroît bien favoriſer ce mouvement. A la même hauteur ſur l'horiſon, *Sirius* paſſa en hyver & en été par le fil de la lunette. Or les réfractions inégales en l'une & l'autre ſaiſon, & plus grandes ordinairement en hyver qu'en été, élévent d'autant plus un aſtre qu'elles ſont plus grandes. *Sirius* étoit donc

ARTICLE CXXII.

REFLEXIONS SUR L'INVALIdité des Hypotheſes dans la Theorie de la Medecine, quant à la pratique. Par M. Noguet Docteur en Medecine.

DE toutes les ſciences qui traitent de la nature, il n'en eſt pas une, à mon avis, dont le champ ſoit ſi vaſte, ſi fertile, & ſi cultivé, que celui de la Medecine. Le Medecin doit être bon Phyſicien pour connoître la nature des corps; Géometre pour entendre la Mechanique des animaux; Botaniſte & Chymiſte pour connoître le nom, la vertu, & la doze des remedes que ces deux ſciences fourniſſent. Mais nous pouvons démontrer que ces quatre parties ſont encore très-imparfaites & très-inutiles par rapport à la Medecine; examinons en premier lieu l'anatomie.

Cette partie de la Phyſique, tient certainement le premier rang dans la Theorie de la Medecine, & eſt ſeule capable d'occuper un homme, qui

voudroit la posseder parfaitement. Il faudroit pour être bon Anatomiste, entendre bien la dissection, je veux dire, l'art de développer adroitement, avec le Scalpel, les parties déjà connuës, & de rechercher celles qu'on ne connoit point. Il devroit encore sçavoir le nom, la grandeur, la figure, la situation, la force, & l'usage de toutes les parties considerées, tant par rapport à elles-mêmes, que par rapport à la connexion ou relation qu'elles ont les unes avec les autres. Mais tout bien examiné, il n'y eût jamais un pareil Anatomiste, & nous ne devons pas nous flatter de le voir; puisque la dimension des vaisseaux capillaires, des fibres, & des particules, qui entrent dans la composition des fluides, est absolument incomprehensible; l'angle sous lequel il faudroit voir ces petits corps, étant si petit qu'il ne sçauroit devenir en aucune maniere sensible à notre vûë, pas même avec le secours des Microscopes: on n'en sçauroit par consequent déterminer la veritable figure. La situation de nos corpuscules n'est pas plus connuë, puisqu'elle varie dans

les differens ſujets, quoique d'une maniere peu ſenſible pour l'ordinaire. Nous ne connoiſſons la fabrique des petits vaiſſeaux inperceptibles qu'en les comparans à ceux que nous découvrons avec la vûë; leur force nous eſt auſſi cachée. Il y en a pluſieurs, dont l'uſage n'eſt point expliqué; comme celui des glandes thymus, atrabilaires, pineale, pituitaire, des differentes tuberoſitez du cerveau, du trou de la langue, &c. Il ſe trouve des parties tant ſolides que fluides que le Scalpel, loin de démontrer, cache plûtôt à nos yeux. Les meilleurs Anatomiſtes prétendent que tout notre corps n'eſt autre choſe qu'un admirable tiſſu de fibres, dont les differentes poſitions forment les differentes parties; cependant il n'y a rien de ſi inconnu que la nature & les proprietez de la fibre. La connoiſſance de cette partie ſimilaire, qui ſelon toute apparence eſt la ſeule de tout noſtre corps qui en puiſſe porter le nom, ſeroit pourtant une des plus utiles, même des plus neceſſaires à la theorie de la Medecine, puiſque par là nous ſçaurions la nature de l'élaſtici-

té, la cauſe de la contraction, de la dilatation, de quelle maniere la nutrition, l'accroiſſement, & la diminution des ſolides ſe font. Nous connoîtrions auſſi s'il n'y a que les ſolides qui ſervent d'organe à la ſenſation, ou bien ſi ce ſont les fluides & les ſolides tout enſemble. On ſçauroit s'il faut admettre ou nier l'exiſtence des eſprits animaux ? Si les fluides meuvent les ſolides, comme cauſe, ou ſi les ſolides ſont les premiers moteurs ? Cette connoiſſance nous mêneroit infailliblement à celle de toutes les autres parties de notre corps.

Nous ignorons auſſi ſi les membranes des arteres, des veines, & des autres vaiſſeaux ſont également élaſtiques. Si les vaiſſeaux d'une même eſpece, par exemple, les arteres, n'ont pas plus de reſſort dans certains endroits que dans d'autres ? Il ſeroit pourtant neceſſaire de le ſçavoir pour connoître quelle quantité de liqueur elles peuvent admettre, & avec quelle force elles lui reſiſtent en la pouſſant. Nous pourrions ajoûter pluſieurs autres raiſons propres à faire voir notre ignorance au ſujet des ſolides, mais

celles que nous avons alleguées nous paroissent suffisantes.

Examinons à present, les connoissances que nous avons de nos fluides, nous trouverons qu'elles consistent aussi dans des veritez générales analogiques, qui ne nous conduisent à rien de certain. Nous sçavons qu'ils sont en mouvement, que leur mouvement peut varier ; par exemple, le sang se meût peut-être autrement que les esprits animaux. Mais sçavons-nous leur vîtesse ? Est-ce le sang qui va plus vîte que les esprits animaux ? La vîtesse de la bile surpasse-t'elle celle de la lymphe ? Peut-on décider si la semence circule ou se meût plus lentement dans les vaisseaux seminaires que dans les vaisseaux déferens ? Non sans doute. Il y a pourtant grande apparence que la difference de la vîtesse des liqueurs contribuë beaucoup aux differentes secretions qui se font dans notre corps. Imaginons-nous, par exemple, que A, B, C, soient trois particules fluides, qui circulent dans des vaisseaux : je dis que si A a un degré de vîtesse, B, trois, & C, cinq (je n'examine point la cause de leur diffe-

rente vîteſſe, qui varie ſelon les differentes proprietez des particules qui compoſent le fluide) A, dis-je, ſe trouvera plus près de la ſurface interne du canal, & en approchera de plus en plus, à meſure qu'il continuera de ſe mouvoir, que ne feront B, & C, & B, plus que C: qu'enfin ſi A. vient à perdre preſque tout ſon mouvement dans l'endroit de la ſuperficie interne, où le canal ſecretoire a ſon embouchure, il entrera dedans, & ſera une particule du fluide ſeparée.

Que connoiſſons-nous davantage touchant la nature des fluides, ſi ce n'eſt que ce ſont des corps ſolides extrement petits, dont la cohéſion eſt très-petite, & dont par conſequent les ſuperficies ne ſe touchent qu'en très-peu de points? ce qui nous fait conjecturer que leur figure approche de la ſphérique. Voilà tout au plus ce que nous pouvons avancer de nos humeurs ou de nos fluides. Nous ignorons leur *gravité*, par conſequent leur reſiſtance à l'impulſion du cœur, ſuppoſé qu'il ſoit le premier moteur. Leur ſolidité nous ſera toûjours inconnuë; par conſequent nous n'aurons jamais

d'idée de leur impreſſion mutuelle l'une contre l'autre, c'eſt-à-dire, des particules fluides, ni de la force avec laquelle elles pouſſent ce qui s'oppoſe à leur mouvement. L'ignorance où nous ſommes juſqu'à preſent, touchant leur grandeur, leur figure, & leurs differentes combinaiſons, nous prive de ſçavoir dans quels vaiſſeaux elles peuvent ſe rallentir, s'embarraſſer & s'arrêter; ſuppoſé que nous euſſions une connoiſſance exacte de tous no[s] fluides. Sçavons-nous leur élaſticité leur fluidité differente, & leur facilité à ſe diviſer? Qui eſt celui qui peu[t] nous démontrer en quel tems & [à] quelle occaſion leur cohéſion, ou leu[r] fluidité doit augmenter, ou diminue[r] juſqu'à un certain degré?

Ce n'eſt pas tout, il ſeroit encore [à] ſouhaitter que quelqu'un pût nou[s] donner une idée du mouvement & d[u] choc mutuel des ſolides & des flu[i]des; car nous ſçaurions par là les loi[x] de l'action du fluide & de celle de[s] ſolides de notre machine. Nous au[-]rions la connoiſſance d'une infinité d[e] maladies qui en dépendent.

Quoique nous ne puiſſions pas de[...]

cider de la vîteſſe des differentes liqueurs, nous pouvons pourtant aſſurer qu'elle varie. Mais cela ne ſuffit pas, puiſque les particules d'une liqueur, toute ſeule, peuvent varier quant à leur mouvement. Je ſuppoſe, par exemple, que A, B, C, D, ſoient quatre particules fluides, pouſſées du cœur aux extremitez, & également éloignées de la force qui les pouſſe: je dis que ſi leur gravité, leur groſſeur, leur figure, & leur cohéſion ſont les mêmes, leur vîteſſe ſera auſſi la même, pourvû qu'elles ſoient repouſſées avec la même force. Mais ſi ces quatre particules varient quant à une, ou pluſieurs de ces proprietez, ou bien quant à toutes enſemble, qui eſt celui qui pourra pour lors déterminer leurs differens degrez de vîteſſe, leur impreſſion ou choc mutuel, & leur action contre les ſolides, & les differentes diſpoſitions qu'elles pourront acquerir dans la ſuite?

Le mouvement inteſtin du ſang, dont le plus ignorant des Anatomiſtes ou Medecins parle, me paroit tout-à-fait difficile à expoſer. Les uns fondez ſur ce principe, que les particu-

les, qui compoſent une liqueur, ſont dans un mouvement continuel, prétendent que les fluides de notre corps doivent, par la même raiſon, être continuellement agitez; & c'eſt cette agitation qu'ils nomment mouvement inteſtin ou fermentation, qui augmente & diminuë dans certaines occaſions. Les autres ayans connu qu'on n'eſt pas aſſuré du mouvement inteſtin des liqueurs; & que les arteres ſont des vaiſſeaux preſque coniques, & diſpoſées en mille & mille circonvolutions; & que par conſequent les particules du ſang, que notre cœur pouſſe, s'efforçans toûjours de ſe mouvoir en ligne droite, vont heurter contre les parois interieures des arteres, dont la reſiſtance les fait rejaillir, vers l'axe du cone; ils ont dit qu'il ſe fait un choc mutuel & continuel entre une infinité de particules, qui ſont reflechies de tous les points de la ſurface interne du vaiſſeau; & c'eſt cette reflexion continuelle & ce choc mutuel qu'ils appellent le mouvement inteſtin. Mais à quoi nous conduit tout cela? En ſommes-nous plus ſçavans? Cette con-

noiſſance ſera toûjours générale, & conviendra à un grand nombre de liqueurs très-differentes entr'elles; ce qui nous fait voir qu'elle eſt inutile à la Medecine.

D'ailleurs, comme ce n'eſt pas aſſez qu'il y ait des fluides & des ſolides dans notre corps, il faut outre cela une certaine configuration & un certain arrangement de parties outre le mouvement, afin que les fonctions puiſſent s'executer; je voudrois qu'on pût trouver un Anatomiſte ou Medecin capable de connoître & de démontrer cette configuration, cette ſtructure & cet arrangement. Par exemple, quand il eſt queſtion d'expliquer les differentes ſecretions, ils n'ont ordinairement d'autre raiſon à donner, ſi ce n'eſt qu'il y a une convenance entre certaines particules fluides & certains pores ou orifices des vaiſſeaux ſecrétoires. C'eſt là la maniere d'expliquer toutes les differentes ſecretions de nos humeurs. Ne vaudroit-il pas mieux convenir de notre ignorance? Car enfin qu'on leur demande de quelle maniere les eſprits animaux, la bile, le ſuc pancreati-

que, la ſalive, la ſemence, la lymphe, &c. ſe ſeparent? C'eſt, dira-t'on, parce que la ſtructure du cerveau eſt faite d'une certaine façon, celle du foye d'une certaine façon, ainſi des autres parties : toûjours la même reponſe. Cependant combien ces organes ne doivent-ils pas differer, leurs uſages étant ſi differens, de même que leur ſtructure & leur ſituation quant à nos yeux?

Il eſt inconteſtable, que notre corps étant une machine, dont les fonctions dépendent non ſeulement de la ſtructure de ſes parties, mais auſſi de leur relation reciproque, il faudroit l'examiner dans l'état où il ſe trouve lorſque les fonctions ſe font : c'eſt-à-dire, qu'il n'y a d'autre moyen pour acquerir la connoiſſance des organes, que celui de les examiner, lorſque nous ſommes vivans, ce qui eſt pourtant impoſſible, comme tout le monde ſçait. Si un homme qui ignore les reſſorts d'une montre à repetition, diviſoit cette petite machine en un grand nombre de petites piéces, de ſorte que tous les reſſorts en fuſſent briſez, & qu'il ne fût plus poſſible de

les remettre dans leur état précédent, pourroit-il jamais comprendre, ni expliquer l'uſage de toutes ces piéces, ni par conſequent les reſſorts de cette machine, qui ne conſiſte que dans la figure & la ſituation de ſes parties? Non ſans doute. L'Anatomiſte prend un corps privé de vie, dont les reſſorts ſont déja dérangez & ruinez à moitié; il le coupe, le ſepare, le diſſeque, & le détruit en partie, avec quelque dexterité qu'il s'y prenne; en un mot, il acheve de déranger & de ruïner la machine; loin de la connoître, il la rend plus méconnoiſſable, quant à la configuration d'un grand nombre de parties, & quant à la ſituation & au rapport qu'elles ont les unes avec les autres; ſur tout il détruit la relation des ſolides & des fluides.

Un grand nombre de perſonnes très-diſtinguées dans la Medecine, attribuent tout, au mouvement augmenté, diminué, ou déſangé de nos ſolides, & à leur équilibre, avec les fluides: ils expliquent par là, de quelle maniere les liqueurs en circulant trop lentement, ou avec trop de rapidité, ou en changeant de route, peuvent

occaſionner une infinité de maux: Mais tout ce qu'ils avancent avec tant de probabilité, ſe reduira toûjours à de pures généralitez, qui ne concluent rien. Eſt-ce aſſez de prouver, ou peut-être de le prétendre, ſans le démontrer, que les ſolides meuvent, compriment, diviſent, & attenuënt les fluides; & que s'il leur arrive quelque dérangement conſiderable il ſurvient une maladie ? Non aſſûrement. Il faudroit outre cela que nous fuſſions inſtruits de leur degré naturel de mouvement, juſqu'à quel point il augmente ou ſe ralentit dans certaines maladies, ce qui eſt impoſſible à connoître. En parlant de l'équilibre, ils diſent qu'ils n'exiſte point quant au poids, mais ſeulement par rapport au mouvement: cela veut dire, que la réaction eſt égale à l'action, comme les Phyſiciens le démontrent. Cette connoiſſance eſt encore très-ſterile, ou plûtôt inutile à la Medecine.

Enfin, la plûpart établiſſent des levains pour cauſes des maladies. Mais outre que l'effet de ces levains eſt revoqué en doute & inexpliquable, leur

existence est purement arbitraire, & leur nature n'a pû jusqu'à présent parvenir à la connoissance des Physiciens.

Quelqu'un dira peut-être, que selon moi l'Anatomie n'est d'aucun usage dans la Medecine, & qu'il est donc inutile de perdre le tems à la recherche des nouvelles découvertes? Je lui repons qu'il ne s'ensuit pas que l'Anatomie ne soit d'un grand secours. Je parle seulement des recherches curieuses, où beaucoup de gens s'employent inutilement durant toute leur vie; ou si après avoir vieilli sous le travail, ils ont découvert quelque chose, cela se reduit à une bagatelle, qui ne nous donne aucune idée des causes immediates de la maladie. Nous devons, il est vrai, nous y appliquer autant que nos sens nous le permettent, persuadez que tout ce qui n'est pas fondé sur leur rapport n'est que chimere en fait d'Anatomie. Elle nous montre après la mort du sujet, le siége de la maladie; s'il y a quelque viscere attaqué, sans nous expliquer si c'est la foiblesse du viscere ou sa mauvaise configuration, ou bien si c'est la mau-

vaiſe qualité du fluide, ou bien l'un & l'autre tout enſemble, qui ont cauſé la maladie. Elle nous fait voir l'endroit où un coup peut avoir pénétré; & par là, elle nous fait onnoître, que lorſqu'on obſerve certains ſymptomes, nous pouvons être aſſurez qu'une telle partie eſt offenſée : mais nous oppoſe-t'elle la nature des fiévres & leur cauſe immediate, celle de la dyſſenterie, de l'apoplexie, des convulſions, de l'épilepſie, de la petite verole, de la peſte, &c ?

Je conclus donc qu'il eſt impoſſible de connoître la cauſe immédiate des maladies, quelque connoiſſance qu'on ait de l'Anatomie, & que nous ſerons toûjours dans la même impoſſibilité, à moins qu'on ne faſſe quelque découverte, qui nous donne la connoiſſance entiere de votre machine. Nous pouvons excepter les playes. Et ſi nous expliquons les effets ou phénoménes de quelques maladies, ce n'eſt pas la diſſection ſeule qui nous donne des lumieres; ce ſont les circonſtances, qui ont accompagné la maladie. Les anciens, qui ignoroient, pour ainſi dire, la conſtruction de

notre corps, du moins celle de tous les viſceres, ont été meilleurs Medecins que ceux d'aujourd'hui, dont l'occupation eſt la diſſection. J'oſe même dire que la plûpart de ces Meſſieurs ſont pour l'ordinaire peu recherchez, & même aſſez malheureux dans la pratique. Ce n'eſt pas l'Anatomie, qui nous donne les ſignes diagnoſtics & prognoſtics, ni les indications, ni les remedes qui conviennent dans la gueriſon. Il eſt pourtant queſtion de connoître & diſtinguer la maladie, de ſçavoir appliquer à propos les remedes neceſſaires & confirmez par l'experience des grands Praticiens. Avoüons enfin, de bonne foi, que nous avons même grand tort de rejetter les qualitez des anciens pour leur ſubſtituer des termes vagues, qui n'expliquent rien. Nous ne faiſons que changer de langage, comme il eſt aiſé de voir dans les livres de nos faiſeurs d'hypotheſes. Il ſeroit à ſouhaitter que ces grands eſprits s'appliquaſſent à obſerver la nature, la ſuite & la curation de la maladie, la Medecine feroit bien plus de progrès qu'elle n'a fait depuis 60. ans ou environ.

La connoiſſance de la maniere, dont les cauſes *procatarctiques* agiſſent pour cauſer ou occaſionner les maladies, n'eſt pas auſſi du reſſort de notre entendement, non plus que celle de leur nature. L'air, par exemple, qui eſt une de ces cauſes, produit des changemens ſurprenans dans notre machine. On lui attribuë la plûpart des maladies épidemiques, qu'on voit regner dans differens tems, ſans qu'on ait expliqué jusqu'à preſent la diſpoſition qu'il doit avoir pour les produire; le nombre & la diverſité des hypotheſes qu'on ſe forge ſur ce ſujet, prouvent manifeſtement ce que je dis. J'en rapporterai quelques-unes : il y en a qui prétendent que l'air ſe trouve dans certains tems ſi rempli d'acides, qu'en ſe communiquant à notre corps, ils peuvent en coaguler ou épaiſſir les humeurs & exciter une fiévre maligne. La terre, diſent d'autres, contient une grande quantité de mines de métaux, d'où il s'exhale des vapeurs ou particules métalliques, qui ſe repandent dans l'air. Ces exhalaiſons peuvent être arſenicales, vitrioliques, alcalines, &c. & capables de cauſer la

coagulation ou la diſſolution de nos liqueurs. L'air peut encore, dit-on, ſe déranger quant à ſes particules eſſentielles ou primitives ; ſa gravité, ſa denſité, & ſa rarefaction, varient ſelon les differentes ſaiſons ; de même que ſon humidité, ſa chaleur, & ſa froidure, d'où peuvent provenir un nombre preſqu'infini de maladies, comme des fiévres, des peripneumonies, des pleureſies, des diſſenteries, des aſthmes peridiques, &c. Mais y a-t'il quelqu'un capable de connoître précisément les differens degrès de toutes ces differentes alterations de l'air ? Peut-on pénétrer aſſez dans les conſtitutions de ce fluide, pour faire comprendre de qu'elle maniere la même conſtitution en apparence peut produire pourtant des maladies très-differentes ? Quand même nous pourrions nous flatter d'acquerir une connoiſſance exacte de tous ces divers phénomenes, elle nous ſeroit inutile, ſans celle de la diſpoſition, qui rend les corps de certaines perſonnes plus ſuſceptibles d'une eſpece de maladie, que ceux des autres : connoiſſance pourtant, qui eſt encore plus difficile

à acquerir que la premiere, comme il eſt facile de voir, par ce que nous en avons dit ci-deſſus. On obſerve bien plus : il y a certaines maladies épidemiques, dont on ne ſçauroit rapporter la cauſe à aucune qualité ſenſible de l'air : la peſte eſt de ce nombre; cela prouve qu'il ſe paſſe des effets dans l'air, dont la nature nous eſt inconnuë. Les differentes productions, que la terre nous fournit pour notre nourriture, participent de ces conſtitutions, en contractant une certaine diſpoſition, que nous ne connoiſſons, du moins qu'en général, & qui cauſe ſouvent les maladies.

Les poiſons ſont encore inconnus quant à leur nature, pour la plûpart, & tous quant à leur maniere d'agir. D'où vient qu'il s'en trouve qui attaquent certaines parties ſans cauſer aucun deſordre dans les autres ? Les Cantharides exercent leur action ſur la veſſie; le Mercure eſt ennemi du genre nerveux. Les uns cauſent des lethargies, des ſyncopes, des convulſions, & pluſieurs autres effets très-pernicieux, comme la Juſquiame, la Ciguë, &c. Les autres cauſent des

paroxyſmes moniaques & l'hydrophobie, comme le venin d'un animal enragé, &c. Ces phénomenes ont reſté juſqu'à préſent inexpliquables, malgré la fécondité de l'imagination de pluſieurs Auteurs. Qu'on nous donne auſſi l'éclairciſſement de la maniere, dont une eſpece de poiſſon, que les Latins nomment *torpedo*, cauſe un tremblement quand on le touche? Bien plus, un Medecin Anglois m'a aſſuré que quand on pêche ce poiſſon à la ligne, il cauſe en s'attachant à l'hameçon le même effet, que par le contact immediat. On ne ſçauroit donner une explication à cet effet ſurprenant que par l'impulſion, ou par l'intromiſſion de quelque matiere extrémement agile, ſubtile, & venimeuſe. Quoique la derniere maniere paroiſſe la plus probable, nous ignorons neanmoins la nature de ce venin, & en quoi conſiſte ſon action. Que dira-t'on du venin de la Tarantule qui produit des effets ſi merveilleux, ſelon le rapport de Boglin & de pluſieurs autres Auteurs dignes de foy?

Que dira t'on encore du tems que les poiſons demeurent cachez ſans

action, & de leurs paroxyſmes periodiques ? Le venin d'un chien enragé reſte caché pour l'ordinaire, à ce qu'on dit, 40. jours, quelque-fois pluſieurs années. *Hildan Cent.* 1. *Obſerv.* 86. rapporte qu'une Dame ayant été morduë d'un chien enragé reſſentoit tous les ſept ans des paroxyſmes de rage, ce qui dura juſqu'à ſa mort, qui arriva 30. ans après la morſure. La Verole eſt quelque-fois long-tems à ſe manifeſter. Le venin de la Tarantule ſe renouvelle toutes les années, ſur tout dans le tems que le patient en a été mordu, & que les ardeurs du Soleil commencent à être extrêmes. Alors il n'y a d'autre ſecours à eſperer que celui de la Muſique, qui puiſſe les délivrer. Il nous eſt permis d'admirer ces paroxyſmes & impoſſible de les comprendre, & puis c'eſt tout.

Les paſſions de l'ame, qui ont un très-grand pouvoir ſur notre corps, ſont auſſi de ces choſes, dont nous n'avons pas d'idée, non plus que de la maniere, dont elles agiſſent ſur nous. Il nous faudroit trop de tems pour décrire ici leurs differens effets. La joye, l'eſperance, le chagrin, la

crainte, la colere, &c. ont tant d'in-
fluence ſur notre ſanté, qu'il y a une
infinité de maladies qui en dépendent
ſouvent, ſans que perſonne puiſſe
comprendre, ni leur maniere d'ope-
rer, ni cette dépendance.

Nous dirons encore, que de même
que nous ignorons la nature des corps
qui détruiſent le nôtre d'une maniere
nſenſible & inconnuë, nous ignorons
uſſi, abſolument parlant, celle de ceux
qui le conſervent en lui reſtaurant ſa
ubſtance à meſure qu'il en perd, ou
n évacuant les humeurs, ou bien en
es alterant. Nous n'avons que deux
nanieres de les connoître, ſçavoir, par
es effets qu'ils produiſent, & par l'a-
alyſe de leurs principes. L'obſerva-
ion de leurs effets nous dirige & ſert
en regler ou interdire l'uſage : l'ana-
yſe ſembleroit devoir nous manifeſ-
er de quelle façon ils operent ; mais
lle eſt bien éloignée de le faire, puiſ-
que l'Aconit & le Chou, dont les effets
ont ſi oppoſez, donnent les mêmes
rincipes quand on les ſoûmet à l'exa-
nen de la Chymie. Cela nous démon-
re en même tems que la Chymie ſem-
ble nous avoir fourni tous les ſecours

que nous en devons attendre ; que les proprietez des corps consistent principalement dans les diverses combinaisons de leurs parties ; que ses parties ne doivent point se separer pour produire leur effet ; & que par consequent la Chymie loin de nous donner la connoissance des corps nous en prive plûtôt par l'action du feu qui détruit toutes choses, en changeant leurs combinaisons.

Enfin, nous ajoûterons que les grandes évacuations causent souvent le transport, le delire, & des convulsions, sans qu'on ait d'autre raison à donner pourquoi cela arrive, que des généralitez, qui souvent se trouvent sans aucun fondement. La suppression des évacuations critiques & periodiques cause encore des effets aussi extraordinaires, comme il est aisé de lire dans les livres que les observateurs de Medecine nous ont laissé. Mais tout cela ne sert qu'à nous faire reconnoître notre ignorance.

On se plaindra peut-être de ce que je reduis, les connoissances de la Medecine à si peu de chose. Mais si on fait toute l'attention necessaire aux

reflexions ſuivantes, on conviendra de la verité de ce que j'avance.

La Medecine eſt un art que la neceſſité a fait rechercher, que le hazard a fait trouver, & que la raiſon & l'experience ont enrichi & perfectionné. Nous concevons facilement qu'elle eſt redevable de ſon origine à la neceſſité, où la nature humaine ſe trouve par ſa propre condition, d'être accablée de mille maux. N'eſt-il pas naturel de chercher tous les moyens pour nous délivrer de la douleur, ou du moins l'appaiſer ? De là vient qu'il n'y a point de nation, pas même parmi les barbares, qui n'ait des Medecins, dont l'origine doit être auſſi ancienne que celle du monde.

Le hazard a fourni aux Medecins les remedes, parce qu'il ne s'eſt trouvé perſonne pour les leur faire connoître. Il a fallu que les premiers s'en ſoient ſervi aveuglément, ou du moins les Empiriques en ont hazardé l'experience. Nous avons des faits arrivez de notre tems, qui confirment ce que j'avance. Le Mercure, ce Hercule de la Medecine pour les maladies chroniques, à qui doit-il ſon origine qu'au

hazard, & par conſequent à la temerité des Chymiſtes Empiriques, qui s'en ſont ſervis aux dépens de la vie d'un très-grand nombre de perſonnes, ſur qui ils ont fait de triſtes experiences? Les Medecins plus prudens ayans profité de leur exemple funeſte en ont reglé la doſe, & ne l'ont mis en uſage dans la pratique qu'avec des précautions auſſi grandes qu'il eſt neceſſaire de prendre, lorſqu'il s'agit de la vie du prochain. L'Antimoine, le Vitriol, le Quinquina, l'Ipecacuana, remedes ſans leſquels le Genre humain ſeroit mille fois plus malheureux qu'il n'eſt; & tant d'autres, dont le nombre eſt ſi grand, n'ont été découverts que par le hazard.

La raiſon & l'experience ont perfectionné la Medecine en pluſieurs manieres. On s'eſt d'abord appliqué à obſerver les maladies, leurs differences, leurs ſignes diagnoſtics, & prognoſtics. On a diſtingué en même tems dans chaque maladie le commencement, l'accroiſſement, l'état, & le declin, en s'appliquant avec beaucoup d'attention à l'obſervation des effets bons ou mauvais, que pro-

 duiſoient

duisoient les remedes ordonnez dans les differens tems de la maladie, pour établir par ce moyen une methode rationelle de guerir les mêmes maux dans une autre occasion. On a joint à tout cela l'étude de l'Anatomie, qui en donnant la connoissance des parties sensibles de l'homme, a fourni de grandes lumieres à la Medecine, en découvrant le siége & l'effet d'un grand nombre de maladies. A la verité elle ne nous en démontre pas la cause immediate ; mais aussi il n'est pas necessaire que le Medecin en soit instruit. Premierement, parce que selon toute apparence il arriveroit qu'il n'avoit pas d'autres remedes que ceux qu'on a presentement. Secondement, il suffit que la maladie ait certains characteres ou signes pathognomoniques exterieurs ou sensibles, par lesquels on la puisse distinguer de toutes les autres. Cela étant ainsi, nous nous comporterons toûjours prudement & avec raison, en ordonnant dans certaines occasions les remedes confirmez par l'usage dans des cas semblables. Un Medecin agit-il donc en aveugle, lorsque dans une mala-

ladie, il ordonne un remede ſuivant les indications ? Non aſſurément. Il eſt aſſuré qu'il a la connoiſſance du mal, parce que depuis une longue ſuite d'années, les Obſervateurs & les Praticiens les plus fameux de la Medecine, ont obſervé, par exemple, qu'une grande foibleſſe ; un poux petit, mol, inégal ; la reſpiration petite, difficile, accompagnée d'une toux ; la rougeur du viſage, des yeux, de la bouche, de la langue, des lévres, avec la ſiévre, ſont les ſignes de la peripneumonie ; & que dans cette maladie la ſaignée faite au commencement à preſque toûjours été ſuivie d'un bon ſuccès, & n'a jamais été nuiſible dans un pareil cas. Il en eſt de même des autres maladies & des remedes qu'on y preſcrit.

Il eſt tems de finir, en faiſant voir que les jeunes Medecins ſe trouvent ſouvent fort embarraſſez dans le choix des Praticiens, qu'ils doivent ſuivre. Nous avons pour l'ordinaire le malheur de ſortir des écoles, ſans être en état de juger du moindre fait de pratique, à cauſe qu'il arrive ordinairement qu'on y employe le tems dans

des queſtions abſtraites, chimeriques, & de nulle utilité à la Medecine. Parmi le peu de Praticiens que je puis avoir lûs, j'ai obſervé que les Modernes, laſſez de repeter les mêmes hiſtoires des maladies, qu'Hypocrate & un grand nombre de ſes ſucceſſeurs nous ont décrit, ont forgé des hypotheſes dans leurs imaginations creuſes; & ſelon leurs ſyſtêmes, ils ont pretendu trouver de nouvelles methodes de traitter les maladies; methodes d'autant plus dangereuſes & fauſſes que leurs ſuppoſitions ſont ridicules & contraires à la nature du corps humain. Les Chymiſtes trompez par les experiences du mélange des liqueurs ont imaginé des levains & des fermentations pour expliquer les maladies qu'ils ont crû devoir guerir avec des remedes capables de détruire ou diſſiper ces levains & d'arrêter ces fermentations. En un mot, ils ont fait de notre corps un laboratoire chymique. Il s'en trouve qui après avoir réüſſi dans la cure des maladies en ordonnant certains remedes, & dans certaines occaſions ont donné leur methode, comme infaillible

toutes les fois qu'il s'agiroit de guerir les mêmes maux : cependant leur erreur eſt d'autant plus à craindre que les mêmes maladies varient dans les differentes ſaiſons, les differens pays, les differens ſexes, les differens âges, les differentes occupations & manieres de vivre. Et ſi le Medecin n'avoit pas égard à toutes ces choſes, il lui ſeroit impoſſible d'être un vrai Medecin dogmatique. Il s'en trouve enfin qui après avoir obſervé le ſuccès heureux d'un même remede dans pluſieurs differentes maladies, s'en ſervent pour toute ſorte de maux, reſſemblant à ces Empiriques ou Alchymiſtes, qui pretendent trouver la Medecine univerſelle. On trouve encore des Auteurs aſſez celebres qui ordonnent une ſi grande quantité de remedes, qu'il n'y a point de jeune Medecin qui ne renonçat à la Medecine, s'il étoit obligé de les retenir, ni peut-être de malade qui n'aimât mieux mourir que d'avaler une ſi grande quantité de drogues. Enfin, voyant tant de diverſité, on doit prendre le parti d'étudier les ſignes diagnoſtics & prognoſtics, dans quel-

ques-uns des meilleurs Auteurs, ensuite il faut choisir quelques praticiens des plus estimez, & en même-tems s'appliquer à suivre les hôpitaux, pour devenir un jour utile au public; non pas s'amuser & perdre son tems dans des questions & des disputes inutiles.

ARTICLE CXXIII.

ELEMENTS DE GEOMEtrie de Monseigneur le Duc de Bourgogne; nouvelle édition revûë, corrigée & augmentée d'un Traité des Logarithmes; Par Monsieur de Malézieu, avec l'Introduction à l'application de l'Algebre à la Geométrie. A Paris ruë S. Jacques, chez Étienne Ganeau, aux Armes de Dombes, & Gregoire Dupuis à la Couronne d'or, & Laurent Rondet au Compas. *In 8° pp.* 400. M. DCCXXII. *& inquarto.*

LA premiere édition de ce Livre parut en 1705, & fut annoncée dans nos Mémoires du mois de Septembre de la même année. Elle fut

d'abord traduite en plusieurs Langues. L'Auguste nom qui se trouve à la tête de l'édition, piqua la curiosité publique, Chacun s'empressa de prendre pour guide le Geométre naissant, déja l'objet de l'admiration de l'univers par la supériorité de son génie, comme il en fut depuis l'exemple & l'amour par l'assemblage de toutes les vertus qui forment les Héros Chrétiens. La Geométrie qui déroba tant de momens de son plus doux loisir, & qu'il daigna si souvent favoriser de ses regards, en reçût un nouvel éclat, qui addoucit cet air sombre, sous lequel elle avoit coutume de se montrer. On aimoit à profiter des leçons d'un Prince qui se préparoit à donner un jour la loi à l'Empire François, en s'imposant celle d'aimer son peuple & de le rendre heureux. Si dans ce premier essay d'études de feu Monseigneur le Duc de Bourgogne, on admira les progrès rapides de ce grand Prince, Auteur presque aussi-tôt que Disciple, qui à peine sorti de l'enfance se joüoit des plus hautes spéculations de la Géométrie, & donnoit des lumieres

aux Sçavants dans un âge où le commun des hommes eſt tout au plus en état d'en recevoir, on diſcerna en même-tems l'habileté de l'illuſtre Maître qui conduiſoit le Diſciple & l'Ouvrage. Monſieur de Malézieu, alors le Mecéne & l'ornement des beaux Arts, choiſi entre dix mille pour inſtruire l'heritier préſomptif du premier Royaume de l'univers, dans les ſciences les plus ſublimes, eut le plaiſir de voir naître ſous ſa direction & ſous la plume de ſon Auguſte Éleve, de nouveaux Éléments de Géométrie, qui beaucoup plus féconds, plus aiſez & plus méthodiques que ceux d'Euclide, n'en ont ni le ſuperflu, ni l'embarras : avec le ſecours d'un tel Maître ſi fort au deſſus du vulgaire, ſur tout par l'étenduë de ſes connoiſſances ; les talents que d'autres auroient ignorez ou négligez dans Monſeigneur le Duc Bourgogne, furent pouſſez au plus haut point de perfection ; & les difficultez que ſembloit apporter un naturel trop vif, devinrent entre ſes mains, bien moins des obſtacles que des reſſources.

Pour faciliter la pratique de ces Élemens, Monsieur de Melézieu ajoûte à la fin de cette seconde édition un Traité fort clair & fort exact, de la nature, de l'usage, de l'utilité des Logarithmes & de la construction des Tables Logarithmiques. Les problêmes d'Arithmétique qui se trouvent dans la premiere édition, sont précédez dans celle-ci, d'une courte & facile introduction, qui contient les regles du calcul Algébrique, telles qu'elles ont paru à la tête d'un autre Livre intitulé, *Application de l'Algebre à la Geométrie*, dont on est redevable à feu Monsieur Guinée de l'Académie Royale des Sciences. L'Analyse de ce Livre se trouve dans les Mémoires du mois de Septembre de l'année 1705. ainsi un Commençant, à la faveur de tous ces principes, peut prendre son vol jusqu'aux plus hautes véritez, & se faire jour dans les mysteres Mathématiques.

Cette seconde édition est addressée au Roi. Jamais hommage ne fut plus légitime. Un Ouvrage si précieux, échappé des mains de Monseigneur le Duc de Bourgogne devoit

être remis à son Auguste fils, heritier de son esprit & de ses vertus. On a laissé dans cette derniere édition l'Epitre dédicatoire à feu Monseigneur le Duc de Bourgogne : elle est de Monsieur l'Abbé Boissiere : on y retrouve, comme partout ailleurs, la politesse & le bon goût de ce sçavant Ecclésiastique.

ARTICLE CXXIV.

REFLEXIONS SUR LES regles & sur l'usage de la Critique, où l'on examine l'Epoque de la Mort de Jesus-Christ, quelques usages du Samedi Saint, & du tems Paschal; les anciennes Liturgies, &c. Par le R. P. Honoré de Sainte Marie, Carme Déchaussé, Tome troisiéme. A Lyon, chez André Molin Imprimeur-Libraire ruë Bourg-Chanin, près l'enseigne de l'Arche d'Alliance 1720. *In 4°. pp.* 490. *sans les tables, &c.*

CE troisiéme volume du R. Pere Honoré de Sainte Marie, comprend sept Dissertations. L'Auteur y

continuë l'application des regles qu'il a proposées dans les deux volumes qui ont precedé; éclairciſſant par forme d'examen pluſieurs traditions anciennes qui ont quelque liaiſon avec ce qui concerne Jeſus-Chriſt depuis ſa mort, juſqu'à la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres.

Le but de la premiere Diſſertation eſt de fixer l'année même, le mois, & le jour où Jeſus-Chriſt a ſouffert: entrepriſe hardie qui, au rapport de Baronius, a deſeſperé les plus habiles Maîtres. Quelques uns cependant n'ont pas perdu cœur ſi aiſément: ils ont cru tirer differens monumens, Eccleſiaſtiques & profanes, des lumieres ſuffiſantes pour prendre un parti: mais quel parti? on le peut connoître par la varieté des opinions: elle eſt ſi grande, que Mœſtlinus Mathematicien eſtimé, en avoit vû cent trente-deux ſur la ſeule Epoque de la Naiſſance du Sauveur, qui n'eſt liée qu'à certains égards avec l'Epoque de ſa Mort. C'eſt ici un vaſte champ pour l'érudition de l'Auteur, lequel ne peut établir le ſentiment qui lui eſt particulier, qu'en

l'élevant sous les ruïnes des autres. Pour y procéder avec ordre, il réduit toutes les forces de ses Adversaires aux deux sortes de moyens que leur ont fourni les principes de la Chronologie & de l'Astronomie : il montre le peu d'appui qu'ils y trouvent du côté de la Chronologie, par l'exhibition d'une table qui comprend les quarante-cinq années écoulées depuis la 746^e^ jusqu'a la 790^e^ de la fondation de Rome ; & depuis la 48^e^ jusqu'à la 82^e^ année Julienne inclusivement : deux termes hors lesquels l'Evangile ne permet pas de placer la Naissance & la Passion de Jesus-Christ ; cette Table renfermant aussi les années des Olympiades, celles des Jeux Actiaques & les noms des Consuls, on voit qu'elle ne laisse rien échaper de tout ce qui peut conduire à quelque apparence de demonstration ; mais ce n'en est véritablement que l'apparence. Les Chronologistes sont déconcertez dès le premier évenement historique où ils s'attachent ; c'est-à-dire, dès le point du dénombrement général ordonné par Auguste, & dont Saint Luc fait mention. Car

ſous quelle année de ſon Regne le placeront-ils ? Ce Prince en ordonna trois, ſelon ſuetone, la 18^{e} la 38^{e} & la 59^{e} année Julienne. Il eſt vrai que le premier & le dernier de ces dénombremens ſont ſi éloignez de l'Ere vulgaire que l'on eſt en quelque ſorte contraint de s'en tenir au ſecond; mais comme celui-ci même la précéde de huit ans, qui peut s'aſſurer que Saint Luc l'ait en vûë, & qu'il ne s'agiſſe pas plûtôt de quelqu'autre dont la mémoire ſoit perie avec les Regîtres publics, auſquels Saint Juſtin & Tertullien renvoyoient les Païens ? Le nom de Cyrinus, qui ſelon l'Evangeliſte, commandoit alors dans la Syrie, ne nous inſtruit pas davantage. Les uns, le font Gouverneur de cette Province entre Saturninus & Varus; les autres, Lieutenant de Saturninus ; & les autres, un des vingt-quatre Commiſſaires nommez extraordinairement par Auguſte, nouvelle ſource de perplexitez.

Elles croiſſent de plus en plus, en ſuivant le détail des évenemens poſterieurs, ſur leſquels les Chronologiſtes ſe ſont reglez. Mettez la mort

d'Hérode en la 42^e, la 43^e, la 44^e, la 45^e, la 46^e année Julienne, reculez-la même jusqu'à la 54^e; quelque sentiment que vous embrassiés, vous aurez pour vous, & vos Auteurs & vos raisons. La durée de l'Empire d'Auguste n'offre rien de plus unanime; on l'abrege & on la prolonge selon qu'on juge à propos d'en marquer le commencement; ou à l'assassinat de Jules Cesar, ou à la mort des deux Consuls Hirtius & Pansa; ou à la Journée d'Actium, ou à la mort d'Antoine Cléopatre.

L'élevation de Tibere a pereillement les différentes dattes qui broüillent tout dans le cours de son regne par la distinction de l'Empire Proconsulaire, & de l'Empire absolu.

Envain a-t'on joint aux calculs de la Chronologie, les supputations Astronomiques. L'Auteur qui nous fournit ces remarques, après avoir approfondi la Matiere, & étudié les Tables les plus aprouvées, conclut que cette methode n'est propre qu'à éblouïr. Une foule de Sçavans guidée par l'examen des nouvelles & des pleines Lunes du mois Paschal, tient

aujourd'hui ce raiſonnement pour invincible. La mort de Jeſus-Chriſt eſt arrivée un Vendredi, comme l'Evanvangile le témoigne, & le 15. de la Lune du mois Paſchal, autrement de Niſan, comme on l'a cru conſtamment dans l'Egliſe. Or il eſt prouvé que dans l'eſpace des huit années dont l'on conteſte, depuis la 29[e] de l'Ere Chrétienne, juſqu'à la 36[e], incluſivement, cela n'eſt tombé qu'en l'année 33[e] le 3[e] du mois d'Avril, ſelon le Calendrier Romain; il faut donc convenir que c'eſt là préciſément le tems où Jeſus-Chriſt a ſouffert.

Malgré ce qu'il y a de riſque à lutter contre le torrent, le R. P. Honoré de Sainte Marie eſt bien éloigné de s'y laiſſer entraîner. N'eut-il pour abandonner l'opinion dominante, que la diviſion de ſes Partiſans, c'en ſeroit aſſez; puiſqu'ils ne ſont pas même d'accord s'ils doivent compter le 15. de la Lune du mois Paſchal, de ſa conjonction avec le Soleil, ou de ſa premiere Phâſe; ce qui fait une différence d'un jour ou deux, & bouleverſe tous les calculs. Ceux qu'on a dreſſez des années biſſextiles ne ſer-

vent qu'à le confirmer dans la résolution où il est de faire main-basse sur tous les systêmes Achronologiques & Astronomiques. Pour nous assûrer qu'en l'année 33^e de l'Ere commune, la pleine Lune du mois Paschal arriva un Vendredy 3. Avril, il a été nécessaire qu'avec 15. du Cycle de la Lune, cette même année ait eu 14. du Cycle du Soleil ; & pour Lettre Dominicale D. sur quoi il n'y a point d'autre fixe qui fasse regle que le premier Bissexte qui a suivi la correction du Calendrier, faite par Jules Cesar. On trouvera cette combinaison dans la derniere justesse, en suposant avec le P. Petau, Calvisius, le P. Pagi &c. que le premier Bissexte est arrivé la premiere année Julienne, qui avoit 21. du Cycle du Soleil, & pour Lettres Dominicales C, D, mais où en sera-t'on, si l'on consulte le Cardinal Baronius, le P. le Cointe, Christmannus, &c. qui le placent à la 3^e année Julienne, & qui en conséquence rejettent la pleine Lune du mois Paschal au Samedy 9^e ou au Dimanche 10. Avril ? Les calculs Bissextiles ont bien d'autres embarras qui naissent

inévitablement de la confusion où tomba le Calendrier pendant les 36. années qu'on intercala 12. jours, au lieu de 9. & les. 12. années qu'on n'intercala point. On a eu beau imaginer des Tables qui remissent les choses dans l'ordre qu'elles devoient avoir, il conste toûjours que cet ordre n'est point réel. C'est une heureuse ressource aux Sçavans d'être convenus entre eux d'un certain arrangement qu'ils ont donné aux Cycles du Soleil, de la Lune & des Lettres Dominicales. Ils y gagnent, qu'en les ajustant aux années des Olympiades & des Empereurs & aux autres, qui sont marquées par quelque évenement connu; ils ont établi l'uniformité dans l'histoire, mais ils n'ont rien réparé par raport à la véritable fixation des faits; ils ne nous assûrent point du tems où ils les placent.

A quoi donc recourir, pour trouver l'Epoque de la Mort du Sauveur, si les Sciences où l'on se pique le plus de démonstration ne produisent elles-mêmes que des doutes? A l'ancienne & constante tradiction des Saints Peres, répond l'Auteur des réflexions;

c'eſt l'unique voye qui nous reſte ; voye infaillible, & dont il eſt ſurprenant que les Ecrivains des derniers ſiecles ſe ſoient écartez, pour lui préférer les faux brillans d'un nouveau ſyſtême. Voici la propoſition générale qu'il avance & qu'il entreprend d'établir ſur les témoignages de l'antiquité.

Jeſus-Chriſt eſt Mort l'an 29. de l'Ere vulgaire, les deux Géminus étans Conſuls, le 74. Julien, le 4742. de la Periode Julienne, la 1re année de la 202e Olympiade & la 782e de la fondation de Rome, ayant pour lors environ 30. ans. Il eſt Mort le 25. Mars un Vendredi, 15. de la Lune de Niſan.

Les autoritez alleguées ici en grand nombre ne devant faire preuve, qu'autant qu'elles ſe ſoûtiennent contre les difficultez qu'on leur oppoſe, nous paſſons au plus vîte à ces difficultez mêmes, comme au capital de la Diſſertation. Il n'eſt que trop ſenſible, qu'on peut d'abord inquieter l'Auteur ſur le terme impoſant de *Tradition conſtante*. Lui-même reconnoît de la variation entre les Peres ; il reconnoît donc ne devoir pas leur attribuër généralement, ou preſque généralement, ce qui n'eſt pas moins

combattu par les uns, que défendu par les autres. Pour débroüiller cette apparence de contradiction, il distingue en quatre classes, trente sept ou trente huit Auteurs Ecclesiastiques, qui se sont expliquez là dessus; il raporte à la premiere, les témoignages d'Herode, d'Antioche, de St Ignace, de St Irenée, & de St Jean Chrysostôme, qu'il croit suposez, & n'être par consequent d'aucun poids. Il range sous la II^e tout ce qui lui paroît prononcer en sa faveur d'une maniere expresse & décisive, ce qui forme une chaîne de vingt-quatre ou de vingt-cinq Ecrivains. Il met dans la III^e, Eusebe de Cesarée, avec cinq autres qui ne s'éloignent des precédens que d'un an ou environ, & dans la derniere quatre moins renommez, qui ont reculé la Mort de Jesus-Christ jusqu'a l'âge de 33. ou 34. ans, aussi bien que le Moine Panodore, qui va jusqu'à 40. ou 41. Ce seul détail, à son avis, montre suffisamment, combien la Tradition dont il s'autorise souffre peu d'un tel partage, qui ne differe guéres de l'unanimité. Ceux qui la combattent, continuë-t'il, sont si convaincus, qu'il ne s'agit

plus avec eux de nombrer les ſuffrages ; ils les laiſſent à qui veut ſe parer de ces illuſtres noms ; mais dépoüillez de toute autorité, diſent ces Critiques ; & cela pour deux raiſons : l'une, que les Peres n'étant pas aſſez inſtruits des mouvemens du Soleil & de la Lune, ils n'ont pas examiné la queſtion ſur ſes veritables principes ; l'autre, que faute de meilleurs moyens pour l'éclaircir, ils ont eû recours à des écrits ſuppoſez & particulierement aux faux Actes de Pilate, où ils ont puiſé leur opinion. Ils y liſoient que Jeſus-Chriſt étoit mort le huitiéme des Calendes d'Avril, ſurquoi ayant plus d'égard aux jours de la ſemaine qu'aux lunaiſons, ils ſe perſuadérent qu'il n'y avoit qu'à parcourir en retrogradant le cycle des Lettres Dominicales, & s'arrêter bonnement à l'année où le jour marqué ſeroit un Vendredi : de là, leur mépriſe.

Le R. P. Honoré de Sainte Marie fait beaucoup de grace à ceux qu'il refute, de repouſſer gravement & ſçavamment d'auſſi foibles attaques que celles-là. Il nous pardonnera ici & ailleurs, ſi nous nous contentons d'effleurer quantité de recherches cu-

rieuſes, qui s'offrent par tout dans ſon Livre.

Une choſe nous étonne ; c'eſt que creuſant fort avant juſques dans les Cycles & les Néomevies Judaïques, pour y trouver matiere d'objection, il en ait laiſſé échaper une qui ſe préſente d'elle-même. Eſt-il bien aſſûré que parmi ces 24. ou 25. Peres qu'il produit, il n'y en ait point dont les textes ne puiſſent être ou affoiblis ou détournés ou interpretés en un autre ſens que celui qu'il leur attribuë? Cet endroit n'eſt pas témoin interreſſant pour le maintien du ſyſtême. Nous avons vû des perſonnes qui ſans ſe mettre en peine des épactes ni des autres obſervations plus ſubtiles, vont directement au corps même des paſſages, qui les diſcutent litteralement, & après un meur examen, jugent au moins la Tradition des Saints Docteurs, fort ſujette à conteſtation.

Il eſt vrai, Clement d'Alexandrie (a) borne la vie de Jeſus-Chriſt au terme de 30. ans, mais il ne donne pas ce ſentiment pour un ſentiment commun; il ajoûte au contraire, que

(a) *Lib.* 1. *Strom.*

ceux qui avoient écrit là-dessus n'étoient pas d'accord; *variè à multis scripta.* Quoique Tertullien s'exprime avec plus d'assûrance; (a) rien ne nous porte à l'en croire plûtôt sur la Mort que sur le Batême du Sauveur qu'il met à la 12^e année de l'Empire de Tibere, quoique l'Evangile le mette à la 15^e; nous n'ignorons pas qu'on prétend justifier l'anachronisme, par la double époque de ce Prince; mais ce n'est pas là expliquer Tertullien, c'est deviner. (b) Origéne nous autorise clairement à étendre le tems que Jesus-Christ a prêché jusqu'à sa 32^e année. Jules Africain, comme on sçait, parle d'une maniere dans St Jerôme, & d'une autre dans Eusebe; (c) selon la citation du premier, il place la Mort de Jesus-Christ à la 15^e année de l'Empire de Tibere, & selon la citation du second (d) à la 16^e. Que faut-il suivre? le Cycle Paschal de S. Hypolite marque uniquement qu'il s'étoit passé 200 ans depuis la premiere année de Jesus-Christ jusqu'à la pre-

(a) *Contra Jud. l.* 8. 1. *contra Marc. c.* 15. (b) *Princ. l.* 4. *c.* 1. (c) *Indan. c.* 9. (d) *Dem. Ev. l.* 8.

miere d'Alexandre Severe. Que si l'Auteur prétend fonder une induction sur la premiere Table, où la Passion du Sauveur est indiquée au 25 Mars, mais sans détermination d'année, le voilà hors de la Tradition, & revenu à la methode astronomique, dont il a représenté si au long les incertitudes. Quel que soit le principe de la bévûë qui est dans Lactance, c'est perdre toute créance que de compter 500, ans comme il lui arrive, pour 360. depuis l'Etablissement de la Monarchie des Grecs jusqu'à la 15^e^ année de l'Empire de Tibere. (a) Saint Philastre de Bresse, en disant que Jesus-Christ prêcha un an depuis son Batême, peut n'entendre que l'an prophétique prédit par Isaïe: *annuntiare annum Dei acceptabilem*; ce qui est une expression vague, dont les visionnaires, contre lesquels il écrit, abusoient. Il ne dit pas du moins que Jesus-Christ soit mort avant 31. ans, puisqu'il lui en donne 30. quand il fut Baptisé. Sulpice Severe qui met sa naissance en la 42[e] année Julienne, & sa Mort en la 74[e], reconnoît qu'il en à vécu 32. Saint

(a) *Dux hær. an.* 58.

Jerôme, dans ſon Commentaire ſur Daniel, cite purement les opinions qui avoient cours, ſans en adopter: dans ſa lettre à Luſtochium, il dit que Jeſus-Chriſt a paſſé 30 années d'une vie obſcure, content de la pauvreté de ſes Parens; mais il en demeure là dans ſa lettre 127^e, à Fabiole; il inſinuë ſous un tour myſtique, que celui qui parvient à la 30^e ſtation du Peuple Hebreu dans le deſert, a atteint l'âge de perfection & de plenitude, auquel le bon Paſteur ſe ſacrifia pour ſon troupeau; nous ne nous apercevons pas qu'en tout ceci il y ait rien de fort déciſif. Pour Saint Auguſtin, nous ſommes bien loin du raiſonnement de l'Auteur, en examinant le dernier Chapitre du Livre 18. de la Cité de Dieu, où il nous renvoye; ſelon ce Pere, il s'eſt écoulé 365 ans depuis la Réſurrection de Notre Seigneur juſqu'au Conſulat d'Honoré, & d'Eutychien. Or, ce fut l'an 398. de Jeſus-Chriſt au calcul de Riccioli, qu'Honoré & Eutychien furent créez. Conſuls; ainſi ſouſtraction faite, reſteront 33. ans que Jeſus-Chriſt aura été ſur la terre.

Novembre 1722.

Nous avons ſous les yeux Paul Oroſe, & nous y liſons que le Sauveur eſt Mort, non pas la 15[e], mais la 17[e]; année de l'Empire de Tibere. (a) S. Pierre Chryſologue dit qu'il eſt monté ſur la Croix aprés ſa 30[e] année; & il le dit dans un de ces tranſports d'éloquence qui ne compatiſſent guéres avec l'exactitude numerale. Ce qu'on nous raporte de la Chronique de Saint Proſper eſt une leçon particuliere, rejettée à la marge dans l'édition de 1711. *Quelques-uns penſent* que Jeſus-Chriſt a été crucifié la 15[e] année de l'Empire de Tibere; *quidam putant,&c.* dit la leçon reconnuë pour autentique par les Éditeurs.

Nous ſommes très-perſuadez que l'Auteur des Reflexions a des explications toutes prêtes pour maintenir ces paſſages & les autres dans la ſignification où il les fixe. C'eſt aſſez pour nous, de faire connoître que ceux qui ne ſe rendent pas à l'évidence qu'il y découvre, ne ſont pas ſi inexcuſables qu'il les croit. On trouvera peut-être ſingulier, que revenant ſur ſes pas, après avoir traité de la Mort

(a) *Serm.* 151.

de Jesus-Christ, il entreprenne l'examen des deux Epoques qui devoient précéder à sçavoir, celle de la Naissance & celle du Baptême. Il en use ainsi, dans la pensée que toutes les deux doivent être déterminées sur l'année de la Mort; autre objet de controverse, qui démonte bien des calculs. Ce qu'il produit pour établir l'Empire Proconsulaire de Tibere, anterieur de deux ans à la mort d'Auguste, nous conduiroit loin. Nous avertissons seulement que tout roule là-dessus dans le systême qu'il embrasse sur la Mort du Sauveur; & que sans cela, les Saints Peres, de son propre aveu, au lieu de fournir une tradition suivie, ne nous fourniroient que des contradictions énormes. Tel est le compte que nous avions à rendre de sa premiere Dissertation.

Il passe dans la 11^e^, à des matieres d'une érudition moins épineuse: ce sont quelques usages propres du Samedi Saint & du tems de Pâques, comme le Cierge Paschal, les *Agnus Dei*, la benediction des Fonts, le Baptême des Catechumenes, & la cérémonie appellée Παναγία.

Il n'y a point de mention expreſſe du Cierge Paſchal plus ancienne que le Pape Zozime, lequel accorda aux Paroiſſes la permiſſion de le benir, dit le Pontifical Romain : c'eſt ce qui engage à lui en attribuer communément l'inſtitution. Mr de Valois avoit crû en découvrir quelques indices dans ces colomnes toutes de cire, que l'Empereur Conſtantin faiſoit dreſſer la nuit de Pâques pour éclairer les Egliſes, & les ruës mêmes de Conſtantinople ; mais Euſebe ne nous marque pas que cette pratique eût rien de myſterieux, ou qu'on prétendît autre choſe, par là que de rendre la Fête plus ſolemnelle, & d'exciter la curioſité & la vénération des Païens. Le Poëte Prudence ſemble parler de la benediction du Cierge Paſchal, dans une de ſes hymnes ; le Pape Gelaſe au cinquiéme ſiecle ; S. Ennode de Pavie au ſixiéme; Saint Iſidore de Seville avec tous les Peres du IV^e^ Concile de Tolede au ſeptiéme, ſont beaucoup plus formels. On ignore qui a composé la Priere *Exultet jam angelica turba.* Saint Ambroiſe, Saint Auguſtin, Saint Leon, & Pierre Diacre du Mont-Caſſin par-

tagent les opinions. La coûtume a été long-tems d'attacher au Cierge, certaines Tables appellées Paſchales ou Eccleſiaſtiques : on y inſeroit les Époques les plus conſiderables, l'Indiction, la Lettre Dominicale, l'ordre des Fêtes mobiles, la date de la fondation ou de la Dédicace de chaque Egliſe, celle de la Tranſlation des Reliques qu'on y reveroit, celle du Pontificat & du Regne courant, celle de l'Evêque du lieu. Ce détail avoit de grands avantages. C'étoient là des monumens autentiques, qui meritent bien que nous entrions dans les regrets de l'Auteur ſur la la perte qu'on en a faite; il rapporte une de ces tables ſauvée du debris general, & déjà citée dans le Gloſſaire Latin de M. Du Cange, p. 936. Elle eſt tirée de la Sainte Chapelle de Paris, & de l'année 1327.

M. Baillet ſoupçonnoit plûtôt d'impoſture qu'il nerecconnoiſſoit pour vrai miracle, ce qu'on dit d'un feu ſacré qui deſcendoit du ciel tous les ans dans l'Egliſe du Saint Sepulchre à Jeruſalem & communiquoit de lui-même ſa lumiere; tantôt au Cierge Paſchal,

tantôt à une lampe, dont on l'allumoit. Le R. P. Honoré de Sainte Marie, d'un caractere de doctrine moins entreprenant que M. Baillet, à quelque peine à fouler aux pieds des autoritez respectables qui attestent le fait, *je n'en raconte rien que je ne sçache certainement*, dit le Pape Urbain II. au Concile de Clermont: *Adolric Evêque d'Orleans l'a vû, & m'en a fait le recit*, écrit Rodolphe Glaber. *Oseriez-vous le nier?* demandoit l'Empereur Catacuzenne aux Docteurs Mahometans. *Votre Prince même, qui en a été plusieurs fois le témoin, vous démentira.* Guillaume de Malmesburi, Guibert de Nogent, quantité d'autres s'en expliquent avec la même assûrance.

Les *Agnus Dei* sont de petites images de cire, de figure ronde, avec la représentation d'un agneau que le Pape benit le Samedi Saint en les plongeant dans de l'eau mêlée de Saint Chrême; ce qu'il fait la premiere année de son Pontificat, & de sept en sept ans. Fortunat au V[e] siecle en parloit déja comme d'un usage très-ancien. Nous apprenons de S. Ennode qu'on

tiroit des parcelles de cire du Cierge Paſchal, & qu'on les diſtribuoit aux Fideles pour leur ſervir de preſervatifs dans leurs maiſons, & dans leurs terres contre les vents, les orages, les animaux inviſibles & les malefices : mais le ſaint Evêque ne ſpecifie pas, ſi elles portoient l'empreinte d'un agneau.

C'eſt le baptême de Clovis qui donne occaſion à l'Auteur, de traiter du temps & du lieu où l'on adminiſtroit ce Sacrement, dans l'eſpace des ſix ou ſept premiers ſiecles qui ont ſuivi la paix de l'Egliſe. L'un & l'autre auparavant n'avoit rien de déterminé au moins par forme de loi. Depuis Conſtantin on érigea des Baptiſteres; & hors le cas de néceſſité, il fut reglé de prendre les ſeuls tems de Pâques & de Pentecôte pour la ſolemnité du Baptême. La vigueur avec laquelle S. Leon s'éleva contre quelques Evêques qui s'écartoient de cet uſage, & les défenſes expreſſes de pluſieurs Conciles, fait preſque juger que la diſcipline en ce point étoit inviolable. On ne l'obſerva pas cependant à l'égard de Clovis, & il eſt ſûr que ce Prince fut baptiſé

ſolemnellement non à Pâques ou à la Pentecôte, mais le jour de Noël ſous les yeux d'une foule de Prelats, & par le miniſtere de S. Remi, le plus grand Evêque des Gaules. Le R. P. Honoré de Sainte Marie ſe croit raiſonnablement fondé à conclure de là, qu'on ne fit rien alors que de conforme à une pratique déja reçûë & autoriſée dans nos Egliſes. Cette pratique de baptiſer à Noël, ajoûte-t'il, paſſa des Gaules en Angleterre, où S. Auguſtin baptiſa plus de dix mille perſonnes à la même fête, l'an 597.

D'autres exemples montrent que la liberté alloit encore plus loin, juſque là, qu'en 496. S. Eleuthere Evêque de Tournay, confera le Baptême un ſimple jour de Dimanche 27. de Septembre au Tribun Cenſorin, & à une multitude de Cathechumenes.

Pour la ceremonie de Παναγὶα, ſi celebre parmi les Grecs, on remonteroit bien haut, en adoptant ce qu'ils en débitent. Elle conſiſtoit à couper un morceau de pain en forme triangulaire, le benir, l'élever en haut, & le partager entre les aſſiſtans, pendant qu'ils chantoient, ou qu'ils reci-

toient quelques prieres en l'honneur de Jesus Christ ressuscité & de la bienheureuse Vierge. Cette ceremonie s'observoit également dans les Eglises & dans les maisons après le repas; les Empereurs, surtout, la pratiquoient dans leur Palais, avec beaucoup d'appareil, & on la terminoit par une charitable & religieuse familiarité en bûvant tous dans la même coupe. Codin Curopalate, Simeon de Thessalonique, Junius, Menisius, Godar Leon Allatius en parlent, mais un peu différemment les uns des autres.

ARTICLE CXXV.

REFLEXIONS SUR LA NOUvelle Carte de la Mer Caspienne, envoyée par S. M. C. à l'Académie des Sciences de Paris.

EN jettant les yeux sur cette Carte, on vérifie clairement ce qu'avoit dit le Pere Buffier dans un Avertissement de sa Géographie; *combien l'on trouve de contradictions parmi les Auteurs les plus célebres, touchant la situation, & les particularitez des*

Pays. On ne peut guéres rien voir de plus opposé pour l'étenduë & pour la figure, que les Cartes de nos meilleurs Géographes, & celle dont il s'agit. La simple vûë en indiqueroit plus que nous ne sçaurions dire; mais pour suppléer à ce qu'on ne voit pas, il est bon d'en marquer ici quelques traits.

Selon nos Cartes nouvelles, la Mer Caspienne est presque de figure ronde, ayant de tous côtez (à peu d'endroits près, que nous marquerons,) environ 180. lieuës d'intervale; au lieu que, selon le nouveau plan, la Mer Caspienne a bien environ 280. lieuës dans sa plus grande longueur, du Nord au Midi; mais elle est près des deux tiers plus longue que large, conformément aux circonstances que voici.

Sa largeur d'Orient en Occident, à son extremité meridionale vers le 37^e degré, n'a qu'environ 55. de nos lieuës. (A en mettre à l'ordinaire 24. ou 25. à chaque degré, ce que je supposerai par tout dans cette supputation que je ne donne pas pour être d'une exactitude géometrique.) Vers le 38^e.

dégré de latitude ; cette Mer a 85. lieuës de largeur, mais au 40^e^ dégré, par une échancrure occidentale où est marqué ici *Apcheron* ; & par une échancrure orientale, qui est vis-à-vis, cette Mer n'a que 35. lieuës de largeur ; ce qui n'est pas la cinquiéme partie de sa longueur. Il est vrai qu'à l'orient, & un peu au-dessous de cet endroit, elle fait un Golfe nommé ici de *Balchan*, de 37. lieuës de longueur vers l'Est, mais qui se recourbe au midi de la longueur de 23. lieuës, laissant une espece de terre d'environ 16. lieuës entre la mer, & ce bras recourbé.

A l'orient, encore vers le dégré 44, la Mer fait un autre Golfe par une gorge ou détroit large de 2 ou 3 lieuës. Ce Golfe nommé ici *Alexandre Ben*, s'étend du Sud-Est au Nord-Est, en longueur de 12 lieuës ; & en largeur d'occident en orient, d'environ 8 lieuës.

Au dégré 46. & demi, se trouve la ville *d'Astracan*, & l'ambouchure du *Volga*, comme dans nos Cartes nouvelles ; mais avec de grandes differences que voici : *Astracan* & l'em-

bouchure du *Volga* dans celle-là, ſont au Nord de la Mer Caſpienne, & ici, ils ſont à ſon Oueſt. Dans celle-là, le *Volga* n'entre dans la Mer que par deux canaux, & il y entre ici par cinq, formez un peu au-deſſus de trois principales branches, leſquelles ſont coupées de cinq ou ſix autres canaux du Nord-Eſt au Sud-Oueſt : de plus, à la hauteur d'Aſtracan, mais du côté oriental de la Mer Caſpienne, ſe trouve un Golfe tirant au Sud-Eſt d'environ 20. lieuës, & qui a bien autant de largeur, par une gorge d'environ 14.

Enfin, dans nos Cartes nouvelles, la Mer ne s'étend preſque point vers le Nord au-delà d'Aſtracan, & du Volga; & dans la nouvelle Carte, la Mer s'étend de 25. lieuës vers le midi, dans une largeur de 50. lieuës d'Occident en Orient; de maniere qu'à l'extrémité de cette largeur, il ſe trouve encore un Golfe de 65. lieuës du Sud-Oueſt, au Nord-Eſt, qui a de largeur environ 20. lieuës, & qui eſt ici nommé *Golfe de Yembenskoié*.

C'eſt de l'extremité de ce Golfe au Nord-Eſt, que ſe prend la plus gran-

de longueur de la Mer Caſpienne: car depuis cette extremité juſqu'à la partie la plus meridionale, orientale, il ſe trouve au moins 12. dégrez du Sud au Nord, & environ 300. lieuës de longueur, qui eſt la même qu'on lui donne ordinairement; mais avec le grand nombre de differences ſi importantes, que j'ai marquées.

Il eſt ſurprenant que les Cartes nouvelles paſſant communément pour les meilleures, comme étant faites avec plus de connoiſſances, ſoit des nouvelles obſervations Mathématiques, & des nouvelles Relations; elles n'ayent ſervi qu'à nous donner un plan de la Mer Caſpienne, ſi oppoſé à celui qui vient d'être fait ſur les lieux mêmes, avec tant de ſoin, & par des perſonnes ſi expérimentées. Si les autres réformes de nos Cartes de Géographie n'étoient pas plus heureuſes, elles mériteroient à peu près la même eſtime, que ces Relations de Voyages, où le Voyageur ſe croit en droit de dire ce qu'il lui plaît, parce qu'il vient de loin, tandis que les autres ont un droit mieux fondé de n'en rien croire.

Une chose mérite encore une attention particuliere ; c'est que selon la nouvelle Carte de Moscovie, celles de Samson, par raport à la Mer Caspienne, approchent beaucoup plus du vrai que d'autres plus récentes ; car, 1°, Samson donne effectivement à cette Mer, bien plus de longueur que de largeur. 2°, il place *Astracan* vers l'Ouest, en sorte que la Mer Caspienne s'étend bien au-delà vers le Nord: 3°, il avance cette Mer au Nord-Est ; & y marque une espece de Golfe.

Il y a même, lieu de soupçonner que les nouvelles corrections de nos Cartes ne soient pas exactes dans un point encore plus important, qui est l'intervale de Moskow à la Chine. Depuis 30 ou 40 ans, elles l'ont abregé de 500 lieuës ; ce que nous avons crû vérifié, & par les Observations des Satellites de Jupiter pour fixer les dégrez de longitude, & par les Relations qui nous ont marqué que les caravanes de Moskow à la Chine, ne mettoient que six mois à aller, & à revenir ; d'où il étoit naturel de conclure, qu'il n'y avoit pas plus de 800 lieuës de Moskow à la Chine, mais

d'autres rapportent que ces caravanes mettent bien plus de tems à aller & à revenir, & qu'il ne leur est permis de demeurer à la Chine que six semaines, pour leur commerce.

Quoiqu'il en soit, comme rien n'est plus important dans la Géographie des Contrées Orientales, qu'une connoissance exacte & sûre de la vraye situation & disposition de la Mer Caspienne; & comme rien d'ailleurs n'est si essentiel aux Sciences humaines que la Géographie en général; les Sçavans ne peuvent trop marquer leur reconnoissance au grand Monarque qui a enrichi le monde Littéraire d'une piece aussi curieuse & aussi utile que le veritable plan de la Mer Caspienne. Parmi tant de manieres d'immortaliser son auguste nom, & de relever la gloire de son Regne qu'il a mises en œuvre, ce ne sera pas une des moins essentielles, que le soin de contribuer à la perfection des Sciences de l'Europe, pour en donner davantage le goût, & l'usage à ses Sujets : au reste, nous apprenons que ce puissant Monarque fait construire un Port sur la Mer Caspienne même; au même

tems qu'il poutſuit ſon grand deſſein pour la communication de cette Mer à la Mer Baltique, nous ſçavons d'un autre côté qu'il eſt invité de venir par ſon autorité & ſes forces, à pacifier les troubles ſurvenus au Royaume de Perſe, d'où dépend la plus grande partie du rivage de la Mer Caſpienne : c'eſt ce qui donne tout lieu d'eſperer qu'il employra ces nouveaux moyens pour nous en donner des connoiſſances encore plus exactes, & qui ſont ſi néceſſaires pour rendre notre Géographie plus parfaite, ou moins defecteuſe par raport à toutes ces Contrées.

ARTICLE CXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES

D'ALLEMAGNE, DE LEIPSIK.

Monſieur le Conſeiller Menckenius, Directeur des *Acta eruditorum*, eſt occupé à ramaſſer de toutes parts des pieces autentiques qui

regardent l'Hiſtoire de Saxe & de Thuringe. Il en veut faire une ample Collection en pluſieurs volumes *in fol*.

Un Marchand Libraire de cette ville promet en même-tems un Ouvrage, *de Monaſteriis Saxomiæ & Thuringiæ*. Voilà deux grandes entrepriſes. Les Amateurs de l'Hiſtoire en attendent le ſuccès avec impatience.

Mr Maſcow Senateur & Bibliotecaire du Senat de cette Ville continuë de donner diverſes Diſſertations ſur des points d'Hiſtoire, ou de Droit public. Mais aucune n'a été reçûë avec tant d'applaudiſſement, que celle qu'il publia il y a quelque tems *de Auſpiciis veterum Romanorum*. Il y paroît de la lecture & du jugement. Elle meriteroit d'avoir place dans le Nouveau *Theſaurus Antiquitatum* de M. de Sallengre, ſi cet Ouvrage doit être pouſſé plus loin.

Weidman a fait imprimer un Livre en trois volumes, *in folio*, dont le titre eſt ſi ample qu'il ne laiſſe rien à deſirer. Le voici : *Caſimiri Oudini Commentarius de Scriptoribus Eccleſiæ*

Antiquis, illorumque scriptis tam impressis quam manuscriptis adhuc extantibus in Celebrioribus Europæ Bibliothecis, à Bellarmino, Possevino, Philippo Labbeo Guillelmo Caveo, Ludovico Elliâ Dupin & aliis, omissis ad annum 1460. vel ad artem Typographicam inventam cum multis Dissertationibus in quibus insigniorum Ecclesiæ Autorum Opuscula atque alia argumenta Notabiliora accuratè & prolixè examinantur Tomis 3. cum Indicibus necessariis Lipsiæ, sumptibus Maur. Georg. Weidmanni Sac. Reg. Pol. Majest. & Elect. Saxon. Bibliopolæ 1722. L'Auteur est un Admirateur de Mr le Clerc, & veut grand mal à ceux qui diminuent le nombre des Arriens. C'est là principalement ce qu'il paroît avoir appris depuis qu'il est sorti de votre Eglise.

Quand on aura son Livre, on l'examinera, & l'on rendra compte ensuite au Public, & du bien & du mal que l'on y aura trouvé.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

Mr Geiss, Auteur des Nouvelles Litteraires en Allemand, qui se pu-

blioient il y a huit ans, & furent beaucoup estimées, a composé aussi en Allemand *La Vie de Notre Seigneur.* Il y répond aux Objections des Athées, des Déistes & des Sceptiques. Vous voyez que ce n'est pas seulement en France que l'on travaille à détromper le peuple, que les impies tâchent de seduire par des objections tirées des faits.

Le même Mr Geiss, a dessein de donner une nouvelle édition de l'Ouvrage d'Arnobe contre les Gentils. Il promet d'en corriger le texte sur d'anciens manuscrits, & de l'expliquer dans des notes, tant de lui que des autres Sçavans, qui ont travaillé sur cet Auteur.

DE MAYENCE.

Les Ouvrages de Raymond Lulle sont encore sous la presse. C'est Mr Bucheli Bibliothecaire de Mr l'Electeur Palatin qui les a ramassez, & traduits avec beaucoup de peine, du Catalan qui étoit la Langue maternelle de l'Auteur, plus difficile que l'Espagnol. Depuis la mort de l'Elec-

teur Palatin, l'Ouvrage ayant été remis à Mr notre Electeur, sous les auspices duquel il doit paroître; on a jugé à propos de charger du soin de l'impression le P. Saltzinger, qui n'épargne pas ses peines, afin que le public en soit content. *Il sera grand plaisir aux Compatriotes & aux Admirateurs de Raymond Lulle, c'est là le public qu'il doit se proposer de contenter.*

DE HOLLANDE, DE LEYDE.

Mr Burmann travaille avec beaucoup d'application à sa nouvelle édition d'Ovide, que ses amis croyent devoir être un chef-d'œuvre. Ce que l'on a déjà vû de lui dans son édition du même Poëte *in* 12. prévient, avantageusement les esprits pour celle-ci: elle ne tardera pas à paroître. On en est déjà aux Livres des Fastes.

Tout le monde sçavant, est d'ailleurs instruit que Mr Burmann est Poëte, & dans le goût d'Ovide: nouvelle raison d'attendre une édition parfaite. *Mais Ovide merite-t'il ces soins, cette admiration, cette attente,*

tes empressemens ? Voilà une question toute propre à rendre suspect d'heresie au Parnasse, du moins à un certain Parnasse, l'homme qui oseroit à faire. Peut-être se trouvera-t'il des gens qui croiront utile de l'éclaircir..... Revenons à Mr Burmann : son goût pour Ovide ne lui fait pas dédaigner les autres Poëtes. Nous aurons de lui presque au même-tems une édition de Valerius Flaccus, très-belle & très-correcte. On voit qu'il suffit à plus d'un travail ; ce qui est d'autant plus vrai, que c'est à lui encore que sont dûës les Préfaces que l'on employe dans la nouvelle continuation du Thesaurus Italicus de Grævius. Mr Burmann n'a pas envie qu'on puisse lui faire le même reproche qu'à Grævius, *que peu de chose l'occupoit*, ou *plûtôt l'amusoit ;* amusement scandaleux dans un Sçavant de profession.

DE LA HAYE.

On a dessein d'imprimer par souscription toutes les Œuvres de feu Mr Bayle, excepté son Dictionnaire nouvellement réimprimé, & ses lettres

qu'on trouve assez mal choisies & peu dignes du sçavoir & du jugement de leur Auteur. Nous ne doutons nullement que cette édition ne soit fort recherchée.

Le public connoit déja toutes les pieces qui doivent entrer dans ce recueïl. Quel bonheur si elles étoient aussi propres à former de bons Citoyens, d'honnêtes gens, de vrais Chrétiens, qu'elles sont capables de plaire à des gens d'esprit !

DE PARIS.

Voici le titre d'un nouveau Livre.

CINQUIE'ME LETTRE Pastorale de Monseigneur J. Joseph Languet, Evêque de Soissons; au Clergé de son Diocese. Contenant une Refutation.

I. Du *Mémoire* donné en 1719. sous les noms de Messeigneurs les Evêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier & de Boulogne.

II. De l'Ecrit anonyme intitulé, *Examen Théologique* de l'Instruction Novembre 1722.

Pastorale des Evêques de France, assemblez en 1714.

III. De l'Ecrit anonyme intitulé, *Réponse au premier Avertissement* de Monsieur l'Evêque de Soissons.

IV. De la Lettre au Pape, sous le nom de sept Evêques de France, dattée du 9. Juin 1721.

Et de quelques autres Ecrits ou Libelles publiez contre la Constitution & contre les Ecrits que Mr l'Evêque de Soissons a fait pour la défense de ladite Constitution *Unigenitus. In quarto.*

A Paris, chez la Veuve Raymond Maziere, ruë S. Jacques à la Providence. 1722.

D'houry a imprimé un Ouvrage de Mr Andry sur les Vers solitaires & autres de même espece, &c. c'est un *in quarto.*

Il a fait une seconde édition d'un Ouvrage du même Auteur, sur differens sujets de Medecine. Nous en parlerons au plûtôt.

La veuve Raymond Mazieres vend un *in quarto*, dont voici le titre : *Ins-*

truction Paſtorale de ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Biſſy, Evêque de Meaux, &c. au ſujet de la Bulle Unigenitus.

Marc Nyon a imprimé un Voyage de Madagaſcar.

Le R. P. Boüillard Religieux Benedictin, doit imprimer par ſouſcription l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez. Nous en donnerons le projet.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois Novembre 1722.

ART. CXVI. L*ettre du Pere de la Neuville J. à M.*** ſur le fleuve des Amazones, la pierre verte, &c.* p. 1867

ART. CXVII. *Traité de l'Harmonie réduite à ſes principes naturels, par Mr Rameau.* p. 1876

ART. CXVIII. *Obſervations ſur le Concordat fait entre Leon X. & François Premier, autoriſées par les Conciles, &c.* p. 1911

ART. CXIX. Elegio del Signor Magliabechi, &c. c'eſt-à-dire, *Eloge de Mr Magliabechi, Bibliothecaire du Grand Duc Coſme III.* p. 1929

ART. CXX. *Odes morales ſur pluſieurs veritez de la Religion, &c.* p. 1944

ART. CXXI. *Memoire ſur les dernieres tentatives que l'on a faites pour découvrir le mouvement annuel de la terre.* p. 1951

ART. CXXII. *Reflexions ſur l'invalidité des Hypotheſes dans la theorie de la Medecine, &c.* p. 1958

ART. CXXIII. *Elemens de Geométrie de Monseigneur le Duc Bourgogne; nouvelle édition Par Mr de Malezieu, &c.* p. 1987

ART. CXXIV. *Reflexions sur les regles & sur l'usage de la Critique. Par le R. P. Honoré de Sainte Marie, &c.* p. 1991

ART. CXXV. *Reflexions sur la nouvelle Carte de la Mer Caspienne, envoyée par S. M. C. à l'Académie des Sciences de Paris.* p. 2009

ART. CXXVI. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, de Leipsik. p. 2020

De Francfort sur le Mein. p. 2022

De Mayence. p. 2023

De Hollande, de Leyde p. 2024

De la Haye. p. 2025

De Paris. Cinquiéme lettre Pastorale de M. J. Joseph Languet, Evêque de Soisson, &c. p. 2026

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Decembre 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Decembre 1722.

ARTICLE CXXVII.

REFLEXIONS SUR LES regles & sur l'usage de la Critique, où l'on examine l'Epoque de la Mort de Jesus-Christ, quelques usages du Samedi Saint, & du tems Paschal; les anciennes Liturgies, &c. Par le R. P. Honoré de Sainte Marie, Carme Déchaussé, Tome troisiéme. A Lyon, chez André Molin, Imprimeur-Libraire ruë Bourg-Chanin, près l'enseigne de l'Arche d'Alliance 1720. *In 4° pp. 490. sans les tables, &c.*

LA troisiéme dissertation renferme ces questions: *Quand a-t'on celebré la premiere Messe après l'institution de l'Eucharistie? De quelle liturgie se ser-*

voient les Apôtres? Quelles autres liturgies ont été en usage dans les Eglises Grecque & Latine?

Quoique le sens de l'Ecriture & des Peres sur ce qui concerne le premier article, ne se presente pas fort clairement de lui-même, l'Auteur rend au moins très probable le sentiment où il est, que les Apôtres n'ont pas consacré avant la descente du S. Esprit: la seconde & la troisiéme question nous occuperont davantage. Rien de plus simple ni de plus nud dans l'Eglise naissante, que la celebration des divins Mysteres, si l'on prend à la lettre le texre dc S. Gregoire le Grand (*a*). Il dit que les Apôtres se contenterent d'ajoûter l'Oraison Dominicale aux paroles que Jesus-Christ avoit prononcées sur le pain & sur le vin; ce qui n'empêchoit pas, comme le remarquent S. Jean Chrysostome & S. Procle (*b*) son successeur, que leur devotion ne s'y répandit en de longs exercices, (*c*) & en une suite d'oraisons plus étenduës,

(a) *L. 7. Ep. 63.* (b) *Homel. 27. in Ep. 1. ad Cor.* (c) *Lib. de Trad. div. Liturg.*

longo verborum ambitu Missam decantabant. S. Gregoire n'entend apparemment que l'essentiel du Sacrifice; & les deux Peres Grecs comprennent tout le corps de l'action. S. Augustin a crû que dans ce passage de la premiere Epitre à Timothée : (*) *Je vous conjure que l'on fasse des supplications, des prieres, des demandes, des actions de graces, &c.* S. Paul avoit ramassé les quatre principales parties qui composoient la Liturgie primitive : cela n'est pas impossible ; mais on voudroit quelque chose de moins vague, & de moins conjectural. L'Auteur, toutes raisons pesées, ne voit rien de plus judicieux que de s'en tenir à la Liturgie qui porte le nom de S. Jacques, & à celle qu'on attribuë à S. Clement. Il convient que ces deux monumens peuvent venir d'une autre main, & que les changemens qu'on y a faits, les rendent méconnoissables : malgré cela, il ne sçauroit ne les pas croire autorisez par un usage constant, depuis les temps Apostoliques, jusques vers le IV^e siecle, & ne les pas regarder comme le double

* *C.* 2.

modele de toutes les Liturgies qu'on adressées depuis en Orient & en Occident. Ce qu'il en pense, au fond, ne doit point revolter les Critiques contre lui, puisque ce n'est point l'autenticité des deux Liturgies, qu'il soutient. Tout se reduit à dire qu'il est vrai-semblable, ou que S. Jacques & S Clement les ont eux-mêmes redigées par écrit, ou qu'après leur mort quelques fidelles ont recueilli sous leur nom en Palestine & à Rome ce qu'ils leur avoient vû pratiquer. C'est aux Lecteurs de juger si l'on peut prendre pour un extrait de la Liturgie de S. Jacques, le détail des prieres & des ceremonies saintes, exposé par S. Justin dans sa seconde Apologie, & par S. Cyrille de Jerusalem dans sa cinquiéme Catechese.

Le pourroit-on soupçonner, des Chrestiens du IV^e^ siecle? Ce fut le refroidissement de leur pieté, & le dégoût que leur causoit une longue Messe, qui engagea S. Basile à retrancher de l'ancienne Liturgie, & à la mettre dans un nouvel ordre, le plus court qu'il put; tant les Saints les

plus ſeveres à eux mêmes, ſçavent condeſcendre & s'accommoder aux inclinations des foibles: * *Methodum recitandi quam breviſſimè poſſet, tradidit.* Mais il eut beau retrancher & diminuer; le peuple fidele, quelques années après, ſe trouva encore fatigué de la longueur du ſervice; de ſorte que S. Jean Chryſoſtome animé du même eſprit, ne ſe tint pas deshonoré, à ſon tour, de l'humble qualité d'Abreviateur. Il compoſa une troiſiéme Liturgie; & celle-ci, par ſa brieveté, quadra ſi bien avec les diſpoſitions des Grecs, qu'ils en ont fait leur Liturgie ordinaire. Il y a ſeulement dix jours dans l'année, où par un effort de ferveur ils laiſſent à la Liturgie de S. Baſile, ſon ancienne place. Ce ſont les Dimanches de Carême, excepté le jour des Rameaux; le Jeudy abſolu, les Vigiles de Pâques, de Noël & de l'Epiphanie, & la Fête du Saint. Il ſuffit de remarquer ſur les autres Liturgies d'Orient qu'elles ſont émanées des deux dernieres, & que les Rits y ſont les mêmes à quelque diverſité près. Abraham Echellenſis en avoit vû plus de

* *Proc. ibid.*

cinquante; quoi qu'il lui en ſoit échapé quelques-unes dont Gabriel Sionite a eu connoiſſance. Les Cophites & les Ethiopiens, ſelon le Cardinal du Perron, ſuivent purement S. Baſile & S. Jean Chryſoſtome; mais ſelon Vanlesbe, ils ont encore une Liturgie de S. Gregoire de Nyſſe, qu'ils recitent, les jours ſolemnels, & une autre de S. Cyrille d'Alexandrie, pour les jours de jeûne, & les Meſſes des Morts.

A l'égard des Egliſes d'Occident, la tradition porte, que S. Clement même n'a été que l'organe du Prince des Apôtres, pour y regler originairement le ſervice Liturgique. S. Procle de Conſtantinople, S. Iſidore de Seville, & Walfride Strabon le témoignent ſans balancer. Mais l'Auteur coulant doucement ſur une recherche embaraſſante, qui, de toutes parts, ne preſente qu'obſcuritez, & tenebres, vient, au plus vîte, à la diſcuſſion des plus celebres Liturgies du Rit Occidental; qui ſont, la Meſſe Gallicane, la Meſſe Ambroiſienne, la Meſſe Mozaabique, celles qui étoient en uſage en Afrique &

en Angleterre, & principalement la *Messe Latine*, tirée manuſcrite de la Bibliotheque du Comte Palatin du Rhin, & imprimée à Strasbourg en 1557. par les ſoins de Mathias Flaccus Illiricus. L'entrepriſe de ce Proteſtant n'eût pas le ſuccès qu'il en avoit attendu pour ſon parti. Sa précipitation & ſes préjugez lui avoient fait voir dans le manuſcrit, des preuves manifeſtes de variation contre les Catholiques; mais quand l'imprimé parut, Catholiques & Lutheriens, tous reconnurent que la Prétenduë Reforme y eſtoit hautement condamnée. Le meilleur remede que l'Editeur pût apporter au ridicule qu'il s'étoit attiré, fut d'enſevelir ce qui reſtoit de l'édition, il le fit, & les exemplaires, par là, ſont devenus tout-à-fait rares. Peu s'en eſt fallu neanmoins que la *Messe Latine* publiée par Illiricus, n'ait été depuis, une pomme de diſcorde parmi les Sçavans de l'Egliſe Romaine. Les uns comme Wicelius & le Cardinal Bona, en ont attaqué le merite & l'antiquité; les autres l'ont miſe au nombre de nos plus précieux monumens: ils ne la ſoûtiennent pas

ſeulement très-ancienne; à les entendre elle pourroit bien être la veritable Meſſe de S. Pierre, qu'on a fait paſſer ſous le nom de S. Clement: & procedans par voye de conjectures, (car ils avoüent que les argumens poſitifs leur manquent) ils ne deſeſperent pas de montrer qu'elle eſt l'unique ſource de tout ce que l'Italie, l'Eſpagne, les Gaules, & les autres Provinces d'Occident ont jamais eu de plus recommandable en ce genre. Voici de quelle maniere le R. P. Honoré de Sainte Marie, partiſan declaré de la *Meſſe Latine*, a conçû cette propagation. Il eſt certain, dit-il, qu'on ne connoiſſoit point en Occident d'autre Liturgie juſqu'au commencement du v^e^ ſiecle ou environ, que la Meſſe ſolemnelle ou Pontificale extrêmement chargée, & dont l'on découvre manifeſtement les particularitez & les caracteres dans la *Meſſe Latine*. Or il en eſt arrivé à peu près parmi nous, comme parmi les Fidéles d'Orient: les longs Offices n'ont pas été plus au goût de nos Occidentaux; leur devotion a auſſi eu ſes degrez de ralentiſſement; l'ennuy les a ſaiſi, &

leurs plaintes ont enfin réduit les Superieures Ecclesiastiques à la necessité d'abreger. Le Pape Gelase entreprit ce travail pour l'Italie, excepté Milan & ses dépendances ; c'est la naissance de la Messe selon l'ordre Gelasien. S. Gregoire le Grand retoucha ce qu'avoit fait Gelase ; c'est d'où est venu l'Ordre Romain. Quelqu'un des successeurs de S. Ambroise, ou S. Ambroise lui-même, prit le soin d'une semblable révision, & il nous a laissé la Liturgie qu'on nomme Ambroisienne : on ne sçait pas certainement quel est l'Auteur de l'ancienne Messe Gallicane, ni si elle est la même que la Messe du Pape Gelase : opinion qui a pour elle, des garans d'un grand poids ; ou s'il la faut attribuer à Musée Prêtre de Marseille, & à Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont. S. Leandre, ou quelque autre Evêque qui l'avoit precedé, composa sur la *Messe Latine*, celle qu'on appella d'abord Gothique; & après l'invasion des Maures, Mozarabique, du nom de Mozarabes, ou Mistarabes que prirent alors les Chrétiens. On s'en servit en Espagne jusqu'au Pon-

tificat de Gregoire VII. qui de concert avec Alphonſe Roy de Caſtille, y établit l'Office Romain. Elle avoit pareillement été en uſage dans la Gaule Narbonnoiſe, où les Gots étendoient leur domination. Les Egliſes Britanniques ſe reglerent ſur la Liturgie qu'elles avoient reçûë de S. Patrice ou de S. Germain d'Auxerre, juſqu'au tems de la converſion des Anglois ; c'eſt-à-dire, ſelon le raport d'Uſſerius, ſur la Liturgie Gallicane. On parle peu de l'Afrique, parce que les connoiſſances qu'on en a, ne vont point au delà de S. Auguſtin. Ceux qui ſentent combien l'Auteur a beſoin de bonnes raiſons pour faire agréer ces propoſitions aux perſonnes intelligentes, ſentent bien auſſi que c'eſt au livre même qu'elles doivent recourir pour s'inſtruire & ſe contenter pleinement.

La IV[e] Diſſertation a deux parties. Dans la premiere, on s'aplique à faire voir que toutes les Egliſes du monde, unies avec celle de Rome, ont uſé conſtamment, pour l'Office public, des trois langues, Hebraïque ou Syriaque, Grecqne & Latine. Dans la

ſeconde, on examine le ſentiment de quelques Ecrivains ſur les anciennes verſions du texte ſaint.

C'eſt une pieuſe penſée; mais, à ce qui nous ſemble, purement arbitraire, de raporter à la triple inſcription de la Croix, le choix & l'uſage des trois langues conſacrées dans la Liturgie. L'Auteur en trouve la raiſon avec plus de vrai-ſemblance dans les conſequences qu'il y auroit à uſer d'une langue changeante & incertaine, telles que ſont toutes les Langues vulgaires. Il en a falu, dont l'uſage fixe & permanent aſſurât l'unité de la Foi & de la Religion; & c'eſt l'avantage de chacune des langues dépoſitaires des divins Offices, auſſi-bien que du texte des ſaintes Ecritures, d'où la Liturgie a été extraite. On ne ſçauroit diſconvenir qu'une portion conſiderable de la Primitive Egliſe, n'eut l'un & l'autre en une langue connuë & uſuelle; ce qui a même duré fort longtems; mais le peut-on dire de toutes les nations de la terre qui reçurent l'Evangile de Jeſus-Chriſt dans les premiers ſiecles? Pluſieurs Critiques & particulierement M. Simon, ne

voyent pas de difficulté à l'avancer. Le R. P. Honoré de Sainte Marie en voit encore moins à le nier, pourvû qu'on leve l'équivoque des termes. Elle vient uniquement de ce qu'ils confondent les differentes choſes dont les Fidéles s'occupoient dans leurs aſſemblées. On y liſoit les ſaints livres; on les y expliquoit ; on y offroit le ſacrifice de la Meſſe ; on y conferoit enſemble avec charité. Il eſt hors de doute, qu'une partie de ces exercices, l'inſtruction, par exemple, demandoit néceſſairement une langue, entenduë du peuple, mais ce n'eſt pas raiſonner juſte, d'en étendre la neceſſité à tout le reſte. L'Auteur eſt effrayé, quand il penſe au nombre prodigieux de verſions de l'Ecriture Sainte & de l'Ordre Liturgique, auſquelles les Apôtres auroient dû, ou travailler, ou preſider, ſelon les principes de M. Simon. Il en compte juſqu'à ſoixante & dix, pour la ſeule Ethiopie ; ſi il eſt vray, comme on l'a crû, que S. Matthieu, ou ſes diſciples ayent annoncé l'Evangile dans les ſoixante & dix Royaumes qui la partageoient, & dont chacun avoient un dialecte

particulier, inconnu dans les autres. Ne ſeroit-il demeuré ni ombre, ni veſtige de ces traductions qui devoient être très-multipliées? Pourquoi à la reſerve des verſions Hebraïques ou Syriaques, Grecques & Latines n'en avons-nous aucune de plus vieille date que le IV^e^ ſiecle? La matiere des Langues, tant cardinales que dérivées, eſt ainſi creuſée très-profondément, pour dévoloper la ſignification la plus naturelle de ces mots: *Langue communément entenduë du peuple; langue de chaque païs, langue vulgaire*, en quelque ſens qu'on les prenne, on ne ſauve point les inconveniens attachez à la multiplicité des traductions. Les autoritez des Peres qui ſemblent la ſuppoſer, obligent de diſcuter ſcrupuleuſement & les paſſages même, & celle des verſions anciennes qui approchent au moins le plus des trois premiers ſiecles.

Ulphilas à qui Socrate & d'autres Anciens attribuënt la verſion Gothique fleuriſſoit ſous Valens vers 365. cependant les Gots avoient des Evêques, dès le temps du Concile de Nicée; cela eſt clair par la ſouſcrip-

tion d'un Theophile Evêque de leur nation; ils avoient embrassé la Religion dès l'Empire de Galien, si l'on en croit Philostorge; dira-t'on qu'avant Ulphilas, l'Office se faisoit chez eux dans la langue de leur païs? il le faut prouver. La conjecture du P. Kirker, qui paroit la plus vrai-semblable sur la version Copte ou Egyptienne, la fait encore plus récente que la paix de l'Eglise sous Constantin; c'est un terme bien reculé depuis S. Marc, qui avoit planté la foi dans l'Egypte. Lorsque S. Frumence, contemporain de S. Athanase, passa dans l'Ethiopie Septentrionale, aujourd'hui l'Abissinie, il y trouva des fideles, & ces fideles, disent Rufin, Socrate & Theodoret, faisoient le service à la maniere des Romains, c'est-à-dire, en Grec; ce qu'on a nommé la version Ethiopienne, n'étoit donc pas alors en usage. La version Armenienne est reconnuë pour l'ouvrage d'un saint & sçavant Religieux appellé Mesrop, qui vivoit sous l'Empire du jeune Theodose, & qui a même la gloire d'avoir inventé les caracteres Armeniens. Par où l'on voit que cet-

te Nation n'a eu l'Ecrirure en ſa langue, que plus d'un ſiecle après la mort de S. Gregoire, ſon Apôtre, & plus d'un ſiecle & demi après celle de Meruzane, qui avoit été Evêque en Armenie vers le milieu du 3ᵉ ſiecle, ſuivant le témoignage d'Euſebe. Uſſerius & d'autres ont crû que S. Jean Chryſoſtome avoit auſſi composé une verſion en Armenien, pendant ſon éxil à Cucuſe; mais il y fut trop peu, & d'ailleurs trop accablé de fatigues & d'occupations, pour une entrepriſe ſi importante. Le Miniſtre Turretin s'eſt plaint amerement de l'opiniâtreté du P. Grether, qui ne vouloit pas convenir que S. Jerôme en eut fait une en langue des Dalmates. Le P. Grether n'avoit garde de prendre pour preuve un pur abus de deux paroles du Saint, dans la lettre 134. par cette expreſſion, *Linguæ meæ hominibus, ceux qui parlent ma langue*, c'eſt manifeſtement la langue Latine qu'il deſigne. Il y a eu une traduction Punique des Pſeaumes, dont S. Auguſtin fait mention: une, de la Bible entiere, en Anglois, attribuée au venerable Bede, & une pareille, en Eſcla-

von, d'un certain Cyrille .Voilà toutes les anciennes verſions indiquées par le R. P. Honoré de Sainte Marie, & qu'il juge avoir quelque rapport à ſon ſujet. Les faits hiſtoriques qu'on lui oppoſe, ſont plus frapans, ſur-tout celui de Methodius au IX[e] ſiecle. Cet Evêque ayant converti les Eſclavons, à la Foi, il s'adreſſa par lettres au Pape Jean VIII. pour le prier de lui permettre à lui & aux nouveaux Chrétiens qu'il gouvernoit, de celebrer l'Office en langue Eſclavonne. Il fut refuſé, ce qui l'obligea de ſe tranſporter lui-même à Rome, où le Pape l'écouta plus favorablement, & lui accorda enfin ſa demande à certaines conditions. La teneur de l'acte, eſt très-forte pour autoriſer l'uſage de la langue vulgaire dans l'Office public; mais qu'en reſulte-t-il ? ſi ce n'eſt que les Eſclavons avoient beſoin de diſpenſe, & que par conſequent la pratique contraire étoit univerſellement obſervée, & faiſoit loi dans l'Egliſe. C'eſt pareillement par une exception qui donnoit force à la regle que les Armeniens ont obtenu du S. Siege, la liberté de célebrer en leur

langue. Pour les exemples que fournit la pratique des Monasteres de S. Sabas & de S. Theodore, ils n'obligent pas à en conclure, que parmi les Religieux même qui étoient ou Armeniens ou Besses, on celebrât autrement qu'en Syriaque, en Grec, & en Latin.

La cinquiéme Dissertation, traite des précieux restes de l'Humanité sainte du Sauveur, & des instrumens de sa Passion; le Sang, les Larmes, la Colomne, la Lance, & les Cloux: la sixiéme, des Reliques en general; & la derniere, de quelques monumens prophanes, où il est parlé de Jesus-Christ, comme du récit de Plutarque sur la mort du grand Pan: la lettre de Pilate à Tibere, & le fameux passage de Joseph.

Obligez que nous sommes de couper court, nous exhortons les personnes qui se trouvent pénées par les soupçons des Critiques modernes, ou même par leurs propres doutes au sujet des Reliques, d'accorder au moins à l'Auteur quelques momens d'une lecture réflechie. Il expose nûment d'après Messieurs de Launoy,

de Tillemont, Baillet, Thiers, les vraïes ſources de l'incertitude & de la confuſion; violences des Payens, artifices des Heretiques, fourberies des mauvais Chrétiens, excès des faux zelez, crédulité des bonnes ames, ignorance, jalouſie, cupidité des Eccleſiaſtiques : il ne diſſimule rien; mais cela fait, il découvre très-bien le foible d'un lieu commun ou d'un argument negatif, par où l'on prétendoit renverſer des traditions ſages & ſolides, & s'arme avec raiſon de tout ce qu'il a de connoiſſance & de ſagacité pour établir des regles qui dirigent la créance, & ſervent à un diſcernement ſûr entre les veritables & les fauſſes Reliques.

Article CXXVIII.

DISSERTATIONS QUI PEUVENT ſervir de Prolégomenes de l'Ecriture Sainte, revuës, corrigées, conſiderablement augmentées, & miſes dans un ordre methodique, par le R. P. Dom Auguſtin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hydulphe, Abbé de S. Leopold de Nancy. III. Volumes in 4°. *A Paris, chez* Emery pere & fils, *ruë S. Jacques, à S. Benoiſt:* Saugrain l'aîné, *Quay des Auguſtins, à la Fleur de Lys;* & Pierre Martin, *Quay des Auguſtins, à l'Ecu de France.*

UNe édition contrefaite des Diſſertations répanduës dans le grand Ouvrage du Pere Calmet, a donné lieu à ce recueïl, dont l'Auteur lui-même a pris ſoin. Ne gagna-t'on par là que d'avoir les differentes pieces, qui le compoſent, regulierement placées dans leur ordre naturel, & réunies en un ſeul corps, ce ſeroit beaucoup. Mais avec ce qui en a déjà

paru, on trouvera icy douze Diſſertations nouvelles, où le Pere Calmet a bien choiſi ſes matieres, & qu'il juge neceſſaires, pour achever le plan qu'il s'eſt propoſé; de donner des eſpeces de Prolégomenes de l'Ecriture, & de traiter avec étenduë, les endroits les plus difficiles, & les plus celebres du Texte Sacré.

Si le Pere Calmet ſe piquoit partout de découvertes, & s'il ne cherchoit qu'à ſatisfaire la curioſité des Sçavans, il reconnoit ſans peine qu'il n'auroit pas à beaucoup près dequoi remplir les III. Volumes qu'il donne au public: mais ils ne peuvent être qu'en bien petit nombre, ces Sçavans, qui n'auroient pas à profiter d'un pareil ouvrage. Autre choſe eſt d'avoir beaucoup lû, & beaucoup appris ſur cette multitude de ſujets qu'il renferme; & autre choſe d'en avoir des connoiſſances juſtes, telles que les fournit un critique judicieux, qui rapporte avec methode, ce qu'on en a dit avant lui, qui compare les ſentimens, & qui détermine l'eſprit, au parti qu'il doit prendre. Nous toucherons ſeulement quelques-unes des Diſſerta-

 tions,

tions, ajoutées dans cette édition; en voici les titres.

1°, ſur la premiere langue & ſur la confuſion arrivée à Babel. 2°, ſur les Septante interpretes Grecs, qui ont traduit les Livres de l'Ancien Teſtament. 3°, ſur la Vulgate Latine. 4°, ſur la Nature de l'Ame, ſuivant les Hebreux. 5°, ſur les obſeſſions & poſſeſſions des Démons. 6°, ſur Henoch. 7°, ſur les Géans. 8°, ſur la Tour de Babel. 9°, ſur le ſalut de Salomon. 10°, ſur les tenebres arrivées à la mort de J.C. 11°, ſur la réſurrection des Saints Peres, arrivée à la mort du Sauveur. 12°, ſur le livre d'Henoch.

Sur la premiere langue.

Il y a long-temps que l'on cherche à connoître, s'il eſt une langue naturelle à l'homme : une langue qu'il parlât de lui-même, ſi l'éducation ne lui en faiſoit perdre les premieres notions, & ſi elle ne déterminoit ſon eſprit, & ſes organes ſur les impreſſions qu'il reçoit dans l'enfance. L'experience celebre de Pſammetichus, Roy d'Egypte, ne nous conduit là-deſſus

à rien d'assûré. Il plut à ce Prince d'en conclure que la langue Phrygiene étoit une langue innée, parce que les deux enfans, qu'il faisoit élever séparément à la campagne dans un éloignement absolu de toute societé, avoient constamment le mot *Béécos*, à la bouche, terme qui, en Phrygien, signifioit du pain. Mais on le peut dire avec bien de la vrai-semblance, ce rapport est une pure imagination. Les deux enfans dont la garde étoit confiée à deux bergers, ne faisoient qu'imiter le bélement des brebis, ou plûtôt le cri des chevres qu'ils entendoient, & qu'Herodote, qui raconte le fait, a exprimé en sa langue, en y ajoutant une terminaison Grecque.

Melabdin Echebac, Roy du Mogol, ayant eu depuis, la même curiosité que Psammetichus; l'enfant qu'il mit à l'épreuve, demeura sans parler, au rapport de Purchos. Tel fut aussi le sort de deux autres, qu'on trouva en 1661. dans les Forêts de Lithuanie, au milieu d'une troupe d'Ours. Au moins l'un des deux, âgé d'environ neuf ans, que l'on ne prit qu'avec peine, & que la Reine de Pologne,

Loüiſe, Marie de Gonzague, voulut tenir ſur les fonds, n'avoit rien d'humain dans la prononciation; & quoique ſa langue parût ſans défauts, il ne fut pas même poſſible dans la ſuite de lui rien faire articuler.

Il faut donc s'y prendre par une autre route, pour ſtatuer ſur la langue primitive, & ſçavoir s'il ſe peut, quelle ſorte de langue Dieu donna à nos premiers Peres par voye d'infuſion. C'eſt la maniere des peuples Orientaux de prétendre preſque tous, que la langue qu'ils parlent, eſt la langue d'Adam. Il y a même de nos Occidentaux, qui ont peine à leur ceder cet honneur, & Gorope Bekan Hollandois, fait hardiment concourir la langue Flamande avec la Caldéene, l'Hebraique, l'Ethiopienne, & les autres qui diſputent de la primauté d'origine. S. Gregoire de Nyſſe ne faiſoit pas grand fonds ſur de pareilles recherches : on le croit le premier des Auteurs, qui ont ſoutenu que la premiere langue étoit perie; mais Theodoret peu de tems aprés lui, ſe déclara pour le Syriaque, ou le Caldéen, ſa langue maternelle : ce qui n'empêche

pas quelques partiſans de la langue Hébraïque de le mettre de leur côté, perſuadez que le Caldéen ne differe point de l'ancien Hébreu, & que Theodoret avoit confondu l'un & l'autre. C'étoit le ſentiment de Philon: ſentiment manifeſtement réfuté par deux endroits de l'Ecriture Sainte; l'un, où il eſt marqué, que Nabuchodonoſor avoit fait apprendre le Caldéen aux trois jeunes Hébreux qu'il élevoit à ſa Cour; l'autre où les Députez d'Ezéchias prient Rabſaces de parler Caldéen pour n'être point entendu des Juifs répandus ſur les murailles de Jeruſalem. Theodoret, au reſte, penſoit ſi peu à confondre les deux langues, qu'il en fait même le parallele, & préfere hautement le Caldéen à l'Hébreu.

C'eſt cependant par eſtime ſpeciale pour cette derniere langue, que le Pere Calmet lui attribuë la gloire de l'antiquité, dont elle a ſelon lui, & ſelon les plus habiles critiques, tous les caracteres qu'on peut déferer; ſçavoir, la brieveté, la ſimplicité, la fécondité, & la force d'expreſſion: vieille matiere de procez avec les Arabes;

qui selon le Pere Besnier, donnent précisément les mesmes caracteres à la leur.

Le Pere Calmet réduit toute la question à deux Chefs : 1°, si la langue des enfans de Noé étoit la même que celle d'Adam ; 2°, si celle d'Abraham étoit la même que celle des enfans de Noé. Quoiqu'il juge assez difficile, qu'une même langue se soit conservée sans alteration dans l'espace de 1656. ans, qui se sont écoulez depuis la création d'Adam jusqu'au déluge, il croit le pouvoir supposer. Il ne franchit pas avec moins de confiance, l'embarassante époque de la confusion des langues, fondé sur ce principe, qu'elle étoit une punition de l'orgueil & de la temerité des hommes, à laquelle il est fort croyable que Sem, & les autres enfans de Dieu n'eurent point de part. L'Auteur des antiquitez Babyloniennes, dont nous donnâmes l'extrait, il y a quelques mois, & que l'on peut ici consulter, seroit bien éloigné d'en convenir. Le Pere Calmet tire une preuve plus sensible de ce grand nombre de termes, propres & naturels à la langue Hé-

braique, qui ont fait avancer qu'elle renfermoit seule, la racine des premiers noms, qui ont été imposez aux choses & aux personnes, & qu'elle en faisoit seule, connoître la veritable signification. Il y a peu de Bibles où l'on n'en voye quelque essay en forme de table : & Bochart a poussé la discussion aussi loin qu'on le puisse, pour montrer que les noms d'hommes, d'animaux, de fleuves, de villes, de provinces, sont tous significatifs dans le Texte Hébreu de l'Ecriture Sainte. Reconnoissons donc, conclut le Pere Calmet, après en avoir rapporté quelques exemples, que cette langue est veritablement celle dont Adam & Noé se sont servis; autrement il faudra dire de Moyse, & des autres Ecrivains sacrez, qu'au lieu de nous donner les anciens noms, qui sont les noms propres de chaque chose, ils leurs en ayent substitué de nouveaux; & ce qui seroit encore plus singulier, qu'ils ont trouvé à point-nommé dans la langue Hébraïque, des termes aussi significatifs, avec les mêmes éthymologies, & les mêmes allusions, que dans la langue

primitive. Les prophanes en ont usé, il est vrai, d'une partie de ces termes: les noms de Cham, de Chanaan, de Sidon, de Mesor, ou Mizraïm, d'Aram, d'Assur, de Babel, & beaucoup d'autres, leur sont connus, aussi-bien qu'aux Hebreux; mais avec cette difference qu'ils sont dans la bouche & dans les livres des autres peuples, comme des noms empruntez, sans analogie à la langue, au lieu que le fondement qu'ils ont dans la langue Hébraïque, est démontré.

Cette raison lui assûreroit, sans contredit, la préference, si les noms, qu'on cite en exemple, marquoient aussi naturellement & aussi generalement qu'on le soutient, les qualitez des personnes, & les proprietez des choses signifiées. Mais pour quelques-uns dont la convenance frappe & éblouït, il en est une infinité, où l'on améne de bien loin, & comme à force de bras, les rapports & les allusions qu'on y veut mettre. *Adam*, nous dit-on, signifie *roux*, parce qu'il est tiré d'une terre vierge & rougeâtre, nommée en Hebreu *adama*. *Heve* est derivé de *Chaïah*, *la vie*. *Caïn* de *Canah*, *posse-*

der. *Henoch* de *Chanach*, *renouvellement*; & ainsi des autres. Qui ne voit qu'il y a cent endroits par où l'on pourroit désigner ces personnages d'une maniere beaucoup plus parlante, & beaucoup plus propre à nous en faire prendre une juste idée ? Qui ne voit encore que la maniere dont on les désigne, est toute arbitraire, & qu'en faisant indifferemment passer de l'un à l'autre ces noms misterieux, on trouveroit également dequoi fonder, & autoriser de nouvelles applications. Aussi le Pere Calmet n'a-t'il pû cacher ses défiances. Il avoüe qu'on ne produit rien de démonstratif pour montrer que la langue de nos premiers Peres subsiste aujourd'hui, ou que cette langue soit la même que l'Hébraïque, ou que Noé, & ses enfans en ayent parlé une autre que le Caldéen. Il n'en demeure pas moins dans le parti qui transmet à la nation Juifve, la langue du Paradis Terrestre, comme dans celui qui approche le plus de la verité, étant au moins soutenu par le plus grand nombre d'Auteurs, soit Juifs, soit Chrétiens.

Sur les Septante, & sur la Vulgate.

On a tant écrit depuis quelques années ſur l'autorité de ces deux verſions, qu'il ne convient gueres de nous arrêter, qu'à un petit choix de traits hiſtoriques, que le Pere Calmet en rapporte, & que les perſonnes les mieux inſtruites, peuvent n'avoir pas toûjours bien preſens.

Lorſque la verſion des Septante, parut à Alexandrie, les Juifs habituez en Egypte, & ceux de Paleſtine, la reçurent dans des diſpoſitions bien differentes. Elle fut ſi agréable aux premiers, ſelon le témoignage de Philon, qu'ils inſtituerent une fête annuelle, accompagnée de repas, & de divertiſſemens publiques, pour en celebrer la memoire; mais ſi l'on en croit Scaliger, ou plûtôt les Rabbins, qu'il a conſultez, l'horreur que les autres conçûrent de cette entrepriſe, fut extrême. Ils la regarderent comme une prévarication formelle, auſſi funeſte à la nation, que le Schiſme de Jeroboam, & que la fabrication des veaux d'or; & il y eut un jeûne établi en ſigne d'ex-

piation, dont le jour est marqué au 8. de Thebot : c'est le mois Hébreu qui repond à Decembre.

Il est étonnant qu'avec ces particularitez, & quantité d'autres que les Ecrivains ont fort détaillées, on n'ait jamais bien sçû à quoi s'en tenir, touchant le tems, les Auteurs, le fond même de cette importante traduction. La premiere source de nos connoissances, vient d'Aristée, Historien Juif, dit-on, quoiqu'il veuille passer pour Gentil, & même pour Officier de Ptolemée Philadelphe, envoyé par ce Prince à Jerusalem, d'où il amena, comme il le rapporte, les soixante & douze Vieillards, qui furent chargez de la version des Saints Livres. Un Sçavant, neantmoins a douté si Philon avoit parlé d'après Aristée, ou si l'Histoire de celui-ci n'estoit qu'un Roman accommodé au récit de Philon. De la maniere dont l'Historien Joseph, S. Justin, S. Irenée, Eusebe, S. Epiphane, S. Augustin, & plusieurs autres Peres se sont expliquez sur les Septante, on voit clairement qu'ils ont tous pris Aristée pour modele : mais leur rapport n'en est

pas plus uniforme; ce qui a fait conjecturer, qu'outre l'exemplaire que Joſeph & Euſebe ont copié, il y en avoit un ſecond très-different, que ceux qui s'écartent de ces deux Auteurs, ont ſuivi.

On conçoit aſſez qu'il n'en faut pas tant à nos critiques modernes, pour affoiblir de beaucoup dans leur eſprit l'autorité d'Ariſtée, & pour répandre de grands ſoupçons ſur l'expoſé d'un évenement, qui n'a qu'un tel ouvrage pour appui. La diverſité des textes, ou des citations détachées qu'on envoit de côtez & d'autres, ne fournit pas ſeule, les difficultez qui les arrête, quoi qu'elle en fourniſſe de conſiderables. Par exemple, lorſqu'ils liſent dans Ariſtée même, extrait par Euſebe, que le deſſein de la traduction eſt dû a Ptolemée Philadelphe; & dans S. Irenée, que ce n'eſt pas à celui-ci, mais a ſon pere Ptolemée Soter, fils de Lagus, qu'il le faut attribuer: lorſque le même Euſebe repreſente les ſoixante & douze interpretes réunis en un ſeul lieu, conferans enſemble, & ſe communiquans reciproquement leurs lumieres; au lieu que Saint Juſtin qui n'en

compte que ſoixante & dix, les partage en autant de cellules, & S. Epiphane en trente-ſix ſeulement, où ils travailloient deux à deux : lorſque les uns reconnoiſſent une marque viſible d'inſpiration dans la convenance parfaite des 70. ou des 36. exemplaires, & que les autres font uniquement mention d'une Litteralité exacte, qui n'avoit rien de ſurnaturel. Ajoutez à ces oppoſitions, l'anachroniſme de S. Juſtin, qui dit, que Ptolemée députa vers Herode, pour en obtenir les Saintes Ecritures.

Mais ce qui peine encore plus les Critiques, c'eſt de ne pouvoir, à ce qu'ils prétendent, concilier Ariſtée avec quelques Ecrivains prophanes, qu'il y a peu d'apparence d'accuſer de faux. Ce fut ſelon lui, la magnifique Bibliotheque d'Alexandrie, dreſſée ſous la direction de Demetrius Phalereus, qui fit penſer à la traduction des Livres Hébreux. Vitruve cependant nous aſſûre, en parlant de cette Bibliotheque, qu'elle n'a été commencée qu'après celle des Attales, Rois de Pergame, contemporains de Ptolemée Evergetes, ou même de Ptole-

mée Epiphanes ſon ſucceſſeur. Or de ces deux Princes, le premier étoit fils, & l'autre petit fils de Ptolemée Philadelphe, qu'Ariſtée nous marque fort nettement en avoir conçu & executé le projet. D'ailleurs, le Ptolemée Philadelphe, dont il nous fait un portrait ſi avantageux, n'eſt preſque point reconnoiſſable dans celui que les Hiſtoriens Grecs nous en ont laiſſé : l'on demande, ſi ce caractere de probité & de religion, ce zele ardent & cette veneration profonde, pour la Loy de Dieu, qu'il lui attribuë, purent jamais être le partage d'un Prince débauché, le meurtrier de ſes freres, le mari de ſa propre ſœur, ſuperſtitieux ou impie, juſqu'à vouloir mettre au rang des Dieux cette même Berenice, ſa ſœur & ſon épouſe, quand il l'eut perdûë ? Le Contraſte ne paroit pas plus ſupportable à l'égard de Demetrius Phalereus, qu'Ariſtée nous dépeint pareillement avec des diſpoſitions qui auroient fait honneur à un Juif, & qu'il fait entrer ſi avant dans la faveur de Ptolemée, lui qui avoit caballé pour l'exclurre de la Royauté, qui fut pour cela, éloigné de ſa Cour,

& mourut en exil, de la morſure d'un aſpic.

On croit découvrir une nouvelle preuve, ou de la mauvaiſe foy, ou de la ſuppoſition entiere de cet Auteur dans la prodigieuſe multitude de livres, dont il prétend que Ptolemée avoit déja fourni ſa Bibliotheque. Suivant ſon rapport, le nombre en montoit juſqu'à 200000, & Demetrius ne deſeſperoit pas de les faire monter juſqu'à 500000; mais comment accorder cela avec le témoignage de Seneque, qui ne compte que 400000 volumes brûlez, lorſqu'environ 230 ans après, ce ſuperbe vaiſſeau, & tous les tréſors qu'il renfermoit, furent entierement conſumez durant la guerre d'Egypte, ſous Jules Ceſar? En comptât-t'on alors 700000, avec Aulu-Gelle? Il paroît que les nouveaux livres qui avoient été ajoûtez à la Bibliotheque d'Alexandrie, devoient aller plus loin, vû la quantité d'ouvrages, dont la ſeule Grece inonda le monde, pendant ces deux ſiecles: car on ſçait ce qu'étoit un livre chez les anciens, & que dans la forme qu'on lui donnoit, il n'en coûtoit à un Au-

eut que de multiplier les traittez, les plus courts même, & les plus succincts, pour multiplier les volumes. Il est vrai que S. Epiphane, faisant mention des livres, dont l'on avoit enrichi cette Bibliotheque du tems de Ptolemée Philadelphe, n'en compte que 54800, & le Rabbin Joseph, fils de Gorion 995, ce qui anéantiroit l'objection à leur égard; mais ce qui n'empêche point qu'elle n'ait toujours lieu contre l'énoncé d'Aristée.

On lui fait un autre reproche touchant les Lettres de Philadelphe, au Grand-Prêtre Eleazar, celles d'Eleazar à Philadelphe, & le Placet de Demetrius Phalereus au Roi, dans lequel il lui representoit l'importance d'une traduction Grecque des Livres reputez saints, par les Juifs, & lui demandoit les facilitez necessaires pour l'executer. Aristée, dit-on, se vante de produire les pieces originales; pourquoi donc ces pieces, qui venoient de trois differentes mains, se ressemblent elles si fort dans le stile, & dans le tour des pensées, qu'on ne les peut raisonnablement attribuer qu'à une même personne? Cela passe la vraisemblance.

Demetrius étoit un genie ſuperieur, que ſon éloquence, autant que ſes autres talens, éleva dans Athenes, à la premiere place du Gouvernement, & qu'elle y maintint pendant dix années, d'une autorité abſoluë : pourquoi le Placet qu'on en cite ne laiſſe-t'il appercevoir aucune trace de cette force & de cette élegance de diction qui lui étoit particuliere ? Pourquoi n'y démêle-t'on pas le caractere diſtinctif d'un ſi grand homme ?

Nous avons déja inſinué que le Pere Calmet, qui inſiſte fort ſur ces objections, & qui en conclut que l'Hiſtoire d'Ariſtée eſt fauſſe, au moins dans la plûpart de ſes circonſtances, ne faiſoit que s'abandonner au torrent des nouveaux critiques. Quelques-uns cependant des plus habiles, n'ont pas craint de s'en déclarer les défenſeurs. Pour ſatisfaire au point capital, ils croyent devoir rapporter la fondation de la Bibliotheque d'Alexandrie, & l'époque de la verſion des ſeptante, non pas ſimplement au regne de Ptolemée Philadelphe, à le prendre depuis la mort de Ptolemée Soter ſon pere ; mais à l'une des deux

nnées qu'il regna, conjointement
ivec lui, outre que ce ſyſtême conci-
ie les textes d'Ariſtée, ou plûtôt des
Auteurs ſes copiſtes, qui varient en-
re les deux Ptolemées, il arriva par-
à qu'il ne dit rien des heureuſes diſ-
poſitions de Philadelphe, que la jeu-
neſſe & la ſituation de ce Prince, ne
puiſſent rendre aſſez croyable; & ſur
out qu'il n'avance rien ſur l'entre-
miſe, & ſur la faveur de Demetrius,
qu'il mette en contradiction avec les
utres Hiſtoriens. Si l'on paſſe cet ar-
icle, le reſte des difficultez qu'on lui
oppoſe, coûtera peu à réſoudre; pour-
vû qu'on ne lui veüille point imputer
e que ſon livre, comme tant d'au-
res, a pû ſouffrir d'alterations par
'éloignement des tems; ou ce que les
Juifs n'y ont pû ajoûter de commen-
aires, conformément à leurs tradi-
ions. Mais ce ſeroit trop nous éloi-
gner du Pere Calmet, que de nous
harger des délais d'une pareille apo-
ogie.

Quoique l'opinion commune at-
ribuë aux ſeptante, la traduction de
ous les Livres de l'Ancien Teſtament,
ecris en Hébreu; l'ancienne Ecole Ju-

daïque ne l'a pas crû, & elle ne reconnoissoit d'eux, que la traduction de la Loy, ou des cinq Livres de Moyse. Le soin & l'exactitude des Interpretes, est en effet plus sensible, dans ceux-ci, que dans les autres, & l'on remarque que la maniere de traduire les mêmes mots, n'est pas uniforme. C'est une question qui n'est pas bien décidée entre les Sçavans, si la traduction a été faite sur le Texte Hébreu, sur le Samaritain, ou sur le Caldéen : le doute vient de la difference qu'on apperçoit entre le Texte Hébreu, & le Texte des Septante : car dans les Livres même de Moïse, il y a des endroits où ils sont plus remplis & plus étendus; dans ceux de Josué, ils nomment plusieurs Villes, dont l'Hébreu ne parle point : ils ont fait de grands changemens & de grandes transpositions dans les autres Livres Historiques & Moraux, & dans les Prophêtes; & jusqu'ici, dit le Pere Calmet, je n'ai vû personne qui ait donné de bonnes raisons de ces renversemens, qui existent dans les plus anciens manuscrits, & dans l'édition Romaine, la plus parfaite de toutes. Ce qu'ils

ajoutent à l'âge des premiers Patriarches, & à la durée du monde avant Jesus-Christ, est assez connu : 4000. ans d'une part ; & de l'autre, 5856. ne sont pas une addition casuelle, & faite sans dessein. Mais que penser de l'aveu des Juifs, qui comptent treize endroits changez exprès par les Septante ; & de la proposition de Saint Jerôme, qui dit que souvent ils ont affecté de cacher des mysteres qu'ils ne jugeoient pas à propos de faire connoître aux Payens ? C'est particulierement dans ce qui concerne la naissance & les caracteres du Messie. Aussi les anciens Peres n'avoient-ils point d'égard à la version des Septante pour la Prophetie de Daniel, & suivoient plus volontiers l'édition de Theodotion.

ARTICLE CXXIX.

LETTRE A. M. C. par le P. C. J.

MONSIEUR,

Ce n'eſt gueres dans les bornes d'une lettre qu'on peut traiter des queſtions auſſi nouvelles & auſſi peu aſſorties aux idées comunes, que le ſont celles, que j'ai eu l'imprudence de vous donner lieu de me propoſer: car j'avoüe encore une fois, que j'ai été imprudent à entamer un pareil diſcours, & il ſeroit mieux ſans doute, de nous en tenir aux queſtions communes, qui ne ſont pas encore decidées, & qui fourniſſent aſſez aux recherches, & aux diſputes, que d'en agiter de nouvelles, dont l'objet eſt peut-être auſſi incertain que la réſolution: vous voulez cependant que je pouſſe la temerité juſqu'au bout, & vous prevenez toutes mes excuſes: mais je n'y conſens qu'à condition, que vous vous ſouviendrez toûjours que ce n'eſt jà qu'une lettre, & des pre-

mieres vûës, ou des pensées passageres que j'y propose.

C'est mon idée en effet, Monsieur, qu'il y a un milieu entre le *naturel*, & le *surnaturel*; & j'appelle *artificiel* tout ce que la nature sçait, déterminée par la volonté libre des hommes : par exemple, le repos constant d'une pierre sur la terre, est un évenement purement naturel; mais il n'en est pas de même de la chûte de cette pierre, après qu'on l'a élevée en l'air; cette élevation n'est point surnaturelle; elle n'est pas non plus purement naturelle; (je parle du naturel physique) elle ne l'est-pas plus que la constitution d'une horloge; il est vrai que c'est la nature seule, qui precipite cette pierre, comme c'est elle seule qui fait tourner les roües; mais de soi, & sans la volonté libre des hommes, il n'y auroit point de pierre qui tombât, ny d'horloge qui tournât : vous me direz, Monsieur, qu'à tous momens, il se détache des pierres du haut des montagnes, que l'eau des rivieres tombe sans cesse, & que les hommes n'y sont pour rien; de pareilles objections sont fort propres à me faire sentir l'impru-

dence que j'ai à me les attirer dans une lettre, où le terrain me manque pour établir certains principes, que je vais tâher débaucher.

Vous avez été frapé, Monſieur, de ce que j'avois dit ſans y trop penſer dans une de mes lettres, que *dans la nature, & en particulier dans l'étenduë de la terre, il y a peu, & peut-être point d'évenemens bien naturels, & que les actions & les bizarreries des hommes, jettent un grand voile ſur l'action propre de la nature, &c.* Et là-deſſus vous me demandez, ſi je *crois bien ſerieuſement que les hommes faſſent la pluye & le beau tems? &c.* Je n'ai garde de dire que les hommes faſſent tout cela; mais je vous avouë que je les ſoupçonne aſſez d'y déterminer la nature, comme ils la déterminent à faire tomber une pierre; ou à faire tourner une rouë d'horloge, de ſorte que je croirois les Philoſophes juſqu'ici aſſez loin des veſtiges de la nature, puiſqu'ils n'y ont point encore trouvé les hommes, puiſqu'ils ne s'y ſont pas encore trouvez eux-mêmes, dans ſon chemin.

Et d'abord, je ne vois pas qu'on puiſſe douter, que l'action libre des

hommes n'influë beaucoup dans mille évenemens assez considerables, que nous traitons de *naturels*, parce qu'ils ne sont pas miraculeux ; c'est-à-dire, parce que nous ne connoissons pas le vaste milieu, que nous mettons néanmoins nous-mêmes entre le *naturel* pur, & le pur *surnaturel:* les champs se couvriroient-ils tous les ans, de blé, les vignes de raisins, les arbres de mille sortes de fruits? & en général la terre s'enrichiroit-elle de cette varieté recherchée, & toute artificielle de plantes, d'herbes, de fleurs, de feüilles, de graines, de productions, si les hommes ne s'en mêloient specialement? Verroit-on toutes ces espéces de chevaux, de chiens, de chats, d'oiseaux, d'insectes, sans les caprices, du moins sans la liberté des hommes? Que de broüillards, de vents, de pluyes, de grêles, de neiges, de tonnerres, d'inondations, de secheresses, de froids, de chaleurs, toutes accidentelles, & uniquement introduites dans la nature par la libre action des hommes, qui détournent une riviere de son lit naturel, qui dessechent un marais, ou qui en forment un nou-

veau, soit à dessein, soit par quelqu'outrage, qui fait une obstruction, & empêche la circulation des eaux; qui ouvrent une mine, percent une montagne, creusent un port: avoüez-le, Monsieur, les hommes ont bien des caprices, les hommes sont bien entreprenants, les hommes font bien des choses, surquoi la nature doit prendre, & prend en effet ses arrangemens.

Le canal seul du Languedoc, & sur tout ses grands réservoirs, ont rendu leur voisinages, sujets à des orages, à des frimats inconnus jusques-là dans les païs d'alentour; les hommes ne tiennent point registre de toutes les singularitez qu'ils introduisent dans la nature; peut-on douter que la machine de Marly, & toutes les beautez de Versailles n'ayent un peu enlaidi la serenité du climat? Souvent ce n'est qu'à la longue, & dans des climats lointains que se font sentir les influences qui résultent de nos caprices; une fontaine nouvelle dont on enrichit la France, peut en faire tarir une ancienne; à la Chine, qui n'a garde de nous en soupçonner; c'est comme la

révulsion que les saignées, & les ventouses causent dans les fluxions, & les caterres.

Supposons, comme il est assez vraisemblable, que les inondations du Nil sont causées par les pluyes abondantes, qui tombent en Ethiopie, pendant deux mois de l'année; supposons ensuite, ce qui est possible, que les Ethiopiens, par malice, par interêt, ou par philosophie, & pour faire une belle expérience, se mettent dans l'esprit de ramasser ces pluyes dans des réservoirs, ou de les détourner dans quelqu'autre païs: voilà dès-lors toute l'Egypte qui devient un desert sterile comme la Lybie sa voisine; que sçait-on même si elle n'est pas anéantie par là, supposé qu'elle ne doive son existence qu'au limon que les inondations y déposent? Que sçait-on si la nature, qui lui refuse maintenant les pluyes dont elle n'a que faire, n'en soulageroit pas son indigence? que sçait-on si la Lybie pour qui les inondations du Nil se font en pure perte, ne seroit pas à portée de profiter de ce nouveau systême de pluyes? Mais l'Ethiopie surchargée

des eaux qu'elle déroberoit à l'Egypte, ou ses environs, sur qui elle les détourneroit, ne changeroient-ils pas aussi de climats? Poussez ces inductions un peu loin, ayez y-sur tout, égard à la liaison des évenemens, & des lieux, peut-être verrez-vous changer de climat toute l'Afrique par ce travail seul des Abyssins; & les nouveaux vents qui en resulteront, viendront peut être, avec le tems, en porter les nouvelles, jusques dans le cœur de l'Europe, de l'Asie, & des terres Australes: le Roi qui vouloit rompre l'Isthme de Suès, craignit peut-être sans raison, de submerger l'Egypte; en general tous les climats voisins eussent été fort alterez de ce changement; tel y eut gagné, tel y eut perdu; ce sont là des possibilitez: enfonçons un peu plus dans la réalité de la nature.

On regarde comme fort naturel, tout le systême de la generation, de la conservation, en un mot, de la vie des hommes, mais il est évidemment aussi artificiel, que celui d'un horloge: il est libre aux hommes de multiplier les horloges; il leur est libre de

se multiplier; on remonte une horloge de tems en tems; de tems en tems il faut remonter nostre machine; il faut même de tems en tems decrasser l'une & l'autre: où est l'insensé qui se repose sur la nature, du soin de semer le blé, d'en faire du pain, de lui porter les alimens tout mâchez dans la bouche, de remplir son estomach, en un mot, de sa nourriture, & de sa conservation? Il est bien certain, au contraire, que nous ne sommes nullement dans les voyes de la nature; que de soi, elle tend directement à notre destruction; que ce n'est que par accident, contre son intention, & en détruisant les alimens, que nous prenons, qu'elle coopere avec nous, pour nous nourrir, & pour prolonger nostre vie, & que notre mort est plus son ouvrage que notre naissance, puisque ce n'est que sur une détermination libre, étrangere, & accidentelle, qu'elle nous fait naître & vivre, au lieu qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour nous faire mourir.

Voilà donc déjà les hommes en possession d'un grand nombre d'évenemens; le détail en est immense; &

vous devez me ſçavoir quelque gré, Monſieur, du double ſacrifice que je fais de l'ébaucher, & de ne pas le finir : car vous devez ſentir vous-même cette foule d'obſervations, & de réflexions auſſi brillantes que ſublimes, qui ſaiſiſſent l'eſprit dès la premiere ouverture qu'on ſe fait dans une ſi vaſte carriere : mais pour aller plus vîte au fond des choſes, & ne pas ſurcharger néanmoins une ſimple lettre, je ramene toute l'action des hommes ſur la nature, à deux; aux mélanges que nous faiſons, & à l'équilibre que nous rompons, & j'oſe dire, ou penſer, ou conjecturer, que de cela ſeul, réſulte toute la varieté des mixtes, plantes, animaux, mineraux; toute la varieté des meteores, broüillards, vents, nuës, pluyes, neiges, grêles, éclairs, tonnerres, foudres; & peu s'en faut que je n'ajoûte toute la varieté des principaux arrangemens, & des divers méchaniſmes de la terre, tant interieure qu'exterieure : les montagnes & les plaines, les mers & les continents, les rivieres & les fontaines; & pour tout dire en un mot, l'organiſation,

& la circulation de tout le globe ; mais c'en eſt trop, ſans doute, pour une lettre ; contentons-nous donc d'en ébaucher les premieres idées.

1°. Nous mêlons tout, & nous diſpoſons tout à ſe mêler de mille manieres differentes, & c'eſt par là que je penſe, que nous déterminons la nature à la production de cette varieté de mixtes qui enrichit la terre : or pour trouver la preuve de tout cela, je ne vous renvoye point dans le laboratoire fumeux d'un Chimiſte, déterminé à tout brouiller pour tout diſcerner ; l'art y eſt viſible ; mais les obſervations les plus communes nous ſuffiſent ; ce que tout le monde fait, ce que vous faites vous-même ; c'eſt ce qui doit nous ſervir ici de preuve ; que font tous les hommes, que faites-vous vous-même, depuis le matin juſqu'au ſoir, depuis le premier de Janvier juſqu'au dernier de Decembre, depuis l'inſtant de votre naiſſance juſqu'à celui de votre mort, & même après votre mort ? vous briſez, vous combinez, vous mêlez des corps, & vous les diſpoſez à ſe mêler, & à ſe combiner encore ; un Cuiſinier qui diſpenſe

le girofle & la canelle, une femme qui entrelace l'or & la ſoye dans les fils d'une toile, un Peintre qui barbouille un tableau, un Apoticaire qui infuſe le ſené & la caſſe, un Meunier qui briſe le blé en farine, un Perruquier qui la diſperſe ſur des cheveux & dans l'air, une perſonne laide qui plâtre ſon viſage, un viſionaire Auteur qui comme moi, peut-être, ſurcharge le papier de ſes rêveries, un Tailleur de pierre qui en fait voler les éclats, de toute part, un Laboureur qui rend la ſurface de la terre friable, & penetrable à l'air & à l'eau qui tombent du ciel, ou qui tranſpirent de deſſous terre; tout homme qui travaille, tout homme qui mange, tout homme qui digere, tout homme qui rend ce qu'il a pris, tout homme qui ſuë, tout homme qui tranſpire, tout homme qui vit, en un mot, briſe, diſperſe, combine, mêle l'air, l'eau, & la terre, & détermine la nature à en former des mélanges, & des combinaiſons plus regulieres.

Mais pour dire quelque choſe de précis, point d'animaux ſans plantes, point de plantes ſans pluyes, point

de pluyes ſans évaporations : or vous ſeriez ſurpris ſi j'ajoûtois, point d'évaporations ſans hommes ; mais n'en riez pas ; la choſe n'eſt pas ſi peu vraiſemblable : mettez de l'eau en petite quantité dans un vaſe peu large, mais bien profond, l'évaporation en ſera fort lente, à quelque ſoleil, à quelque feu que vous l'expoſiez ; mettez au contraire beaucoup d'eau dans un vaſe fort large, & très-peu profond, à l'ombre même, elle ſera bientôt évaporée : notre principale occupation eſt de diſperſer, d'étendre ſur la terre l'eau qui eſt naturellement ramaſſée dans les rivieres : nous faiſons plus, car nous mêlons cette eau, de ſels, de ſoulfres, de parties de toutes ſortes de corps : or une eau mêlée de corps hétérogénes eſt cent fois plus *évaporable* qu'une eau bien pure ; témoin les marais, témoin le procedé des Chimiſtes, qui mêlent d'argiles, les ſels ; de poudre, de briques, les huiles ; en un mot, de corps hétérogénes, les corps qu'ils veulent diſtiler, & qui pourroient rendre les diſtilations infiniment plus faciles, s'ils choiſiſſoient les corps les plus hétérogénes

pour ces mélanges ; ſuppoſé qu'ils ſçachent la raiſon préciſe de leur procédé : or on peut dire que les parties d'un corps, mêlées avec celles d'un corps hérérogéne, y ſont comme en païs ennemi, ſans liaiſon, & ſans conſiſtence, & que rien n'eſt plus facile au ſoleil que de les enlever, puiſque d'elles-mêmes, elles volent comme au devant de lui, lorſqu'elles ſont plus legeres que celles avec quoi elles ſont mêlées ; or dans les rivieres mêmes, l'eau ſe trouve en païs ennemi, mêlée de mille ſels, de mille corps, de mille pouſſieres, que nos égoûts y charient ſans ceſſe : les vents, direz-vous, ſuffiroient pour alterer la pureté des rivieres, ſans que les hommes s'en mêlaſſent, mais où les vents prendroient ils les pouſſieres, s'il n'y avoit des champs labourez, des ruës fréquentées, des chemins battus par les hommes ; je ne dis rien de l'air, qui quand il ſe trouve mêlé dans les corps (or nous l'y mêlons ſans ceſſe) fait effort par ſa legereté, & par ſon reſſort, pour prendre le deſſus, & repouſſe dans l'athmoſphére les parties de l'eau, & des autres corps, en va-

peurs, & en exhalaiſons : mais vous ſeriez bien plus ſurpris, Monſieur, ſi j'ajoûtois que le ſoleil n'éleveroit aucune vapeur d'une eau qui ſeroit parfaitement pure, & que toute ſon action ſe borneroit à la gonfler un peu, à la rarefier: car pourquoi éleveroit-il une partie plûtôt que l'autre ? Avouez-le, Monſieur, ce morceau là eſt d'une dure digeſtion ; je le ſens : & celui-ci, qu'en penſez-vous ? Il y a des gens qui aiment le calcul ; on a calculé les pluyes qui tombent dans un païs ; on a calculé les tranſpirations que chaque homme exhale : qu'on calcule celles qu'exhalent tous les hommes, & qu'on les compare avec les pluyes, & l'on verra que les tranſpirations ſeules peuvent fournir aux pluyes : on peut calculer auſſi l'eau que les hommes conſument qu'ils diſperſent ; on peut calculer les mélanges, & l'on verra ſi la nature a beſoin de ſe mettre beaucoup en frais, pour avoir des pluyes.

J'ajoûterai encore quelques obſervations faciles : pourquoi, je vous prie, la fin de l'autonne, & le commencement de l'hyver ſont-ils ſi

pleins de broüillards, & de pluyes? la plûpart des gens n'en ſçavent d'autre raiſon, ſi ce n'eſt que c'eſt l'hyver; mais je ne crains pas de me tromper en vous faiſant remarquer que c'eſt le tems des grands labeurs, & des plus conſiderables dérangemens que les hommes faſſent, & occaſionnent ſur la terre: toutes les terres ſon fraîchement labourées, on vanne le blé, on foule les raiſins, on cueille les fruits, les feüilles des arbres (que les hommes ont plantez) tombent de toutes parts, les hommes ſont par tout répandus dans les chemins, & dans les campagnes; c'eſt même le tems des grandes courſes, & des grandes diſſipations de toutes les ſortes: qu'elle merveille ſi l'air eſt ſurchargé de vapeurs, & d'exhalaiſons, ſans parler de celles, qui tranſpirent, à cette occaſion, de la terre interieure, ſans parler que la terre fraîchement labourée forme par tout des réſervoirs, & des entraves aux vapeurs qui retombent, pour les forcer à remonter, & à retomber de nouveau, ſans que preſque aucune goute puiſſe en arriver juſqu'aux rivie-

res, où elles ſont plus en ſureté, du moins ſans qu'elles y arrivent ſinon bien barbouillées d'un limon, qui les ſollicite ſans ceſſe à de nouvelles évaporations. Avez-vous remarqué, Monſieur, que Paris eſt preſque toûjours couvert de vapeurs? mais il ne l'eſt pas moins, lorſqu'il ne le paroît pas; c'eſt là que ſe font les grands mélanges, les grandes diſſipations de toutes les ſortes, encore un coup? Avez-vous remarqué aux rayons du ſoleil, que l'air d'une maiſon de campagne eſt infiniment moins chargé d'atômes, que celui d'une maiſon de la ville? Avez-vous remarqué que pendant pluſieurs jours après qu'on a bêché une terre, un champ, au mois d'Octobre, il en ſort tous les matins, à l'arrivée du ſoleil, de ſi grands flots de fumée, que ſouvent tout un vallon, toute une campagne en eſt plongée dans les brouillards? Pour moi, je l'ai remarqué il y a long-tems, lors même que je ne penſois point au ſyſtême.

2°. Mais c'eſt l'interruption que nous faiſons dans l'équilibre de la nature, qu'on peut appeller le grand

ressort de son principal méchanisme; de sorte que pour bien caractériser la plûpart des generations, & des phénoménes que la nature produit par nos déterminations, je les appellerois volontiers *des mouvemens convulsifs*, ausquels elle donne pourtant une certaine regularité : or il n'est pas une de nos démarches, qui n'occasionne ces mouvemens convulsifs dans la nature : d'abord tous les travaux que nous donnons à la terre n'ont d'autre but que celui-là ; nous la soulevons au milieu & au-dessus de l'air & de l'eau qui s'y insinuënt facilement, ou même necessairement, & qui ensuite faisans effort pour en sortir, forment tout ce qu'il y a de plantes, & nourrissent tout ce qu'il y a d'animaux sur la terre : mais, de là, resulte une autre interruption d'équilibre : car ces plantes ne sont dans le fonds que comme une premiere couche de terre qui se dilate : or nous coupons ces plantes, nous les consumons, & puis nos divers égouts les conduisent dans les rivieres, & dans les mers : nous pouvons donc dire que l'occupation des hommes, est de plumer, ou de peler,

ou d'écorcher ſans ceſſe la terre, ou du moins certaines parties de la ſurface de la terre : outre cela les vents trouvans des terres devenuës friables par nos ſoins, les tranſportenr çà & là; ce qui rompt évidemment l'équilibre naturel entre les colonnes de terre qui ſe trouvent par là affoiblies en un endroit, & appeſanties en l'autre ; ces interruptions ſont moins ſenſibles, quoi qu'à la longue elles doivent le devenir ; mais nos édifices, nos levées de terre, nos maiſons, nos villes rompent deux fois l'équilibre ; 1°. En ce qu'elles ſurchargent la colonne de terre, qui les ſupporte. 2°. En ce qu'elles déchargent les colonnes qui ſupportoient les materiaux qu'on en tire pour les bâtir, & les rebâtir ſans ceſſe.

Or, de là reſultent ſans ceſſe des *abbaiſſemens*, & des *rehauſſemens* alternatifs, en mille endroits de la terre, tant interieure qu'exterieure ; ce qui ſuffit pour y former, ou y entretenir toutes les inégalitez qui en ſont le principal méchaniſme ; c'eſt-à-dire, les cavernes interieures, & les montagnes exterieures, qui font l'organi-

ſation, & la circulation, qu'on ne peut gueres douter qui n'y regne: car il paroît qu'à cet égard, notre action ſe réduit à deux points eſſentiels, pour cette organiſation, & cette circulation; 1°. En ſurchargeant certains endroits, déchargeant certains autres endroits, nous forçons l'air, l'eau, le feu, à ſe reflechir du centre, vers la circonférence, & puis, 2°. En gratant en quelque ſorte, en diviſant, en attendriſſant la ſurface exterieure de la terre preſque par tout, nous donnons lieu à tout cela de tranſpirer, & de jaillir en montagnes, en volcans, en fontaines, en vents, en vapeurs, en exhalaiſons; & du reſte, comme nous faiſons tout cela ſans diſcernement, ſans prévoyance, & pour des interêts particuliers, ſans nous concerter les uns avec les autres, ce n'eſt pas merveille s'il en réſulte des chocs, des conflicts, des bizarreries; c'eſt-à-dire, des embraſemens de la part des volcans, des tremblemens de terre, des orages extraordinaires, des dérangemens de ſaiſons, &c.

De ſorte qu'on ne peut ici m'oppoſer qu'on trouve des montagnes,

des fontaines, des plantes, & des animaux dans des païs, où les hommes n'ont jamais penetré; car outre que ce point d'histoire est assez litigieux, il est clair que les resultats des actions des hommes, doivent se faire sentir en mille endroits où les hommes ne sont point, temoin l'Egypte dont l'Ethiopie est bien loin; & puis c'est Dieu qui a d'abord produit les plantes, qui se perpetuent depuis ce tems-là par des semences, mais qui ne se perpetuent qu'autant que les hommes en occasionnent la perpetuité.

Car pour derniere raison, qui embrasse toutes les autres, & d'un seul coup tranche toutes les difficultez, & épuise tout le détail, en presentant le systême entier dans son point de vûë simple & naturel, on doit reconnoître dans la nature, un penchant méchanique, constant, & necessaire à ramasser toute la terre immédiatement autour du centre, enveloper de toute l'eau toute cette terre, & toute cette eau de tout l'air sans autre distinction, ni varieté: qu'on brouille bien dans une phiole, de la terre, de l'eau, de l'air, on leur verra toûjours ce

penchant à se discerner, & à se placer par degrez de pesanteur, l'air sur l'eau, l'eau sur la terre: je dis plus, c'est là l'unique penchant de la nature; elle ne connoît d'autre action primitive que celle-là, & si j'osois user d'une expression sacrée, *hoc est omnis natura*, c'est là toute la nature; sur la terre, dans la terre, sur une montagne dans une vallée, en France, en Canada, en Europe, en Asie; en un mot, dans toute l'étenduë de la terre; les substances qui composent son globe tendent continuellement à se discerner, à se surmonter par degrez de pesanteur, & à se placer encore un coup, la terre sous l'eau, l'eau sous l'air; si on les plaçoit ainsi, on ne sçauroit assigner aucune cause naturelle, qui les déplaçât; & lorsqu'elles sont une fois déplacées, je n'en vois pas non plus, qui puisse les empêcher de reprendre, du moins à la longue, cet arrangement, l'unique primitif, & naturel.

D'où je tire d'abord une des plus fortes démonstrations Physiques de l'existence d'un Dieu superieur à la nature, qui a derangé cet équilibre

dès le commencement, pour enrichir la terre de plantes, & d'animaux; cette premiere action étoit un miracle ſans contredit; mais la perpetuité de cette interruption, & la durée de ces plantes, & de ces animaux, eſt-elle un miracle? Non, elle n'eſt pas non plus purement naturelle, puiſque la nature n'eſt qu'un poids méchanique, & aveugle, qui tire toûjours en embas, & arrive tôt ou tard à ſon terme: or nous ne voyons pas qu'elle y arrive, ny qu'elle doive même y arriver, quoique nous voyons qu'elle ſe haſte ſans ceſſe d'y arriver; car ſans ceſſe la terre s'affaiſſe au-deſſous de l'eau, & l'eau coule au-deſſous de l'air: & c'eſt là qu'il me ſemble qu'on eſt forcé de recourir à un ſyſtême artificiel mitoyen entre la nature & le miracle, & à une cauſe libre telle que l'homme; c'eſt-à-dire, à une cauſe qui ne ſoit point dominée, & invinciblement déterminée par cette pente aveugle de la nature; qui puiſſe au contraire la déterminer, la modifier, & par des mélanges faits, ou occaſionnez, librement l'empêcher d'arriver jamais à ſon terme; voilà donc encore la liberté de l'homme démon-

trée par le même ſyſtême qui nous démontre l'exiſtence de Dieu ; & du reſte, on ne peut pas dire que le pouvoir qu'on donne ici à l'homme, déroge à celui de Dieu, puis qu'il eſt démontré, par le même ſyſtême, que ſi Dieu n'avoit commencé de donner à la terre les arrangemens qu'elle a, l'homme neut pû les lui donner, puiſque ſon action n'eſt qu'une ſimple conſervation, qui l'occaſionne même plus qu'il ne la cauſe, comme il occaſionne le mouvement d'une horloge, la chûte d'une pierre, & ſa propre conſervation, ſans pouvoir même atteindre par ſes lumieres, beaucoup moins par ſon pouvoir efficace, à la maniere dont tout cela s'execûte à ſon inſçû puiſqu'il eſt même le plus ſouvent la dupe, & la victime des bizarreries qu'il introduit dans la nature.

Après cela, les philoſophe modernes me paroiſſent aſſez loin du fonds des choſes, lorſque par des railleries, plus que par des raiſonnemens, ils bornent le pouvoir, & la dignité des hommes preſqu'à rien, tandis que l'écriture favoriſe aſſez ouvertement le

ystême que je vous propose : car elle
ous apprend que l'homme fait à l'i-
nage de Dieu, a été constitué sur la
erre, comme son Lieutenant, pour
resider à tout son méchanisme, &
our en tirer cette varieté de plantes
& d'animaux dont elle est susceptible,
nalgré son infinie simplicité : car c'est
à, ce me semble, le sens le plus natu-
el de ce passage *homo non erat qui ope-
raretur terram.* Je sçai bien qu'on le
orne au simple labourage des terres,
nais ; 1°. Ce n'est qu'après son pe-
hé, que l'homme a été condamné à
e travail humiliant & penible : or
'est l'homme innocent qui a été cons-
tué sur la terre *ut operaretur terram.*
°. Il est réel que les hommes font
uelque chose de plus que de labou-
er, & qu'en effet ils influënt dans
nille évenemens assez considerables.
Mais, dira-t'on, n'y a-t'il donc au-
une difference entre l'homme inno-
ent, & l'homme pecheur à cet égard ?
lle est bien grande ; l'homme inno-
ent avoit des lumieres superieures,
conduisoit le méchanisme de la ter-
e, encore plus de l'œil que de la main,
voyoit la suite, & l'enchaînement

de ſon action avec celle de la nature, ſon cœur même exempt de toute paſſion & de tout caprice, n'alloit point heurter de front, la nature, ni ſottement détourner une riviere, ouvrir une mine, élever des édifices, d'où réſultaſſent des inondations, des foudres, des grêles, mille intemperies de ſaiſons, mille maladies, & tôt ou tard, la mort, & le tombeau : car voilà encore ce que nous démontre ce ſyſtême, que le peché eſt le fleau naturel du pecheur, & que la terre tourne contre nous, les armes que nous lui prêtons, *pugnabit orbis terrarum contrà inſenſatos.*

Mais ce ne ſont pas là les ſeules queſtions dont ce ſyſtême, & ſes divers principes nous donnent le denouëment, & deſquel les bornes préciſes de la nature ſont marquées, & que toute ſon action eſt réduite à la ſimple peſanteur, & aux loix les plus communes de l'équilibre; on peut ſe flater qu'on eſt fort avancé dans la Phyſique, où juſques-là on trouve un mélange d'actions naturelles, & artificielles; qui fait une continuelle illuſion, & jette, comme j'ai dit, un

grand voile, qui obſcurcit la nature: du reſte, quelque étenduë que je donne ici au pouvoir des hommes ſur la nature, je ſoupçonne qu'on peut le porter encore plus loin, & verifier en effet par là, que tout eſt fait pour l'homme, je ne dis pas pour l'homme ſeul, mais pour l'homme, lequel eſt luy-même fait pour Dieu. Mais j'oublie preſque entierement que c'eſt ici une lettre, ne l'oubliez pas, Monſieur, je vous prie, & ayez plus d'indulgence que je n'ai eu, peut-être de diſcretion, en traitant des queſtions qui demandent tant de preuves, & peut-être tant de volumes, dans une lettre, où l'on a à peine aſſez de terrain pour prouver qu'on eſt, Monſieur, Voſtre très-humble, &c.

ARTICLE CXXX.

LES OEUVRES DE FRANCOIS Malherbe, avec les Observations de M. Menage, & les Remarques de M. Chevreau sur les Poësies. A Paris, chez les Freres Barbou, ruë S. Jacques aux Cigognes 1722. *trois tomes in 12. Premier, pp.* 441. *Second,* 387. *sans la Table. Troisiéme, qui comprend les Lettres de Malherbe; & le Discours de M. Godeau* 405.

MOnsieur Brossette, dont nous avons le beau Commentaire sur Boileau, n'a pas été le premier à qui il soit venu en pensée de commenter les Poëtes François. Avant lui, Richelet attaché à Ronsard & à du Bartas, les avoit enrichis de notes sçavantes. M[rs] Chevreau & Menage attirez par ce nouveau genre d'écrire, choisirent avec plus de justice le fameux Malherbe, pour signaler leur Critique Grammaticale, à la faveur d'un si grand nom. M. Chevreau imprima ses notes en 1660. & M. Menage fâché de se voir prévenu dans un dessein qu'il s'étoit reservé, & qu'il re-

gardoit comme une portion de ſon domaine litteraire, publia ſes obſervations ſur le même Poëte en 1666. *in* 8°. puis en 1689. *in* 12. avec les remarques de M. Chevreau. L'édition dont on va parler eſt donc la troiſiéme des obſervations de M. Menage, ſur Malherbe. On y a joint la vie de ce Poëte, par Racan, ornée de quelques notes peu conſiderables, & la ſuite des remarques de Chevreau, tirées de ſes œuvres mêlées & du *Chevræana*, choſes qui ont déjà parû en divers tems, de ſorte que cette édition n'eſt à proprement parler, qu'un amas de notes, de remarques & d'obſervations, plus étendu à la verité que les autres, mais en récompenſe plus ennuyeux, ne fuſt-ce qu'à cauſe des repetitions éternelles. Telle choſe ſe trouve redite des trois & quatre fois. Sur quoi on doit au Public cette reflexion generale, que les Editeurs abuſent à l'excès de ſa crédulité, en le chargeant de réimpreſſions, qui coûtent aux Autheurs très-peu de travail, & beaucoup d'argent aux acheteurs, ſans autre profit que celui d'avoir quantité d'éditions, & plus encore de rapſodies.

Comme on n'a point parlé dans nos Memoires de ces Commentaires *Malherbiens*, le Lecteur ne sera peut-être pas fâché d'en voir ici l'histoire & la critique. M. Chevreau étant à la campagne chez M. le Marquis de Chandenier, s'amusoit à la lecture de Malherbe : pour se rendre cet amusement plus utile, il s'avisa de mettre ses remarques par écrit, & en moins de trois heures, il en fit plus de la moitié. Ses amis charmez d'un si heureux essai, le presserent, suivant la coutume, de retoucher ses écrits, & d'en regaler le Public. Il suivit aussi le train ordinaire des Sçavans, & se laissa gagner, de façon, qu'en dix jours il mit son ouvrage en état de voir le jour. M. le Févre, qui nous apprend ce détail, se chargea de l'édition, laquelle se fit à Saumur *in* 4°. en 1660. Dès que M. Menage vit paroître ce nouveau Commentaire, il se sentit épris d'une noble émulation. Piqué d'ailleurs, comme j'ai dit, qu'un autre lui eût enlevé un dessein favori qu'il avoit conçû à vingt ans. Il fit vœu d'abord de ne point lire cet ouvrage, „ *afin qu'on ne* „ *l'accusât pas*, dit-il, *d'avoir volé* son

 anta-

» antagoniste, s'il se rencontroit dans » ses pensées, ni d'avoir voulu le con- » tredire, s'il ne se trouvoit pas de son avis». M. Menage comptoit que le Public le croiroit sur sa parole. Le voilà donc, comme une abeille, occupé à recueillir le suc des Poëtes de tous les siecles & de toutes les langues; il fait un prodigieux amas de passages. il travaille à la hâte, il imprime à mesure, soit pour satisfaire promptement l'avidité de ses amis, soit de peur qu'il ne survint encore quelque Autheur incivil qui lui enlevât une seconde fois son Malherbe, » car il faut remarquer » que, long-tems auparavant, M. Me- » nage avoit été convié par M. Con- » rart, avec beaucoup d'empressement, » d'entreprendre cet ouvrage, & que » pour ceder aux importunitez d'un » ami, il avoit fait imprimer le tex- » te de Malherbe, avec la premiere » feuille de ses observations; mais » alors il arriva je ne sçai quel malheur » dont M. Menage ne juge pas à pro- » pos de nous instruire, & l'édition » fut arrêtée par lui même. Cependant » comme il étoit, dit-il, extrémement » ment *communicatif*, il ne fit point

„ difficulté de communiquer à tout
„ monde, aux occasions, les reflexio
„ qu'il avoit faites dans son esprit, s
„ les Poësies de Malherbe. Il les con
„ muniqua entr'autres personnes,
„ M. Costar & à M. de Vaugelas q
„ en ont employé une partie; celui-
„ dans ses lettres à M. le Marquis de L
„ vardin, & celui-ci dans ses rema
„ ques sur la Langue Françoise„. Ain
ce fonds de doctrine deperissoit inse
siblement, & se dissipoit comme u
argent qu'on prête & qui fructifie pou
autruy, sans même revenir au prêteu
Cela devoit, sans doute, chagriner u
sçavant, tel que M. Menage, qui tou
communicatif qu'il étoit, ne laisso
pas d'être œconome. C'est pourquo
depuis son édition manquée, & le suc
cès de M. Chevreau, il reprit son de
sein & travailla serieusement à mettr
en ordre les Tresors litteraires don
il vouloit enrichir Malherbe.

M. Chevreau, de son côté, no
content de ses remarques imprimée
à Saumur, rouloit un plus vaste pro-
jet en faveur de ce Poëte, & enfan-
toit secrettement un long & bea
commentaire, comme si la destinée d

Malherbe eût voulu que deux des plus ſçavans hommes du ſiecles, ſe fuſſent diſputé la gloire de le revêtir des plus riches habits, quoi qu'il pût s'en paſſer aiſément pour plaire; toûjours le manuſcrit de M. Chevreau fut tenu fort ſecret juſqu'à ce qu'enfin M. de la Menardiere obtint ce dépôt pour quelque tems, en donnant parole de ne le communiquer à perſonne; car M. Chevreau moins *communicatif* que M. Menage, craignoit ces ſortes de communications, entre ſçavans, ſur tout avec M. Menage qui paſſoit pour prendre plus volontiers, encore qu'il ne communiquoit.

La Menardiere fut dépoſitaire infidelle, ſi l'on en croit M. Chevreau. A peine celui-ci eut-il vû paroître les obſervations de ſon rival qu'il écrivit à M. de Benſerade une lettre aſſez curieuſe. Il ſe plaint que M. Menage a eu communication de ſon manuſcrit, qu'il s'eſt paré d'une fauſſe modeſtie pour cacher ſon vol; que nonobſtant ſa proteſtation publique de n'avoir pas lû les remarques imprimées dont il ne s'agiſſoit pas, il avoit tiré du Commentaire écrit à la main, les mor-

ceaux les plus curieux, pour s'en fa
re honneur. Si le fait est vrai, il fa
croire que M. Menage vouloit se r
dimer sur autrui, des liberalitez qu'
avoit faites à Messieurs Costar & Va
gelas. » J'ai donc pris le parti, ajou
» te M. Chevreau, de supprimer me
» observations, *afin qu'on ne m'accu*
» *pas de l'avoir volé*: on en verra pou
» tant quelques-unes dans mes lettre
» critiques à M. le Févre, & pour le
» autres, je les abandonne à qui les
» prises. En effet, il en appelle à la con
» science de M. Menage. Il y a long
» tems, continuë-t'il, qu'on l'a fai
» passer pour le parasite de tous le
» livres, & qu'on le soupçonne d
» larcin, pour peu qu'il se pare». M
Gilles Boileau qui a si rudement men
M. Menage dans son *avis*, est cité com
me témoin. Au reste, M. Chevreau
rend justice à son ennemi, en fait d'é
rudition, de lecture & d'intelligenc
des Langues; il ne peut neanmoin
s'empêcher de dire, que ce sçavan
qui déferoit beaucoup à l'antiquité
en a retenu la maxime, qui veut, *qu*
tous les biens soient communs entre le
amis; que sur ce principe il adopte le

enfans d'autrui ; qu'il n'en doit pas être quitte pour assurer que certaines idées generales tombent dans l'esprit de tous les hommes, sans qu'on ait droit de les traiter de plagiaires ; que malgré l'usage commun de dire qu'une personne ne sçait ni A ni B, on pourroit douter si M. Menage, en faisant cette Epigramme,

Cy dessous gist Monsieur l'Abbé,
Qui ne sçavoit ni A ni B,

n'a point eu en vûë celle de Joachim du Bellay,

Bonnet sçût la Langue Hebraïque,
Aussi bien que la Chaldaïque ;
Mais en Latin le bon Abbé
N'y entendoit ni A ni B.

En effet, dit-on, ce ne seroit pas la premiere fois que M. Menage auroit crû avoir fait une Epigramme déja faite par autruy.

Quoi qu'il en soit, on voit d'un côté dans M. Menage, beaucoup de crainte qu'on ne crût ses observations, prises en païs étranger ; & de

l'autre, dans M. Chevreau beauco
de ressentiment sur une prétenduë p
lerie : car c'est ce qu'on recueille de
préface de l'un, & de la lettre de l'a
tre. L'un sans être accusé, crie à ple
ne tête, qu'il n'a rien volé; l'autre
crie encore plus haut, au voleur : l'u
dit aux lecteurs, Messieurs, ce que
vous donne est peu de chose, ma
c'est mon bien; l'autre survient, &
dit, je ne vous donne pas ce que j'a
vois destiné, parce que M. Menag
me l'a pris & vous en a fait part. Qu
croire des deux? Il est certain que M
Menage a été souvent suspect en ma
tiere de larcin, & l'on ne peut nie
que M. Gilles Boileau n'en ait produi
d'assez bonnes preuves sur des imita-
tions un peu fortes en fait de Poësie.
On admire, dit-il, tous les Poëtes dans
M. Menage; Grecs, Latins, Italiens,
François, tous se reconnoissent dans
lui; » en recompense il leur fait la
» grace de ne les pas déchirer inhu-
» mainement; il prend la piece entie-
» re, & s'en pare sans façon. Ce sça-
» vant, ajoûte-t'on, se plaît dans les
» illustres brigandages; tandis que les
» autres s'amusent en cachette, à dé-

» truire les restes de quelque précieux
» édifice, il pille ouvertement les Pro-
» vinces toutes entieres.

Voilà certainement un caractere qui donneroit lieu à la suspicion, s'il étoit veritable. De plus, il est constant que M. Menage, dans sa préface sur Malherbe, affecte de prévenir les Lecteurs sur ce qu'il n'a rien volé. Quand on se sent la conscience nette, on n'a pas coutume d'en user ainsi. Ses observations même, sont semées de traits justificatifs sur cet article: il prouve entr'autres choses, qu'il est permis de se loüer poëtiquement, & d'imiter finement les pensées d'autruy, sans qu'on puisse être taxé de volerie, que ce fut toûjours le privilege des Poëtes, & que c'est une possession si bien établie, qu'on a le plus grand tort du monde de chicaner un pauvre Auteur, qui reclame ses droits: il s'apporte lui-même en exemple, & montre par ci, par-là, quoi que sobrement, les endroits d'autruy, ausquels il a *visé* dans ses poësies. Mais sans examiner ici comment & jusqu'où, l'imitation est permise, & employée par lui, il semble que cette maxime a lieu dans le

ſujet en queſtion: *Excuſatio non peti*, *accuſatio eſt*. Pourquoi ſe juſtifier à tout propos? Que penſeroit-on d'un homme, qui marchant en leſte équipage, & en habits de prix, affecteroit de dire à tous venans, ne croyez pas que j'aye volé tout cela? Certes M. Menage, ſoit coupable, ſoit innocent, eſt au moins malheureux en préfaces. La plûpart ne roulent que ſur deux poincts eſſentiels; l'un, touchant ſes propres loüanges, dont il n'eſt pas avare en proſe non plus qu'en vers; l'autre, touchant ſa juſtification ſur les ſatyres qu'on a faites, ou qu'il prévoit qu'on fera contre lui.

A bien peſer toutes ces conſiderations, il ſembleroit que M. Chevreau pourroit bien n'avoir pas tout-à-fait tort de ſe plaindre: mais d'un autre côté l'accuſation étant grave, il ne paroit pas juſte de prononcer ſans preuves. Or M. Chevreau n'en apporte aucune au Public. A la verité il dit comme une choſe averée, que la Menardiere lui a rendu le manuſcrit qui fait le ſujet du procès, auſſi mal en ordre que s'il avoit paſſé par les mains de tous *les Cuiſtres de la ruë S*

Jacques, & il assure qu'il a sçû depuis, que le manuscrit avoit été prêté à M. Menage, qu'enfin M. Menage lui a pris ce qu'il avoit de plus beau & de meilleur sur Malherbe. Voilà qui est net & positif; mais aprés tout, l'accusateur n'oppose point à l'accusé d'autre témoin que sa conscience, & ce n'est pas assez pour convaincre un homme en bonne justice, quelque suspect qu'il puisse être d'ailleurs, de lui dire, vous êtes criminel, j'en appelle à votre conscience; encore n'oppose-t'il ce témoin que pour la lecture des Remarques imprimées, dont il n'est pas question.

Sur cette exposition simple, il faut conclurre que l'affaire est délicate & embarrassante. Sans doute que la police litteraire n'y seroit pas peu empêchée, s'il y avoit un tribunal reglé pour prononcer sur semblables galanteries. A l'égard du fait present, chacun en jugera selon ses idées & son caractere; les malins d'une façon; & les indulgens d'une autre. Malheureusement les interessez ne sont plus pour plaider leur cause. Laissons donc le procès indécis, puisqu'aussi bien les

obſervations de M. Menage nous tie-
nent lieu du Commentaire complet c
M. Chevreau. Si pourtant il étoit pe
mis de prononcer ſur une queſtion
épineuſe, j'aimerois mieux faire pa
cher la balance en faveur de l'accuſé
quelque force que j'aye pû donner au
raiſons qui lui ſont défavorables, e
faiſant parler ſes ennemis les plus dé
clarez ; tout cela ne l'emporte poin
ſur le préjugé qui reſulte de ſa pro
fonde capacité. Il étoit aſſez riche d
ſon fonds, pour ſe paſſer des acquiſi
tions de l'accuſateur, & trop galan
homme pour butiner un dépôt qu'o
lui auroit confié. Il eſt plus croyabl
que M. Chevreau par une mauvaiſe
humeur d'Ecrivain, aura crû voir ce
qui n'étoit pas, ou bien qu'il aura
trouvé, en effet, certaines conformi-
tez de reflexions qui viennent naturel-
lement à l'eſprit de tout le monde. A
l'égard de M. Gilles Boileau, il eſt trop
cauſtique pour être crû en tout. Reſte
à ſçavoir ce qu'on doit penſer de l'ob-
jet du procès, je veux dire, des no-
tes de l'un & de l'autre Sçavant.

Pour M. Menage, on ne peut mieux
faire que de rapporter ce qu'il en pen-

soit lui-même. » Je le dis, comme je
» le pense, (ainsi s'exprime-t'il dans
» sa préface,) je n'ay pas une opinion
» fort avantageuse de mes observa-
» tions. Ce ne sont que petites ques-
» tions de Grammaire, & de Gram-
» maire Françoise; & non seulement
» il n'attendoit aucune loüange de ce
» côté-là, mais il s'attendoit bien,
» ajoute-t'il, que le Journal des Sça-
» vans, en feroit des railleries; raille-
» ries dont il se faisoit honneur par
» avance, & qu'il préferoit à tous les
» éloges dont il assure que les Sçavans
» l'ont comblé». Tel étoit son sen-
timent, dicté, sans doute, par une
modestie rare dans un Commentateur.
Les petites questions de Grammai-
re sont aussi le fonds des remarques
de M. Chevreau. Veritablement l'un
& l'autre en a fait d'assez fines, &
de très-propres à épurer le langage
François. Si on separoit l'inutile du
bon, les trois tomes de plus de 400.
pages, chacun se réduiroient peut-être
à un volume raisonnable. Quant à la
maniere de commenter, l'un & l'au-
tre Auteur également riche en beaux
passages, a fait parade de toutes les ri-

chesses anciennes & modernes. U.
seul mot fait éclorre de part & d'au-
tre des citations à perte de vûë, & [illegible]
imperceptiblement liées ; qu'on passe
d'un objet à l'autre, sans sçavoir com-
ment. Le Lecteur arrivé au bout du
terme, ne se souvient plus du chemin
qu'il a parcouru. Telle est la manie
des plus Sçavans Commentateurs ; ils
ne veulent rien perdre de leurs collec-
tions: Peut-être qu'un peu moins d'é-
rudition & plus de goût rendroient
les Commentaires plus curieux &
moins ennuyans. Je dois ajoûter à
l'égard de cette édition de Malherbe.
que le crainte de rien omettre l'a ren-
flé non seulement des endroits que M.
Menage avoit ajoûtez dans sa secon-
de édition, mais de ceux même qu'il
avoit crû devoir retrancher de la pre-
miere ; tant on estime les plus petits
morceaux des illustres Grammairiens.

ARTICLE CXXXI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, avec les Memoire de Mathematique & de Phisique, pour l'année 1719. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

PHISIQUE GÉNÉRALE.

OBservations Météorologiques, faites à l'Observatoire Royal, pendant l'année 1719, par Mr de la Hire l'aîné. Cette année a été fort seche, & n'a pas laissé d'être abondante, parce que les pluyes y sont venuës fort à propos, il n'y en a point eu de superfluës, mais les necessaires n'ont pas manqué. La chaleur a été plus grande à proportion que le froid : Monsieur de la Hire voyant cette chaleur se soûtenir plusieurs jours de suite dans le même degré, conjecture, que l'air comme l'eau, n'est susceptible que d'un certain degré de chaleur : car l'eau qui a bouilli, un certain tems, ne devient pas plus chaude en continuant de bouillir.

Decembre 1722.

Sur la lumiere Septentrionale, p[ar] Mr Maraldi. Cette lumiere n'avo[it] gueres été vûë à Paris, que par d[es] Observateurs de profession; mais l[e] 30. de Mars à huit heures *du soir elle y devint un phenomene populair[e.] Tous ceux qui étoient dans les ruës e[n] furent frappez, & dans le même instan[t] il s'éleva un cri d'admiration de cett[e] grande ville. Heureusement Mr Maraldi fut aussi spectateur du Meteore.* C'étoit une colonne de feu, élevée de vingt degrez sur l'horison, auquel elle étoit presque parallele, sur une étenduë de 25. à 30. degrez, peu large, mais assez brillante pour effacer la lumiere de la Lune, qui étoit pourtant fort nette, & dans son huitiéme jour: le Phenomene dura peu; le 7. d'Avril à neuf heures du soir, Mr Maraldi en observa un autre à peu près semblable; mais d'une plus longue durée, & toûjours du côté du nord. On a vû de pareils Meteores le 22. Fevrier à Vicene & à Bologne en Italie, & le 25. de Mars à Montauban.

Sur la cause générale du froid de l'hyver, & de la chaleur de l'Eté, par Mr de Mairan. Si le Soleil étoit plus

près de la terre en Eté qu'en Hyver, & que la difference en fut d'un million de lieuës, on ne balanceroit pas apparement à attribuer à cette difference, celle des Saisons de châque année; & il faudroit être bien philosophe pour en chercher d'autre cause : le peuple s'en tient fort à celle-là, sans gueres s'embarasser, si elle est fausse; en hiver, le Soleil se presente, comme dans un lointain fort reculé, au lieu qu'en Été, on le voit presque sur sa tête : il est vrai cependant que ce lointain, & ce voisinage ne sont qu'apparents, & que réellement le Soleil est plus près de la terre, en hyver, qu'en Été, d'un million de lieuës.

Forcez par conséquent de laisser l'éloignement & le voisinage réels, les Philosophes ont compris, que le voisinage, & l'éloignement apparents du Soleil, étoient encore plus efficaces que les réels; pour produire la verité que nous éprouvons dans les saisons, ils ont compris aussi que la différence de longueur, qui se trouve entre les jours d'hyver, & les jours d'Été, influoit beaucoup dans cette varieté : ce sont là les idées générales qu'on a

euës jusqu'ici, sur cette matiere; mais les idées générales sont sujettes à bien des mécomptes, à bien des exceptions, & ont toûjours quelque chose de vague, d'abstrait, de spéculatif, qui la plûpart du tems ne s'accorde pas avec la pratique, & avec mille cas particuliers qui se presentent à tous momens : il falloit que l'esprit d'Analise, & de discussion, maniât un peu ces idées, pour les rendre précises, exactes, & même fecondes en une infinité d'autres idées qu'elles envelopent.

Or c'est ce qu'on trouve executé dans le Memoire de Mr de Mairan : d'abord la cause générale de l'éloignement apparent, ou de l'obliquité du Soleil en hiver, il la divise en trois, faisant voir que les rayons sont affoiblis. 1°, parce que la lumiere agissant comme un fluide, plus la terre se presente obliquement à l'action de ce fluide, moins il y a de filets ou de rayons qui tombent sur elle. 2°, parce que le choc de ces filets ou rayons, est d'autant plus foible, qu'il est plus oblique. 3°, parce que plus l'incidence est oblique, plus les rayons ont de

trajet à faire dans l'athmoſphere, pour arriver juſqu'à la terre : or ce trajet les affoiblit à cauſe des parties d'air & des atômes qu'ils trouvent ſur leur route.

Monſieur de Mairan remarque cependant, que ſa ſeconde cauſe n'eſt vraye qu'en général, & d'une maniere ſpeculative, & qu'en effet la terre étant pleine d'inegalité, elle preſente ſes parties à la force du choc des rayons, dans une ſituation auſſi perpendiculaire, en hyver qu'en Été. Il y a une raiſon ſecrette, mais auſſi naturelle que ſubtile, qui ſuppléé à celle-là ; elle ne ſe preſente pas d'abord, mais la verité en ſaiſit l'eſprit, dès qu'on l'enviſage ; il eſt vrai qu'en hyver, le Soleil éclaire auſſi directement qu'en Été, les ſurfaces des hauteurs, des cailloux, du gravier, qui ſont tournez vers lui ; mais comme ſa lumiere, eſt toûjours fort oblique, par raport au total de la ſurface d'un Païs, d'une Province, d'un Royaume, en un mot, des lieux, où c'eſt l'hyver, à tout prendre, il éclaire moins de ſurfaces, ou une moindre ſurface, en hyver, qu'en Été : une hauteur,

un caillou, un grain de sable, ou de terre, jette une grande ombre sur ce qui est derriere eux: *une allée d'un jardin, sablée avec du gravier, peut nous montrer, en petit, ce qui arrive à cet égard dans une grande plaine*, dit Mr de Mairan, & la comparaison est fort juste; en hiver, ou même tous les soirs & les matins, lors que le Soleil est proche de l'horison, on voit toute la terre semée de lumiere, & d'ombre; & à mesure que le Soleil est plus vertical, on voit les ombres diminuer, de sorte que selon la juste expression du Sçavant Academicien, on peut dire qu'en hyver, la terre est couverte de charbons de feu fort dispersez; mais qu'en Été, ce n'est qu'un brasier de charbons réunis de près.

C'est avec beaucoup de vraisemblance, que Monsieur de Mairan, rejette le sistême de Mr Rohaut, qui a crû que la cause du froid de l'hyver, venoit de ce que beaucoup plus de rayons sont reflechis par la surface de l'atmosphere, à mesure qu'ils y tombent plus obliquement. Une chose semble fort appuyer le sistême de Mr

Rohaut, & Mr de Mairan ne le dissimule pas; un corps jetté fort obliquement sur l'eau, en est reflechi, & la lumiere même ne penetre plus un corps, après un certain angle d'incidence; il semble donc qu'avant que d'arriver à cet angle, le nombre des rayons reflechis, devroit augmenter: mais Mr de Mairan prétend que la refraction manque tout à coup, & se change en reflexion, & la chose paroit évidente; car il y a un sophisme dans l'objection, & ce n'est point du tout sur le nombre des rayons, que doit tomber le soin d'amener la reflexion par nuances; tous les rayons ont ici la même incidence, & l'un ne doit point être reflechi avant l'autre, c'est comme une poignée de gravier qu'on jetteroit dans l'eau, & dont tous les grains y tomberoient avec la même inclinaison; car tous seroient, ou totalement reflechis & rejettez, ou rompus & admis; mais la refraction bien analysée, n'est qu'une reflexion, & par là, le merveilleux de l'objection s'évanoüit.

Le sistême de Mr Rohaut, paroit donc faux, à le prendre en rigueur,

tel qu'il l'énonce ; mais peut-être e
sauveroit-on une partie, en remar
quant que les rayons sont moins con
densez ou resserrez par la refraction,
mesure qu'ils s'éloignent de la per
pendiculaire. Ne pourroit-on pa
aussi sauver une partie du sistême d
Riccioli, que Mr de Mairan refute
fort solidement, tel qu'il est énonc
par cet Astronome : ce n'est pas pré-
cisément en passant, ou repassant dans
l'air, que les rayons l'échauffent, c'est
sur tout par la réverberation de la
chaleur qu'ils communiquent à la ter-
re : plus les rayons donnent perpen-
diculairement sur la terre, plus gran-
de est l'épaisseur de la surface, qu'ils
en échauffent ; car non seulement la
chaleur de l'Été est plus *intense*, que
celle de l'hyver ; mais elle est en quel-
que sorte plus profonde, mieux enra-
cinée, & par là, plus propre à échauffer
l'air, qui en reçoit la reverberation ;
c'est dommage que les bornes d'un ex-
trait ne nous permettent pas de suivre,
Mr de Mairan dans toutes ses Analy-
ses, ni dans tout le détail des causes
de la chaleur, qui proviennent de la
longueur des jours ; ce qu'il dit des

legrez de chaleur, & de froid, qui
'ajoutans d'un jour à l'autre, forment
une acceleration, qui est à son plus
haut point, quarante jours après le
jour, où l'on croiroit que doit se fai-
re sentir le plus grand chaud, & le
plus grand froid, c'est-à-dire, après
le Solstice & l'Équinoxe : tout cela
soûtenu d'un calcul fort judicieux, &
tout propre à donner à ces matieres
un air de précision, & de veritez exac-
tes, forme une theorie fort ample,
& fort curieuse, d'un point auquel
les Philosophes avoient à peine jus-
qu'ici daigné donner un coup d'œil,
& qu'ils s'étoient vainement flattez
d'épuiser en deux mots, faute, sans
doute, de sentir comme le Sçavant
Academicien, les profondeurs de la
nature, qui dans les moindres objets,
présente à un esprit, à qui la surface
des choses n'impose point, les plus
vastes sujets de contemplation.

Une circonstance remarquable dans
les découvertes de Mr de Mairan,
c'est celle d'un principe de chaleur
constante, propre à la terre. Selon les
observations les plus exactes, la cha-
leur de l'Été, est communément à

celle de l'hyver, comme 8. à 7. Or selon les calculs & les raisonnemens de Mr de Mairan, la chaleur que le Soleil communique en Été à la terre, est à celle qu'il lui communique en hyver, comme 66. à 1 : il faut donc que la terre ait un fonds de chaleur, lequel soit de 393 degrez, par rapport à celle du Soleil. Mr de Mairan ne determine rien sur ce principe de chaleur, il en indique plusieurs, parmi lesquels le feu souterrain & central, paroit le plus vraisemblable.

Sur le Gipse, par Mr de Jussieu. L'analyse & les Découvertes que Mr de Jussieu donne ici sur le Gipse, sont aussi curieuses, qu'elles sont nouvelles : ce celebre Academicien a trouvé que ce mineral soit dans sa constitution naturelle, & au sortir de la mine, soit après que la calcination l'a changé en plâtre, ou même après que l'eau l'a réduit en plâtre, est un amas de petits prallelepsipedes & de globules, d'où il a conclu que le Gipse, & sans doute aussi tous les corps, ont des élemens, ou parties primitives inaltérables ; c'est-à-dire, d'une figure, d'une grandeur, en un mot, d'une

consistence, à l'épreuve de tous les mouvemens de l'Univers : ce qui est fort vraisemblable, même indépendament du mitroscope, qui ne paroit pas trop propre à nous découvrir les parties primitives des corps. Mr de Jussieu conjecture aussi qu'il entre du Gipse, ou une matiere gipseuse dans la plûpart des corps, de même qu'il entre dans tous, une matiere saline; il a trouvé du Gipse dans l'alun, dans le vitriol, & dans une crême chimique; il ne manque que d'en trouver dans les vegetaux, & dans les animaux : car on trouve une matiere saline par tout.

Sur les Guespes, par Mr Reaumur. Il y a long-tems que le peuple même est devenu le confident des merveilles, qui éclattent dans les ouvrages, dans la police, & dans le gouvernement des Abeilles : rien n'est hors d'œuvre dans la nature, tout y est marqué au coin d'une intelligence : prévenu de cette pensée, Monsieur de Reaumur a jugé les Guespes dignes de son attention ; le peuple qui n'en attend rien, parce qu'il n'en attend rien de materiel, ne les regarde que comme

un vil rejetton, ou un avorton infructueux de la nation des Abeilles, de sorte que la curiosité de Mr de Reaumur a été toute Philosophique : rien n'est plus curieux, rien n'est plus nouveau, que ce qu'il a observé à cet égard : on diroit que ce celebre Academicien a pris à tâche d'épuiser l'Histoire de la Nature, ou de montrer par des sujets toûjours nouveaux, & par des découvertes non moins nouvelles, que l'Histoire de la Nature est inépuisable.

Diverses observations de Physique générale.

1°. Mr de Raissons ayant adapté la bouche d'un pistolet chargé de poudre, à la lumiere d'un fusil chargé d'une balle forcée, sans poudre ; & ayant mis le feu, la poudre du pistolet, entrant par la lumiere du fusil, en a chassé la balle avec un bruit & avec une force qui excedent le pistolet; car cette balle eut pû percer une porte, à quinze pas : il semble qu'on ne peut gueres attribuer cet excez de force & de bruit, qu'à l'air, que la pou-
 dre

ḡre poussé avec violence, est fort comprimé dans le fusil : qu'on bourre legerement un fusil chargé de poudre, seulement afin que la poudre ne tombe pas, qu'on mette ensuite une nouvelle bourre un peu plus forte, à quelque distance de la premiere, en sorte que l'entre-deux soit plein d'air, & l'on verra de combien cet air augmentera le bruit & la force du coup, jusqu'à faire crever quelques fois le fusil ; il y a beaucoup d'art & de profit à sçavoir mêler l'air avec la poudre : c'est pour cela qu'on la graine ; c'est pour cela qu'on chambre une fusée, dans sa constitution naturelle, e salpêtre paroit mêlé d'air, le soufre & le charbon n'en manquent pas : 'air est le grand ressort du méchanisme de la nature, dans la terre & sur a terre.

2°. La nuit du 14. au 15. d'Avril 718. pendant un orage affreux, la oudre tomba en Bretaigne sur 24. glises, & précisément sur des Eglises, où l'on sonnoit pour l'écarter ; les glises où l'on ne sonnoit pas, furent pargnées : à Cahors en Quercy, & n bien d'autres endroits, on sçait

par experience, que ſi la ſonnerie previent à tems, l'orage, elle ne manque gueres de le diſſiper ſans éclat ; mais que ſi l'orage la previent, elle ne fait que l'arrêter, & le rendre plus furieux.

3°. Le ſixiéme d'Avril, il tomba dans la Mer Athlantique, une pluye de ſable, qui dura depuis dix heures du ſoir, juſqu'au lendemain à une heure après midi : la terre la plus proche du lieu où l'on eſſuya cette pluye, eſt l'Iſle Royale, qui en eſt à 8. ou 9. lieuës.

» 4°. L'Academie Royale des belles
» Lettres, Sciences & Arts de Bour-
» deaux, a envoyé à Monſeigneur le
» Regent, qui a eu la bonté d'en faire
» part à l'Academie de Paris, des oſ-
» ſemens trouvez dans une roche : à
» demi lieuë du Port de Langoiran,
» une pointe de rocher ſe détachant
» d'un côteau, répandit dans le val-
» lon, une grande quantité d'oſſe-
» mens ou de fragmens d'oſſemens
» d'animaux, quelques-uns petrifiez ;
» il eſt indubitable qu'ils en ſont,
» mais il eſt difficile de déterminer à
» quels animaux ils appartiennent ; le

plus grand nombre sont des dents, „ quelques-unes sont peut-être de „ bœuf ou de cheval; mais la plûpart „ trop grandes, ou trop grosses pour „ en être, sans compter la difference „ de figure; il y a des os de cuisses ou „ de jambes, & même un fragment „ de bois de cerf, ou d'élan, le tout „ envelopé de terre commune & en- „ fermé entre deux lits de roche: il „ faut necessairement concevoir, &c. „

Ainsi parle l'Histoire de l'Academie, où l'on trouve ensuite les sistêmes les plus ingenieux qu'on puisse former sur cette matiere: il faut cependant toute l'authorité d'une si celebre & si sçavante Academie, pour faire regarder comme indubitable, que les ossemens en question sont de veritables ossemens d'animaux, sans quoi on seroit fort porté à croire que ces ossemens sont aussi mineraux, & d'aussi pures pierres que les dents, les jambes, les cuisses, les crânes même qu'on trouve abondamment dans la celebre grotte de Palerme, d'où les Charlatans en tirent tous les jours pour faire accroire que ce sont des dents, ou d'autres ossemens de Geans:

or ce n'eſt pas tout-à-fait ſans raiſon qu'on pourroit croire que les oſſemens de Langoiran, ſont de purs mineraux, comme ceux de Palerme, ſi l'authorité de l'Academie, plus forte ſans doute que toutes ces raiſons, n'en balançoit le poids & la force.

Car; 1°, la plûpart des oſſemens ſont ici des dents, comme à Palerme. 2°, la plûpart ſont trop grandes, ou trop groſſes pour être d'un bœuf, ou d'un cheval, & l'Academie ne les determine à aucun autre animal: dans la grotte Palerme, il y en a dont la taille convient à celle du bœuf, & du cheval; mais la plûpart excedent la proportion de tous les animaux connus. 3°, *ſans compter la difference de figure*; c'eſt là une circonſtance remarquable, parmi celles de Palerme; il y en a qui reſſemblent aſſez bien, à des dents d'animaux. 4°, ce ſont, dit-on, des oſſemens, *ou des fragmens d'oſſemens*: cela veut dire encore, que la figure n'en répond pas tout-à-fait à celle des oſſemens avec leſquels on leur trouve quelque reſſemblance. 5°, quelques-uns ſont, dit-on, petrifiez, il n'y a pas loin d'une petrifica-

tion présumée à une pierre réelle ; & puis quand ce ne seroit pas des pierres, on trouve des mineraux de toutes les circonstances : à Palerme, on trouve des especes de cranes, de jambes, de cuisses, dont les uns en ont la consistance, d'autres ont celle de la pierre, d'autres ont la molesse de l'argile dont ils sont formez. 6°, c'est entre deux lits de roche, qu'on trouve les ossemens à Langoiran ; à Palerme, on les trouve arrangez par couches, en sorte qu'on croit voir une double & triple machoire, où les dents ont à peu près le même arrangement que dans les machoires d'animaux. 7°, il pourroit se faire absolument, que dans la prevention où l'on a été d'abord, que c'étoient ici des ossemens d'animaux, on eut un peu aidé aux yeux, où qu'on ne leur eut pas assez aidé, & qu'un second examen de la Roche de Langoiran, nous fournit encore quelques circonstances pour servir de fonds à une comparaison plus détaillée avec la grotte de Palerme. Tout cela pourroit assez déterminer comme j'ai dit ; mais il convient de suspendre au moins son

jugement, jusqu'à ce que nous voyons les raisons précises, qui ont rendu la chose indubitable pour des personnes qui sçavent douter si à propos, & dont les yeux sont si accoutumez à discerner la verité de la nature.

En attendant, je me hasarderai de dire, qu'il n'y a gueres qu'une circonstance, surquoi on puisse, ce semble, ici se determiner indubitablement, & que c'est apparament celle qui a determiné les sçavantes Academies; c'est que dans tous les ossemens petrifiez, qui ont appartenu à des animaux, on trouve toûjours des vestiges indubitables de leur organisation primitive, comme sont les reservoirs de la moële, au lieu que les ossemens mineraux sont également solides dans toute leur étenduë: Kircher a peu laissé à dire sur cette matiere; on peut consulter son monde souterrain, l. 8. sect. chap. 4.

Observations sur ce qui se pratique aux mines d'Almaden, en Espagne, pour en tirer le mercure; & sur le caractere de maladies de ceux qui y travaillent, par Mr de Jussieu. On trouve ici un detail curieux, & sur tout

utile pour la perfection des Arts : le ſçavant Academicien traite de préjugé, & d'erreur populaire, ce que l'on dit communément de la malignité des exhalaiſons qui ſortent des mines de mercure, ou qui y regnent ; il convient cependant que ceux qui y travaillent, ont ſoin, de retour à leurs maiſons, de quitter généralement tous les habits qui leur ont ſervi dans le travail, & d'en changer depuis les pieds juſqu'à la tête ; & que faute de le pouvoir faire, les eſclaves contractent de facheuſes maladies dans des lieux dont l'air, quoi qu'on faſſe, eſt chargé de corpuſcules très-ennemis de notre temperament.

BOTANIQUE.

Sur la production des nouvelles eſpeces de plantes, par Mr Marchant. Au mois de Juillet 1715. Mr Marchant apperçut dans ſon Jardin, une plante qui étoit bien nouvelle, puis qu'un ſi habile Botaniſte ne la connoiſſoit pas, elle ſubſiſta juſqu'à la fin de Decembre, où elle ſe deſſecha & perit, il crut ne la pouvoir rapporter qu'au

genre de la mercuriale : l'année suivante au même endroit, il en vit renaître six autres, dont quatre étoient toutes semblables à l'ancienne, & les deux autres en étoient un peu differentes; enfin, tous les ans, ces plantes se sont renouvellées, & multipliées, sans que jamais neanmoins Mr Marchant, ait pû leur découvrir aucune apparence de graine ; il regarde ces plantes comme des especes toutes nouvelles, & ne croit pas ces nouveautez, impossibles dans la nature : tous les jours l'art & la culture alterent fort les especes des plantes, des fleurs, des fruits ; or une espece alterée, est sans contredit une nouvelle espece.

On trouve encore dans les Memoires, quelques descriptions de plantes, faites par Mr Marchant ; celles de deux nouvelles plantes, par Mr Disnard ; les caracteres de quatorze genres de plantes, par Mr Vaillant : la conjecture de Mr Marchant, est fort vraisemblable ; sçavoir, que Dieu ayant crée d'abord les divers genres de plantes, s'est comme reposé sur la nature, du soin d'en varier, & d'en multiplier les especes ; mais ce qu'il

ajoute que ces multiplications s'étant faites peu à peu, il n'est pas surprenant qu'on ait si peu de descriptions de plantes : de la part des anciens, ce point n'est pas si vraisemblable, parce qu'il n'est pas vraisemblable, que l'antiquité ait eu des Botanistes en aussi grand nombre, aussi habiles, & aussi exacts que ceux qu'a fournis & que fournit, tous les jours, notre siecle, & sur tout l'illustre Academie.

CHIMIE.

Sur le Concombre sauvage, & l'Elaterium, par Monsieur Boulduë. L'histoire des Purgatifs, entreprise par Monsieur Boulduë, & dont on a déja vû plusieurs morceaux, l'a conduit au Concombre sauvage, qui est un des plus violents purgatifs pour les serositez, qu'ait la Medecine : il y a trouvé que cette plante n'a presque pas de principes sulphureux, c'est donc dans ses parties salines, que reside sa vertu : l'Élaterium que prepare Monsieur Boulduë, paroit preferable à celui qui étoit si estimé des

anciens : ce ſçavant Chimiſte ne fait pas un grand cas des Sels pretendus eſſentiels, & il prefere le total d'une plante, tel que la nature la donne, à toutes les ſecretions qu'en fait la Chimie ; c'eſt par là ſans doute que la Chimie doit commencer à être une ſcience raiſonnable.

Sur un moyen de ſe preſerver des vapeurs nuiſibles, ou deſagreables, des diſſolutions. Par Monſieur Geofroy l'aîné. Non content de travailler lui-même avec un grand ſuccès à la perfection de la Chimie, Monſieur Geofroy veut engager les autres à ſeconder ſes travaux, en les rendant auſſi peu dangereux qu'ils ſont curieux, & amuſans : car rien n'eſt plus amuſant que les procedez de la Chimie ; mais on n'aime pas à s'y voir toûjours dans des fumées, & dans des exhalaiſons, qui tôt ou tard nuiſent infiniment à la ſanté, & dont le peril eſt ſouvent très-preſent. Monſieur Geofroy a donc eſſayé d'arrêter, ou de moderer ces fumées, & il y a reuſſi : tout conſiſte à couvrir la diſſolution, d'une matiere capable de retenir les exhalaiſons qui s'en élevent,

ſans nuire toute-fois à l'operation : l'huile d'olive, ou tout autre huile ſemblable, tirée par expreſſion des fruits, ou des ſemences, produit cet effet, d'autant plus que ces huiles abſorbent les acides ſubtils, qu'exhalent les diſſolutions. On uſe de cet expedient pour temperer les violens bouillonnemens du ſucre, & du miel, & c'eſt ce qui a porté Mr Geofroy à en uſer pour les diſſolutions minerales, & il a éprouvé pluſieurs bons effets de ce procedé ; ſon Memoire eſt très-curieux, on y voit l'huile ſe changer en ſuif, ou en reſine, par le mélange des acides qu'exhalent les diſſolutions ; ce qu'il dit des bulles d'air, qui s'élevent de ces diſſolutions, fait bien voir que tous les corps ſont fort mêlez d'air, puiſque les métaux mêmes en contiennent beaucoup.

Reflexions Phyſiques ſur le defaut & le peu d'utilité des Analyſes ordinaires des plantes & des animaux. Par Monſieur Lemery. Rien ne prouve mieux combien ſont peu utiles, ou du moins équivoques, les experiences artificielles & recherchées, par le moyen deſquelles les Philoſophes modernes ſe

sont flatez d'interroger la nature, rie
ne prouve mieux la vanité de ces prc
cedez, que de voir les Chimistes le
plus raisonnables, convenir enfin d
bonne foi, que des millions d'expe
riences alembiquées, & d'analyse
faites avec le secours du feu, bien loi
de leur découvrir la nature des corp
& des principes qui les composent
sont plus propres au contraire à alte
rer ces principes & à déguiser cette
nature. Mr Lemery regarde les corps
où aboutissent les Analyses Chimiques, tout au plus comme plus simples que ceux d'où on les tire, mais comme fort éloignez d'en être les vrais principes élementaires, & primitifs : les plus considerables de ces sortes de principes, sont les parties salines & les sulphureuses ; le sel qui domine dans les animaux, est un sel armoniac, c'est-à-dire, un composé d'un acide nitreux, & d'un alkali volatil ; dans les plantes, c'est un sel nitreux qui domine, de sorte que pour hazarder, en passant, cette conjecture, on pourroit croire que la difference de ces deux sels, ne consiste absolument que dans un tissu plus serré

dans les plantes, & plus lâche dans les animaux; conformément au naturel de ces deux sortes de matrices. Effectivement le sel armoniac des animaux, se convertit facilement en salpêtre, au milieu de l'air & du froid qui le resserrent sans doute, & il est naturel que la chaleur animale, le dilate.

Sur le Chacril, par Mr Boulduë. Le Chacril, remede peu connu en France, est une écorce assez ligneuse, ressemblante au quinquina, dont elle a plusieurs vertus, aussi bien que l'hipecacuana. Mr Boulduë lui a trouvé beaucoup de matiere resineuse, & en a tiré plus d'extrait par l'esprit de vin qu'on n'en tire d'aucun autre vegetal. Mr Fagon estimoit le Chacril un excellent febrifuge; il a à cet égard des avantages sur le quinquina. Mr Boulduë, l'a trouvé bon à bien d'autres effets, de sorte qu'il ne lui manque plus que la vogue, la rareté ni peut rien gâter.

Article CXXXII.

NOUVELLE ET PARFAITE Grammaire Françoise, où l'on trouve en bel ordre tout ce qui est de plus nécessaire & de plus curieux, pour la pureté, l'ortographe, & la prononciation de cette Langue. Par le R. P. Chiflet de la Compagnie de Jesus, huitiéme édition, corrigée & augmentée d'une méthode abregée de l'ortographe, de régles & remarques sur toutes les lettres de l'alphabet. A Paris, chez la veuve de Pierre Ribou, sur le Quai des Augustins, à l'image St Loüis 1722.

C'Est un contraste assez plaisant que le titre qu'on donne ici à ce livre, *de parfaite Grammaire*, avec les premiers mots de la Préface où l'auteur dit *qu'il n'a pas la vanité de promettre une parfaite Grammaire*; aussi l'incongruité d'un titre si peu convenable ne sçauroit être attribuée à l'Auteur qui avoit simplement intitulé son livre *Essai d'une parfaite Grammaire*, que pour imposer au public, on

ose ici apeller nouvelle : elle ne l'est pas autrement que les Almanachs, qui, faits il y a cent ans, gardent toûjours le titre *d'Almanachs nouveaux.* La Grammaire du Pere Chiflet qu'on rimprime aujourd'hui, est ainsi nouvelle & nouvellement faite depuis environ 80 ans. Il n'est personne qui ne sçache combien la Langue a changé depuis un si long intervalle d'années, & la meilleure Grammaire de ce tems-là ne sçauroit être que défectueuse en plus de la moitié des regles & des manieres de parler qui étoient alors d'usage. L'on peut même dire que celles du P. Chiflet n'étoient pas tout-à-fait Françoises dès son vivant, l'Auteur étant né en Franche-Comté, & élevé dans sa Province. Il ne vint que fort tard à Paris, où quelques-uns des anciens Jésuites se souviennent encore de lui avoir entendu parler un vrai langage de Franc Comtois; mais ce qu'on trouvera d'une espéce de Paradoxe, c'est qu'avec cela, la Grammaire Françoise du P. Chiflet ne laissoit pas d'être un très bon ouvrage, & même excellente dans son genre; car on ne peut mieux réduire en re-

gles courtes & précises, le François que sçavoit l'Auteur qui ne le sçavoit qu'imparfaitement, témoin la maniere dont il conjuguoit les verbes *encore que j'aurois*: pour *encore que j'eusse.*

Il est vrai que cette faute grossiére en particulier, est corrigée dans l'édition que nous avons devant les yeux, où l'on a mis, *quand j'aurois*: mais le reste du livre est le même qu'autrefois; & à peine y a-t'il une page qui n'eût besoin de changemens considérables pour enseigner le François tel qu'on le parle & qu'on le doit parler aujourd'hui.

C'est sur quoi nous nous sommes crus obligez de prévenir les Etrangers; car ayant vû estimer, il y a bien des années, la Grammaire du Pere Chiflet, comme celle où ils devoient avoir recours, parce qu'elle étoit effectivement la seule qui eût réduit notre langue à une sorte de plan un peu suivi, ils perdent aujourd'hui leur argent & leur tems à se pourvoir d'un Livre, dont la moitié des enseignemens doit être oubliée quand on les sçait, au lieu d'ê-

tre apris quand on ne les ſçait pas. D'ailleurs il ſe trouve en cette édition, diverſes fautes d'impreſſion, qui peuvent jetter les Etudians dans la méprise ou l'embarras ; comme, page 5. où il eſt dit, que les verbes ſont des mots qui ſignifient *l'être*, *l'agir*, ou *le partir* ; l'auteur autrefois avoit imprimé *le pâtir*, vieux mot qui ſervoit aſſez peu à exprimer la nature des verbes, dont le caractere n'eſt pas marqué plus exactement que celui des articles, qu'on dit ici *faire connoître les changemens de chaque nom en ſes diverſes poſtures:* on ne ſçait en François ce que c'eſt que *les diverſes postures des noms* : ils ne ſont pas même ſuſceptibles de changemens dans un même nombre, où ils prennent ſeulement divers articles pour divers uſages.

Mais ces obſervations, & mille autres ſemblables, quelques eſſentielles qu'elles ſoient, doivent être comptées pour rien, en comparaiſon du grand nombre d'élocutions mauvaiſes ou vieillies, qui ſont renfermées dans les régles qu'on trouve icy, ou qui ſervent à les exprimer.

Decembre 1722.

En voici quelques exemples pris au hazard.

Page 19 & 20, parmi les pluriels des noms en *al*, on met des *Bocals* (mot qui ſe trouve bien étonoé d'être mis dans la Langue Françoiſe) puis *navals*, *fatals* ? Quel langage ſera celui d'un homme qui dira *où ſont les Bocals ? Il eſt arrivé des jours bien fatals* ? Combien y a-t'il eu de combats *navals* ?

Autres Elocutions du même Livre, & de même goût : *Vos fiévres quartaines*. Pag. 25. *la moitié d'une hoirie ; fureur beſtiale ; payer le landit à un Précepteur*, &c. On raporte encore les mots *rouſſelet*, *ſeulet*, *coutelet*, *hommet & hommelet*, *mignard & mignardelet* pour des diminutifs peu en uſage ; au lieu qu'ils n'y ont jamais été depuis plus de cent ans & ne peuvent être ſoupçonnez d'y être aujourd'hui.

Une grande partie de cette Grammaire eſt de la ſorte employée à improuver inutilement des expreſſions qui ne peuvent venir à l'eſprit de perſonne, à moins que d'avoir paſſé ſa vie à étudier le mauvais François qui

parloit peut-être il y a plus d'un
ècle, comme les prépositions sui-
intes qui y sont portées, *à la re-*
rvation de amont, emmi, encontre
oi, maugré vos dents.

Dans les conjonctions, on dit que,
irtant est un bon mot; on ajoûte en
et endroit, *à tel* fin que, & par tel
gne *sentent le moisi*, mais *c'est un*
rand dommage que voire & voires mê-
ne ont vieilli: en verité des régles de
ette nature & exprimées de la sorte
ont très-propres à rejouir ceux qui
çavent le françois, mais on n'auroit
pas cru qu'on les eût mises sérieuse-
nent dans un Livre imprimé de no-
re tems, pour enseigner nôtre langue.

Le traité de la prononciation est
encore beaucoup plus étrange par
rapport à l'usage d'aujourd'hui; il
commence par marquer qu'on pro-
nonce l'*a* long, dans *image*, *page* d'un
Livre, comme s'ils étoient écrits *imaa-*
ge, *paage*, on ajoûte que le peuple dit
de la *serge*, mais que la Cour dit de
la sarge. Après des fautes pareilles
dont tout fourmille ici, ce ne seroit
plus la peine de donner au public un
écrit qu'on a vû manuscrit, intitulé,

Preservatif contre les mauvaises prononciations établies dans la Grammaire du P. Chiflet; car pour peu qu'on y fasse attention, on verra tout d'un coup que ce n'est plus un Livre qu'il faille consulter, & moins encore qu'il convienne de rimprimer pour l'utilité publique. On a imprimé en Hollande une Grammaire incomparablement moins défectueuse & d'un meilleur usage, qui est celle de Mr de la Touche. On a imprimé en France celle de Mr l'Abbé Regnier, où une partie de notre Grammaire est exposée fort au long; celle qui est la plus complette, & qui a eu le plus de cours pour l'usage ordinaire, est la Grammaire du P. Buffier, qui même a été luë en diverses séances dans les Assemblées de l'Académie Françoise. Le Public sera bien aise d'être averti, à cette occasion, qu'elle ne se vend plus chez Pierre Witte, qui a été condamné à en rendre le privilege: Elle se trouvera chez Giffart & le Clerc, ruë Saint Jacques; & chez d'Houri, ruë de la Harpe, &c.

ARTICLE CXXXIII.

FABLES DE M. LE BRUN, divisées en cinq Livres. A Paris, chez Guillaume Saugrain, Grand' Salle du Palais, vis-à-vis la Grand' Chambre, à l'Ange Gardien. 356. *pages, in* 12. *sans compter la Preface.*

HOrace, dans son Art Poëtique, dit qu'il n'est pas permis aux Poëtes, d'être mediocres, *mediocribus esse Poëtis non homines, non Dii, &c.* Si cette maxime avoit été suivie, elle auroit épargné à bien des Auteurs la peine d'écrire, à bien des Lecteurs, celle de les lire, & à bien des Imprimeurs, le péril de les mettre au jour. Il n'y a point de milieu entre l'excellent & le méchant Auteur; & c'est s'abuser que de croire qu'il suffit de suivre de loin les grands Maîtres; il faut les atteindre, ou ne pas entreprendre de les suivre, les vaincre, ou ne pas lutter avec eux. C'est ce qui fait qu'on ne sçauroit trop admirer les genereux efforts de M. le Brun

qui, animé d'une *loüable émulation*, entreprend aujourd'hui de lutter contre M. de la Fontaine.

Le découragement, dit-il, dans « sa Preface, fait obstacle au progrès « des Arts & des Sciences. Tel auroit « brillé dans la Litterature, qu'une ti- « midité trop modeste, ou plûtôt trop « scrupuleuse, arrête & retient dans « l'inaction ..... Apollon a plus d'un « favori de chaque espéce, & plus « d'un prix à distribuer à ceux qui « excellent dans le même travail. Un « tel s'est fait un nom d'éclat : donc « j'échouërai : fausse & pernicieuse « consequence, qui ne peut effrayer « qu'un esprit lâche & timide. Ainsi « parloit en d'autres termes M. de la « Motte, lors qu'il imprima ses fa- « bles. «

Il est vrai que c'est un grand honneur pour notre siécle, de voir que les noms immortels des Auteurs du siécle passé, ne soient pas capables d'effrayer les Ecrivains de nos jours. Peut-être que lorsqu'on vit l'inimitable naïveté des Fables de la Fontaine, on s'imagina que son nom seul feroit tomber la plume des mains

quiconque ſeroit tenté déſormais d'écrire des Fables. On s'eſt trompé. Notre ſiecle lui a déjà opposé pluſieurs rivaux. Nos Ecrivains, ſe piquent aujourd'hui d'une noble hardieſſe : & plût à Dieu qu'Apollon eût décerné des Couronnes à l'audace & à la temerité! Quelques-uns d'entr'eux y auroient un droit inconteſtable.

Au reſte, M. le Brun n'a pas voulu ſurprendre l'eſtime du Public, en prêtant à ſon oüvrage, des dehors faſtueux. Sa Muſe n'entre pas dans la carriere, auſſi parée que celle de M. de la Motte. Son Livre n'eſt remarquable, ni par le choix du papier, ni par la beauté du caractere, ni par des gravûres exquiſes. On voit à la tête de l'ouvrage, une Lettre où l'Auteur rend raiſon de cette ſimplicité. Cette Lettre finit par une Fable intitulée, *le Burin & la Plume*. Le Burin reproche à la Plume que c'eſt à lui qu'elle eſt redevable du ſuccès d'un certain Livre de Fables que l'on n'avoit acheté que pour la beauté des gravûres.

On ne peut ſe perſuader que M. le Brun, en veüille en cet endroit, à M. de la Motte, non plus que dans la

5^e Fable du premier Livres, où il represente le mauvais succès de certaines Fables que l'Auteur avoit prônées dans les Caffez, à qui il avoit promis le succès qu'avoient eû ses autres Ecrits, & qu'il vit ensuite malheureusement tomber. M. le Brun sçait trop qu'on ne doit jamais attaquer un Rival, qu'en le surpassant si l'on peut; outre qu'il est trop prudent pour insulter aux Fables de M. de la Motte, avant d'être sûr que le Public lui donnera la préférence. D'ailleurs, il faut rendre justice à M. de la Motte; si quelques-unes de ses Fables manquent par le style, elles sont du moins très-estimables par l'invention qui a toûjours quelque chose de fin, d'ingenieux & même d'heureux; quoi que les sujets soient quelquefois un peu trop recherchez.

L'invention est aussi l'endroit par où M. le Brun se flatte de réüssir. *Il espere qu'elle pourra tenir lieu de quelque mérite* à ses Fables. Il est certain que si l'on y trouve quelque chose à redire, ce ne sera pas de ce que les sujets en sont trop recherchez. Rien de plus naturel. Un arbre étoit cour-

 bé;

bé ; on entreprit trop tard de le redresser ; on n'en pût venir à bout : ainsi les hommes deviennent incorrigibles. Un Sacrificateur consulte les entrailles d'une Victime ; la Victime l'avertit que l'avenir n'est point écrit dans ses entrailles ; c'est ainsi qu'on amene une morale contre les Devins.

Je sçais que le sujet d'une Fable doit être simple ; mais cette simplicité doit avoir quelque chose de piquant & d'heureux : autrement elle devient insipide. Esope qui n'a presque que le merite de l'invention, en écrivant simplement tout ce qui lui seroit venu à l'esprit, auroit pû meriter toute sa reputation.

Quant au style des Fables de M. le Brun, on peut assûrer qu'il est aisé, naturel & coulant, & l'on ne doute pas que le Public ne lui rende justice.

ARTICLE CXXXIV.

NOVUS MEDICINÆ CONSpectus, ubi ex ſanguinis circuitûs anomaliis ſecretionum errata, miſcellanea ſuccorum & humorum adulteria deducuntur. Miſtiſque ſyſtematicis ætiologiarum delictis, ex turbatis ſanguinis motuum legibus, eruuntur genuinæ morborum cauſæ, veræque medendi leges. Accedit appendix de Peſte, iiſdem œconomiæ animalis legibus ſtabilita. Pars prima quæ Phyſiologica eſt. Pariſiis apud Guillelmum Cavelier viâ Jacobæâ prope viam *de la Parchemineríe* ſub ſigno Lilii aurei. M DCCXXII. C'eſt-à-dire, *la Médecine expoſée ſous un nouveau jour, &c. avec une addition ſur la Peſte, &c. In* 12. *T.* 1. *pp.* 447.

IL ſeroit embaraſſant d'écouter trop les Critiques pour l'intelligence d'un texte. Très-peu conviennent qu'il ſoit queſtion de la Medecine dans ce paſſage de la Sageſſe (a)

(*a*) *Sap.* 1. 14.

Deus ... creavit ut essent, omnia; & sanabiles fecit omnes nationes orbis terrarum, & non est in illis medicamentum exterminii. Néanmoins, comme on peut, sans peine, en faire honneur à la Faculté, entendant par là, que Dieu même, quand il a donné la vie aux Créatures, leur a aussi donné les moyens de la conserver, & enseigné l'usage des remedes qui y sont nécessaires; Mr Hecquet, Auteur de l'Ouvrage dont nous parlons, n'en demande pas davantage: armé de ce témoignage de l'Esprit saint, il repousse hardiment les plaintes, & les reproches tant de fois alleguez contre la science qu'il professe, & à laquelle il consacre jusqu'au loisir & aux amusemens de son cabinet. On en juge mal, à son avis, de la mettre au rang des autres connoissances conjecturales, & *opinatives* la plûpart, & qui ne sont redevables de leur naissance qu'à la sagacité ou à la cupidité des hommes. Pour trouver l'origine de la Médecine, on doit remonter à l'origine des tems; on doit ne la chercher que dans l'operation toute puissante des paroles du Seigneur, lors

qu'il parla, & que toutes choſes furent faites, qu'il commanda, & que toutes choſes furent créées. Il eſt difficile d'en imaginer de plus illuſtre ; on ne ſçauroit reculer plus loin. Mais un Géometre, un Aſtronome, un ſimple Phyſicien, ſeroient-ils plus mal fondez à datter eux mêmes de la même époque, s'il leur prenoit envie de faire auſſi valoir un ſemblable tître?

Quoi qu'il en ſoit de l'antiquité, & du mérite de la Medecine priſe en ſpéculation, il y a bien lieu d'en rabattre, quand on examine la pratique : s'il n'eſt pas poſſible qu'elle vienne de Dieu ſans avoir reçû de ſon Auteur des regles ſûres & invariables qui lui ſoient propres, pourquoi les incertitudes? pourquoi les variations, qui font qu'un Ancien la nommoit, le plus utile, mais le plus inconſtant de tous les Arts ? *Mirari ſubit*, diſoit Pline, *nullam artem inconſtantiorem, cùm ſit fructuoſior nulla.* Faudra-t'il traiter les Medecins de dépoſitaires infideles, & dire de ces Perſonnages graves, ſur qui le genre humain ſe repoſe de ſes plus chers interêts, la ſanté & la vie, qu'ils ont

laissé malheureusement corrompre, & presque périr entre leurs mains le bienfait du Créateur ? C'est le parti qu'on prend ici sans beaucoup de ménagement ; au lieu que l'habileté d'un Médecin ne devoit point passer la connoissance des signes. Les Écoles ont voulu creuser dans la connoissance des causes : elles ont porté la subtilité & l'invention où il ne falloit que des yeux, & la plus simple application du bon sens : en un mot, elles ont bâti ou adopté des systêmes. Or qui dit systême par raport à la Médecine, dit la chose du monde, qui va le plus directement contre sa fin : ce n'est point par des suppositions arbitraires qu'on procede à la cure des malades ; peut-être risqueroit-on moins d'en entreprendre la guérison sur un coup de dés, que de l'attacher à des conséquences tirées de certains principes universaux, qui ne conviennent pas plus au cas présent de la maladie, qu'à dix mille autres tout différens. L'Auteur penchoit fort à confirmer ce qu'il avance par un essai d'Histoire sur les systêmes qui ont eu cours dans la Faculté ; mais il lui fal-

loit une plume détrempée de larmes, pour parcourir d'âge en âge un ſi lamentable ſujet. A l'entendre, le ravage & l'horreur s'y preſentent par tout; & un tel ouvrage pourroit aller de pair avec l'Hiſtoire des Expéditions ſanguinaires d'un Alaric, & d'un Attila. Il s'eſt donc borné à un petit nombre de remarques touchant les plus renommez de ces ſyſtêmes, qu'il appelle de ſçavantes fables. La Philoſophie ancienne & moderne en a fait ſucceſſivement le principal appui; & comme il a été un tems, où il n'y avoit rien dans nos corps qui ne ſe rapportât aux deux célebres qualitez du chaud & du froid, il en eſt venu un autre où les tourbillons ont pris la place, & reglé ſeuls le mouvement du ſang & des humeurs, auſſi bien que celui des Planettes & des autres parties de l'univers. La Doctrine des atômes, les dimenſions des Géometres, les acides, & les alkalis de la Chimie, ont eu pareillement leur regne; de ſorte que des hypotheſes purement philoſophiques, qui du propre aveu de ceux mêmes qui les ont hazardées, ne peuvent gueres paſſer que pour

des jeux d'eſprit ; ont ſouvent fait loi pour l'uſage, & fondé des maximes ſacrées, & irréfragables dans la Médecine. C'eſt ainſi que les ſiecles entiers ſe ſont écoulez ſans aucun progrès ; plus on a travaillé, plus on s'eſt égaré : en changeant de ſentimens, on n'a fait que diverſifier les mépriſes, à la honte de la crédulité publique, & aux dépens de pluſieurs millions de vies.

Il étoit cependant ſi facile de rentrer dans la route, que le Créateur avoit ouverte : rien de plus ſimple. Il n'y avoit pour cela qu'à démêler les idées communes & naturelles, enſevelies ſous un amas de notions Techniques, & d'expreſſions myſterieuſes, qui ont indignement prévalu : car au fond, chacun s'accordoit à reconnoître la vérité de ces idées, malgré l'oppoſition des ſyſtêmes. Comparez l'humide radical des anciens avec l'eſprit Balſamique des modernes ; appellez chaleur de bile, comme les uns, ce que les autres appellent élévation : tenez-vous en, ou au combat des qualitez, ou à la modification des atômes, ou à l'impétuoſité des ſels,

vous conclurez de tous ces termes, qu'il est un principe plein d'activité qui fait continuellement effort sur quelque matiere ; & qu'à proportion de la résistance qu'elle lui oppose, le mouvement qui en résulte a plus ou moins de vivacité. Voilà donc une idée primitive , sûre & constante, dont il n'y a personne qui ne convienne ; sçavoir que la santé & la maladie consistent dans le mouvement. Ce point capital une fois établi, il falloit le suivre par voye d'observation. Tout mouvement a des periodes , des dégrez , des intervales , des raports qui lui sont particuliers. Qui empêchoit qu'on ne s'étudiât à en remarquer les Phénomenes & à en faire une combinaison exacte & proportionnée aux différences d'âge , de sexe , de climat , de saison ? Par là on eût formé un plan de Médecine aussi certain qu'il est démontré sur de trop funestes preuves, qu'on a donné jusqu'ici dans la bagatelle.

Mr Hecquet plein des magnifiques espérances qu'il a conçûës de cette methode , fait une vigoureuse tentative pour y ramener ses Confreres :

c'eſt le but de ſon Livre. Il le diviſe en deux parties : la premiere Phyſiologique où il traite de la nature du corps ; la ſeconde Pathologique, où il paſſe à celle des maladies : nous nous bornons aujourd'hui à la premiere. La grande & importante vérité qu'il propoſe pour tenir lieu de tous les ſyſtêmes, eſt le principe de la création : c'eſt-à-dire, qu'il prétend, que ſans rechercher, comment les plantes, ou les mineraux, par exemple, ont été pourvûs de telle & telle diſpoſition des parties, de telle & telle proprieté, ce ſoit aſſez de conſidérer ce qu'il y a jamais eu, & ce qu'il y aura jamais de corps comme ſortant de la main du Créateur, lequel en tirant du néant les êtres ſpécifiques avec leurs germes au commencement du monde, les en a tous généralement tirez avec les perfections qui les conſtituent dans leur eſpece.

Pour juſtifier l'application d'un principe, il faut montrer que par ſon moyen on parvient à la connoiſſance d'une ſuite de veritez qu'on veut découvrir. Or on le montre invinciblement du principe de la création à l'é-

gard des veritez qui ſont particulieres à la Médecine. Cette ſeule propoſition, que les êtres corporels vivans ont été créez avec leurs germes, eſt une ſource de lumieres qui ſe répand ſur toutes les œuvres & ſur tous les ſecrets de la nature, en quelque tems, & en quelque circonſtance qu'on ſe tranſporte. C'eſt peu, qu'elle nous faſſe concevoir une ſucceſſion & une multiplication innombrable d'hommes, d'animaux, de plantes réellement renfermées dans le premier homme, & ainſi des autres eſpeces; elle nous fait encore conſidérer dans chaque germe un détail exact de tous les vaiſſeaux qui devoient un jour contribuer à la formation des corps; & cela dans le même ordre, que demanderoit leur proportion relative, & avec les mêmes *tendances* qui en devoient produire les mouvemens differentiels jusqu'aux générations les plus reculées. Que de prodiges confiez à une particule de matiere, à un atôme, à un point preſque imperceptible! l'imagination, il eſt vrai, ne perce pas juſque là; l'eſprit même n'a ni aſſez de force, ni aſſez de péné-

tration pour déveloper cet étonnant mécaniſme, & pour ſe former des idées diſtinctes, de tous les organes, & de toutes les autres particularitez qu'il lui préſente ; mais la raiſon ne le déſavouë pas, ajoute Mr Hecquet. Il le dit : beaucoup d'autres ſont-ils diſpoſez à le dire avec lui ? N'eût-on à lui objecter que la génération des monſtres, ou ſimplement que la génération des animaux qui proviennent de deux eſpeces différentes, il nous paroît que ces productions mixtes ne quadrent pas aiſément avec ſa doctrine. Ce ſont des êtres ſpécifiques qui doivent à une union accidentelle la ſpécification de leur nouveau compoſé, & auſquels nous ne croyons pas, qu'on puiſſe donner raiſonnablement une exiſtence réelle dans le premier germe. Or ce qui arrive dans les générations monſtrueuſes ou irrégulieres, nous montre ce qu'on doit penſer des générations ordinaires. Suivons l'Auteur, qui n'eſt pas de caractere à manquer de ſolution pour des difficultez plus formidables que les nôtres. Quoique de ſon propre aveu il ne faille pas eſpérer d'en venir

là-dessus à une véritable analyse, il est au moins une étude des parties initiales & élementaires, digne d'occuper la curiosité d'un Medecin & d'où il tirera de grands avantages, s'il s'aplique à en combiner les raports, & à en approfondir les usages. Il sera même bon, qu'en suivant l'exemple des Anatomistes, il fasse estime des plus petites parties par celles qui ont plus de sensibilité. Mais quelque methode qu'il embrasse, il doit élever ses connoissances sur ce fondement essentiel; que le corps de l'homme est un ouvrage du Seigneur, créé dès le commencement du monde, & qui n'a point aujourd'hui d'autre mouvement que celui qu'il reçoit des facultez dont son Auteur l'a pourvû au moment de sa création, ni d'autres regles pour se mouvoir que l'ordre uniforme auquel il fut alors assujetti, & assujetti pour toûjours.

Après cela, dit M. Hecquet, vous me demanderez ce que c'est qu'un Medecin? Je répons que c'est un homme destiné par état à contempler la nature, à réveler les desseins, à imiter ses operations: il est Philosophe,

mais attaché à une sorte de Philosophie qui lui interdit la gloire de l'invention ; membre d'une secte où ce qui n'est point dans la circonference des mouvemens du corps humain, soit pour les connoître, soit pour user habilement des connoissances qu'il en tire, est un écart criminel, que le Public ne lui doit point pardonner.

Le premier objet sensible sur lequel M. Hecquet arrête son Eleve, est la disposition du corps humain à l'instant précis que le principe de vie agit sur lui dans le ventre de la mere, & commence à animer cette petite masse. Quelques Medecins ont ravalé l'homme jusqu'à le croire redevable à un vermisseau, du premier mouvement qu'il reçoit. La découverte qu'ils ont faite d'une quantité de petits vers semez à milliers sur des laittances de poisson, leur a rendu ce sentiment fort probable ; mais notre Auteur le juge trop badin, il le declare même trop injurieux à l'humanité. Pour lui, il ne voit nulle difficulté à reconnoître que le principe, qui vivifie le germe, soit le même absolument qui soûtient & conserve dans sa vigueur

le corps déja formé, puiſque c'eſt toûjours le même mouvement qui perſiſte, & qui continuë ſans interruption, tel qu'il a d'abord été produit. Or le mouvement dans un corps déja formé étant manifeſtement reconnu pour un mouvement *ſyſtaltique*, ou de compreſſion, il y a tout lieu de ne le ſuppoſer pas d'une autre nature dans le germe. Concluez de là que le principe de vie eſt une eſpece de reſſort ſpirituel, ou d'eſprit élaſtique, qui en vertu de ſon premier effort, ſe gliſſe & s'inſinuë le long des fibres, les ouvre, les remplit, les étend, leur fait prendre les plis & les modifications convenables; de la même maniere qu'un Graveur habile conduira quelquefois un coup de burin avec tant d'art, qu'il ménagera & diverſifiera un ſeul trait, juſqu'à en compoſer pluſieurs perſonnages. Nous renvoyons aux dernieres pages de ce premier Tome, ceux qui ſeroient choquez de ne trouver ici aucune mention de l'ame.

Dans le partage d'opinions où l'on eſt ſur la qualité des parties qui commencent le mouvement, il y a bien

de l'apparence qu'on en doit donner l'avantage aux parties ſolides qui ſont & en plus grand nombre que les parties fluides, & plus ſuſceptibles du mouvement *ſyſtaltique*. La portion fluide, dans le germe, eſt la lymphe deſtinée à imbiber les parties ſolides, à les humecter, à les amollir, à les dégager; car il ne faut pas ſe la figurer comme un eſprit volatile, un ſuc boüillonnant, une liqueur rapide & agitée qui coule & ſe répande d'elle même; c'eſt au contraire, un ſuc embaraſſé, composé de filamens faciles à s'épaiſſir, & qui a beſoin de recevoir d'ailleurs l'impreſſion qui la détermine au mouvement.

De quelque côté au reſte qu'on porte ſes regards & ſes reflexions, ce ſont des prodiges de fécondité qui ſe preſentent, ſoit dans le germe même, ſoit dans la lymphe. Qui le peut comprendre, que le germe, qui n'a peut-être pas de matiere ſolide le poids d'un grain, cache dans ſa ſubſtance, de quoi faire monter les accroiſſemens du corps humain, juſqu'aux poids de cent livres & davantage? & que pour le produit d'une goute de lymphe, la

quantité des liquides doive aller un jour, au-delà de 24. livres ? Tel est l'effet de l'esprit élastique, principe originaire du mouvement, aussi bien que d'une infinité de nouveaux ressorts, qui saillissent & joüent régulierement dans toutes les parties solides, à mesure qu'il les presse, & qu'il en pénetre les cavitez, comme autant de petits tuyaux.

Ce n'est pas sans trembler que nous nous engageons dans des observations si délicates. Il est à craindre que nous n'ayons déjà fait bien des faux pas, en tâchant de suivre un Auteur qui approfondit tout, & dont le stile même riche, hardi, brillant, laisse quelquefois échaper la pensée, sous la multitude, & sous la singularité des expressions. Après les neuf premiers chapitres dont nous avons rendu compte, on explique au dixiéme, les regles de la circulation du sang dans l'œuf animé & organisé, & toutes les autres loix de l'œconomie animale. Le 11.e n'en est qu'une continuation, avec cette difference qu'on y considere l'enfant sorti du ventre de la mere, & qu'en cet état, quoique les regles de

la circulation, & celles de l'équilibre soient toûjours les mêmes, il en faut faire une nouvelle application à cause du changement arrivé dans la maniere de respirer. Rien de plus admirable que l'attention de la Providence, pour proportionner aux besoins du premier âge, le choix & la nature des alimens qui y sont destinez. M. Hecquet en fait sentir les convenances, par un examen creusé & méthodique; c'est la matiere des chapitres douziéme & treiziéme; mais il y mêle quelques enseignemens pratiques, qui peuvent n'être pas inutiles à qui en voudra profiter. Charmé des avantages que porte avec elle la nourriture la plus simple, le lait, les grains, les legumes, les fruits; ce n'est pas la premiere fois qu'il s'efforce de faire entendre raison aux hommes, là dessus. Epoque fatale, s'écrie t'il encore aujourd'hui avec un nouveau zele, que le tems où la condescendance du Créateur lui fit permettre au genre humain l'usage de la chair! En cela comme dans tout le reste, la Medecine respecte ses volontez; mais elle n'y voit qu'une grace accordée à la

dureté du cœur, & à l'importunité de la concupiſcence; pleinement convaincuë que le premier régime contribuoit beaucoup plus à entretenir la vigueur de l'homme, & à l'aſſurer d'une longue vie. Quelque aveugle déférence qu'on ait, d'ordinaire, pour les déciſions de la Faculté, celle-ci eſt de nature à trouver un trop grand nombre de contrediſans. Il s'en éleva du milieu de la Faculté même, il y a quelques années: la diſpute fut animée; le choc rude de part & d'autre: mais l'ardent Panégyriſte du régime quadrageſimal, n'en revient à la défenſe de ſon Paradoxe, qu'avec plus de reſolution; voici comme il y procede.

Il eſt avoüé que la trame de nos corps, eſt compoſée d'une infinité de vaiſſeaux, & que les parties blanches & lymphatiques, ſont la portion dominante des fluides ou de la maſſe du ſang qu'ils contiennent. Experience faite; on prétend que ces parties montent à une quantité dix fois plus forte que les parties rouges: & ſi l'on ajoûte, qu'elles ſe trouvent telles à peu près, à raiſon des parties ſolides, qu'el-

les ſont, à raiſon des parties rouges ; (c'eſt-à-dire que ſelon la conſtitution ordinaire d'un homme vigoureux ; il y a un rapport de 20. à 180.) il ne ſera pas difficile de prononcer, quelle ſorte d'alimens convient davantage. On ne ſçauroit douter que ceux-là ne ſoient les plus amis du corps, qui ſont les plus propres à groſſir & à impregner de ſuc ſes parties ſolides ; mais n'étant pas moins certain que le corps tire ſa nourriture des parties blanches & lymphatiques, que s'enſuit il de là, ſinon que les alimens qui en fourniſſent avec le plus d'abondance, comme les legumes, les herbages, & les autres de même qualité, ſont auſſi les plus ſains ? Leur couleur, leur tiſſure, leur ſaveur ſuffiroient ſeules pour faire connoître ce qu'ils ont de conformité avec la lymphe, ce ſuc nourricier du ſang : au lieu que la diſconvenance eſt toute ſenſible dans les chairs des animaux, qui n'offrent à la vûë que les triſtes indices des parties rouges dont elles ſont imbibées. Si l'on oppoſe que les chairs ont un ſuc plus abondant, plus cuit, plus ſubigé, plus leger par conſéquent à l'eſ-

tomac, plus facile à se subtiliser dans les vaisseaux, plus coulant pour se répandre, plus propre à se purifier par la voye de la transpiration : erreur populaire, répond M. Hecquet, quoi qu'en disent quelques Medecins qui ont la foiblesse de penser en cela comme le peuple : ils en pourroient conclure que l'esprit de vin qui est plus épuré & plus subtil que le vin même, seroit pareillement plus corroboratif & plus salutaire ; ce qui est invinciblement refuté par les cruditez, & les autres indispositions que ressentent les personnes qui en font usage. Ainsi c'est un argument, dont le seul exemple de ces fameux débauchez, réünis en confrairies dans quelques Provinces du Nord, fournit aisément la solution ; vrais homicides d'eux-mêmes, & qui d'ordinaire ne passent point au-delà de dix, onze, douze années de débauche.

Mais en attribuant le principe d'une complexion saine à la partie vermeille & empourprée qui brille dans le sang, pense-t'on assez que rien n'est moins capable de fournir régulierement à la nutrition, qu'un assembla-

ge de globules extrémement polis, glissans & mobiles qu'on y découvre. La nutrition se fait par une espece d'enduit, ou d'incrustation des sucs qui s'insinuent par filamens dans les vaisseaux qui s'y attachent, & s'y entrelacent le long des paroirs internes jusqu'à consistance. Or c'est de quoi toute autre matiere, qu'une matiere molle, flexible, visqueuse, ne viendra jamais à bout : qualitez essentielles aux sucs qui proviennent des herbages & de semblables alimens. Quelque jugement qu'on porte de toutes ces raisons que l'Auteur a mises dans leur plus beau jour, les hommes ont pris leur parti. Peut-être l'ont-ils pris tout-à-fait mal ; mais la prévention est forte, & il n'y a pas à esperer qu'ils en reviennent facilement.

Le quatorziéme Chapitre regarde uniquement les enfans à l'âge de puberté & les personnes du séxe. Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la santé ? demande M. Hecquet, dans le quinziéme & dans le seiziéme ; mais tout son livre n'étant qu'une ample & sçavante réponse à cette question, il s'applique moins à la resoudre en parti-

culier, qu'il ne continuë à expliquer les loix & l'œconomie de la Mécanique du corps humain. La lymphe est encore ici un grand objet, auquel il s'attache pour en faire connoître la necessité & l'usage qui s'étend à tout. En effet, comme c'est pour elle immédiatement que le sang circule, & que sa partie rouge, au moins est essentiellement destinée à la subtiliser, l'adoucir, la partager, la répandre; c'est elle en récompense qui devient l'ame de toutes les fonctions, soit qu'elle même les remplisse, soit qu'elle fournisse aux puissances de quoi les remplir. Mais on doit principalement observer l'attenuation prodigieuse de cette liqueur déja si subtile. Cela va si loin, qu'une quantité marquée devient 1250000. fois plus petite au passage de la transpiration, qu'elle n'étoit auparavant; car sa grosseur étant parfaitement la même que le diametre du tuyau par où elle se décharge; la petitesse de l'une, répond parfaitement à la petitesse de l'autre; or l'extrémité de la derniere artére sanguinaire est 500000. fois plus petite que l'orifice de la grande artére,

l'orifice du dernier vaiſſeau qui fournit à la tranſpiration 25. fois plus petit que celui de la derniere artére : il eſt donc tenu pour démontré, que la même quantité de lymphe qui rempliſſoit la capacité de l'aorte, ſe trouve réduite à un volume 1250000. fois plus petit, quand elle eſt parvenuë aux termes de ſa circulation. Effort inconcevable de la nature, & qui ne ſeroit pas même croyable, ſi l'on ne conſideroit que le premier point, où la lymphe commence ſes accroiſſemens dans l'embryon, occupe encore moins d'eſpace : en voici la preuve. La meſure de ce point, dans l'embryon, eſt proportionnée à la meſure de ſes vaiſſeaux ; mais quels vaiſſeaux, & quelle idée s'en peut-on faire, puiſque dans un adulte il en faut juſqu'au nombre de 40960000000 pour remplir un poulce quarré : d'où il reſulte qu'il y a encore moins de proportion entre les vaiſſeaux d'un embryon, & ceux d'un adulte, qu'entre un grain de ſable & la maſſe du monde. L'eſprit ſe perd dans ces ſupputations que nous rapportons ſimplement ſur la foi de l'Auteur.

Decemb. 1722.

Il n'approfondit pas ſon ſujet avec moins de ſagacité, en recherchant le principe qui cauſe l'attenuation de la lymphe. Il n'en conçoit point d'autre que la preſſion continuelle qui émane du cœur par les arteres, & qui ſe communiquant des arteres aux veines, aux lymphatiques & aux nerfs, meut & entretient toutes les parties & tous les organes. On peut juger de ſa force, par les difficultez qui ſeroient capables d'arrêter le cours de la lymphe dans une route auſſi longue & auſſi tortueuſe : M. Hecquet nous repreſente les parties où elle ſe répand, comme un tiſſu d'une infinité de vaiſſeaux aſſez étendus pour ceindre le globe de la terre preſque entier, mais ſi mêlé, ſi entrelacé, ſi rempli de ſinuoſitez, & de courbures, qu'il occupe à peine quelques pieds. C'eſt au milieu de ces cercles, & de tant d'autres obſtacles que ſe font les ſecretions des humeurs, formées par les petits ſegmens qui ſe détachent du ſuc nourricier, ſe jettent de côté & d'autre dans les orifices des tuyaux, & après bien des circuits, & des *cohobations* réïterées, ſe changent ou en ſéroſitez, ou en parties rouges,

ou en bile, ou en ſuc pancréatique, ou en eſprits animaux, ou en ſalive, ou en ſuc habitueux, &c.

Le Chapitre dix-ſeptiéme, où il eſt traité des operations qui ſe terminent directement à la nutrition, appartient ſi naturellement à une langue ſçavante, qu'il perdroit un peu de ſon énergie à être tranſporté de Latin en François. Mais l'Auteur dans tout ſon Livre, fait trop ſouvent mention de vertu élaſtique, pour ne pas dire quelque choſe de ce qu'il croit en être la premiere cauſe pour le reſſort des fibres. Il l'explique dans le 18e & dernier Chapitre, auſſi-bien que le *ton* & l'équilibre des parties; ſuite admirable du Mécaniſme de la circulation du ſang. Telle eſt donc ſa penſée; qu'autant de points ſenſibles ou de particules qu'on peut aſſigner dans le corps humain, ce ſont autant de reſſorts qui ſe ſont multipliez, à meſure que la maſſe même du corps s'eſt accruë. La lymphe nourriciere en a le principal honneur, en ce que ſes petits tuyaux venant à s'appliquer ſur les extrémitez de chaque trame des parties ſolides, ce contact ajoûte ſucceſſivement quel-

que degré d'élaſticité aux parties déjà formées, & fait qu'à la fin le nombre des reſſorts ſe trouve parfaitement égal aux dégrez d'accroiſſement. Les corpuſcules élaſtiques, dont la plûpart des alimens primigenies ſont remplis, ne ſervent pas peu à entretenir & perfectionner l'ouvrage. Ils s'ajuſtent même ſi aiſément à la qualité des reſſorts auſquels ils s'uniſſent, que la ſoudure la plus délicate ne réünit pas mieux en un ſeul continu très-poli, deux differentes piéces de métal. Mais ce n'eſt pas le ſeul endroit en cette matiere, où l'on remarque avec plaiſir que l'art a trouvé ſon modéle dans la nature.

ARTICLE CXXXV.

PETIT TRAITE' SUR LA Peſte, par l'Auteur du Novus Medicus Conſpectus.

ON demande d'abord ſi la peſte eſt une ſorte de fiévre, & on en convient ſans difficulté : mais au lieu que la fiévre ordinaire, eſt un ennemi qui attaque la nature à forces égales, on peut comparer la peſte à un foudre de

guerre, qui porte au moins ses premiers coups, avec un supériorité qui la déconcerte. Ne croyons pas cependant qu'elle fût insurmontable à la nature , si on en ménageoit habilement les puissances; ce qu'un Médecin expérimenté n'est pas incapable d'exécuter. Par ces puissances, il faut entendre les ressorts qui font tout le jeu de la méchanique animale, & qui reçoivent la vertu , ou plûtôt la liberté de leur action, d'une autre espece de ressort; c'est le ressort de l'air. La dépendance des uns par raport à l'autre, est entiere ; & le mouvement d'oscillation qui leur est propre, se trouve plus ou moins tranquille, plus ou moins uniforme , plus ou moins réglé, à proportion que le ressort de l'air agit sur eux avec plus ou moins de tranquillité, d'uniformité , & de regle. De là vient que les corps se ressentent si fort de la différence des Païs, & des saisons. De là vient aussi que de simples odeurs, excitent souvent dans la mechanique de l'homme, des ravages assez semblables à ce qu'on voit arriver sur terre, & sur mer, par les plus violentes tempêtes.

Imaginez-vous qu'un nombre infin de ressorts s'élancent avec roideur, de entrailles de la terre, & que trouvant dans les ressorts de l'air un obstacle qui les empêche de se répandre ils les heurtent, ils les irritent, ils les bouleversent, ils les mettent en désordre : voilà originairement la cause de ces furieux orages qui semblent confondre tous les élemens: & c'est pareillement à un choc, & à un chamaillis de même nature, qu'on doit attribuer les douleurs de nerfs, les pâmoisons, les délires, & autres symptômes terribles, à quoi certaines personnes sont quelquefois exposées à la seule odeur d'un parfum.

Sur ce principe, quelqu'accoûtumé qu'on soit à s'étonner des effets extraordinaires de la Peste, il n'est pas impossible d'en expliquer la liaison avec les qualitez d'un air enflammé, subtilisé, plein de ressorts rigidement tendus, d'où proviennent les maladies pestilentes. Dès que le moindre souffle de cet élement s'est fait jour dans le corps humain, les ressorts qu'il y rencontre, sont ou amortis, ou affaissez par l'impétuosité & la confusion des ref-

ſorts aëriens qui les accablent; ou s'ils ont quelque force, c'eſt moins pour leur réſiſter, que pour en prendre la malignité, & ne former bien-tôt qu'un même tourbillon. Nous ne ſçaurions en apporter de meilleur exemple qu'un tas de poudre à canon où l'on met le feu. Dans cet état, il faut néceſſairement que le trouble devienne général, que les mouvemens ne ſoient plus que des vibrations précipitées ſans aucune meſure, ni aucune proportion, & que le ſang violemment entraîné dans les vaiſſeaux, en ſurmonte les digues, en force les diamétres, en briſe les ligamens. Car ſi dans les regles de la circulation ordinaire, il reçoit une impreſſion aſſez forte, malgré ſon épaiſſeur, & ſa peſanteur naturelle, pour paſſer mille fois par le cœur en vingt-quatre heures, (au moins ſelon le calcul que nous croyons particulier à Mr Hecquet) que ne pouvons nous pas nous figurer de la rapidité de ſon cours, quand l'élaſticité des parties, qui le meuvent, eſt ſi exceſſivement accrûë.

La Peſte eſt donc une inflammation complette ou un concours de

toutes les eſpeces d'inflammation, qui commence, à la verité, par attaquer les parties ſolides, mais qui ſe communique bien vîte aux fluides, & qui fait, en un moment, ſur un corps, ce qu'une fiévre aiguë ordinaire & même maligne, ne fait communément que peu à peu, & en pluſieurs jours. L'air qui l'engendre, vient ordinairement des païs chauds : il eſt naturel à ces climats, & n'a rien de lui-même qui ſoit contagieux pour ceux qui les habitent : mais paſſant dans une Région plus tempérée, comme un inſtrument de la Juſtice divine, il y devient par le mélange de ſes reſſorts, & par leur conflict avec les reſſorts de l'air qu'on y reſpire, la prompte & funeſte cauſe d'une révolution entiere, par tout où il tranſmet ſes ondulations. Il faut reconnoître autre choſe qu'une modification de l'air, lorſque la contagion ſe répand d'un Païs à un autre, ſans que les lieux mitoyens en ſoient infectez. Ce ſont alors les particules mêmes d'un air peſtilentiel, & véritablement corrompu, qui renfermées, comme il arrive dans un ba-

lot de marchandiſes, ſe diſperſent à l'ouverture de la caiſſe, percent l'air qui les enveloppe, & l'agitent avec tant d'empire, qu'elles en dreſſent & diſpoſent les reſſorts, au même mouvement d'oſcillation, qui leur eſt particulier, & y fait lever par là autant de nouvelles ſemences de Peſte. Voilà certainement une explication bien ſimple ſur l'origine d'un mal qui paroît ſi fort ſe diverſifier; car la Peſte, dit l'Auteur, eſt un vrai Prothée, qui ſe montre ſous autant de formes qu'il y a de différens Phénomenes dans la plûpart des autres maladies: c'eſt ce qui a fait juſqu'ici l'embarras des Médecins, qui ont imaginé je ne ſçai quelle complication de cauſes, partie connuës, partie occultes, & qui ont bâti la-deſſus, des ſyſtêmes de doctrine, dont les Païs expoſez à la contagion ne ſe ſont pas mieux trouvez. Mr Hecquet, dans ce qu'il avance, rend raiſon de tout. Il va enſuite au point capital, ou plûtôt au ſeul point qui doit intereſſer dans une ſi déſolante matiere. Non, la Peſte n'eſt point un mal auquel on ne puiſſe échaper. Outre qu'il eſt des

tempéramens robuſtes, dont les reſſorts ſont plus embaraſſez, qu'ils ne ſont dérangez par les impreſſions du dehors, & qui en ſoûtiennent la violence ſans rien perdre de leurs directions ordinaires; l'Art a auſſi ſes préſervatifs; il a ſes remedes pour les complexions moins vigoureuſes. Il eſt vrai que le partage d'avis, eſt encore ici un inconvenient à eſſuyer. On trouve du péril à uſer d'antidotes qui échauffent, parce qu'ils agitent & ébranlent les reſſorts des ſolides, & on n'en trouve pas moins dans les antidotes rafraîchiſſans, parce qu'ils les lâchent, & les amoliſſent. On convient généralement, qu'il faut corriger la malignité de l'air, par des odeurs & des fumigations; mais quelle ſorte d'eſſence juge-t'on la plus ſalutaire, des ſoufres ou des acides? Autre doute, & autre ſujet de ſchiſme dans la Faculté. On peut cependant préſcrire pour regle univerſelle, que vû la ſtructure interieure du corps humain, où le ſang & les viſceres ſont exactement deffendus par des tuniques & par des membranes pleines d'élaſticité, notre premier ſoin doit

aller à conſerver ces petits remparts, qui n'étant point viciez, empêcheront le mal de pénetrer plus avant, juſqu'aux principes de la vie. Le choix des alimens eſt, par cette raiſon, d'une conſéquence eſſentielle, en tems de peſte. Il les faut alors ſucculens, ſans que le ſuc en ſoit néanmoins, ni trop abondant, ni trop fort, de peur que les eſprits qui en ſortent, ne ſailliſſent tumultuairement ſur ce qu'ils rencontrent, & ne troublent l'ordre de la trituration, & le mouvement naturel des reſſorts; car tout conſiſte à maintenir, & à faciliter ces deux opérations. Faute de précaution ſur ce point, il arrive que la bonne chere, & une nourriture groſſiere, expoſent preſque également aux attaques de la contagion, les perſonnes aiſées, & le menu peuple : parce que la ſurabondance des ſucs, fait dans les uns, ce que fait leur crudité, dans les autres.

Qui pourra ſe le perſuader, que la plus ſimple des liqueurs, l'eau toute pure, ſoit en même tems un des plus puiſſans préſervatifs? Il eſt dans l'eau, des ſemences d'élaſticité, créées exprès

pour conſerver la vertu ſyſtaltique des ſolides, propres par conſéquent à y entretenir une grande régularité de mouvement. Il n'en eſt pas de même du vin & des liqueurs qu'on en tire. Le vin a trop de vivacité, les reſſorts en ſont trop rigides ; mais on ne doit pas pour cela ſe l'interdire abſolument, ſi on a coûtume d'en uſer; pourvû qu'on n'en prenne qu'aux heures du repas, qu'on le trempe avec diſcretion, & qu'on ſoit d'ailleurs fort ponctuel à ſe fortifier la poitrine de pluſieurs verres d'eau, le matin & le ſoir. Quoique Mr Hecquet panche beaucoup à défendre les liqueurs chaudes, Thé, Caffé, Chocolat; le Caffé par deſſus tout, qui naît dans un terroir ſi ſujet à la peſte, il ſe détermine pourtant à lui faire grace, parce que cette boiſſon affermit l'eſprit, & le met en belle humeur. Mais il revient pour correctif, à ſon antidote favori, & ordonne irrémiſſiblement un grand verre d'eau avant, & après chaque priſe de Caffé.

A l'égard des préſervatifs odoriferans, il faut choiſir ce qu'on croit de plus propre à enduire les membranes,

d'une eſpece de baume qui les rende plus difficiles à percer. Les acides qu'on y mêle, ont cela d'avantageux, qu'en inſinuant leurs molecules dans les particules de l'air, ils les appeſantiſſent & en amortiſſent les reſſorts. C'eſt ce qui donne tant de vogue à certaines compoſitions de vinaigre, & ce qui fait le prix du ſimple oxycrat. Plût au Ciel, que la poudre à Canon ſecondât auſſi ſûrement les efforts de la Médecine, qu'elle n'a que trop bien ſervi les deſſeins de ceux qui l'employent dans l'art de la guerre! On prétend au moins qu'à force de canonades, & autres décharges d'artillerie, il n'eſt pas ſans vrai-ſemblance qu'on pût cauſer dans l'air une nouvelle révolution & purifier par ce moyen, l'athmoſphere d'une ville, & d'une Province. Mais on aura beau s'épuiſer en précautions, & en expériences; il n'y a point d'antidote, au jugement de l'Auteur, qui vale la diſpoſition d'une ame forte & réſoluë. C'en eſt fait, dans un Païs empeſté, de quiconque ſe laiſſe dominer par la crainte. Comme l'abattement de l'eſprit paſſe ordinairement juſ-

qu'au corps, les nerfs devenus flasques & chancelans, ne laissent plus aucune fermeté aux ressorts des parties, & des organes. De là, les difficultez de la digestion, & conséquemment une langueur, qui est, si on le peut dire, un attrait & une porte toute ouverte à la maladie contagieuse. Plus donc elle approche, & plus elle menace, plus doit-on s'armer de courage, & ne pas faire la sottise de trembler, fût-ce à la vûë de ses Concitoyens expirans, & au milieu des piles de Cadavres. Bonne conscience préférablement à tout le reste; sans cela, quelque intrépidité qu'on affecte, qui a tant à craindre pour l'avenir, ne sçauroit être tranquille pour le présent. On ne vient pas à bout d'étourdir l'esprit, dans ces tems d'allarmes, comme dans le feu d'une bataille; les réflexions naissent, le frisson saisit malgré qu'on en ait; & malheur au brave dont toute la ressource se trouve alors, ou dans une vivacité brutale, ou dans une attrempance de Philosophe.

S'il est une cure où les Medecins doivent user de diligence, & trancher

court sur les formes usitées dans la Faculté, on sent assez que c'est celle des Pestiferez. L'activité du mal ne permet pas même de longues consultations. Il est du devoir d'un bon Medecin d'avoir sa provision de remedes éprouvez, & dont le succès reconnu, beaucoup plus que le raisonnement, lui assûre l'effet. Le grand nombre de symptômes par où la Peste se déclare, pourroit faire balancer dans le choix des remedes; mais au lieu de s'arrêter à chaque espece de maladie en particulier, il faut remonter au principe qui les produit toutes : les vomissemens, les maux de cœur, les dissenteries, les pleuresies, les hémorragies, les charbons, les bubons; se raportent généralement, à la Phlogose ou inflammation qui en est la racine commune : & l'inflammation, au dérangement des solides, dont il n'y a que le ressort monté au plus haut dégré d'oscillation, qui puisse pousser le sang aux extrémitez des vaisseaux, où il croûpit & forme des dépôts inflammatoires. Il suit de là, que pour proceder à la guérison de la Peste, le remede doit agir dans la capacité des

vaiſſeaux ; qu'il doit diminuer de la force exceſſive des ſolides ; qu'il doit opérer ce double effet en très-peu de tems. Ce qui eſt bien éloigné de la pratique ordinaire, qui en ſe propoſant pour premier objet, de corriger la dépravation des fluides, n'employe d'abord que de purs ſudorifiques, des vomitifs, & des purgatifs, tous remedes contraires à l'operation, par où il faudroit débuter. On a tort de ſe récrier contre la ſaignée. Eſt-il étonnant qu'elle ſoit ſouvent ſuivie de la mort du Malade, quand on y a recours pour derniere tentative, par une eſpece de deſeſpoir, & que le ſang brûlé & arrêté dans l'habitude du corps, refuſe de ſe préſenter à l'ouverture de la veine ? En uſer de bonne heure ; marquer à propos l'endroit de l'inciſion ; tirer le ſang avec abondance, quoique proportionnément au progrès du mal, c'eſt l'abregé des leçons de Mr Hecquet, qui fait toucher au doigt, combien cette voye prévaut ſur les autres pour rappeller le ſang des extrémitez au centre, d'où dépend l'entiere expulſion de la Peſte. Tant s'en faut cependant qu'il proſ-

crive toutes ſortes de ſudorifiques, qu'il inſiſte même fortement ſur l'uſage qu'on en peut faire ; mais il en veut de temperez, qui ne ſoient pas uniquement deſtinez à diſtiller les fluides en ſueurs, & dont la vertu ſe faſſe auſſi ſentir aux ſolides. Pour les purgatifs, il perſiſte à les condamner ſans quartier; & afin d'oppoſer à leurs Partiſans une autorité reſpectable, il a fait imprimer, en lettres majuſcules, ce célebre mot d'Hipocrate, digne de ſervir d'épitaphe à tant de malheureuſes victimes de la pratique purgatif: « *mortuus eſt quia purgatus fuit.* » c'eſt la purgation qui l'a mis au tombeau.

Le nom de Rhaſes ou Almanſor, fameux Medecin Arabe, du dixiéme ſiecle, eſt une autre barriere à laquelle Mr Hecquet prétend arrêter tous ceux qui contrediroient ſa méthode. Il n'a rien trouvé, dit-il, de plus ſenſé à recommander contre la Peſte, que ce qu'il emprunte de ce vieux Praticien, dont il ne fait gueres qu'accommoder le langage ſuranné aux termes d'aujourd'hui. L'aveu eſt un peu mortifiant par la généra-

tion préſente qui ſe picque ſi fort de découverte & d'invention. Mais anciens & modernes, quelques ſoins que les uns & les autres ſe ſoient donnez dans cette horrible maladie, l'hiſtoire ne nous en apprend pas de grands ſuccès. Il y a eu cependant quelques heureuſes cures, & cela ſuffit; dès qu'il eſt reconnu que la Peſte n'eſt pas eſſentiellement à l'épreuve de tous les remedes, plus de promptitude, de choix, de ménagement, de conſtance, pourra bien avec le tems, lever le ſcandale de la Médecine, & rendre, à cet égard, notre condition meilleure que celle de nos Peres; le tout, au reſte, uniquement fondé ſur la miſericorde du Seigneur, ſelon l'avis d'un des plus habiles Médecins d'Allemagne: *Si quis communibus antidotis reſtituitur & ſanatur, ſoli Deo acceptum referat.*

L'occaſion ſe préſentera de rendre compte au Public de pluſieurs autres traitez ſur la Peſte; & en particulier, de la réponſe du même Mr Hecquet, aux queſtions d'un Médecin de Province. Tous ces écrits ſont venus ſi tard à notre connoiſſance, que nous

n'avons pû marquer en quoi ils approchent, ou en quoi ils different de celui-ci.

ARTICLE CXXXVI.

MOEURS DES SAUVAGES Americains, comparées aux mœurs des premiers tems. Par le Pere JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, *de la Compagnie de* JESUS.

LE titre de cet Ouvrage renferme trois choſes, qui doivent piquer la curioſité du public; 1°, une deſcription exacte des mœurs des Peuples Barbares de l'Amerique; 2°, une recherche curieuſe des mœurs des premiers Peuples de l'antiquité; 3°, un parallele continuel de ces mœurs, les unes avec les autres.

Pour remplir ce deſſein, l'Auteur, qui a fait un long ſéjour en Amerique, eſt entré dans un détail des mœurs des Peuples qui l'habitent, ſi rempli, ſi fidele, ſi varié & ſi nouveau, qu'on oſe ſe flatter que le Lecteur en ſera content. Il a recueilli en même tems ce que les Auteurs les plus

anciens, & dont l'autorité est la mieux établie, ont de plus interessant & de plus remarquable en cette matiere; & dans la maniere dont il rapproche les premiers tems, le Parallele est si entier, qu'il n'y a pas un seul trait des mœurs des Americains, qui n'ait son exemple dans l'antiquité. L'antiquité même la plus reculée & la plus obscure, reçoit comme un nouveau jour dans cette comparaison, de sorte qu'on y peut voir dans un système lié & suivi, ce que les Auteurs anciens ne nous ont pas rendu assez intelligible, ou ce qu'eux-mêmes n'ont pas assez bien entendu.

La matiere des mœurs est vaste par elle-même; elle embrasse tout ce qu'il y a des Loix, d'Usages, de Coûtumes & de Pratiques dans la societé civile. Ces Loix & ces Usages ayant divers objets, ont aussi dequoi satisfaire les differens goûts.

Tout l'Ouvrage est partagé & divisé en titres, dont chacun renferme un sujet separé : par exemple, ce qui concerne l'origine, la Religion, le Gouvernement, &c. Chacun de ces sujets, ayant lui-même beaucoup

d'étenduë, est traité le plus methodiquement qu'il a été possible, & se trouve conduit, de maniere que les choses y sont placées dans l'ordre le plus naturel, & rangées sous plusieurs titres, renvoyez à la marge, qui peuvent soulager le Lecteur, le diriger, & lui servir comme d'entrepôt.

Dans le parallele des mœurs des Americains, avec celles des premiers tems, la Litterature est ménagée de telle sorte, & on tâche de la proportionner tellement à la portée d'un chacun, que tout le monde aura du plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau, dans une matiere aussi interessante, & qu'on sera bien aise de voir réüni en fait de mœurs des Anciens, ce qui est caché dans plusieurs volumes Grecs & Latins, & qui par là est ignoré de la plus grande partie des hommes.

Les Planches qu'on est obligé de faire graver, serviront à rendre plus sensible, ce que les Descriptions les plus détaillées ne font jamais assez bien comprendre. Le nombre de ces Planches, rendant la dépense plus considerable, on a crû qu'il étoit à

propos de recourir aux Souſcriptions, pour rendre cet Ouvrage plus complet.

Deux Tomes *in quarto*, enrichis d'un grand nombre de Figures, dans leſquels on n'ometrra rien pour la beauté des gravûres, du caractere, & le papier ſera ſemblable à celui du projet. Les Souſcripteurs payeront 7. livres en ſouſcrivant, & 7. autres livres en recevant leſdits deux Tomes en blanc, au mois de Septembre 1723. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront 24. livres. On ne recevra des Souſcriptions, que juſqu'au premier Janvier prochain; elles ſont ſignées par l'Auteur, & délivrées chez les Libraires ci-après.

A Paris, *Chez* Loüis-Denis Delatour, & Pierre Simon, *ruë de la Harpe, aux trois Rois.* 1722.

ARTICLE CXXXVII.

Q. HORATII FLACCI POEMATA ex Antiquis Codd. & certis Observationibus emendavit, variasque scriptorum & impressorum Lectiones adjecit Alexander Cuningamius. Hagæ Comitum apud Thomam Jonsonium. *Nouvelle édition d'Horace, &c. par Mr Cuningam. A la Haye.* 1721. 1. vol. *in* 8°.

L'Horace que Mr Cuningam nous presente ici, n'est que l'avant-courcur d'un autre Ouvrage qu'il prépare, où ce Poëte paroîtra en plus grand équipage, & mieux accompagné. Il sera escorté de Notes Critiques, capables, au jugement de l'Editeur, de le deffendre contre tous les Censeurs, & c'est là qu'il donne le rendez-vous à ceux qui voudront l'attaquer. Présentement Horace marche seul, & déguisé par tous les changemens, introduits dans son texte : ils sont en si grand nombre, qu'à peine y a-t'il une page, où il n'y en ait plusieurs, & il s'en trouve d'assez consi-

derables. Notre Auteur prétend avoir eu de grandes raisons de les faire. Si les Sçavans en jugent comme lui, il aura lieu de s'applaudir; mais il n'a pas attendu ce jugement. Je n'ai point vû d'Auteur plus content de son travail, que celui-ci le paroit dans sa préface. Il s'est attaché principalement à un Manuscrit fameux, dont Cruquius vantoit fort l'antiquité. Il a suivi les meilleures régles de la Critique: il a lû tous les Auteurs, dont il a crû pouvoir tirer quelque secours pour corriger le sien: il a eu le plaisir de n'y rien trouver, qui fût contraire à ses observations, ni à ses corrections; souvent même il les a vûës confirmées. Après cela, n'a-t'il pas eu droit de les donner au public, avec cette confiance qu'il fait paroître? Il semble qu'il ait eu principalement en vûë de combattre les changemens que Mr Bentley a faits dans le texte d'Horace. Il prétend que son édition contient plus de quatre cens leçons, différentes de celles de ce sçavant Anglois, & plus heureuses, & plus correctes.

Mais il est bon de faire connoître

:es changemens. En général, il ſuit
ıne orthographe particuliere, & peu
ıſitée dans Horace. Il lit *volt*, *divol-
ſus*, &c. pour *vult*, *divulſus*, &c. *in-
ıotens*, *inpatiens*, &c. *quoi*, *quojus*,
&c. *omnis*, *mentis*, &c. pour *omnes*,
nentes, &c. Les noms Grecs qui ſont
:n Latin, de la ſeconde déclinaiſon, ſe
:erminent tous en *os*, chez Mr Cu-
ıingam, *evios*, *pegaſos*, *&c.* pour
vius, *pegaſus*, &c. Il réforme la ver-
ification d'Horace, ſoit pour la caden-
:e des vers, ſoit pour la meſure; par
xemple, à l'Ode ſeiziéme du Livre
les Épodes, on lit ordinairement:
ltera jam teritur bellis civilibus ætas.
Mr Cuningam met: *altera jam bellis
eritur civilibus ætas.* Il en uſe de mê-
ne dans les autres endroits, ſéparant
'épithete de ſon ſubſtantif.

A l'Ode XII. du Livre III. on liſoit
ırdinairement les vers ainſi parta-
;ez:

*Miſerum eſt neque amori dare lu-
dum,*
*Neque dulci mala vino lavere, aut
exanimari*, &c.

Mr Cuningam change la mesure, & dit :

Miserarum est neque amori dare ludum, neque dulci
Mala vino lavere, aut exanimari metuentis.

Voici des changemens d'une autre espece. Od. L. I. Od. I. v. 3. *olympium*, pour *olympicum*. Od. III. v. 22. *dissociabile*, pour *dissociabili*. Od. XXI. v. 11. *Expeditis*, v. 14. *Daunias*. L. 2. v. 1. *Nullus argento honor est avaris*, &c. L. III. Od. XIII. *O fons Bandusie*, &c. Ibid. Od. XXI. v. 2. parlant à sa bouteille : *seu tu querela, sive genis jocos.* Serm. L. I. *Eclogâ I.* car au lieu de *Satyra*, il met *Ecloga*. v. 100. *Tyndarearum*. Epist. L. I. Epist. I. v. 1. *Si potes Archiacis*, &c. pour *Archaïcis*, &c.

En voilà assez pour donner idée de la Critique de Mr Cuningam. On peut voir ce qu'il a déjà fait paroître contre Mr Bentley ; & ce que nous avons de lui, nous fait esperer des Notes sur Horace ; neuves & curieuses.

ARTICLE CXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES

D'ALLEMAGNE,

D'HELMSTAT.

MOnſieur Fabricius, zelé pour la memoire du Sçavant Octave Ferrari, a fait encore imprimer deux Diſſertations de cet Auteur : l'une, ſur les Bains : l'autre, ſur les Gladiateurs. Ferrari n'eſt pas de ces gens qui ne font qu'effleurer une matiere : il parle à fonds, des Bains & des Gladiateurs. Les Anciens qui n'avoient pas communément l'uſage du linge, avoient en recompenſe celui du Bain, plus agreable, & ſuivant pluſieurs Médecins, plus utile pour la ſanté. Notre habile Profeſſeur de Padouë, après avoir marqué le nombre ſurprenant de Bains publics qu'il y avoit à Rome, qui paſſoit huit cens, traite des perſonnes qui uſoient du Bain, & marque nettement que les femmes n'avoient pas de honte de ſe trouver

dans les Bains publics, avec les hommes. Varron, ni Aulu-Gelle n'en conviennent pas. Ciceron ne veut pas même que les peres se soient baignez avec leurs fils: mais M. Ferrari s'opiniâtre à bien établir un point d'histoire aussi scandaleux. Il traite encore de quelle maniere on se baignoit. Les mœurs des anciens Payens presentent quelquefois des exemples à imiter; mais le plus souvent, il n'y a rien qu'il ne faille fuïr & avoir en horreur. La deuxiéme Dissertation qui est sur les Gladiateurs, en est aussi une belle preuve: Mr Ferrari y recherche curieusement l'origine, la discipline, le lieu du combat, les loix, les differentes especes, les assistans & tout ce qui concerne cette matiere. Pour l'effet de ces spectacles, il vaut mieux s'en rapporter à ce qu'en dit S. Augustin, qu'au jugement du critique Ferrari.

D'ITALIE, DE VENISE.

¶ Le sieur Lioni a donné un tome de supplémens pour le Journal des Sçavans de cette ville; il l'a dedié à Son Altesse Serenissime François I. Duc de

Parme. *Nous en rendrons compte au public incessamment.*

D'ESPAGNE, DE MADRID.

On a imprimé, *la Historia del Cardenal D. Fr. Ximenez Regente de España traducida del Francès por el Arçobispo de Saragoça*, 8°. On la trouve à Paris, chez Jean Jombert ruë neuve de Richelieu, près de la Sorbonne.

Los Sermones del P. Luis Burdalue della Compañia de Jesus, para el adviento y la Quaresma traducidos, &c. 12. 4. *vol.* On les trouve aussi à Paris, dans la même Boutique.

DE FLANDRES, D'ANVERS.

Le livre de Bovadilla, qui contient des Instructions pour les Corregidors, paroît ici en 2. vol. in fol. le titre est, *Politica para los Corregidores.* Ce livre peut être utile à d'autres qu'aux Magistrats Espagnols. L'Auteur y traite amplement ce qui regarde le gouvernement des villes.

DE FRANCE, DE PARIS.

Les œuvres de Dom Jean Mabillon, celebre Benedictin de la Congr. de S. Maur en 3. vol. in 4°. sont sous la presse.

On trouve chez Jean Jombert, la nouvelle methode abregée & facile pour reduire les routes de Navigation ... par M. la Mare, in 8°.

Aussi un traité des Metaux & Mineraux, & des Remedes qu'on en peut tirer ; par M. Chambon. *Nous en parlerons.*

Pet. Hallæi ... Institutionum Canonicarum libri 4. Opus ad præsentem Ecclesiæ Gallicanæ usum accommodatum. Cet ouvrage n'est pas nouveau, M. Hallé, fameux Professeur en Droit Canon, le composa quelque tems après l'assemblée de 1682.

Discours historiques sur l'Election des Empereurs; c'est un in 8°. datté de 1722. mais on ne le croit pas si nouveau.

M. Menin Conseiller au Parlement de Metz, a composé un traité historique & chronologique du Sacre &

Couronnement des Rois & des Reines de France, depuis Clovis I. jusqu'à present, &c. Il dédie son livre au Roy. Ce livre est plein de recherches sçavantes, très-dignes de la curiosité du Public.

Le Prêtre Medecin... par M. Agnan, est imprimé chez d'Houry ; on en pourra parler quand on l'aura vû.

C'est M. le Noble qui a remporté cette année le prix de prose, au jugement de l'Academie Françoise. Nous en rendrons compte dès qu'il paroîtra. Le sujet étoit cette parole de l'Ecriture : *Melius est à sapiente corripi, quàm stultorum adulatione decipi.*

CATALOGUE

DES LIVRES OU DISSERTAtions, dont on a rendu compte au public, dans les Memoires de Trevoux de l'année 1722.

Ecriture Sainte, Interpretes, SS. Peres.

S*Ancti Anselmi.... Opera...* c'est-à-dire, les Œuvres de S. Anselme

Abbé du Bec, & depuis Archevêque de Cantorbery, avec l'Hiftoire des Nouveautez, compofée par Eadmer, Moine de Cantorbery, & quelques autres Ouvrages, par D. Gabriel Gerberon, M. de la Congr. de S. Maur. 2ᵉ édit. corrigée & augmentée. *A Paris*, aux frais de Montalant, Libraire fur le Quay des Auguftins, 1721. 1. vol. fol. pp. 707. pour S. Anfelme, 215. pour Eadmer, fans y comprendre les Preliminaires, les Supplémens, les Tables, &c. *Mars.* p. 389

Commentaire litteral, abregé fur tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Teftament, avec la Verfion Françoife, par le R. P. Dom Pierre Guillemin, R. Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. *A Paris*; chez Emery, ruë S. Jacques, Saugrain l'aîné, & Pierre Martin, fur le Quay des Auguftins, 1721. La Genefe & l'Exode, pp. 900. le Levitique, pp. 255. les Nombres & le Deuteronome, pp. 868. 8°. *Juin.* p. 1032

Caffiodorii Senatoris Complexiones in epiftolas & acta Apoftolorum & Apocalypfim, &c. *Florentiæ*, 1721. c'eft-à-dire, Commentaire de Caffiodore fur

les Epîtres & les Actes des Apôtres & l'Apocalypse. *A Florence*, de l'Imprimerie de Joseph Manni; 1. vol. 8°. pp. 284. sans l'Epître dedic. la Préfac. &c. *Août.* p. 1472

Epistolæ Romanorum Pont. & quæ ad eos scriptæ sunt, à S. Clemente I. ad Innoc. III. quotquot reperiri potuerunt, seu novæ, seu diversis in locis sparsim editæ, &c. *studio & labore D. Petri Coustant Presbyteri & Mon. Ord. S. Benedicti*, &c. *Tomus I. ab anno Chr.* 67. *ad annum* 440. Parisiis, *apud Lud. Diony. de la Tour, Ant. Urban. Coustelier & Petrum Simon* 1721. C'est-à-dire, Lettres des Souverains Pontifes, & celles qui leur ont été écrites. Tome I. *in fol.* 2. colon. pp. 1550. *Septembre.* p. 1541.

Suite de l'Extrait des mêmes Lettres. *Octobre.* p. 1699

La Morale du Nouveau Testament, partagée en Reflexions Chrétiennes pour chaque jour de l'année, &c. *A Paris*, chez J. Baptiste de l'Epine, ruë S. Jacques 1722. 4. Tom. *in* 12. Le I. pp. 560, le II. pp. 517, le III. 434. & le IV. 416. *Septembre.* p. 1581

Dissertations qui peuvent servir de

Prolégoménes de l'Ecriture Sainte, &c. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, &c. *Dec.* p. 2051

Theologiens, Controversistes, Heretiques.

The Shortest Way to end disputes about Religion, &c. C'est-à-dire, le chemin le plus court, pour terminer les disputes sur la Religion ; en deux parties. *A Bruxelles. Janvier.* p. 40

Relation Historique & Theologique d'un Voyage en Hollande & autres Provinces des Païs-Bas, dans laquelle on verra le détail des conversations de l'Auteur, avec Mr le Marquis de Langallerie, sur les principaux points de la Religion, &c. par Mr Guillot de Marcilly. *A Paris*, chez Jacques Etienne, ruë S. Jacques 1719. vol. *in* 12. pp 448. *Fév.* p. 248

La Veritable Croyance de l'Eglise Catholique, contre les dogmes qui lui sont faussement imputez par les écrits des Ministres, &c. *A Paris*, chez J. B. Coignard, à la Bible d'Or, 1720. *in* 12. *Février.* p. 306

Les Preuves de la Doctrine de l'Eglise.... fondées sur l'Ecriture Sainte, *Decemb.* 1722.

pour servir de Réponse à un Libelle, intitulé, *Antidote contre la lettre d'un Missionnaire, touchant la Croyance de l'Eglise Romaine.* Nouvelle édition, revûë, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez J. B. Coignard, &c. ruë Saint Jacques 1720. *in* 12. pp. 304. *Mars.* p. 447

De vera, & non interrupta Episcoporum, ad nos usque, Anglorum successione ad amicum Epistola; c'est-à-dire, Lettre à un ami, touchant la succession véritable & non interrompuë, des Evêques d'Angleterre, jusqu'à present, brochure *in* 4°. pp. 30. *Mars.* p. 468

Difficultez proposées à l'Auteur de la Lettre Apologetique, pour la succession des Evêques, dans l'Eglise Anglicane. *Avril.* p. 708

Défense de la Religion Catholique, contre tous ses ennemis, &c, par Mr Michel le Vasseur, Prêtre du Dioc. de Blois, 2e édit. &c. avec une Réponse du même Auteur, à une Lettre de M. Pictet, Ministre, &c. *A Paris*, chez Phil. Nic. Lottin, ruë S. Jacques, à la Verité, 1721. *in* 12. pp. 500. *May.* p. 900

Discours Histor. & Critique, sur la Méthode des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre le Christianisme, depuis son origine, pp. 199. *in* 4°, à la tête du Livre intitulé : *la Religion Chrétienne*, prouvée par les faits. *A Paris*, chez Greg. Dupuis, à la Couronne d'Or 1722. *Juin.* p. 956

La Verité de la Religion Chrétienne, prouvée par les faits ; par Mr l'Abbé Houteville. *A Paris*, chez Greg. Dupuis, ruë S. Jacques, à la Couronne d'Or, 1722. *in* 4°. *Juillet.* p. 1154

Lettre écrite en Province, au sujet du Livre de la Religion Chrétienne, prouvée par les faits. *Août.* p. 1329

Histoire Ecclesiastique.

Histoire de Suger Abbé de S. Denis, Ministre d'État & Regent du Royaume, sous Loüis le Jeune ; deux tomes *in* 12 : le 1. pages 338. le 2. pp. 523. le 3. pp. 448 ; plus, quatre Dissertations ; la 1re, sur le tems de la fondation de l'Abbaye de S. Denis ; la 2e, &c. pp. 144. *A Paris*, chez Musier 1721. *Janvier.* p. 5

Suite de l'extrait de la même histoire. *Février.* p. 197

Diſcours de Mr d'Angers, &c. contenant l'éloge du feu Pape Clement XI. *Janvier.* p. 101

Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti, notis hiſtoricis & criticis illuſtrati, &c. *Inchoavit R. P. Frater Jac. Quetif S. T. P. abſolvit R. P. F. Jacobus Echard, Ambo Conventûs SS. Annunciationis Pariſienſis, ejuſdem Ordinis alumni.* Catalogue des Ecrivains de l'Ordre des FF. Prêcheurs, éclairci par des notes hiſtoriques & critiques. Ouvrage commencé par le R. P. Quetif, achevé par le R. P. Echard. *A Paris*, chez Chriſtophe Ballard, Imprimeur du Roi, ruë S. Jean de Beauvais, & chez Nicolas Simart, Imprimeur de Monſeigneur le Dauphin, ruë S. Jacques 1719. 2. tom. *in folio*; tom. I. pp. 954. tom. II. pp. 1000. *Janvier.* p. 59

Theſaurus Novus Anecdotorum; Tom. tertius varia complectens Chronica, &c. *item Tom. quartus, in quo continentur varia Concilia*, &c. c'eſt-à-dire: ſuite des extraits ſur le nouveau Tréſor d'Anecdotes des RR. PP. D. Martene & D. Durand, &c. tomes III^e^ & IV^e^. *Janvier.* p. 143

La Vie de S. Bernard, Archevêque

de Vienne, &c. par le Pere Charles Fleury Ternal, de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, chez André Cailleau, place de Sorbonne 1722. *in* 12. pp. 240. *Juin.* p. 1110

Diffiniçoens y estatutos dos Cavalleyros, e Freyres da ordem de Nosso Senhor J. C. &c. c'est-à-dire; Régles & Statuts de l'Ordre des Chevaliers & Freres de l'Ordre de Christ en Portugal; Ouvrage dédié à D. Juan V^e, Roi de Portugal, *in fol.* p. 180. *A Lisbonne*, 1717. *Juillet.* p. 1246

Quinziéme Recueil de Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, chez Nicolas le Clerc, ruë S. Jacques, 1722. *in* 12. pp. 418. *Août.* p. 1407

Le Sacre & le Couronnement de Loüis XIV. Roi de France & de Navarre, &c. *A Paris*, chez Jacques Chardon, ruë Galande, 1717. & chez sa Veuve, 1722. *Septembre.* p. 1499

Second Tome de la Bibliotheque Orientale, par D. Joseph Assemanni. *A Rome*, de l'Imprimerie de la Propagande, 1721. *Octobre.* p. 1802

Decembre 1722.

Reflexions sur les regles & sur l'usage de la Critique, &c. par le R. P. Honoré, &c. *Nov.* p. 1991

Histoire Profane.

Abregé Chronologique de l'Histoire de France, sous le regne de Loüis XIII. pour servir de suite à celui de François Mezeray, Historiographe de France. Tome VII. &c. pp. 528. *in* 12. *A Amsterdam*, chez David Mortier. *Février.* p. 346

Nouveau Voyage aux Isles de l'Amerique, contenant l'Histoire Naturelle de ces Païs, l'origine, les mœurs, la Religion & le Gouvernement, &c. les guerres & les évenemens singuliers, &c. Ouvrage enrichi de plus de 100. Cartes, Planches, &c. 6. tomes *in* 12. &c. *A Paris*, chez Guillaume Cavelier fils, ruë S. Jacques. *Mars.* p. 408

Suite de l'extrait de ce Voyage, &c. *Avril.* p. 630

Prospectus de l'Histoire de Denis d'Halicarnasse, traduite en François, par le P. Gabriel François le J.y, de la Compagnie de Jesus. *Mars.* p. 554

Histoire de la Milice Françoise, &c. Par le P. Gabriel Daniel de la Compagnie de Jesus, 2. tomes *in* 4°. chez l'Epine, Denis Mariette, & Coignard; premier tome, 1722. *Avril*. p. 569

Suite de l'Extrait de la même Histoire. *Juin*, p. 1055

Eloge de feu M. l'Abbé Regnier Desmarais, Secretaire perpetuel de l'Academie Françoise. *Avril*, p. 669

Anecdotes du Ministere du Comte-Duc d'Olivarez, tirées de l'Italien du Mercure Siry, par M. de Valdory. *A Paris*, chez Jean Musier, & François Barois, *in* 12. pp. 429. 1722. *May*, p. 883.

Tableau Chronologique de l'Histoire Universelle en forme de jeu. *A Paris*, ruë S. Jacques, chez la veuve Mongé, *in* 12. nouvelle édition 1722. *May*, p. 917

Abregé Chronologique de l'Histoire de France sous le regne de Loüis XIV. &c. *A Amsterdam*, chez David Mortier, tome 8^{e}. 1721. *Juin*, p. 941

Voyage d'Espagne à Bender, contenant un détail de ce qu'il y a de plus considerable à Constantinople & en d'autres endroits de l'Empire Otto-

Decembre 1722.

man: *A Paris*, chez Pierre Huet au Palais, & Pierre Prault, quay de Gêvres, 1722. *in* 12. pp. 244. *Juin*, p. 1102

Voyage de Syrie & du Mont-Liban; par M. de la Roque, 2. tomes. *A Paris*, chez André Cailleau, &c. 1722. *in* 12. pp. *Juillet*, p. 1138

Eloge de feu M. de la Hire de l'Academie Royale des Sciences. *Juillet*, p. 1182

Indice de las glorias de la Casa Farnese, o resumen de las heroïcas acciones de sus Principes que consagra à la Augusta Reyna de las Españas Dona Isabel Farnese; por Don L. de Salazar y Castro, &c. c'est à-dire, la gloire de la Maison Farnese, &c. dedié à la Reine d'Espagne Isabelle Farnese; par Don Loüis de Salazar. *A Madrit*, chez François del Hierro, 1716. pp. 790. sans la Table, *in fol. Juillet*, p. 1216

Eloge de feu M. de la Faye de l'Academie Royale des Sciences. *Août*, p. 1455

Eloge de feu M. Fagon, premier Medecin du Roy Loüis XIV. *Août*, p. 1456.

Eloge de feu M. l'Abbé de Louvois President des Academies des Sciences

Decembre 1722.

& des Inscriptions, & l'un des Quarante de l'Academie Françoise. *Sept.* p. 1610

Methode abregée & facile pour apprendre la Geographie, où l'on décrit la forme du gouvernement de chaque Païs, &c. *A Paris*, chez Denis Hortemels, Place de Sorbonne, 1722. *in* 12. pp. 460. *Octob.* p. 1744

Histoire naturelle; Physique, Mathematique, Medecine.

Dissertation sur la cause de la pesanteur, qui a remporté le prix à l'Academie des belles Lettres, Sciences & Arts pour l'an 1720. *A Bourdeaux*; par M. Boüillet, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier. *A Bourdeaux*, chez R. Brun, &c. *Janv.* p. 109.

Conjectures sur la nature des corps visqueux; par le Pere Castel, Jesuite. *Février*, p. 223

L'Art de tirer des Armes, réduit en un abregé méthodique par J. de Bruye, Maître en fait d'Armes. *A Paris*, chez C. Thiboust, Place de Cambray 1721. *in* 12. pp. 78. *Février*, p. 275.

Decembre. 1722.

Nouvelles Conjectures Physiques, concernant la disposition de tous les corps animez, &c. Nouvelles conjectures sur la Peste, &c. *Février*, p. 332

Traité de la Goutte, &c. *Mars*, p. 544

Conjectures de Physique sur la raison qui fait qu'on laboure les terres, sur leur fertilité, sur la generation des plantes & autres corps organisez, &c. *Mars*, p. 509

Lettre écrite d'Aire en Artois, par le P. de Rebecque au P. Th. *Avril*, p. 606

Dissertation sur l'Asphalte ou ciment naturel, &c. *Avril*, p. 613

Nouvelles conjectures sur le Globe de la Terre, &c. *Avril*, p. 730

Hist. de l'Academie Royale des Sciences de l'année 1718. &c. *May*, p. 761

Suite de l'Extrait de la même Histoire. *Juin*, p. 989

Quæstiones Medicæ circa Thermas Borbonienses, &c. c'est-à-dire, Questions . . . . . sur les Eaux de Bourbonne, &c. *May*, p. 790

Systême du mouvement; par M. de Gamaches. *A Paris*, chez Michel

Garnier, *in* 12. 1722. *May*, p. 845

Nouveau Traité des maladies des yeux; les remedes ... & les operations de Chirurgie que leurs guerisons exigent, &c. *Juin*, p. 1040

Suite de l'Extrait du même Traité. *Juillet*, p. 1286

Conjectures sur les pierres figurées qui se trouvent à S. Chaumont dans le Lyonnois, & sur les coquillages & autres vestiges de la Mer, &c. par le P. Castel de la Compagnie de Jesus, &c. *Juin*, p. 1089

Commentaire sur l'Analyse des infiniment petits, &c. *Juillet*, p. 1189

L'Art du feu, ou de peindre en émail, &c. *Juillet*, p. 1234

Dissertatio Medica de Cataracta, &c. c'est-à-dire, Dissertation de Medecine, touchant la Cataracte, &c. *Juillet*, p. 1277

Methode pour faire une infinité de differens desseins, avec des carreaux mi-partis de deux couleurs, &c. *Août*, p. 1400

Relation de ce qui s'est passé dans l'Assemblée de l'Academie Royale des Sciences, tenuë au Louvre le Mercredy d'après la *Quasimodo*. *Sept*. p. 1615

Decemb. 1722.

Extrait d'un Memoire .... par le ſieur Thomas ... le Monnier ſur une regle d'Arithmetique. *Sept.* p. 1638

Pieces qui ont remporté les prix propoſez par l'Academie Royale des Sciences, &c. *Sept.* p. 1643

Traité de l'Harmonie réduite à ſes veritables principes, &c. *Octobre*, p. 1713

Demonſtration d'une Propoſition de Méchanique, contre M. Leibnitz, &c. par le Chevalier de Louville. *Octob.* p. 1790

Obſervations ſur une playe de tête. *Octob.* p. 1824

Deſcription d'un Monſtre ... *Oct.* p. 1827

Lettre de M. Farcy ſur un ver. *Oct.* p. 1829

Diſcours de M. Coypel, &c. dans l'Academie de Peinture. *A Paris, in* 4°, chez Jacques Colombat, ruë S. Jacques. *Octob.* p. 1831

Lettre du P. de la Neuville Jeſuite, à M. *** &c. *Nov.* p. 1867

Memoires ſur les dernieres tentatives que l'on a faites pour découvrir le mouvement annuel de la Terre. *Nov.* p. 1958

Decembre 1722.

Reflexions ſur .... par M. Noguez.... *Nov.* p. 1957

Elemens de Geometrie; par Monſeigneur le Duc de Bourgogne. *Nov.* p. 1987

Lettre à M *** *Decemb.* p. 2072

Hiſtoire de l'Academie des Sciences. *Decemb.* p. 2115

Novus Medicinæ Conſpectus. Decemb. p. 2150

Petit Traité de la Peſte. *Dec.* p. 2174

Juriſprudence, Philoſophie, Morale.

Traité des Penſions Royales; par M. l'Abbé Richard. *A Paris*, chez Guillaume Cavelier au Palais, *in* 12. *Fevrier*, p. 357

Projet d'un nouveau Breviaire ... &c. *Mars*, p. 528

Ciceron de la Nature des Dieux ... &c. *Juin*, p. 984

Entretiens de Ciceron ſur les vrais biens & les vrais maux, &c. *Avril*, p. 660

Memoire concernant les Tailles ... par le ſieur Aubert, *in* 4°. broch. chez Colombat. *Mai*, p. 867

Entretiens ſur un nouveau ſyſtême

le Morale & de Physique . . . . *in* 12. chez Boudot. *Août*, p. 1435

Observations sur le Concordat ; par M. du Perray. *A Paris*, au Palais, chez Damien Beugnié. *Nov.* p. 1911

Antiquaires, Critiques, Langues.

Critique de l'endroit de Pompeïus Festus, où il est parlé des Préfectures. *Fevrier*, p. 360

Grammatica Hebraïca & Chaldaïca .... Projet.... *Avril*, p. 652

Lettre du P. Buffier à M. l'Abbé de Longruë sur un Medaillon .... *Juillet*, p. 1295

Nouvelles conjectures sur les Triremes, &c. *Août*, p. 1347

Nouv. Conject. sur les Trir. par le P. Sanadon. *Sept.* p. 1519

Nouv. Conject. sur les Trir. par le P. la Maugeraye. *Octob.* p. 1748

Dissertation de M. Fourmont sur la Litterature Chinoise. *Sept.* p. 1575

Vocabulario Portuguez. A Lisbone. *Septemb.* p. 1591

Lettre à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc du Maine sur 2. Medailles .... *Oct.* p. 1807

Nouvelle & parfaite Grammaire, *Decemb.* p. 2138

Belles Lettres, Harangues, Poësies.

Claudii Fr. Fraguerii Mopsus....
Mopsus, ou la Morale Platonique. *Mars*, p. 491
Recueil de l'Academie Françoise, 1720. *May*, p. 814
----- De l'année 1721. *May*, p. 833
Pensées sur la décadence de la Poësie Latine. *May*, p. 905
Plan de divers Ouvrages.... *Mai*, p. 920
Huetiana.... *Août*, p. 1309
Relation de l'Academie des Inscriptions. *Sept.* p. 1564
Οινοπίωνος μέλη... Sept. p. 1634
Odes Morales du P. Bernard Theat. *Nov.* p. 1944
Fables de M. le Brun.... *Decemb.* p. 2145
Horace de Cuningam. *Dec.* p. 2193

Sermons, Livres spirituels.

Exercices de pieté; par le P. Croiset. *Janv.* p. 137
Bibliotheque des Predicateurs, 4°. *Février*, p. 298
Panegyrique de S. Loüis. *Mai*, p. 841

F I N.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Decembre 1722.

ART. CXXVII. *Reflexions sur les regles & sur l'usage de la Critique, où l'on examine l'époque de la Mort de Jesus Christ, &c. Par le R. P. Honoré de Sainte Marie, &c. Tome 3e. A Lyon, chez* André Molin, &c. p. 2033

ART. CXXVIII. *Dissertations qui peuvent servir de Prolégoménes de l'Ecriture Sainte, &c. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, &c. A Paris, chez* Emery, *pere & fils, &c.* p. 2051

ART. CXXIX. *Lettre à M. C. Par le P. C. J.* p. 2072

ART. CXXX. *Les Oeuvres de François Malherbe, avec les Observations de M. Menage, & les Remarques de M. Chevreau, sur les Poësies. A Paris, &c.* p. 2098

ART. CXXXI. *Histoire de l'Academie Royale des Sciences, &c. A Paris,* p. 2115

ART. CXXXII. *Nouvelle & parfaite Grammaire Françoise, &c. Par le*

R. P. Chiflet de la Compagnie de Jesus. A Paris, &c. p. 2138

Art. CXXXIII. *Fables de M. le Brun, divisées en cinq Livres. A Paris, &c.* p. 2145

Art. CXXXIV. Novus Medicinæ Conspectus, &c. Accedit Appendix de Peste, &c. C'est-à-dire, *La Medecine exposée sous un nouveau jour, &c. avec une addition sur la Peste, &c.* p. 2150

Art. CXXXV. *Petit Traité sur la Peste, &c.* p. 2174

Art. CXXXVI. *Mœurs des Sauvages Americains, comparées aux mœurs des premiers tems, &c.* p. 2189

Art. CXXXVII. Q. Horatii Poëmata, &c. C'est-à-dire, *Nouvelle édition d'Horace, &c. Par M. Cuningam, &c.* p. 2193

Art. CXXXVIII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, d'Helmstat. p. 2197

D'Italie, de Venise. p. 2198

D'Espagne, de Madrid. p. 2199

De Flandres, d'Anvers. ibid.

De France, de Paris. p. 2200

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1704